



HAL
open science

La scalarité de l'intégration syntaxique : étude syntaxique, sémantique et pragmatique de la proposition en "quand"

Frédérique Saez

► To cite this version:

Frédérique Saez. La scalarité de l'intégration syntaxique : étude syntaxique, sémantique et pragmatique de la proposition en "quand". Linguistique. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2011. Français. NNT : 2011TOU20034 . tel-00633846

HAL Id: tel-00633846

<https://theses.hal.science/tel-00633846>

Submitted on 19 Oct 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

En vue de l'obtention du
DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par : *Université Toulouse 2 Le Mirail (UT2 Le Mirail)*
Discipline ou spécialité : *Sciences du Langage*

Titre

La scalarité de l'intégration syntaxique :
étude syntaxique, sémantique et pragmatique de la
proposition en *quand*.

Présentée et soutenue par *Frédérique Saez*
Le 22 juin 2011

DIRECTRICES DE THÈSE

Injoo Choi-Jonin
Anne Le Draoulec

directrice
tutrice

Professeure, Université de Toulouse 2
Chargée de Recherches au CNRS

JURY

Alain Berrendonner
Paul Cappeau
Marie-José Béguelin
Andrée Borillo

rapporteur
rapporteur
examinatrice
examinatrice

Professeur, Université de Fribourg
Professeur, Université de Poitiers
Professeure, Université de Neuchâtel
Professeure émérite, Université de Toulouse 2

École doctorale : *CLESCO*
Unité de recherche : *CLLE-ERSS (UMR5263)*



« Confronte la pensée avec les mots qui l'expriment. Pénètre en esprit dans les effets et les causes. »

Marc-Aurèle, Pensées pour moi-même, Livre VII, 4, Éditions GF Flammarion, 1992, p. 104.

REMERCIEMENTS

Il m'est impossible de citer toutes les personnes qui ont contribué à modeler ce que je suis aujourd'hui. Je pense à eux, qui ont indirectement participé à l'élaboration de ce travail.

Je souhaiterais remercier tout particulièrement Injoo Choi-Jonin, qui durant toutes ces années n'a cessé de diriger mon travail et encourager mon goût pour la linguistique. Jamais elle n'a failli dans son dévouement, quand même je fis preuve parfois une ingrate indolence. Toutes ces années passées à ses côtés m'ont permis d'avancer, et m'ont apporté aussi bien au niveau professionnel qu'au niveau humain.

Je remercie aussi naturellement Anne Le Draoulec, pour l'acuité de son regard de sémanticienne qui a largement contribué à former mon attention pour l'*exemple*, et ses nuances.

Il m'est impossible d'oublier de remercier tous les membres de CLLE-ERSS, pour leur chaleur, la richesse de leur discussion, et leur soutien sans failles aux *doctorants*.

Je remercie aussi mes amies et collègues du C616, pour avoir accepté de se prêter souvent au jeu du *jugement du locuteur*...

Enfin merci à toi, pour toutes ces années de soutien moral, pour avoir renoncé à tes voyages, pour être toujours là.

Merci à Thalia et Hector, qui malgré leur tout petit âge, ont su se montrer compréhensifs et patients.

Merci à mes parents, pour leurs corrections, et l'attention qu'ils ont su me porter.

Merci à vous.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE	10
1- La syntaxe : "ordre, arrangement, disposition", ou le domaine de l'union	10
2- La "pluridimensionnalité" de la structuration syntaxique, ou l'interface syntaxe-sémantique-pragmatique	11
3- Objet d'étude et problématique	13
4- Option théorique	14
5- Corpus et méthode analytique	15
PARTIE I – PROBLÉMATISATION ET PRÉLIMINAIRES MÉTHODOLOGIQUES	17
CHAPITRE 1 : Parataxe et hypotaxe : subordination, coordination, corrélation ... définitions et problèmes	19
1- Subordination et/vs coordination	19
1-1 Définitions traditionnelles	19
1-2 Subordination vs coordination : une dichotomie opérationnelle ?	29
1-3 La notion de "subordination inverse"	34
1-4 Conjonctions et connecteurs : quelle(s) définition(s) ?	37
1-4.1 Classe des conjonctions et isomorphisme entre "relateur" et "relation syntaxique"	37
1-4.2 Les connecteurs : problème de définition	40
1-4.3 Fonctionnement pragmatique et anaphorique des connecteurs	43
2- La structure corrélatrice : propriétés	47
2-1 Petit détour diachronique	47
2-2 Ce qu'en disent les grammaires	49
2-3 Allaire (1982)	52
2-3.1 Syntaxe des structures corrélatives	53
2-3.2 Les marques corrélatives	57
2-3.3 Le rôle de l'anaphore dans la structure corrélatrice	59
CHAPITRE 2 : Cadre descriptif adopté dans l'étude	62
1- L'analyse syntaxique : entre macro- et micro-syntaxe	62
1-1 Trois niveaux syntaxiques : endotaxe, épitaxe et exotaxe	62
1-2 Les relations dépendancielles : rection, valence et unité phrastique	70
1-3 Macro-syntaxe fribourgeoise et relations anaphoriques	73
1-3.1 Présentation du cadre théorique	73
1-3.2 Anaphore et cataphore	78
1-3.3 La notion de « métanalyse »	82
2- La scalarité dans les relations interpropositionnelles : Lehmann (1988)	83
2-1 Autonomie vs intégration	87
2-2 Expansion vs réduction	92
2-3 Isolation vs linkage	94

PARTIE II – INTÉGRATION DE ‘QUAND-P’ ET FONCTIONNEMENT SÉMANTICO-PRAGMATIQUE DE ‘QUAND’ ET ‘QUAND-P’	103
CHAPITRE 3 : Prolégomènes à l'étude	104
1- Les "propositions subordonnées circonstancielles de temps"	105
1-1 Les propositions circonstancielles : forme et fonction	105
1-2 La notion de <i>temps</i>	108
2- Cum inversum et quand inverse	110
3- Quel statut catégoriel pour quand ?	113
4- Récapitulatif des critères utilisés dans l'étude	118
CHAPITRE 4 : Les quand-p exotaxiques	127
1- Type 1 : EC ⟨(q-métalinguistique) quand p-déictique⟩	128
2- Type 2 : EC ⟨quand p-anaphorique (q)⟩	133
3- Type 3 : EC ⟨quand p-titre⟩	137
4- Type 4 : EC ⟨quand (bien) même-p, q⟩ ou ⟨q, quand (bien) même-p⟩	142
5- Type 5 : [quand-p : {adversative}]	145
CHAPITRE 5 : Les quand-p épitaxiques	152
1- Connexion extra-clausale : EC [q quand p]	152
1-1 Type 6 : [q, quand ne V1<V2 pas] & [quand ce n'est pas]	155
1-2 Type 7 : EC ⟨ q, quand (<i>soudain/tout à coup</i>) - p ⟩	167
1-3 Type 8 : EC ⟨q, quand p⟩	179
1-4 Type 9 : EC ⟨q(t), quand p⟩ ou ⟨quand p, q(t)⟩	184
1-5 Type 10 : [quand-p : modale] & [quand-p : autonymique]	189
1-5.1 [quand-p : modale]	191
1-5.2 [quand-p : autonymique]	198
1-6 Type 11 : [quand-p : conditionnelle] & [quand-p : causale]	202
1-6.1 [quand-p : conditionnelle]	202
1-6.2 [quand-p : causale]	205
2- Connexion corrélatrice	208
2-1 Type SC _{N1} : ⟨ _{c1} [quand-p] _i , _{c2} [q-V2(en y) _i]⟩	213
2-2 Type SC _{N2} : ⟨ _{c1} [quand-p] _i , _{c2} [q-(ça cela) _i V2]⟩	215
2-3 Type SC _{N3} : ⟨ _{c1} [quand-p] _i , _{c2} [q-V2(ça cela+le) _i]⟩	221
2-4 Type SC _{N4} et SC _{N5} : ⟨ _{c1} [quand-p], _{c2} [adverbe q]⟩ : cas de métanalyse	223
2-4.1 SC _{N4} ⟨ _{c1} [quand-p] _i , _{c2} [ce;pendant q]⟩	224
2-4.2 Type SC _{N5} ⟨ _{c1} [quand-p] _i , _{c2} [alors _i q]⟩	230
CHAPITRE 6 : Les quand-p endotaxiques	237
1- Quand-p dans la zone de rection	237
1-1 Type C ₀ : ⟨ [quand-p], q ⟩	237
1-2 Quand-p postverbale : C ⟨ q – (s) (t) & [t : quand-p] ⟩	241
1-2.1 Type C ₁ : ⟨ q – (s) (t) & [t : quand-p] ⟩	242
1-2.2 Type C ₂ ⟨ q-Vψ (s) (t) & [t : quand-p] ⟩ : rection ou valence directe ?	245
2- Quand-p en position de valence	254

2-1 Type C ₃ : signaler, imaginer <i>quand-p</i> : valence directe par captation	254
2-2 Type C ₄ : V(-t) : valence prépositionnelle	256
2-3 Type C ₅ : < q-V(t) préposition (quand-p) >	258
CHAPITRE 7 : Quand-p et SN	261
CONCLUSION GÉNÉRALE	270
1- Synthèse	270
1-1 Continuum d'intégration de <i>quand-p</i> et paramètres d'intégration	270
2- Perspectives	281
ANNEXE : TYPOLOGIE DE 'QUAND-P'	282
1- Quand-p exotaxiques	282
1-1 Groupe 1	282
1-2 Groupe 2	282
2- Quand-p épitaxiques	282
2-1 Groupe 1	282
2-2 Groupe 2	283
2-3 Groupe 3	283
2-4 Groupe 4	283
2-5 Groupe 5	283
2-6 Groupe 6 : Entre épitaxe et endotaxe	284
3- Quand-p endotaxiques	284
3-1 Zone de rection	284
3-1.1 Groupe 1	284
3-1.2 Groupe 2	284
3-1.3 Groupe 3 : Rection ou valence par captation	284
3.2 Zone de valence	285
3-2.1 Groupe 4 : Valence directe par captation	285
3-2.2 Groupe 5 : Valence prépositionnelle	285
4- Quand-p et SN	285
LISTE DES ABREVIATIONS	286
TABLE DES ILLUSTRATIONS ET TABLEAUX	287
BIBLIOGRAPHIE	291

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1- La syntaxe : "ordre, arrangement, disposition", ou le domaine de l'union

Derrière ces termes, « ordre, arrangement, disposition », le *Dictionnaire historique de la langue française* caractérise la syntaxe comme le domaine de l'union et de l'organisation des unités de la langue en ensembles plus vastes.

C'est aussi dans ce sens que l'emploient Van den Eynde *et al.* (1998 : 33-34), associant nécessairement à cette idée d'"arrangement" les lois qui régissent l'organisation des unités :

« La syntaxe est le domaine de la distribution des unités morphologiques en ensembles plus étendus. Cette conception implique que la syntaxe : (b) est un domaine de relations formelles, définissables en fonction de la distribution des éléments ou des ensembles [et] (c) vise les groupements en ensembles. »

Selon Van den Eynde *et al.* (1998), la syntaxe serait par essence le domaine de l'union.

Ce point de vue implique la prise en compte de la distribution des unités, soit selon ces mêmes auteurs (1998 : 34) « les occurrences positionnelles des éléments, les insertions en classes, et les possibilités (et impossibilités) de positionnement, d'insertion et de regroupement », i.e. la capacité des éléments à se regrouper en classe¹.

Voici quelle pourrait être une définition de la notion de syntaxe, dans tout ce qu'elle implique intrinsèquement... et étroitement.

En effet, une telle conception, quoique permettant de décrire très rigoureusement les données langagières, est nécessairement réductrice, si l'on admet la visée communicative de tout acte de langage et si l'on pose le locuteur – et par conséquent son destinataire – au centre de la description linguistique.

¹ Selon Van den Eynde *et al.* (1998 : 54-55), « La syntaxe se caractérise non seulement par des dimensions observées déjà en phonologie et en morphologie, à savoir (1) variation / variabilité, (2) opposition et identité (relative), (3) ordre, (4) combinabilité, (5) statut catégoriel, (6) isofonctionnalité. Elle est structurée aussi par des dimensions d'organisation supérieure : (7) "régie", (8) association et (9) projection. »

À la question de savoir si la syntaxe se suffit à elle-même, si elle suffit à la visée communicative du langage, la réponse est évidemment négative et toute tentative de définition du terme de *syntaxe* doit, selon nous, prendre en compte d'autres domaines d'étude.

Notre conception du mot syntaxe comprend donc non seulement l'idée que la syntaxe est le lieu par excellence de l'union des unités, mais qu'elle est aussi – par conséquent – le lieu de l'union de différents domaines (notamment sémantique et pragmatique).

Dans le système linguistique, la syntaxe n'est donc pas, par essence, un domaine dont l'étude peut se suffire à elle-même.

2- La "pluridimensionnalité" de la structuration syntaxique, ou l'interface syntaxe-sémantique-pragmatique

La notion de *pluridimensionnalité* de la structuration syntaxique est posée en ces termes par Lemaréchal (1989 : 14) :

« Jusqu'où l'expression du sens peut-elle se distribuer à travers la forme ? Quelle part de sens est attachée à tel segment de grande extension, sans qu'il soit possible de l'assigner à aucun de ses composants ? À l'autre extrême, quelle part de sens récurrente est assignable aux plus petits atomes de forme ? »

L'auteur associe donc intrinsèquement syntaxe et sémantique en ce que l'une et l'autre de ces dimensions sont constitutives de l'acte de langage.

La première conséquence de cette exigence descriptive se pose sous la forme de l'interrogation de Choi-Jonin (2004 : 71), reproduite ici pour la pertinence et l'élégance de la formulation :

« Le locuteur se contente-t-il de former des énoncés grammaticalement corrects, sans se préoccuper du sens ? Une grammaire qui reflète le comportement du locuteur ne peut justement pas se passer du sens. » (Choi-Jonin, 2004 : 71)

Cette auteure s'appuie sur la distinction élaborée par Hagège (1985 : 281), pour distinguer deux points de vue, celui du locuteur ou celui de l'auditeur :

« [...] ou bien l'on opère selon *une linguistique de l'auditeur*, et dès lors c'est un *parcours sémasiologique* que l'on suit : des formes vers les sens, ou du message comme donné vers une interprétation en contenu ou décodage. Ou bien on choisit une *linguistique du locuteur* qui, partant d'une intention de signifier et d'une hiérarchisation de l'information à transmettre, encode un contenu en fonction du système de la langue, et dès lors on suit un *parcours onomasiologique* : du sens vers les formes qui l'expriment ».

On voit donc bien, s'il fallait encore le démontrer, que syntaxe et sémantique sont intimement liées. Par conséquent, notre rôle est de décrire les données en fonction de ces niveaux d'analyse.

Notre démarche – sur le modèle de celle adoptée par Choi-Jonin (2004), suivant en cela Lemaréchal (1989) et sa *sémantique de la syntaxe*, sera donc plutôt sémasiologique, i.e. nous partirons de l'étude des formes (soit une étude d'abord morphosyntaxique) afin de comprendre les différentes interprétations sémantiques possibles de notre clause² introduite par *quand*.

La syntaxe n'est donc pas envisagée dans ce travail comme un élément autonome du langage mais comme un élément qui entre en corrélation avec les domaines de la sémantique et nécessairement aussi, de la pragmatique.

En effet, la pragmatique ne saurait être laissée de côté – en particulier si l'on prend pour objectif de remettre locuteur et destinataire au centre de la description linguistique – puisqu'elle révèle l'intention du locuteur, soit le sens *en marge* de son énoncé.

Cette contrainte d'une interface entre syntaxe, sémantique et pragmatique – qui devrait selon nous présider à toute étude de la langue – rejoint le point de vue de Berrendonner (1990) pour qui la fonction *communicative* de la langue est fondamentale.

L'énoncé est formulé dans un contexte particulier, il s'inscrit donc dans une *situation discursive historique* en ce qu'elle est attachée à un espace spatio-temporel défini. De plus un locuteur ne parle pas *pour ne rien dire* ou *pour ne s'adresser à personne* (ne serait-ce qu'à lui-même), il faut donc prendre aussi en compte cette visée communicative en ce que l'énoncé est empreint de la présence du locuteur, du destinataire, et de la situation d'énonciation.

Décrire un corpus, c'est donc prendre en compte à la fois l'ancrage *historique* des énoncés qui le constituent, la visée communicative, ou l'intentionnalité du locuteur, soit le niveau de l'encodage, et l'interprétabilité de l'énoncé, soit le niveau du destinataire ou décodage. Le locuteur prend donc en charge la structuration syntaxique, sémantique et informationnelle de son énoncé, ce qui modifie son rapport à l'Autre.

² Ce terme est utilisé par Béguelin et Berrendonner dans le cadre de la macrosyntaxe fribourgeoise. Nous le leur emprunterons pour éviter d'utiliser le terme de *proposition* à cause de son implication logico-sémantique.

On comprend donc ici la nécessité de prendre en compte trois dimensions : syntaxique, sémantique et pragmatique, en vue de poursuivre l'objectif que nous nous sommes fixé : remettre le locuteur et le destinataire au centre de la théorie linguistique, ou refuser une pureté théorisante élaborée au détriment d'un *je* qui énonce.

3- Objet d'étude et problématique

Pourquoi quand ?

... Et pourquoi une nouvelle étude sur *quand* ?

Quand est un morphème privilégié dans l'association de propositions, en raison de la grande richesse de ses emplois. En effet, si l'on s'attache à la description des propositions introduites par *quand*, alors on est nécessairement confronté aux limites de la dichotomie traditionnelle entre parataxe et hypotaxe, ou subordination *vs* coordination.

De surcroît, les propositions introduites par *quand* révèlent d'autres interprétations que temporelle, comme nous le verrons plus loin, ce qui justifie notre parti pris descriptif d'une interface entre syntaxe et sémantique.

Nous examinerons dans quelle mesure ces deux dimensions interagissent et s'influencent.

Ici se justifie la présente étude, qui ajoute aux descriptions précédemment menées cette dimension sémantique, à laquelle s'adjoint encore la dimension pragmatique. En effet, les propositions introduites par *quand*, contrairement à ce qu'en retiennent les grammaires traditionnelles, sont particulièrement saillantes dans ce domaine puisqu'elles révèlent la position du locuteur au sein de son énonciation, et même au-delà, dans la *mémoire partagée*.

L'étude de ce type de clause cristallise donc nécessairement la façon dont ces domaines, syntaxique, sémantique et pragmatique, sont intimement liés dans les données langagières.

Problématique

« Ce que l'on appelle traditionnellement proposition subordonnée est une phrase, c'est-à-dire une relation sujet-verbe, intégrée comme terme (sujet, objet, circonstant, etc....) d'une phrase qui la contient. La tâche du descripteur est de décrire les modalités de cette intégration. »

Gaetone (1996 : 7) suggère ici la problématique de la présente étude : décrire les différents types – et modalités – de l'intégration des structures phrastiques.

Travail important que nous voulons mener selon une *vision dynamique* imposée par les données elles-mêmes.

Par *vision dynamique* nous comprenons qu'une structure (en l'occurrence la clause introduite par *quand*) n'est pas enclose dans une syntaxe particulière, figée, mais peut, selon certaines modalités couvrir le spectre des trois dimensions génériques internes à la syntaxe : exotaxe, épitaxe et endotaxe.

Nous empruntons cette terminologie à Smessaert *et al.* (2005) que nous définissons ainsi, adaptant l'idée de Saez (2010 : 9-10) au sujet de l'espace de l'écriture :

« Dans la page qu'elle occupe, l'écriture fait une place à ce qui n'est pas encore advenu et qui va s'exprimer dans un à-venir qu'elle ignore. Elle s'applique aussi à ne pas recouvrir l'espace possible d'un avant qui eût disparu. Cette place qui n'est pas soumise à la juridiction de l'énoncé, cet espace où se réfugie parfois l'autrefois, c'est la marge. [...] Je pense autrement, affirme la figure sur la rive blanche du psaume. La marge seule permet cette altérité : ferme affirmation du sujet qui n'altère en rien le texte initial mais le confirme par la déclaration de sa propre liberté, de son entière identité. »

Cette conception élégante de l'espace textuel nous fournit une métaphore de ce que nous entendons par *exotaxe*, *épitaxe* et *endotaxe*, dont nous proposons les définitions suivantes :

- par *dimension exotaxique*, nous comprenons toutes les propositions qui échappent à la « juridiction de l'énoncé », soit les propositions introduites par *quand* que l'on peut considérer comme partiellement autonomes puisqu'elles ne s'ancrent pas dans le "dit" mais dans "l'autrefois du dire". C'est dans ce type de propositions que nous verrons que le locuteur affirme sa position de tout-puissant par « la déclaration de sa propre liberté, de son entière identité. » C'est ici qu'il affirme sa subjectivité ;
- par *dimension épitaxique*, nous entendons les propositions qui s'intègrent *en marge* du "dit", i.e. les propositions que l'on ne peut considérer être soumises à la syntaxe du "dit", mais qui entretiennent une relation avec le reste de l'énonciation. Les modalités de cette relation sont naturellement à définir ;
- enfin par *dimension endotaxique*, nous catégorisons les propositions qui sont intégrées au "dit", i.e. soumises à la syntaxe de l'énoncé.

Nous préciserons les définitions présentées ici au sein de l'étude elle-même, mais ces trois dimensions nous permettent d'ores et déjà de mettre en saillance notre rejet de rétentio dans la dichotomie traditionnelle entre hypotaxe et parataxe, ou subordination *vs* coordination, dichotomie que nous discuterons dans la première partie de la présente recherche.

4- Option théorique

Nous nous rangeons derrière Choi-Jonin (2004), se réclamant elle-même de Martin (2002) qui avance que « la confrontation sur le terrain des données doit l'emporter sur le souci de la pureté théorisante ».

Aussi, dans une volonté d'examiner notre corpus dans les dimensions syntaxique, sémantique et pragmatique, nous ne nous limiterons pas à un modèle théorique donné, mais emprunterons à plusieurs auteurs ce qui nous paraît utile à notre description, dans un but d'exhaustivité et d'impartialité analytique et afin de tenter d'atteindre et de participer à la compréhension des mécanismes qui sous-tendent le fonctionnement de la langue, en l'occurrence le français contemporain.

5- Corpus et méthode analytique

Les données langagières prises en compte dans ce travail sont essentiellement écrites, et nous n'entrerons pas dans la description des marques suprasegmentales, n'y ayant pas accès et ne préférant pas s'en tenir dans ce domaine, à notre seule *intuition* de locuteur.

Notre corpus (548 exemples) est tiré de Frantext (abrégé FT), d'internet – avec toutes les réserves que l'on peut avoir – du Journal *Le Monde* de décembre 1999 (abrégé JLM 12/99), et de plusieurs emprunts à des lectures personnelles et scientifiques. Lorsque nous en avons eu besoin, nous avons inventé quelques exemples, ils sont indiqués sans référence.

Le choix du corpus présente donc une limite à l'étude *en soi* des propositions introduites par *quand*. En effet, pour plus d'exhaustivité, la prise en compte de données orales aurait été judicieuse, mais nous n'avons pas eu le temps ici de mener à bien un travail confrontant données orales et écrites. Nous espérons pouvoir le mener plus tard.

Pour l'étude du corpus, nous suivons les méthodes de Lehmann (1988), Rebuschi (2001 ; 2002) et Corminboeuf (2008), c'est-à-dire que nous partirons des emplois considérés comme "marginiaux", "exceptionnels" ou encore "problématiques", i.e. les emplois exotaxiques des clauses introduites par *quand*, pour aller vers les emplois endotaxiques de ces mêmes clauses.

Dans ce sens, nous suivons le continuum proposé par Lehmann (1988 : 217) qui implique : « starting from the simple independent clause and gradually elaborating it into a complex sentence by expanding its constituents into clauses. »

Notre typologie s'ouvre ainsi par le niveau exotaxique et termine par l'endotaxique, la dimension épitaxique étant intermédiaire.

Chacune de ces catégorisations générales sera divisée en sous-sections qui traiteront d'une structure particulière.

L'idée première de ce travail était de pouvoir mesurer, à travers l'élaboration d'un continuum d'intégration de la clause introduite par *quand*, un éventuel phénomène de grammaticalisation (dans le sens de Lehmann (1985 ; 2002)). Toutefois un tel dessein exigeait une étude diachronique que nous n'avons pas pu mener.

Nous n'écartons toutefois pas totalement ce phénomène de grammaticalisation, car s'il n'est pas ici mesurable sur l'ensemble de l'évolution de la clause introduite par *quand*, il aidera à rendre compte de certains phénomènes.

PARTIE I – PROBLÉMATISATION ET PRÉLIMINAIRES MÉTHODOLOGIQUES

INTRODUCTION

Nous souhaitons ne pas enclorre la description dans une seule théorie, bien que notre préférence se porte sur deux écoles en particulier, la théorie de l'Approche Pronominale et celle de la macro-syntaxe fribourgeoise. Le présent chapitre est consacré à la présentation de ces cadres théoriques qui nous paraissent *a priori*, susceptibles de rendre compte des structures étudiées dans cette étude.

La première section du chapitre est consacrée à l'examen de postulats syntaxiques tels que les notions de *subordination*, *coordination* et *corrélation*. Ces trois notions sont loin d'être évidentes, contrairement à ce que laissent supposer les grammaires traditionnelles et les linguistes qui les utilisent. Il sera donc question ici de remettre en cause ces relations syntaxiques, acceptées comme l'architecture structurale de la langue, dont notamment l'opposition traditionnelle entre *subordination* et *coordination*, opposition remise en cause par certains linguistes comme inopérante pour la description des données langagières.

Pour la relation interpropositionnelle de *corrélation*, nous tenterons de circonscrire son acception, cette relation étant souvent posée au centre d'une échelle de gradation de l'intégration des constructions verbales, échelle s'étalonnant des structures non intégrées (traditionnellement caractérisées comme "paratactiques") aux structures intégrées (ou traditionnellement conçues comme "hypotaxiques"). Nous verrons comment les définitions traditionnelles de la *corrélation* sont à la fois pertinentes et insuffisantes pour rendre compte de l'intégralité des variétés des relations interpropositionnelles.

Ce questionnement sur les caractérisations traditionnelles des relations interpropositionnelles, nous conduira à aborder des solutions alternatives aux cadres proposés par la tradition (cf. Chapitre 2 de cette partie).

Cela nous amènera à envisager une syntaxe bi-dimensionnelle – et non plus mono-dimensionnelle – c'est-à-dire fondée sur deux niveaux différents : les niveaux microsyntaxique (ou intra-propositionnel, rectionnel, endotaxique, etc.) et macrosyntaxique (ou extra-propositionnel, exotaxique, etc.). Ces deux niveaux seront au départ de notre étude des propositions introduites par *quand*.

Nous présenterons ensuite une hypothèse qui permet de sortir de l'impasse dans laquelle nous enferment les cadres traditionnels, soit celle de Lehmann (1988) de l'échelle d'intégration graduée des structures phrastiques.

Enfin la dernière partie de ce Chapitre 2 sera consacrée à la question de la grammaticalisation, question qui induit la reconnaissance d'un continuum, que l'on entende le terme au niveau diachronique ou synchronique. Ce processus de grammaticalisation met en jeu conjointement tous les objets d'études de la linguistique : prosodique, phono/phonétique, morphologique, syntaxique, sémantique et pragmatique, en cela il est particulièrement intéressant pour mener une étude précise de l'intégration des constructions verbales.

La prise en compte des niveaux micro- et macro-syntaxique, la mise en commun des travaux de l'Approche Pronominale, Berrendonner et Lehmann, soit le croisement des domaines de la syntaxe, sémantique et pragmatique, nous permettront, on l'espère, de rendre compte des données de notre corpus.

CHAPITRE 1 : Parataxe et hypotaxe : subordination, coordination, corrélation ... définitions et problèmes

1- Subordination et/*vs* coordination

1-1 Définitions traditionnelles

La subordination relationnelle

Les grammaires traditionnelles présentent la notion de "subordination" selon deux acceptions : *relationnelle* ou/et *catégorielle*.

C'est dans son acception *relationnelle* que Grevisse et Goosse (1995 : 90) entendent le terme, soit comme « la relation qui unit, à l'intérieur de la phrase, des éléments qui ne sont pas de même niveau, qui ont des fonctions différentes, dont l'un, [...], dépend de l'autre³. »

En syntaxe, en logique et en grammaire, la subordination évoque *a priori* une relation et plus précisément une relation de hiérarchie : étymologiquement le terme vient du latin « *sub ordinatio* » qui signifie littéralement "ordonné sous"⁴. Cette relation syntaxique, fondamentalement hypotaxique, présuppose que les éléments mis en jeu dans la phrase sont de rangs inégaux ce qui induit la présence d'un terme A dominant (ou régissant) et d'un terme B dominé (ou régi, ou subordonné).

C'est ce qu'expose aussi Tesnière (1959 : 13) dans sa « hiérarchie des connexions » :

« Les relations structurales établissent entre les mots des rapports de **dépendance**. Chaque connexion unit en principe un terme **supérieur** à un terme **inférieur**. Le terme supérieur reçoit le nom de **régissant**. Le terme inférieur reçoit le nom de **subordonné**. »

³ Lorsque nous reproduisons une citation nous respecterons la mise en gras ou l'italique des auteurs. Lorsque ce ne sera pas le cas, nous le préciserons en note.

⁴ Ou « dépendance » selon le *Dictionnaire Historique de la langue française*.

Ce terme de "connexion" signifie fondamentalement une relation de *subordination* au sens où les constituants de la phrase sont tous directement dépendants de leur prédicat, ou terme régissant, qui forme alors avec ses subordonnés un ou plusieurs « nœud(s) ».

Tesnière (1959 : 14) donne pour exemple les phrases : *Mon vieil ami chante cette jolie chanson* et *Cette jolie chanson charme mon vieil ami*, dont il fait les stemmas suivants :

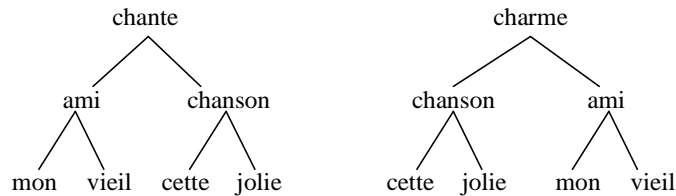


Figure 1. Stemmas de Tesnière (1959)

Citant Vauvenargues (1746) : « la loi souveraine est la subordination et la dépendance », Tesnière (1959 : 12) fait de cette relation syntaxique d'*hypotaxe*, la relation principale et fondamentalement structurale de la pensée, « la connexion est **indispensable** à l'expression de la pensée », et, par conséquent, de la langue : « la notion de connexion est ainsi à la **base** de toute la syntaxe structurale. »

Gaätone (1996 : 7) voit aussi dans cette relation dépendancielle une notion de *base*. Pour lui, la phrase est une "construction hiérarchique" dans laquelle :

« [...] des éléments adjacents peuvent n'entretenir entre eux aucune relation syntaxique ni sémantique et, d'autre part, des séquences de mots (syntagmes) peuvent fonctionner en bloc par rapport à certains phénomènes. La notion de dépendance, syntaxique et/ou sémantique, intervient dans la formulation des règles, entre autres, celle d'accord et de place. Un terme dépend d'un autre, ou lui est subordonné, si son occurrence dans la phrase est nécessairement liée à celle de cet autre, mais non l'inverse. Les termes entretenant une telle relation, constituent, [...] une construction endocentrique, dont la distribution est en principe la même que celle de son élément régissant (la tête ou le centre ou le noyau). On aura en revanche une construction exocentrique, si la relation entre les éléments est d'interdépendance, de complémentarité. »

Pour mieux comprendre cette relation hypotaxique – ou dépendancielle, il conviendrait donc de la définir par rapport à son contraire : la relation de parataxe, qui ne hiérarchise pas les constituants de la clause, donc, selon la terminologie utilisée par Gaätone (1996) un type de construction exocentrique.

L'*hypotaxe* est une relation de hiérarchie unilatérale⁵ qui implique un terme régissant et un terme régi ou subordonné qui le complète, le détermine, au sens où il en restreint l'expansion tout en enrichissant sa compréhension.

À l'inverse la relation de parataxe ne relève pas de la dépendance, et on distingue traditionnellement trois variantes de relation parataxique : *coordination* (1, et stemma), *juxtaposition* (2) et *apposition* (3) :

1. **Alfred et Antoine tombent** (Tesnière, 1959 : 108)

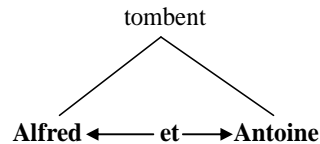


Figure 2. Stemma de la coordination selon Tesnière (1959)

2. *Je vais manger dans ce restaurant, le chef est sympathique.*
3. **Pierre, le fils de Paul, est venu hier.**

Coordination, juxtaposition et apposition

Selon Riegel *et al.* (2009 : 871) dans le cadre d'une coordination (1) ou d'une juxtaposition (2), « [...] les éléments conjoints n'entretiennent pas de rapport de dépendance hiérarchique ou rectionnelle et appartiennent à la même catégorie que l'unité formée par leur combinaison. »

Coordination et juxtaposition s'opposent en ce que la coordination unit des unités syntaxiques par le biais d'un terme jonctif : les "conjonctions de coordination" (désormais ConjC), alors que la juxtaposition est une forme asyndétique et implicite, le rapport entre les constituants n'est ni marqué⁶, ni spécifié.

L'apposition (cf. (3) ci-dessus) se différencie des deux autres types de relations parataxiques en ce que les unités apposées sont coréférentes⁷ : dans notre exemple, les deux expressions, « *Pierre* » et « *le fils de Paul* », désignent indéniablement la même personne.

⁵ Riegel *et al.* (1994 : 472-473) parlent de « relation asymétrique de dépendance ».

⁶ Nous revenons dans la section 1-3 sur cette notion de *conjonction*.

⁷ Riegel *et al.* (1994 : 190) parlent « d'identité référentielle ».

Wagner & Pinchon (1991 : 455-156) analysent de la même façon les distinctions entre *subordination*, *juxtaposition* et *coordination*, mais en plaçant le mot coordonnant ou subordonnant au centre de l'identification de ces relations syntaxiques. Ils affirment que :

« La coordination s'oppose : (1) à la juxtaposition. Le mot coordonnant comble la pause qui sépare deux termes ou deux groupes en asyndète ; il explicite parfois le rapport de sens qui s'établit entre eux [...] ; (2) à la subordination. Le *mot coordonnant n'exerce pas d'influence grammaticale* sur le terme ou sur le membre qui le suit ; celui-ci conserve son autonomie. La subordination, au contraire, met un terme ou un membre de phrase dans un état de dépendance grammaticale par rapport à un terme ou à un membre primaire. »

Rebuschi (2001) examine le statut des coordonnants et de la relation de coordination chez différents auteurs⁸, dont Dik (1968) qui, s'il n'accorde aucun statut syntaxique à la conjonction de coordination⁹, expose deux types possibles de coordination *binary coordination* et *n-ary coordination*, précisant que la coordination peut prendre une forme asyndétique. Il y aurait donc plusieurs formes de relation de coordination¹⁰.

Rebuschi (2001) propose de voir dans la coordination une structure symétrique, ce qu'il démontre à partir de l'exemple suivant (4), dont l'inacceptabilité de (4b,c) prouve la symétrie :

4. *Alain fume et Pierre boit.* (Rebuschi, 2001 : 48)
 - a. *Alain fume-t-il et Pierre boit-il ?* (Ibid. : 48)
 - b. **Alain fume et Pierre boit-il ?* (Ibid. : 48)
 - c. **Alain fume-t-il et Pierre boit ?* (Ibid. : 48)

⁸ Dont Tesnière (1959), Martinet (1967), Foley & van Valin (1984) puis van Valin & LaPolla (1997), Chomsky (1986 ; 1981) et Abney (1987), Jackendoff (1977), Gazdar *et al.* (1982), Kayne (1994) et Johannessen (1998)

⁹ Pour Dik, cité par Rebuschi (2001 : 30) : « A coordination is a construction consisting of two or more members which are equivalent as to grammatical function, and bound together at the same level of structural hierarchy by means of a linking device. »

¹⁰ Et de coordonnant ainsi que le montre Benzitoun (2007c) qui distingue deux sortes jonctifs coordonnants en leur attribuant deux statuts morphosyntaxiques différents : soit "joncteur de liste paradigmatic", soit "joncteur syntagmatic". Il affine donc cette notion de *coordination* en l'examinant par rapport aux axes paradigmatic et syntagmatic, son hypothèse étant celle (Ibid. : 127) « d'une non congruence entre la relation paradigmatic avérée et le regroupement syntagmatic. »

Rebuschi (2001 : 41) adaptant le schéma X-barre à son cadre descriptif, propose alors la représentation arborescente suivante dans laquelle on peut remarquer que la valeur [α assert.] est la même aux trois niveaux¹¹ :

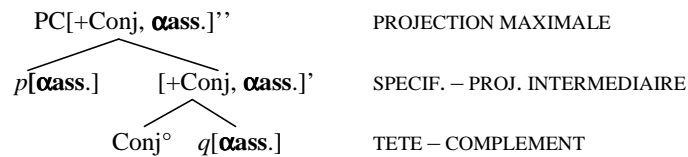


Figure 3. Représentation arborescente du cas de symétrie¹ de Rebuschi (2001)

Cela lui permet alors de conclure (*ibid.* : 48) que « *la coordination ordinaire se ramène ainsi simplement à une contrainte d'identité entre une ou des propriété(s) pertinente(s) de la protase, de l'apodose, et de la PC¹² entière* ».

La subordination catégorielle

La seconde acception du terme de subordination, soit *catégorielle*, est plus spécifique dans le sens où elle désigne l'étude des "subordonnées".

Selon Riegel *et al.* (2009 : 781) :

« Il y a **subordination**, lorsque la phrase complexe est construite sur le rapport de dépendance orientée entre une proposition dite **subordonnée** et une proposition dite **principale** ou **régissante** (la subordonnée dépend le plus souvent d'un constituant de la proposition principale) »

Nous retrouvons dans cette définition la nature hypotaxique de la relation de subordination mais une place plus importante est laissée à la subordonnée elle-même, c'est-à-dire à ses formes et fonctions (syntaxiques et sémantiques).

Riegel *et al.* précisent (1994 ; 2009 : 781) que ces subordonnées sont « généralement introduites par des termes marquant leur dépendance par rapport à la principale : **conjonctions de subordination** (*que, quand, parce que, etc.*), pronoms interrogatifs et mots interrogatifs ».

Accordant à l'articulateur un rôle prépondérant, Muller (1996b : 98) précise ainsi la « thèse de la dépendance » :

¹¹ Cf. aussi Riegel *et al.* (2009 : 871) cité précédemment.

¹² « PC » signifie *phrase complexe*. Pour Rébuschi, cette dénomination ne présuppose aucunement du type de relation grammaticale entretenue par les deux parties de la proposition. Toutefois, pour ne pas induire d'erreur, nous préférons utiliser le terme d'*énoncé complexe* (désormais EC) qui lève semble-t-il toute ambiguïté.

« [...] lorsque le verbe est à un temps fini et qu'il est argument d'un autre prédicat, il ne peut pas être construit tel quel comme un support fonctionnel de l'une ou l'autre des fonctions argumentales (sujet ou complément). »

La subordonnée se présente comme un constituant de la proposition dans laquelle elle est enchâssée, et le rôle de la "conjonction de subordination" (désormais ConjS) serait « donc de faire de ce verbe conjugué (accompagné de ses propres arguments) un argument syntaxique – autrement dit, un actant possible pour un terme recteur. » (*ibid.* : 98).

Ainsi que la coordination, la subordination semble se définir par la présence d'une marque segmentale et Muller conforte cette idée de subordination marquée dans son autre ouvrage (1996c : 372) :

« La subordination consiste à marquer que le verbe conjugué est privé d'un certain nombre de propriétés énonciatives : il n'est plus le lieu où se marque la valeur énonciative de l'énoncé, ce dont témoignent certaines propriétés syntaxiques comme l'absence d'inversion sujet pronominal/verbe. La conjonction indiquerait alors que la valeur énonciative de l'énoncé est à chercher en tête d'énoncé, au-delà de la subordonnée, ou parfois à sa droite. »

Cette définition de la subordination par Muller (1996c) introduit une donnée pragmatique, la clause subordonnée est caractérisée par la perte de sa *valeur énonciative*.

Riegel *et al.* (2009 : 781) ajoutent toutefois que certaines propositions sont *subordonnées*, même si elles ne sont pas « marquées », au sens où elles ne sont pas « introduites » par une marque segmentale et c'est ainsi qu'ils qualifient les propositions participiales (ou absolues) et les infinitives.

La subordonnée constitue, pour ces auteurs, un syntagme verbal non autonome, i.e. intégré à un « groupe d'accueil », qui peut n'être pas obligatoirement un prédicat verbal (5a), mais un syntagme nominal (5b), adjectival (5c), ou adverbial (5d) :

5. a. Je viens, **quand j'ai envie de te voir**.
- b. Pierre, **que je viens de voir**, ne m'a pas saluée.
- c. Je suis sûre **que tu m'entends**.
- d. Je pense autrement **qu'il ne le fait**.

La relation de subordination est donc par essence un acte de prédication, c'est-à-dire qu'il s'agit, selon Muller (1996c : 34), de « **mettre en relation un « état des choses » – le contexte – avec un signe linguistique qui l'évoque.** » La prédication, en ce sens, correspondrait à « *l'ensemble des opérations qui conduisent le locuteur à sélectionner un prédicat en fonction de son vouloir-dire (état des choses, contexte, nécessité communicative) et à lui associer des arguments qui saturent les positions d'argument prédéterminées par le prédicat* » (*ibid.* : 34).

Muller entend ici le terme de *prédicat* au sens de la logique moderne, et c'est en ce même sens que nous l'emploierons désormais, i.e. comme un opérateur qui prend sa valeur en présence de ses arguments : il est le noyau de l'unité phrastique, définie elle-même comme étant la formulation d'un message concernant un évènement ou une situation.

Le prédicat est en tête de la hiérarchie syntaxique : il détermine le nombre de ses arguments et en précise la fonction syntaxique.

De cette définition de la "prédication" émergent deux notions fondamentales : 1. la notion de « *complétude syntaxique* »¹³, et 2. l'idée d'enchâssement marqué, spécifié, de la subordonnée, éléments sur lesquels nous reviendrons dans la section 2-1 suivante.

Riegel *et al.* (2009 : 782) proposent le tableau ci-après qui « oppose les quatre modes de liaisons interpropositionnels sur la base de trois traits distinctifs (positifs ou négatifs) :

- la présence d'un élément introducteur caractéristique ;
- l'identité de statut syntaxique entre les propositions constitutives et la PC ;
- l'existence d'un rapport de dépendance entre les propositions mises en relation. »

MODE DE CONSTRUCTION DES PROPOSITIONS CONSTITUTIVES			TYPE DE COMPOSITION DE LA PHRASE COMPLEXE
<i>Mot de relation</i>	<i>Même statut que la phrase complexe</i>	<i>Relation de dépendance</i>	
-	+	-	JUXTAPOSITION
+	+	-	COORDINATION
±	-	+	SUBORDINATION
-	+	±	INSERTION¹⁴

¹³ Terme employé par Creissels (1995)

Tableau 1. Les modes de liaison interpositionnels selon Riegel *et al.* (2009).

Autrement dit les traits caractéristiques permettant la reconnaissance, dans un cadre traditionnel, des relations interpositionnelles sont la présence ou l'absence d'une ConjC ou ConjS, et l'équivalence ou la hiérarchie des éléments mis en relation.

C'est aussi dans ce sens que vont les travaux de Foley & van Valin (1984) puis van Valin & LaPolla (1997), cités par Rebuschi (2001 : 31 *et suiv.*) pour qui le *nexus* représente « the syntactic linkage between two clause » (van Valin & LaPolla < Rebuschi, 2001 : 31), et résulterait nécessairement de toute jonction¹⁵, ce qui permet à ces auteurs (Foley & van Valin < Rebuschi, 2001 : 32) d'élaborer la grille suivante représentant les différents *nexus* ou *linkage* possibles :

a. Coordination :	- embedded	- dependent
b. Subordination :	+ embedded	+ dependent
c. Co-subordination :	- embedded	+ dependent

Tableau 2. Typologie des nexus selon Foley & van Valin (1984).

Rebuschi (*ibid.*) oppose à cette grille l'absence du cas de figure suivant [+emb, -dep] qui pourrait selon lui, décrire ou caractériser les relatives appositives. Toutefois l'avantage de cette description se situe dans la reconnaissance par Foley & van Valin (1984) d'un type nouveau de nexus, ou *linkage* : la « co-subordination », illustré en anglais par des clauses du type :

6. *Max went to the store and bought some beer* (Foley & van Valin < Rebuschi, 2001 : 32, *note₁₁*)

Pour (6), Rebuschi précise (2001 : 32) que *and* « marque une dépendance réciproque entre des propositions jointes en l'absence d'enchâssement de l'une dans l'autre (la coordination n'impliquant, quant à elle et dans ce modèle, aucune dépendance) » et dont « l'interprétation globale [serait] bien bi-propositionnelle » ; il fait ensuite (*ibid.* : 32) le schéma récapitulatif suivant des types de nexus proposés par Foley & van Valin (1984) :

¹⁴ Riegel *et al.* (*ibid.* : 781) parlent d'insertion pour désigner une « proposition nettement détachée par des marques prosodiques et graphiques » et « placée à l'intérieur ou à la fin d'une autre proposition qui équivaut syntaxiquement et sémantiquement à une complétive c.o.d. de son verbe ». Cette notion recouvre les unités syntaxiques et sémantiques traditionnellement appelées *incises* et *incidentes*. Nous les laissons ici de côté dans la mesure où elles méritent une analyse particulière que nous n'avons pas le temps de mener ici, et qui n'est pas l'objet d'étude.

¹⁵ Cette opération de jonction (*junction*) associe ou (co-)joint deux éléments quelconques, qu'ils soient *nucleus* (prédicat), *core* (les arguments du prédicat) ou de *périphérie* (les éléments adjoints ou adverbiaux).

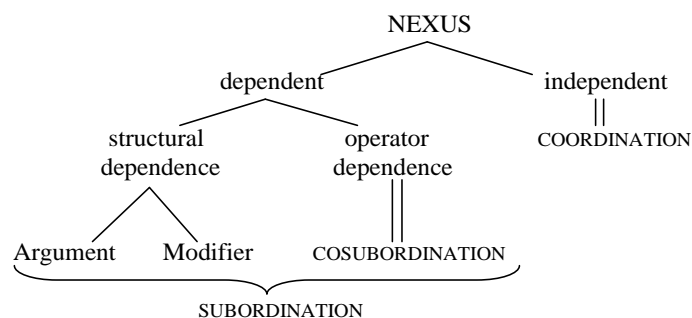


Figure 4. Représentation de la typologie des nexus de Foley & van Valin par Rebuschi (2001).

Toutes ces études sont fondées sur la base d'un isomorphisme entre morphème introducteur et relation syntaxique, et c'est ainsi que Muller (1996b : 97) caractérise *que* :

« Les théories récentes ou actuelles ont tenté de l'interpréter soit d'après son rôle fonctionnel supposé, soit d'après son incidence distributionnelle. Deux hypothèses principales peuvent être faites : 1. *que* est une marque de hiérarchisation marquant la dépendance du verbe ; 2. *que* est une marque d'intégration morphologique, faisant d'une proposition un nom. [...] Le rôle de *que* est donc de faire [d'un] verbe conjugué (accompagné de ses propres arguments) un argument syntaxique – autrement dit, un actant possible pour un terme recteur. »

Ces caractérisations de *que* peuvent être étendues à d'autres marqueurs, notamment *quand* dans les fonctionnements suivants :

7. a. *Je viens quand j'en ai envie*
- b. *J'aime quand tu souris*

En (7a) *quand* marque la dépendance du second verbe par rapport au premier ; et dans (7b) la clause introduite par *quand* (désormais *quand-p*) est "nominalisée" dans le sens où *quand* est, selon Muller, un relatif qui incorpore son antécédent et en ce que *quand-p* devient proportionnelle à un SN : *j'aime ton sourire*. D'ailleurs dans ce contexte, en dehors des variations sémantiques, *que* peut se substituer à *quand* sans entraîner l'agrammaticalité de l'énoncé : *j'aime que tu souris*¹⁶.

Nous verrons (section 2-1) comment l'équipe du GARS ou Smessaert *et al.* (2005), définissent en détail la reconnaissance de ces relations (subordination et coordination), autrement que sur une base uniquement segmentale, car ce qui est sous-jacent aux définitions que nous venons de voir, c'est l'isomorphisme entre la marque morphologique et la relation

¹⁶ Sans entrer ici dans le détail de ces structures, il convient toutefois de préciser que dans les transformations *J'aime ton sourire* et *J'aime que tu souris*, si la grammaticalité de l'énoncé n'est pas remise en cause, au niveau de l'interprétation on peut remarquer la perte de la nuance temporelle d'origine. Nous verrons que cette modification de l'interprétation est fondamentale pour l'étude de ce type de structure (cf. Chap6)

interpropositionnelle : si l'introducteur (ou mot de relation) est une ConjS, alors la relation est de subordination ; en revanche, si l'introducteur est une ConjC (ou une virgule), alors la relation est paratactique du type coordination ou juxtaposition.

C'est justement cet isomorphisme, non interrogé par la tradition, qui est remis en cause dans des propositions telles que les suivantes :

8. *Ils étaient dix ou quinze contre moi... **Quand, tout à coup, un bruit de galop.** Un officier supérieur passe. (Lavedan < Sandfeld < Béguelin 2004 : 6)*
9. *a. Tu m'embrasses encore, **et** c'est mon pied dans les pompons ! (Corminboeuf, 2008b)*
*b. Encore un verre **et** je pars (Rebuschi, 2001 : 42)*
10. *a. Je suis venue sur Toulouse, **j'avais cinq ans** (Choi-Jonin & Delais-Roussarie, 2006 : 1)*
*b. Ils dansaient **on aurait dit des médecins** (Choi-Jonin & Delais-Roussarie, 2006 : 1)*
*c. Nous leur laissions quelques petites journées de plus, **ces gens de Sucruíú étaient capables de démonter jusqu'à la bâtisse elle-même pour emporter les poutres et les chevrons.** (Guimarães < Corminboeuf 2008b : 1)*
11. *a. Il n'est pas arrivé **que (et)** il repart (Allaire, 1996 : 22)*
*b. Vient-il **que (et)** tout s'explique (Allaire, 1996 : 22)*

Ces énoncés sont généralement écartés des descriptions parce que définis comme des emplois marginaux ou ayant la très haute qualité « d'exception qui confirme la règle ».

Effectivement, en (8) il est difficile de considérer *quand* comme une ConjS, *quand-p* répondant négativement aux tests de rection tels que définis par l'équipe du GARS ou Smessaert *et al.* (2005) et qui sont détaillés dans la section 2-2 ci-après.

Pour (9a) si les propositions articulées par *et* sont effectivement de même nature, il serait néanmoins inepte de ne pas considérer la dépendance énonciative implicative qui lie ces deux constituants, et pour (9b) si la ConjC est censée conjoindre deux éléments de même nature et même fonction, alors c'est vraiment une "structure exceptionnelle", puisqu'elle inclut, comme (9a), une implication sous-jacente.

Pour les propositions asyndétiques (10a-c) les auteurs qui les citent refusent d'y voir une "juxtaposition" structurelle mais une dépendance asyndétique qui permet l'interprétation des éléments mis en gras comme des constituants temporels pour (10a), de manière pour (10b) et à interprétation hypothétique pour (10c).

Enfin pour (11a,b) – comble de l’entorse à la règle édictée – on se rend compte que les marques traditionnellement considérées comme prototypique d’une coordination *et* ou d’une subordination *que* sont susceptibles de commuter dans certains contextes.

Est-il possible de renoncer à l’isomorphisme entre marque segmentale et relation syntaxique ?

Allaire (1996 : 22) propose très justement de « renoncer [...] à parler d’un *et* coordonnant et d’un *que* subordonnant [ce qui] permettrait à coup sûr d’y voir plus clair dans les phrases "litigieuses" du français : on comprendrait mieux ainsi que dans certaines constructions *et* puisse devenir la variante d’un *que* (ou *que* la variante d’un *et*) », et l’auteure de conclure (*op.cit.*) :

« Le vrai problème est dans le classement des constructions que l’on regroupe sous le mot de subordination. Car ce processus d’intégration est, par le jeu de la complémentarité réciproque¹⁷ à la source d’une grande variété de constructions. »

Nous verrons dans le chapitre 2 de cette partie quelles propositions permettent de sortir du cloisonnement de la grammaire traditionnelle contrainte d’attribuer aux structures (8) à (11), un statut d’"exceptions".

Toutefois nous n’en sommes pas encore là de la discussion, et il convient de définir préalablement ce que le cadre traditionnel, et même la linguistique contemporaine, entend par l’opposition entre coordination et subordination, donc hypotaxe *vs* parataxe.

1-2 Subordination *vs* coordination : une dichotomie opérationnelle ?

Des définitions proposées ci-dessus, on peut déduire qu’il existe une frontière infrangible entre subordination et coordination, chacune de ces relations étant morphologiquement désignée par une conjonction particulière¹⁸.

L’existence de cette frontière est aussi posée par Martinet (1967 < Rebuschi, 2001 : 25), qui propose deux types d’"expansion", soit par coordination, soit par subordination :

« Il y a expansion par *coordination* lorsque la fonction de l’élément ajouté est identique à celle d’un élément préexistant dans le même cadre, de telle sorte que l’on retrouverait la structure de l’énoncé primitif si l’on supprimait l’élément préexistant (et la marque

¹⁷ Cette notion sera longuement reprise section 1-3.3 ci-après.

¹⁸ Muller (1996b : 1) parle de dépendance et d’intégration au lieu d’utiliser la terminologie traditionnelle : « la dépendance marque des différences de statut entre les constituants, et l’intégration les rassemble sous une même fonction. »

éventuelle de la coordination) et si l'on ne laissait subsister que l'élément ajouté. [...] L'expansion par *subordination* est caractérisée par le fait que la fonction de l'élément ajouté ne se retrouve pas chez un élément préexistant dans le même cadre. »

Cette frontière semble donc à ce point admise – acquise – que Feuillet (1992 : 7) affirme qu'« en aucun cas, la subordination, qui relève de la dépendance fonctionnelle, ne peut se comparer à la coordination, qui suppose un statut égalitaire des constituants. »

Or c'est justement cette frontière qu'il s'agit d'interroger, sur le modèle de Allaire (1982 ; 1996), Benzitoun (2007a,b), Rebuschi (2001 ; 2002) ou encore Corminboeuf (2001 ; 2008) qui confirme (2008a : 98) :

« Cette séparation radicale entre le statut égalitaire de la coordination et la dépendance orientée que marque la subordination a fait l'objet de nombreuses remises en question. Brunot, Mathiessen & Thompson, Diessel, Rebuschi, ou encore Bertocci & *al.* mentionnent l'inexistence d'une séparation tranchée entre P subordonnées et P coordonnées, même si des critères syntaxiques et pragmatiques ont été établis pour les discriminer. Torterat analyse des constructions en ancien français qui relèvent, selon lui, à la fois de la « coordination » et de la « subordination » (de la syndète et de l'hypotaxe, p. 197). L'opposition coordination-subordination « non fondée théoriquement » selon Deulofeu mène à des invraisemblances terminologiques du style "un subordonnant à valeur coordonnante" ».

Tous ces auteurs fondent leur raisonnement à l'encontre de l'existence d'une frontière entre coordination et subordination (hypotaxe *vs* parataxe), sur la critique de la notion de "phrase" de laquelle cette opposition est issue, notamment pour les deux aspects problématiques suivants donnés par Corminboeuf (2008a : 20) : 1. « le concept de phrase en tant qu'unité de segmentation » ; et 2. « la phrase en tant qu'unité de catégorisation syntaxique : la catégorie P. »

Corminboeuf (2008a) appuie sa critique de la notion de phrase sur les travaux de Le Goffic (1994), précisant que ce dernier est contraint de recourir à des bizarreries terminologiques et logiques, ou bien encore est contraint de renoncer à décrire certaines structures (dont : *Il me le donnerait (que) je ne le prendrais pas* < Corminboeuf, 2008a : 20) au plan syntaxique, recourant à la prosodie, car, elles n'entrent pas dans son cadre d'analyse et, selon Corminboeuf (*id.* : 20), remettent en cause la méthodologie adoptée.

Certaines propositions semblent donc résister à l'enfermement dans la dichotomie traditionnelle entre subordination et coordination, donc à une analyse intra-phrastique.

Ces remarques vont dans le sens d'Allaire (1996 : 22) pour qui la notion de subordination recouvre un nombre très important de constructions. Pour elle donc :

« [C]e qu'il conviendrait de définir, c'est le nombre beaucoup plus réduit des schèmes qui informent ces constructions. De ce point de vue les notions de relativation et de complétivation (Muller) qui ont permis des regroupements syntaxiques (Allaire) et qui en appellent d'autres par voie de différence, sont au cœur de la réflexion : il y a des conformités de structures et l'identification de leur principe de fonctionnement devrait permettre d'établir ce qu'on pourrait appeler un "allomorphisme des schèmes" ».

La notion de relativation citée par Allaire (1996 : 22), est définie par Muller (1996a : 20 *et suiv.*) comme étant « le processus syntaxique qui permet d'obtenir, à partir d'un constituant non verbal (l'antécédent), un constituant complexe comportant à sa tête ce constituant, et, en complément, une clause dans laquelle un des actants (au sens large : incluant les circonstanciels) est interprété comme étant coréférent à l'antécédent. Il peut aussi y avoir relativation sans antécédent ».

Pour lui (1996a), ce processus de relativation ne concerne pas uniquement les propositions relatives, mais aussi les relations interpropositionnelles, et se reconnaît fondamentalement par la « relation anaphorique entre un antécédent (la tête) et un argument de la subordonnée. »

Nous verrons que cela est fondamental pour expliquer le figement de l'ordre séquentiel (désormais OS) de certaines structures dont par exemple :

12. a. *Quand Priscilla_i est partie, elle_i avait mangé,*
b. *MAIS : # Elle_i avait mangé quand Priscilla_j est partie.*

Nous reviendrons naturellement dans le corps de la description sur ces contraintes liées à la présence de l'anaphore.

Concernant la relativation, Muller (1996a : 22) précise encore :

« Il faut faire une distinction essentielle : la subordination du verbe de la relative ne signifie pas qu'il y ait subordination de la relative elle-même à un terme extérieur à elle. Dans les relatives disloquées [p.ex. *Wer mich liebt, der folge mich* <fr : qui m'aime me suive> ou encore *Der mich liebt, der folgt mich* <fr : celui qui m'aime, celui-là me suit> etc.], le verbe est bien subordonné, mais la relative ne semble pas pouvoir être subordonnée syntaxiquement à la "principale", puisque cette dernière est complète en termes d'actants et que les deux propositions sont nettement distinguées l'une de l'autre. »

La notion d'hypotaxe (subordination) seule semble donc partiellement inopérante lorsque l'on s'attache à une description rigoureuse des données linguistiques, comme l'énonce Allaire (1996 : 22).

Rebuschi (2001 : 26), s'il reconnaît dans l'hypotaxe une relation inter- ou intra-propositionnelle, nie par contre tout caractère opératoire à la notion de *parataxe*, affirmant qu'elle « est une notion sans fondement, voire paradoxale pour qui s'intéresse à la syntaxe », aussi préfère-t-il parler uniquement de coordination ou *co-dépendance*.

Pour lui (2001 : 27), « la parataxe peut être une notion textuelle, mais ne saurait, en quelque sorte par définition, être syntaxique ou phrastique ». Dans son article, il remet donc en cause la distinction entre subordination et coordination, « l'idée fondamentale qu'[il] souhaite défendre étant double : d'un côté toutes les subordinations ne sont pas de même type, et, de l'autre, il y a d'incontestables indices de *co-dépendance* dans les structures généralement considérées comme coordonnant de manière "égalitaire" des sous-structures du même type. »

Dans le même ordre d'idées, Corminboeuf (2008a), se réclamant de Gadet (1996) et Rosier (1995) définit la notion de *parataxe* par sa marginalisation et son caractère "suranné" et peu pertinent dans la description syntaxique. Passant en revue différentes définitions, il conclut (*ibid.* : 102) « que la notion de parataxe ne constitue pas un outil de description rigoureux. Tout au plus cette notion, définie négativement, permet-elle de désigner une classe de structures marginalisées ou oubliées. [...] Le concept de parataxe ne peut en aucun cas constituer un outil pour l'investigation scientifique [...]. »

Allaire (1996 : 17-18) quant à elle, propose l'idée d'une « relation de réciprocité dans la complémentarité » des relations interpropositionnelles, « dont [elle] pens[e] qu'elle est définitoire de la subordination comme le montre le cas des nombreux systèmes corrélatifs, bilatéralement marqués comme solidaires ; comme le montre aussi le cas de la phrase complexe la plus banale : pas de subordonnée sans principale, ni de principale sans subordonnée, mais une commune appartenance au rapport d'intégration. Seul le présupposé de la dépendance de la subordonnée par rapport à la principale, là où il y a interdépendance des facteurs, a pu conduire à déporter l'intérêt du côté de la subordonnée qui est venue occuper tout le champ d'investigation, faisant oublier qu'elle n'est que partie prenante dans la mise en œuvre d'une relation qui l'inclut mais ne s'y réduit pas. »

Donc pour Allaire (*ibid.* : 18-19) :

« Tout le problème est de comparer les processus en jeu, ces processus qui manifestent le principe de leur antinomie. D'un côté par le jeu de la complémentarité réciproque, la syntaxe est constitutive d'une unité finie, fermée en quelque sorte : devenus unités partielles d'un tout, les constituants s'associent dans une commune dépendance par

rapport au schème¹⁹ qui les solidarise. Ainsi conçue, la subordination apparaît comme un mode de parenthétisation ; par elle la grammaire se donne les moyens de réduire le multiple et de le réduire par intégration à un type rectionnel : Que V1 et V2.

Oppositivement à cette implication mutuelle de termes en présence, le processus coordonnant, opérant à partir d'un seul et même facteur, ouvre sur la répétition à l'infini du même : *Que V* et *que V* et *que V...* Type sériel [...] face au type rectionnel. Alors que dans la subordination le constituant, toujours relatif à un autre, envoie à l'abstraction du schème, il n'est plus ici, côté coordination, que l'invariant d'une somme illimitée de semblables. »

A la place de la dichotomie entre subordination et coordination, Allaire propose donc l'opposition suivante : ordination réciproque (ou schème rectionnel interdépendantiel) vs type sériel. Nous avons ici les prémisses de l'hypothèse de la co-jonction généralisée proposée par Rebuschi (2001 ; 2002).

S'il est possible de faire un reproche à la théorie de Allaire (1982 ; 1996), c'est de méconnaître le niveau macro-syntaxique, ce que remarques d'ailleurs Corminboeuf, qui, s'appuyant sur Berrendonner (2004 ; 2007), rappelle (*ibid.* : 101) « que certaines structures binaires juxtaposées » se décrivent en termes micro-syntaxiques et d'autres en terme de macro-syntaxe, qu'il ne faut donc pas mêler les deux niveaux d'analyse syntaxique²⁰.

S'inspirant des travaux de Allaire (1982 ; 1996) et Rebuschi (2001 ; 2002), nous opterons dans notre étude, pour la même critique que ces auteurs vis-à-vis des notions de parataxe et d'hypotaxe, tout en discriminant deux niveaux de description syntaxique (micro- et macro-syntaxe), sur les modèles de Choi-Jonin (2005), Berrendonner (1990) et Corminboeuf (2007 ; 2008). Nous concluons cette section ainsi que ce dernier (2008a : 98) :

« Si on se donne un outillage théorique robuste, on peut déployer la gamme des relations au-delà de la coordination et de la subordination intra-phrastique, ce qui permet de traiter les classes d'énoncés problématiques. Plutôt que de dire de certaines constructions qu'elles sont à la fois subordonnées et coordonnées, on dira qu'elles ne sont *ni coordonnées, ni subordonnées*, le modèle macro-syntaxique de Berrendonner offrant cette alternative. »²¹

¹⁹ Concernant ce terme, Allaire (*ibid.* : 19note₈) précise que « par le mot *schème* il convient de désigner le type de rapport que détermine le principe de réciprocité dans la complémentarité. Insistons sur le mot *type*, car il y a moins de schèmes que de constructions observables. Le schème en assignant au mot qu'il inclut le rôle de "constituants" en "régit" l'existence. »

²⁰ Il faut toutefois se garder de postuler une frontière ferme entre ces deux niveaux de description car certaines constructions oscillent entre micro- et macro-syntaxe, on parle alors de *métanalyse*, ainsi que le font Berrendonner (1990a), ou Rebuschi (2002), notion que nous abordons dans le chapitre 2, section 1-1.3

²¹ Nous reviendrons sur le modèle de Berrendonner (1990a) dans chapitre 2, section 1-1.3.

Les cadres descriptifs adoptés dans l'étude et présentés dans le chapitre 2 de cette première partie, permettent de sortir de l'enclave descriptive que représente cette dichotomie traditionnelle entre subordination et coordination, ou hypotaxe et parataxe.

1-3 La notion de "subordination inverse"

Il s'agit dans cette section d'examiner rapidement cette notion problématique de *subordination inverse* pour comprendre ce qu'elle recouvre.

Avant d'aborder la question, nous souhaitons citer Allaire (1982 : 422) qui formule très élégamment le problème central de cette notion de "subordination inverse" :

« [...] il y a une principale et une subordonnée dans nos phrases puisqu'elles expriment la causalité, temporelle ou hypothétique. Et il suffit de mettre au point d'ingénieux concepts comme celui de subordination implicite, ou celui de subordination inverse, pour réussir tout à la fois à justifier la variation des indices et sauvegarder le principe de l'harmonie de la syntaxe et du sens. L'argumentation est certes fort habile, mais elle cache mal l'incohérence d'une analyse qui, niant la spécificité de l'ordre grammatical, fonde la subordination, tantôt sur la forme, tantôt sur le contenu, ce qui ouvre la voie aux critères les plus subjectifs... et raisonnements les plus discutables. »

Voici quelques-unes des propositions traditionnellement désignées comme relevant de ce type de relation interpropositionnelle :

13. a. *Voudrait-on me détourner de mes intérêts architecturaux qu'on ne s'y prendrait pas autrement. (Corminboeuf, 2007 : 179)*
- b. *Il n'avait pas fait trois pas qu'il s'arrêta (Riegel et al., 2009 : 869)*
- c. *Pécuchet venait d'en remettre la note à Bouvard quand tout à coup le tonnerre retentit et la pluie tomba (Flaubert < Benzitoun, 2007b : 247)*
- d. *Trois heures sonnaient au clocher du village quand le drame se produisit. (Riegel et al., 2009 : 849)*
- e. *Il était encore en train de parler, lorsque la porte s'ouvrit (Riegel et al., 2009 : 869)*

Sous cette étiquette de "subordination inverse" sont donc réunies des propositions très différentes, et ne présentant pas les mêmes propriétés syntaxiques, mais qui toutes ont la particularité remarquable de résister aux descriptions syntaxiques traditionnelles : elles ne peuvent se réduire aux termes de subordination ou de coordination, donc ne se décrivent pas en termes de relations intra-propositionnelles (ou micro-syntaxiques). Nous décrivons ces types de proposition plus en détail dans la partie II.

Imbs (1956) et Chétrit (1976) utilisent le terme de *subordination inverse* pour désigner les cas *quand-p* qui ne déterminent ni le moment, ni la durée du procès principal (13c).

Ces *quand-p* énoncent "quelque chose de nouveau" dans le sens où l'information saillante est incluse dans *quand-p*, la clause précédente lui servant de cadre discursif. Cette caractéristique informationnelle est considérée comme étant *l'inverse* des traditionnelles propositions subordonnées circonstancielles (désormais PSC) temporelles²². On voit donc ici se dessiner un "mélange" peu heureux des niveaux de description syntaxique et pragmatique.

C'est aussi dans ce sens que Riegel *et al.* (1994 : 507) décrivent le phénomène, « la proposition qui est formellement la principale présente en réalité le thème de la phrase et représente les circonstances [...], c'est la subordonnée qui en est le propos et qui exprime le fait essentiel ».

La notion de "subordination inverse" semble donc se comprendre selon des paramètres plus sémantiques et pragmatiques que véritablement syntaxiques. D'ailleurs Maurel (1992 : 72) parle de "subordination énonciative" pour des exemples comme *À peine Priscilla était-elle sortie qu'il se mit à pleuvoir*, qu'il oppose à la "subordination syntaxique" (*id.* : 74).

Dans ces propositions complexes d'un point de vue énonciatif, les énoncés (ou énonciations) qui les composent sont relativement autonomes, [*e1*, *e2*], soit deux actes communicatifs²³ distincts, et pour preuve de ce phénomène Maurel (1992) défend sur le modèle de Berrendonner (1990) la possible commutation de *e2* avec une expression mimogestuelle :

14. *À peine Priscilla était-elle sortie, **boum** ! (une explosion).*

Pour Maurel (*id.* : 75) :

« C'est dans la subordination énonciative que les notions telles que "principale" et "subordonnée" trouvent leur meilleure justification. Il ne s'agit plus alors en effet de désigner par là ce qui est "géométriquement" dominant et dominé, mais bien la part, principale ou secondaire, prise par chaque séquence à l'activité du locuteur de l'énoncé global. Ainsi [on peut] tenir pour second l'acte de topicalisation par rapport au commentaire subséquent qu'il permet. »

²² Quoique cela soit discutable, mais nous reviendrons au chapitre 3 sur ces *quand-p*.

²³ Nous définirons plus loin cette notion d'acte de communication ou acte énonciatif selon Berrendonner (1990) au Chapitre 2 section 2-1.3.

Muller (1996a) emploie également ce terme de "subordination énonciative" pour désigner des propositions comme (15) ci-dessous :

15. *Qu'il vienne ! / Qu'il vienne, et nous sommes fichus*

Il analyse ces constructions comme relevant d'une dépendance « d'un autre type, non du point de vue de l'analyse syntagmatique, mais du point de vue énonciatif. En effet, ces phrases sont tout sauf des assertions. [...] Il s'agit de présenter des énoncés indépendants comme intégrés dans une relation plus vaste, dépendance sémantique par rapport à des notions comme l'ordre, l'hypothèse ou la simple évocation, s'intégrant dans un discours plus large. » (*ibid.* : 12).

Pour Muller (1996c : 373) la subordination énonciative/sémantique se caractérise donc par sa capacité à priver « le verbe noyau de la proposition de ses propriétés de marqueur énonciatif indépendant ».

Pour notre part, nous préférons ne pas parler de *subordination inverse* ni de *subordination énonciative* car ces termes nous paraissent impropres, dans la mesure où les deux propositions, ou énonciations, ne sont pas dans un rapport de dépendance syntaxique. C'est aussi la position de Benzitoun (2007b : 86) pour qui :

« Le terme "subordination inverse" s'emploie donc pour désigner une situation où une construction verbale jouant le rôle de "propos" est soumise à une relation syntaxique d'une autre nature que la subordination. Il n'y a donc pas plus d'inversion de subordination que de subordination tout court, comme dans le cas de la "subordination à valeur coordonnante". Les cadres s'appuyant sur l'analyse traditionnelle ne distinguant pas rigoureusement les différents points de vue de l'analyse linguistique sont conduits à forger ces termes contradictoires dans le souci pertinent de distinguer ces constructions de celles qui sont rangées dans les "subordonnées temporelles", mais au mépris de toute cohérence. »

Corminboeuf quant à lui parle (2007 : 179) de monstre terminologique : « *subordination implicite / sémantique / pragmatique / énonciative / discursive / inverse / facultative / subjective / textuelle ; pseudo-subordination ; quasi-subordination ; fausse-subordination ; désubordination ; insubordination* », tout en précisant qu'un listage similaire pourrait être fait pour la coordination.

Le problème central de cette notion de *subordination inverse* est donc double. Tout d'abord, les théories traditionnelles sont contraintes de forger de telle notion en raison de

l'analogie systématiquement établie entre ConjS et relation de subordination. Et en second lieu, on observe une confusion des niveaux d'analyse syntaxique, sémantique et pragmatique.

En effet, concernant ce dernier point Corminboeuf signifie (2007 : 184) qu'il existerait « une idée répandue et particulièrement séduisante [qui ferait] l'hypothèse d'une correspondance stricte entre les différents niveaux d'analyse, à savoir les plans syntaxique, sémantique, pragmatique / fonctionnel, et prosodique ». Or ce serait justement de la confusion de ces niveaux et du postulat d'un isomorphisme entre ces différents plans de description que seraient nés les monstres terminologiques évoqués ci-dessus (*ibid.* 184).

Déjà Allaire (1982 : 569) mettait en garde contre l'isomorphisme entre structuration syntaxique et sémantique :

« La confusion de la syntaxe et du sens est mortelle pour l'évaluation syntaxique, et les phrases "insidieuses", systèmes à *ne* explétif ou constructions à point de départ suspensif, n'ont persisté à faire problème que parce que cette confusion, installée au cœur de la théorie traditionnelle, a puissamment contribué à obscurcir les faits en immergeant dans la substance du contenu les indices d'une forme syntaxique [...] ».

Dans notre étude nous essaierons de ne pas tomber dans ce piège et discriminerons systématiquement ce qui relève de la syntaxe, de la sémantique ou de la pragmatique sans présupposer d'isomorphisme entre ces niveaux d'analyse. Nous verrons comment actualiser cette mise en garde dans l'étude des traditionnelles PSC dans les chapitre 3 et suivants.

Une telle réserve contre l'isomorphisme entre relateur et relation syntaxique, ainsi que la confusion des niveaux d'analyse conduit nécessairement à interroger la notion même de conjonction (de subordination et coordination).

1-4 Conjonctions et connecteurs : quelle(s) définition(s) ?

1-4.1 Classe des conjonctions et isomorphisme entre "relateur" et "relation syntaxique"

Si l'on en croit la tradition, il existerait deux types de relation : la subordination et la coordination, qui impliqueraient subordonnants et coordonnants²⁴.

²⁴ Cf. aussi Corminboeuf (2007 : 178) qui dénonce ce présupposé théorique traditionnel.

Tesnière (1959 : 324) pour montrer ce que les deux relations « ont d'irréductiblement opposé », mais d'irréductiblement attaché aux marqueurs introductifs, propose le tableau suivant en vue d'une révision de la terminologie traditionnelle :

TERMINOLOGIE USUELLE	TERMINOLOGIE ADOPTÉE DANS <i>ÉLÉMENT DE SYNTAXE STRUCTURALE</i>
Conjonctions de coordination	<i>Jonctifs</i>
Prépositions	<i>Translatifs du premier degré</i>
Conjonctions de subordination	<i>Translatifs du second degré</i>

Tableau 3. Terminologie adoptée par Tesnière (1959).

Terminologie qu'il explicite (1959 : 386) ainsi :

« Si le transférende est une espèce de mot, c'est-à-dire un élément de la phrase simple sans plus, et non pas un nœud régissant lui-même une phrase entière, nous dirons que la translation est du premier degré. Si au contraire, le transférende est un nœud verbal avec tous ses subordonnants éventuels, c'est-à-dire une phrase entière nous dirons que la translation est du second degré. »

Malgré l'adoption d'une nouvelle terminologie, Tesnière ne se dégage pas de l'analogie entre marqueur et relation syntaxique, quand Grevisse déjà, cité par Allaire (1996 : 16), faisait un constat remarquable : « il arrive qu'en dépit de la conjonction de subordination, certaines propositions soient de vraies indépendantes ».

Cette remarque de Grevisse conduit Allaire (1996 : 15) à poser la question suivante : « Y a-t-il coordination au moyen des coordonnants ? », poursuivie logiquement par Corminboeuf (2007 : 179) : « et, corollairement, y a-t-il subordination au moyen des subordonnants ? ».

Contrairement donc aux présupposés traditionnels, il n'y aurait pas de corrélation stricte entre la présence d'une conjonction et la relation syntaxique mise en place.

Benzitoun (2007c : 121-122) énonce ainsi le problème:

« Cette situation est vraisemblablement due à l'hétérogénéité des fonctionnements qui se cachent derrière la vision unitaire d'une relation qui serait morphologiquement marquée par un item spécialisé. [...] Mais la question de la polyfonctionnalité des marqueurs appelle des solutions plus générales que cette version de la règle et de l'exception car de nombreux items fonctionnent selon ce même schéma. »

Cette remarque induit que les marqueurs (ou relateurs ou joncteurs) fonctionnent sur plusieurs niveaux que nous définirons comme micro- et macro-syntaxiques : soit au niveau micro-syntaxique ils seraient des joncteurs entre propositions entretenant entre elles un

rapport rectionnel, et au niveau macro-syntaxique, des joncteurs, non plus de propositions, mais d'actes énonciatifs ou d'énoncés indépendants du point de vue énonciatif et syntaxique.

C'est ainsi que nous pressentons le fonctionnement de *quand*. La question de sa catégorisation sera bien entendu abordée et élaborée au cours de l'étude.

L'absence d'isomorphisme entre marque segmentale et relation syntaxique, permet à Rebuschi (2001 ; 2002) de postuler que ces conjonctions fonctionnent comme des têtes fonctionnelles à deux arguments.

Il abandonne (2001 : 24) donc les notions de *conjonction*, *jonction*, *connexion* ou *nexus*, au profit de celle de *co-jonction* qui lui paraît « particulièrement adapté[e] pour renvoyer au domaine d'articulation syntaxique qui correspond au travail que, précisément, les conjonctions de la grammaire traditionnelle sont censées effectuer, assimilant de fait coordination et sub-ordination. » Ainsi ses co-joncteurs peuvent devenir le pivot autour duquel se construisent les énoncés complexes.

Cette façon d'envisager les relations interpropositionnelles n'est pas totalement nouvelle et effectivement c'était déjà la position de Rousseau (1996 : 26) sur les connecteurs implicationnels, en raison de ce que :

« La réunion de deux propositions en une proposition unique ayant sa propre valeur de vérité se réalise ici *sous l'égide du connecteur*. C'est bien le sens profond du calcul propositionnel, où l'on évacue le sens des propositions. Le connecteur peut donc être considéré comme le véritable prédicat, dont les arguments sont les propositions : *et (p ; q)*, *si...alors (p ; q)*. Il s'agit en l'occurrence d'un foncteur à deux arguments et d'un type tout à fait spécifique d'intégration. »

C'est aussi la position de Allaire (1996 : 19) qui postulait déjà au sujet de son schème rectionnel pour les structures du type *Qu'il parte et on respire*, que :

« Chacun de ces verbes l'un de l'autre complémentaires peut se constituer en une série ouverte de part et d'autre d'un axe central qui forme pivot entre des termes de fonctions différentes : *Qu'il vienne (et qu'il parle et que...)* *et on l'écoute (, on l'oublie)*. »

Les termes de "foncteur", d'"axe central" et "pivot" seront abandonnés par Rebuschi (2001) au profit de la dénomination de « tête fonctionnelle²⁵ ». Il propose (*ibid.* : 37-38) de faire systématiquement de ce co-joncteur la tête d'un syntagme bi-propositionnel : « la

²⁵ Il intègre sa description dans la théorie X-barre et dans ce cadre descriptif cette tête fonctionnelle (puisque elle n'est pas lexicale comme peuvent l'être les noms, verbes et adjectifs) prendrait pour « spécificateur » la protase et comme « complément » l'apodose.

conjonction est la tête d'une projection maximale dont le premier élément conjoint serait le spécificateur », ce qui donnerait comme représentation selon le modèle X-barre :

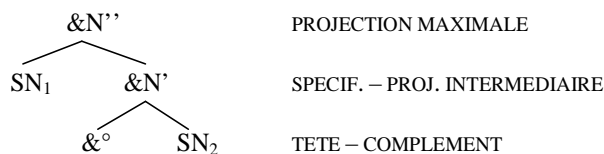


Figure 5. Représentation X-Barre d'une tête fonctionnelle co-jonctionnelle selon Rebuschi (2001).

La théorie de la co-jonction généralisée, prendrait naissance dans cette manière d'envisager les traditionnelles conjonctions, comme de véritables têtes fonctionnelles et non plus comme de simples démarcatifs.

1-4.2 Les connecteurs : problème de définition

La tradition veut que l'on distingue la classe des conjonctions (en raison de l'isomorphisme entre classe catégorielle et relation syntaxique) et la classe des connecteurs. Or nous verrons dans notre étude qu'il n'y a pas de frontière infrangible entre conjonctions et connecteurs, et que de fait, il est possible de remettre en cause cette distinction. La question pour l'instant n'en est pas encore à ce stade, aussi cette section est consacrée à la simple définition des *connecteurs*.

Riegel *et al.* (2009 : 1044 *et suiv.*) définissent les connecteurs en les enfermant dans une enclave fondamentalement textuelle :

« Dans l'enchaînement linéaire du texte, les connecteurs sont des termes de liaison et de structuration ; ils contribuent à la structuration du texte et du discours en marquant des relations entre les propositions ou entre les séquences qui composent le texte en indiquant les articulations du discours. Pour rapprocher ou séparer les unités successives d'un texte, les connecteurs jouent un rôle complémentaire par rapport aux signes de ponctuation (...). Les connecteurs ne sont pas des termes anaphoriques qui représentent un antécédent, même s'ils articulent la proposition où ils s'insèrent avec une proposition antérieure. »

Ils regroupent alors sous ce terme (*ibid.* : 2009 : 1044) tous les éléments qui participent de l'organisation d'un texte ou d'un discours, soit :

- des ConjC (*mais, ou, et, donc, or, car*) ;
- des adverbess dit traditionnellement de liaison (*alors, puis, ensuite, pourtant, cependant, enfin, etc.*) ;

- des syntagmes prépositionnels (*en effet, du coup, au contraire, par contre, d'une part, d'autre part, en tout cas, en fin de compte, etc.*) ;
- des présentatifs (*voici, voilà, c'est, etc.*) ;
- des locutions (*disons, c'est-à-dire, autrement dit, etc.*).

Toutefois, ils précisent (*id.* : 1045) que ces connecteurs ne sont pas « de simples opérateurs textuels qui marquent des relations entre les propositions, mais [qu']ils ont aussi une fonction énonciative : ils marquent les stratégies d'organisation du discours mises en œuvre par le locuteur », c'est alors que l'on parle de "connecteurs pragmatiques" qui sont par nature des unités polyvalentes et polysémiques.

Cette nature polyvalente et polysémique des connecteurs proviendrait de leur ancrage diachronique ce que rappellent brièvement Le Draoulec & Bras (2006 : 235) citant Creissels (1995) :

« [...] l'émergence d'un connecteur pourrait être le résultat d'une évolution historique de la langue, d'un processus au cours duquel un constituant anaphorique à l'origine doté d'une fonction de modifieur perdrait cette fonction pour n'avoir plus qu'une fonction de mise en relation discursive. [...] Creissels ajoute que la difficulté à identifier une unité linguistique comme connecteur peut s'expliquer par le fait que l'évolution de cette unité n'est pas achevée au moment où elle est prise comme objet d'étude. »²⁶

Michiels (1998 : 112) va aussi dans le sens de Creissels expliquant que le problème des connecteurs est double, « sémantique et catégoriel » et que ce problème s'examine à partir du processus de grammaticalisation, donc dans une optique à la fois synchronique et diachronique.

Le Draoulec & Bras ajoutent (2006 : 235) que l'étude de Creissels « suggère[...] qu'au lieu d'une classe aux frontières bien définies, la classe des connecteurs temporels serait à revoir comme une sorte de continuum entre divers éléments dont le rôle discursif est plus ou moins marqué, et sensible à la position syntaxique. » Elles analysent alors comme connecteurs des éléments comme *quand* ou *avant que/avant de*²⁷ dans des exemples tels que les suivants :

16. *Elle dormait profondément, quand soudain un grand bruit la réveilla. (ibid. : 220)*

²⁶ Nous reviendrons dans la section suivante (*connecteur et fonctionnement pragmatique*) sur le rapport entre connecteurs et anaphoriques.

²⁷ Cf. aussi Le Draoulec (2005).

17. Jean-Pierre Raffarin avait caressé l'idée de pousser à ce poste son conseiller chargé de la communication, Dominique Ambiel, **avant d'y renoncer**. Politiquement trop voyant. (Télérama < Le Draoulec 2005 : 19)

Le Draoulec & Bras expliquent (2006 : 220) qu'elles désignent comme connecteurs pragmatiques « les éléments permettant une connexion entre propositions assertées [non présupposées] ».

Dans le même article ces auteures (*ibid.* : 230) déterminent une contrainte d'interprétation établie par ces connecteurs pragmatiques : « en l'absence d'un lien de dépendance évident [le connecteur pragmatique] amène à en chercher un », il signe donc l'incomplétude énonciative des énoncés qu'il relie. Pour elles donc (*ibid.* 222) :

« La classe des connecteurs temporels n'appartient pas [...] à une classe syntaxique, mais bien à une classe fonctionnelle : la classe des constituants temporels ayant pour fonction de conjoindre des énoncés en établissant entre eux des relations d'ordre discursif. »

Cette interprétation est à chercher dans la gamme des relations de discours.

Encore une fois donc, reconnaître une classe de connecteurs pragmatiques, c'est reconnaître trois niveaux au moins de description : syntaxique, sémantique et pragmatique.

Ainsi nous opterons pour une position équivalente à celle de Le Draoulec (2005 : 19), à savoir que « nous regarderons comme connecteur [les éléments] qui impliquent une relation logico-pragmatique – i.e. ceux qui jouent un rôle au niveau des relations de discours. »

Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989) assimilent le fonctionnement des connecteurs pragmatiques à celui des anaphoriques²⁸, et n'hésitent pas à comparer les deux éléments.

En effet, ils considèrent (1989 : 123-124) qu'au lieu de « s'acharner à décrire leur portée en termes de séquences verbales, pour finalement conclure que l'étendue peut en être quelconque, mieux vaudrait sans doute tenter de distinguer parmi eux : 1) les opérateurs binaires internes à la clause²⁹ [...] ; 2) les outils d'enchaînement sur un état de \mathbf{M}^{30} [...] ; 3) les morphèmes qui admettent indifféremment les deux rôles [...]. »

²⁸ Ce que prônait déjà Berrendonner dans son article de 1983.

²⁹ La clause est dans la terminologie de la macro-syntaxe fribourgeoise initiée par Berrendonner, une unité minimale discursive dont les constituants entretiennent des rapports descriptibles en termes de rection. Nous reviendrons sur cette notion dans le chapitre 2.

Pour Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989), il existerait donc trois classes de connecteurs pragmatiques, comme pour les anaphoriques, dont le fonctionnement s'inscrirait au plan diachronique – au même titre que pour Creissels & Le Draoulec & Bras (2006) – ce qui expliquerait ainsi l'ambiguïté qu'il peut y avoir quant à la reconnaissance de certains d'entre eux.

En tout état de cause, en dehors des différences entre les définitions abordées, toutes s'accordent à décrire le fonctionnement pragmatique et anaphorique des connecteurs, et c'est à cela qu'est consacrée la section ci-après.

1-4.3 Fonctionnement pragmatique et anaphorique des connecteurs

Reichler-Béguelin (1992) traite des emplois des connecteurs pragmatiques considérés comme "anomaux" par jugement normatif, soit (*ibid.* : 55) « des anomalies qui peuvent affecter les phénomènes d'enchaînement entre deux constituants de phrase ou de texte ».

Elle distingue (*ibid.* : 56 *et suiv.*) ainsi quatre groupes d'"anomalies" qui permettent de mettre en lumière les processus en jeu dans l'encodage et le décodage d'un connecteur pragmatique – et donc dans la connexion interpropositionnelle. Un connecteur jouerait selon l'auteure sur tous les niveaux de l'énoncé : 1. sémantique, en rapport avec son sémantisme propre ; 2. syntagmatique, en rapport avec les énoncés qu'il corrèle ; 3. pragmatique, en rapport avec les présuppositions de l'encodeur ; et 4. extralinguistique, i.e. au niveau socioculturel (stéréotypes) donc au niveau des connaissances partagées (soit directement au niveau de la construction de **M**) par le locuteur et le destinataire.

Dans son article, Berrendonner (1983) met plus clairement en lien le fonctionnement des connecteurs pragmatiques et des anaphoriques. Pour lui ce fonctionnement se laisse décrire selon les trois notions suivantes :

- 1. la notion **d'évènement**, « qui recouvre à la fois celle d'« état de chose » et d'« acte », un acte étant conçu comme une pratique gestuelle extralinguistique. Les « événements » sont les *realia* constitutifs de la situation de discours » (*ibid.* : 216), ils appartiennent donc à une réalité extralinguistique ;

³⁰ **M** correspond à ce que Berrendonner appelle la mémoire discursive ou savoir partagé. Nous reviendrons également longuement sur cette caractérisation dans le chapitre 2.

- 2. la notion de **proposition** ou « **contenu énoncé** » (*ibid.* : 217), « une proposition est [...] une unité (complexe) de la langue, que l'on peut définir comme le nom d'une classe d'événements possibles [en tant qu'elles] font l'objet d'un acte d'énonciation » ;
- 3. la notion **d'énonciation**, qui est « un acte complexe, analysable [...] en deux composantes : d'une part l'actualisation de schèmes gestuels et intonatifs, ressortissant au code de la mimogestualité, d'autre part, l'actualisation d'une proposition. Du fait qu'elle est conçue comme acte, gesticulation locutoire, une énonciation est un cas particulier d'événement extralinguistique. L'interprétation de cet événement se fait, entre autres, par référence à divers corps de normes, et conduit à lui affecter inférentiellement certaines valeurs [...] » (*ibid.* : 217).

Par conséquent pour Berrendonner (1983), la problématique liée aux connecteurs pragmatiques est triple : 1. ils sont « aptes à opérer sur des objets de natures diverses (tantôt propositions, tantôt énonciations, tantôt événements extralinguistiques) » (*ibid.* : 221) ; 2. le statut de l'énoncé complexe résultant de la connexion est délicat à définir ; et 3. le « terme gauche » (*ibid.* : 222) d'un connecteur pragmatique n'est pas nécessairement explicite mais rétablit par calculs inférentiels, « le connecteur « embraye » alors non sur un objet qui puisse être identifié comme segment de discours, mais sur un sous-entendu, une conjecture en tout cas sur une information non littérale, à caractère inférentiel³¹. » (*ibid.* : 222).

De ce dernier cas de figure il donne l'exemple suivant :

18. Monsieur-Météo quelconque déclare : « *Demain, il fera beau sur toute l'Europe* », Mr X enchaîne à l'intention d'un tiers : « **Alors, tu feras bien de prendre ton parapluie** » (*ibid.* : 222)

Pour (18), Berrendonner (1983 : 222) décrit le processus inférentiel complexe en jeu dans l'énoncé complexe, description qui présente l'avantage de mettre en jeu tous les niveaux d'analyse dans ce type de calculs :

1. X énonce "*Il fera beau demain*", soit E(p) ;
2. De cet événement d'énonciation, [il peut] conclure par raisonnement, en utilisant comme prémisse la norme dite "loi de sincérité", à la proposition implicite q : "Probablement, X tient p pour vraie."
3. De q, [il peut] parvenir inférentiellement à diverses conclusions, selon l'avis qu'[il aurait] de la clairvoyance des météorologues. [Son] exemple suggère qu'[il] en appelle à

³¹ Nous donnons ici la définition de l'inférence proposée par Reichler-Béguelin (1993 : 335-336) : « [...] l'inférence [est] un calcul interprétatif, non strict, souvent abductif, consistant, à partir de l'existence d'un référent donné, de considérer *ipso facto* comme acquise l'existence d'un autre référent, en vertu d'une connaissance préalable du type "s'il y a x, il y a (forcément, ou seulement probablement) aussi y" ». Nous adoptons cette définition.

une prémisse quelque peu désabusée, du genre "X a l'habitude de se tromper", pour, grâce à elle, parvenir au sous-entendu de second rang r : "Probablement, p est faux"

4. A partir de là [ses] connaissances encyclopédiques concernant les phénomènes atmosphériques et la géographie ("nous sommes en Europe", "S'il ne fait pas beau, alors, souvent, il pleut") [lui] permettront de conclure à une inférence de troisième ou quatrième rang, soit s : « Probablement, il pleuvra demain".

5. C'est, selon toute vraisemblance, sur ce sous-entendu s que *alors* connecte [son] énonciation ultérieure de "Tu feras bien de prendre ton parapluie".

S'appuyant sur son analyse et sa définition de l'anaphore³², Berrendonner (1983 : 237 *et suiv.*) propose de modéliser le fonctionnement des connecteurs pragmatiques, et donc en premier lieu, si ces connecteurs pragmatiques sont bien des anaphoriques, alors ils doivent avoir pour "antécédent" un état antérieur de M, donc « toujours et uniquement une information qui se trouve déjà en mémoire » (*ibid.* : 237). Toutefois, selon l'auteur – et sur le modèle du fonctionnement des anaphoriques, ce n'est pas cette « source » (qui peut être événement, énonciation, proposition ou sous-entendu) en elle-même qui constitue le « terme gauche » du connecteur, mais c'est son reflet dans M, soit : « ce qu'il en reste une fois qu'elle a été convertie en savoir partagé, c'est-à-dire une information stockée sous un état original et neutre. » (*ibid.* : 237)

Cette hypothèse unifie donc le fonctionnement syntagmatique des connecteurs pragmatiques puisqu'ils sont, comme les anaphoriques, des morphèmes présupposant et pour Berrendonner (*ibid.* : 237) : « [...] dire *donc p*, ou *mais p*, ou *alors p* etc., c'est caractériser l'énonciation de p comme impliquant la présence en mémoire d'une certaine information ϕ , variable selon le connecteur. »

Il illustre ainsi son postulat :

« *Mais p* présuppose : il y a une information q telle que p est un argument pour non-q [et] En effet p présuppose : il y a une information q telle que q est la conséquence logique de p »

Cela induit que M est le domaine d'application des diverses quantifications de connecteurs, ce qui fait de M une « entité paradoxale » (*ibid.* : 238) dans la mesure où sont incluses dans M des propositions qui « quantifient sur M », qui décrivent, parlent de M, ce sont donc des

³² Cf. Chapitre2, section 2-1.3.

propositions que l'on pourrait dire méta-informatives ou "méta-mnésico-discursives", mais le terme est lourd.

Pour Berrendonner (*ibid.* : 239) :

« Le rôle du connecteur [...] est ainsi de marquer une énonciation comme relative à (= impliquant) un état particulier de la mémoire. Rien d'étonnant alors à ce que les dits "connecteurs" paraissent avoir une fonction tout à fait analogue à celle des adverbes d'énonciation : la seule différence entre les deux classes est que la qualification attribuée "sui-référentiellement" à l'énonciation est absolue dans un cas, interactive dans l'autre. »

Pour lui (*ibid.* : 241-242), « l'évaluation pragmatique d'une connexion argumentative [...] se fait par référence à un corps de lieux communs inférentiels, ou de normes argumentatives [donc en lien avec les *topoi*], l'emploi des connecteurs se trouve donc bien soumis à des contraintes pragmatiques et se voit évalué selon des processus normatifs qui régissent communément l'usage des anaphores. » et pour illustrer son propos il donne l'exemple (19) commenté :

19. *Pierre déteste les enfants. Il ne peut DONC pas être totalement mauvais.* \equiv valable s'il existe entre les interlocuteurs le *topos* suivant : *<il est bien de détester les enfants>* donc *<si on déteste les enfants alors on est quelqu'un de bien>* (*ibid.* : 240-241)

qu'il compare à l'anaphore associative suivante :

20. *Victor entra dans un cinéma des grands boulevards. L'ouvreuse le plaça AU BALCON.* \equiv valable s'il existe entre les interlocuteurs le *topos* suivant : *'s'il y a un cinéma, alors, il y a généralement un balcon à l'intérieur'* (*ibid.* : 241)

Il poursuit sa démonstration en l'appliquant à ce que Ducrot appelle des « instructions » (*ibid.* : 243) :

« [...] un opérateur argumentatif comme *mais* constitue sémantiquement une "instruction" d'avoir à rechercher, dans l'univers de discours, diverses informations (en l'occurrence, deux conclusions antagonistes) liées à son énonciation (qui, en l'espèce, prend parti pour l'une d'elles). »

et selon Berrendonner, ces instructions résulteraient de deux facteurs (*ibid.* : 244) :

- le premier est le « signifié littéral du connecteur, qui sous forme d'un présupposé ϕ , dénote ou affirme l'existence (en mémoire) d'une information (munie de telle ou telle propriété interactive ou argumentative). ϕ est en effet [...] une proposition existentielle du type : $M : \exists p, f(p)$ ».
- le second facteur est le suivant : le présupposé ϕ des connecteurs pragmatiques se prête à une interprétation contre-inférentielle. Ce processus interprétatif est lié au fait que « l'on [n']énonce [pas] l'information que l'on veut transmettre [signifié littéral], mais seulement, [...] l'une ou l'autre de ses implications. Un décodeur aura donc

généralement tendance, sauf contre-indication particulière à considérer toute information littérale I comme la trace impliquée de ce que l'énonciateur veut faire entendre, et cherchera à constituer un J tel que $J \supset I$, c'est-à-dire à remonter l'implication pour atteindre le contenu visé. »

Berrendonner (*ibid.* : 244 *et suiv.*) donne ensuite une liste d'exemple et d'emplois privilégiés de ce processus interprétatif contre-inférentiel, dont nous ne citons ici que l'exemple commenté suivant à titre d'illustration :

21. (dans le cadre d'une publicité) : *Les connaisseurs apprécieront* : cette énonciation suggère la prémisse <mon produit est bon> construit sur le raisonnement implicatif suivant : <Or les connaisseurs apprécient ce qui est bon ; donc [prémisse]>

2- La structure corrélative : propriétés

2-1 Petit détour diachronique

Dans son étude, Haudry (1973) part de l'hypothèse de Meillet (1921 : 168-169) sur le renouvellement formel des conjonctions, et c'est donc sur ce principe hypothétique que toute conjonction n'est que le renouvellement formel de structures préexistantes, qu'il (1973 : 179) postule la théorie suivante pour les langues anciennes³³ : « le statut normal du système auquel remonte au moins pour sa forme, l'hypotaxe latine, est la corrélation ».

Nous reprendrons donc pour notre étude l'hypothèse d'Haudry (*ibid.* : 152) d'une structure binaire corrélative, structure qui serait originelle et préexistante à l'hypotaxe et qui se situerait à un niveau intermédiaire, entre la parataxe et l'hypotaxe dans la mesure où les deux parties de l'énonciation sont interdépendantes, et qu'aucune n'est à considérer comme *subordonnée*.

Cette structure corrélative (désormais SC) peut s'exprimer par des corrélateurs identiques (22), ou par des signifiants différenciés (23), comme c'est le cas du latin, qui, selon Haudry, ne connaissait pas de système à corrélatifs indifférenciés :

22. **Tel** père, **tel** fils
23. **Plus** je mange, **moins** je grossis

Haudry précise (*ibid.* : 153) qu'au plan sémantique, « il existe entre les deux parties un lien de fait ou de raison qui selon les systèmes peut rester implicite [notamment dans les systèmes

³³ Soit le latin, le grec, l'indo-européen, le baltique, le hittite, l'allemand, le vieil-anglais, etc.

à corrélatifs indifférenciés], ou explicite [dans les systèmes à corrélatifs différenciés comme en latin] ». Pour illustration Haudry se sert de la traduction latine de *Tel père, tel fils*, soit : *Qualis pater, talis filius*, dont une traduction littérale pourrait donner : <de quelque nature que soit le père, tel est/sera aussi le fils>.

Haudry (1973 : 153) distingue trois niveaux chronologiques dans la forme des corrélatifs en latin :

« 1. la forme la plus ancienne [...] constituée par les thèmes : *k^wo-... *to : ainsi dans *cum...tum, quam...tam, quantus...tantus, quot...tot, quotiens...totiens* ; 2. une forme peut-être plus récente (?) en tout cas limitée au latin, se rencontre dans *ubi...ibi, unde...inde, ut...ita* ; et 3. la forme vivante *qui...is* avec les conjonctions *qui* en proviennent directement *quod...id, quo...eo, quomodo...eodemmodo, quoad...usque eo*. »

Pour Haudry la forme binaire de base de la corrélation est le diptyque normal (désormais SC_N) dans lequel la clause introduite par le relatif précède celle introduite par le corrélatif (anaphorique) :

[pronom relatif + pronom de reprise anaphorique] = i.-e. [*k^wo-... *to],

ce qui donne par exemple :

24. Lat. « **Quos** ferro trucidari oportebat, **eos** nondum voce vulnero » (Cicéron < *ibid.* : 156)
Fr. : Des gens qu'il aurait fallu massacrer par le fer, (ceux-là) je ne les blesse pas

La SC_N a une valeur anaphorique résomptive, c'est sa valeur originelle, l'autre valeur, cataphorique, annonciatrice, serait secondaire et due à l'inversion du diptyque normal.

Ce serait donc cette SC_N qui, subissant des modifications structurelles importantes, du point de vue externe autant qu'interne, va donner naissance au système relatif, puis hypotaxique et paratactique du latin. Les modifications structurelles sont l'inversion de la structure, selon Haudry sur des motivations stylistiques ou rhétoriques (1973 : 154), ce qui va donner le diptyque inverse (désormais SC_I), cf. (25), et la modification de la segmentation notamment par l'ellipse du corrélatif cataphorique, cf. (26), ou rapprochement – avec ou sans soudure – du corrélatif et de la conjonction, cf. (27) :

25. Lat. : « **tanti** est, **quanti** fungus putibus » (expression proverbiale < *ibid.* : 156)
Fr. : 'il vaut autant qu'un champignon pourri' (sous-entendu : « ne vaut »)
26. Lat. : « caelum, non animum mutant, **qui** trans mare currunt » (Cicéron < *ibid.* : 156)
Fr. : 'ils changent de climat mais non d'état d'esprit ceux qui vont au delà des mers'
27. Lat. : « **si** a vobis, **id quod** non spero, deserar. » (Cicéron < *ibid.* : 156)

Fr. : 'mais si je suis abandonné de vous – ce qui j'espère n'arrivera pas.'

Pour Haudry (*ibid.* : 156) ce sont ces « différentes modifications – internes et externes – de la structure du diptyque [qui] conduisent aux différents modèles de subordination attestés en latin. »

Nous allons examiner ci-après ce que les grammaires traditionnelles proposent comme définition pour la SC, puis présenterons la thèse d'Allaire (1982) afin de mieux comprendre le fonctionnement de ce schème interpropositionnel.

2-2 Ce qu'en disent les grammaires

Visiblement, si l'on consulte les grammaires disponibles du français, bien que la corrélation soit une structure syntaxique "originelle" (Haudry, 1973), elle n'en est pas pour autant décrite, ni définie, comme le 7 montrent les deux citations ci-dessous, données à titre d'exemple.

La première est une définition contradictoire, celle de Grevisse (2000 : 1621) qui ne considère dans cette classe que les propositions introduites par *que* ou *pour que* appelées par un terme (autre qu'un verbe ou qu'un nom), et qui les range parmi les compléments adverbiaux, tout en reconnaissant que :

« [Elles] se distinguent pourtant de [ces compléments adverbiaux – i.e. des PSC] : – 1) elles sont appelées par un mot corrélatif ; – 2) elles sont introduites par *que* ; – 3) elles ne dépendent pas d'un verbe [...] ; – 4) elles sont nécessaires : si elles ne sont pas exprimées, elles sont suggérées par le contexte [...] ; – 5) elles ne peuvent être mises en tête de la phrase ; s'il y a déplacement, il entraîne aussi le mot corrélatif. »

Selon Grevisse (2000) les termes qui appellent une structure corrélatrice sont : 1. les adverbes de degré ; 2. les adverbes comparatifs synthétiques (*mieux, pis...*) ; 3. *ailleurs, plutôt, ainsi, autrement, tellement* ; 4. des adjectifs au comparatif synthétique (*meilleur, moindre, pire*) ; 5. les adjectifs *autre, même, et tel*.

La seconde définition est celle de Riegel *et al.* (1994 : 514) qui proposent, dans leur chapitre sur les comparatives et consécutives, une définition par la négative :

« Sont regroupées ici des structures qui sont généralement considérées comme circonstancielles, mais en un sens très large de la notion de circonstance. Ce ne sont en tout cas pas des compléments de phrase, comme des propositions subordonnées [...] car elles ne sont **pas mobiles** (ou elles le sont très peu). Ce ne sont pas non plus des propositions indépendantes ou encore des propositions coordonnées. »

En dehors des propositions introduites par *comme* [...] deux cas sont possibles : ou bien les deux propositions sont en état **d'interdépendance**, de sorte qu'on ne peut supprimer ni l'une, ni l'autre séparément : il s'agit alors d'un système corrélatif au sens le plus strict du terme ; ou bien l'une des deux propositions est bien une subordonnée, mais elle n'est ni complément de phrase, ni complément de verbe, ni complément du nom : elle **dépend d'un adverbe** (formellement lui-même subordonné à l'un des termes de la phrase) qui est le corrélatif de la conjonction dans la principale, et on peut alors parler de système corrélatif dans un sens étendu. »

En 2009 ces mêmes auteurs parlent de « corrélation **syntaxique** entre la clause subordonnée et un terme de la principale dont elles dépendent » pour déterminer le lien entre l'adverbe d'intensité et la *que-p* ou reprennent le terme d'interdépendance pour décrire les systèmes à corrélatifs indifférenciés du français, (*ibid.* 863). Ils ajoutent (2009 : 863) une précision d'ordre sémantique : « il s'agit toujours d'une variation d'intensité explicite ou implicite qui est mesurée par rapport à un point de repère qui lui sert en quelque sorte d'étalon : soit une réalité différente, mais présentant des éléments communs autorisant une comparaison, soit une conséquence qui en révèle le haut degré. » Au plan sémantique, une des deux parties de la structure justifie donc la présence de l'autre.

Riegel *et al.* (2009 : 868 *et suiv.*) reconnaissent comme relevant de ce système corrélatif d'autres structures en *que* lorsque celui-ci n'est pas complétif, comme des structures temporelles (*Il n'avait pas fait trois pas qu'il s'arrêta*), causales (*Il est d'autant plus méritant qu'il a peu de facilité*), conditionnelles (*Les enfants étaient-ils un peu tristes (qu')aussitôt leur mère les consolait*) ou finales (*Lève la tête que je puisse voir tes yeux*).

Toutefois, ils associent ces propositions aux cas de "subordination inverse" pour les temporelles (*Il était encore en train de parler, lorsque la porte s'ouvrit*) ou comme des cas particuliers de juxtaposition dans le sens où il y aurait un rapport de « dépendance syntaxique » (*ibid.* : 873) entre les éléments juxtaposés, dépendance marquée par un indice formel dans la première clause qui se réalise sous les formes suivantes : « type de phrase ou mode verbal [28a,b] ; inversion du sujet [29] ; verbe ou locution verbale modalisatrice [30], adverbe repris par un terme correspondant dans le deuxième terme juxtaposé [31a,b] » (*ibid.*).

28. a. *Chauffe un marron, ça le fait éclater (ibid. : 873)*
b. *Je te l'aurais dit, tu ne m'aurais pas cru (op.cit.)*
29. *Lui demandait-on un service, il était toujours disponible (op.cit.)*
30. *Il peut sonner tout le temps qu'il voudra/il aura beau sonner, je ne lui ouvrirai pas (op.cit.)*
31. a. *Plus on est de fous, plus on rigole (op.cit.)*
b. *Moins je le vois, mieux je me porte (op.cit.)*

Riegel *et al.* précisent (2009 : 873) que :

« Ce type de **construction corrélatif**, s'il est formellement parataxique, relève également de la subordination. La première proposition y est dépourvue d'autonomie syntaxique et énonciative et ne fonctionne donc pas comme une proposition vraiment indépendante. Comme, de surcroît, elle équivaut sémantiquement à une subordonnée dont la principale serait le deuxième terme juxtaposé (*Tu aurais été là, ça ne se serait pas produit = Si tu avais été là, ça ne se serait pas produit*), le double rapport entre les deux propositions a souvent été décrit comme un phénomène de **subordination implicite**. »

Ils poursuivent (*ibid.* : 874) en affirmant que ce type de « lien corrélatif » peut se « superposer » à la relation de coordination au même titre qu'il se superpose à la juxtaposition. Dans ce cas aussi il y a des indices formels de corrélation – ici morphologiques – contenus à la fois dans le premier membre et dans le second : le premier terme « "appelle" la conjonction de coordination introductrice du second membre, et [...], explicite le rapport coordinatif : addition ou surenchérissement (*non seulement...mais encore / aussi*), concession (*sans doute / certes...mais*) » (*op.cit.*).

Ils vont encore plus loin en ajoutant (*op.cit.*) que « le même effet est obtenu par la répétition des conjonctions *et, ou et ni*, puisque l'occurrence de la première implique celle de la seconde. »

Riegel *et al.* (2009) tombent ici dans le travers dénoncé plus haut, à savoir la considération des marques segmentales dans leur analogie supposée avec les relations interpropositionnelles et la confusion des niveaux d'analyse syntaxique et sémantique, c'est pour cela que leur définition de la SC recouvre des exemples très différents, et que finalement on ne voit pas bien ce qui relève de la corrélation, de la coordination, de la juxtaposition, ou même de la subordination.

Toutefois leur définition de 2002 présentait une idée intéressante, celle d'*interdépendance des propositions*, hypothèse non reprise dans la définition de 2009, abandonnée au profit de la notion de "subordination implicite", qui, on l'a vu section 1-1.2 n'est que peu opératoire pour décrire rigoureusement la réalité structurale puisqu'il n'y a pas de "subordination syntaxique".

Si l'on synthétise ces deux définitions, on retient un système qui joue sur trois niveaux : à la fois syntaxique, sémantique et pragmatique. Ce dernier plan n'est pas véritablement approfondi par ces grammaires, il est simplement sous-entendu dans la notion de "subordination implicite" de Riegel *et al.* (2009).

Si ces définitions sont insuffisantes pour rendre compte intégralement du fonctionnement du schème corrélatif dans toutes ses dimensions, elles nous donnent en revanche les quelques critères syntaxiques suivants :

- ces structures ne sont que difficilement mobiles indépendamment l'une de l'autre (et dans le cas où elles sont appelées par un adverbe, elles ne sont pas mobiles du tout) ;
- elles ne sont pas supprimables indépendamment l'une de l'autre (et l'implication est obligatoire) ;
- les termes corrélatifs peuvent avoir une fonction dans les propositions auxquelles ils appartiennent³⁴ ;
- et Riegel *et al.* (1994 ; 2009) introduisent la notion *d'interdépendance* des deux propositions sans véritablement la définir, cependant nous retiendrons ce terme, en le précisant ultérieurement sur le modèle de Allaire (1982).

Les SC considérées par les grammaires sont donc les suivantes :

<i>STRUCTURE</i>	<i>EXEMPLES</i>
[P1 adv. de degré] [P2 que-P]	Il est aussi grand que son frère aîné (Riegel <i>et al.</i> 2009 : 863)
[P1 adv. de degré] [P2 pour que-P]	Il était trop intelligent pour qu'on ne se soit pas méfié de lui. (<i>ibid.</i> : 867)
[P1 corrélatif] [P2 corrélatif]	Autant je l'admirais, autant je le méprise à présent (<i>ibid.</i> : 863)
[P1 Ø] [P2 au point que/de manière à ce que/de telle sorte que-P]	Il est arrivé à la gare avec deux heures d'avance de manière à ce que ses amis n'aient pas à l'attendre. (<i>ibid.</i> : 867)
[P1 négation/à peine/inversion sujet-verbe] [P2 Ø/que-P]	Il n'avait pas fait trois pas qu'il s'arrêta (<i>ibid.</i> : 869) / à peine avait-il ouvert la bouche qu'on le fit taire (<i>ibid.</i> : 869) / Lui demandait-on un service, il était toujours disponible (<i>ibid.</i> : 873)
[P1 Ø] [P2 Ø]	Je te l'aurais dit, tu ne m'aurais pas cru (<i>ibid.</i> : 873)

Tableau 4. Types de SC reconnues par les grammaires traditionnelles.

2-3 Allaire (1982)

³⁴ Si l'on suit ces grammaires, et quoiqu'elles n'aillent pas jusqu'à cette conclusion – les termes corrélatifs s'opposent aux ConjS, qui sont définies (2009 : 788) comme n'ayant « jamais de fonction à l'intérieur de la subordonnée ». La question alors est la suivante : pourquoi continuer de penser en termes de *principale/subordonnée*, ou de *subordination* ?

2-3.1 Syntaxe des structures corrélatives

Allaire dans sa thèse (1982) fait l'étude des SC en [adv.... *que...*] et [adv. ... *pour...*], et de leurs différentes distributions et combinatoires possibles.

Elle nous donne la définition suivante de cette structure, qui, sur un plan syntaxique, confirme le rapport interpropositionnel, ou interdépendancier des deux propositions et précise (1982 : 1) les définitions données précédemment, se réclamant de De Boer (1947) :

« Il s'agit là d'une dénomination qui recouvre généralement dans le langage des grammairiens, un groupe de phrases complexes où la subordonnée se présente en co-occurrence avec un adverbe, ou un adjectif, antécédent. [...] Entre l'adverbe et la conjonction s'établit un rapport de dépendance interne et ces deux éléments forment "les deux parties corrélatives d'un tout" dont la fonction est de signaler la complémentarité syntaxique de deux verbes ou de deux propositions. »

Dans cette définition, Allaire (*ibid.*) reprend ce qu'il est dit traditionnellement de la SC en mettant au premier plan le caractère interpropositionnel du schème en ce que les deux parties de la construction se trouvent dans une interdépendance syntaxique ; d'où le fait que l'on ne puisse supprimer l'une ou l'autre sans entraîner l'agrammaticalité de l'ensemble de l'énoncé.

Allaire (1982 : 56) poursuit sa définition en précisant que « forme et contenu ne sont pas la superposition de deux univers, mais les deux phases antagonistes d'une seule et même dialectique. ». Il s'agit donc d'un seul et même acte énonciatif, d'une énonciation unaire, construite par un système structurel binaire de type [protase + apodose].

Pour représenter les différentes structures en <P1[adv. de degré] P2[que-P]>, Allaire (1982 : 158) propose le schéma ci-dessous reprenant la terminologie traditionnelle à des fins pédagogiques uniquement :

<u>Marques corrélatives</u>	<u>système corrélatif</u>	<u>exploitation sémantique</u>	<u>terminologie traditionnelle</u>
adv...que	(a) V ₁ si ... que V ₂ négation -----> subjonctif (complément autonome)	conséquence ou finalité	consécutives
	(b) V ₁ aussi ... que V ₂ négation --> si indicatif (complément anaphorique)	comparaison d'égalité	comparatives
	(c) V ₁ d'autant ... que V ₂ *négation indicatif (complément autonome)	(proportionnel rapport (différentiel causal)	

Figure 6. Typologie des différentes SC en <P1[adv. de degré] P2[que-P]> proposée par Allaire (1982).

Ce schéma s'appuie sur les trois exemples commentés suivants (*ibid.* : 157-158) :

32. a. *Ce n'est pas si grave qu'on puisse imaginer une retraite stratégique.* ≙ dans cet exemple « un verbe négatif entraîne un second verbe au subjonctif »
- b. *Ce n'est pas aussi (si) grave qu'on peut l'imaginer.* ≙ ici « la présence de la négation n'affecte pas le mode du verbe complémentaire mais détermine une variation adverbiale »
- c. *C'est d'autant moins grave qu'on peut imaginer une retraite stratégique.* ≙ ici « un adverbe corrélatif [...] exclut le système grammatical de la négation, pour se combiner lui-même avec des adverbes lexicalement négatifs »

Pour Allaire, cette typologie présente l'avantage (*ibid.* : 157) de montrer « clairement comment un seul et même modèle structural, de type subordonnant, crée la possibilité de divers schémas corrélatifs dans le cadre de systèmes dont la description sémantique la plus grossière complique encore l'analyse. Il montre aussi que toute superposition de ces plans d'analyse entraîne inévitablement de graves confusions puisque d'un domaine à l'autre (ensemble structural, organisation textuelle et sens) il n'y a pas coïncidence. C'est ce genre de confusions que multiplie le globalisme obstiné de la grammaire traditionnelle³⁵. »

³⁵ Dans sa définition des SC et dans son objectif d'extension de ce schème rectionnel à d'autres structures qui seront présentées ci-après, Allaire (1982) n'est pas loin de la thèse de la co-jonction généralisée de Rebuschi (2001 ; 2002).

Elle le complète ensuite en affirmant que le système corrélatif en « adverbe...conjonction que se diversifie dans sa réalisation phrastique en trois formes au sens structural du terme » (*ibid.* : 159-160) :

— La forme (ne pas ... si ... que ... subjonctif)

(Ø ... si ... que ... indicatif (inventaire adverbial : (ain)si, tant, tel(lement))

Ex. : « *La situation est si grave qu'elle est sans issue.* » - « *La situation n'est pas si grave qu'elle soit sans issue.* » - ou « *Je ne crois pas que la situation soit si grave qu'elle soit sans issue.* »

— La forme (ne pas ... (aus)si ... que ... indicatif)

(Ø ... (aus)si ... que ... indicatif (inventaire adverbial : (aus)si, (au)tant)

Ex. : « *La situation est aussi grave qu'on le dit.* » - « *La situation n'est pas aussi (si) grave qu'on le dit.* » - ou « *Je ne crois pas que la situation soit aussi (si) grave qu'on le dit.* »

— La forme (Ø ... d'autant ... que ... indicatif (inventaire adverbial : d'autant plus, moins)

Ex. : « *La situation est d'autant plus grave qu'elle est sans issue.* » - ou « *Je ne crois pas que la situation est d'autant plus grave qu'elle est sans issue.* »

Figure 7. Les trois formes de SC <adverbe...conjonction que> définies par Allaire (1982).

Allaire (*ibid.*) fonde donc son analyse syntaxique sur l'opposition entre subordination et coordination en se détachant des définitions traditionnelles, puisqu'elle associe le terme *réciproque* à la notion de *subordination*, traditionnellement définie comme étant la "hiérarchisation" de deux éléments, dont l'un est, de fait, syntaxiquement supérieur à l'autre. Cela signifie intrinsèquement qu'elle ne considère pas qu'il y ait de véritable subordination mais systématiquement une interdépendance entre des propositions ordonnées. Pour notre auteure, cette complémentarité des deux verbes (V₁ et V₂) constitue un unique modèle syntaxique.

Cette notion nous paraît fondamentale pour notre étude, aussi nous reprendrons ce terme d'*ordination réciproque*, puisque, étant moins *marqué*, moins sémantiquement chargé que le terme de *subordination*, il permet d'éviter toute ambiguïté interprétative.

Elle poursuit ainsi son propos concernant la syntaxe des SC (1982 : 426) :

« [...] Le facteur explicatif du groupe des systèmes corrélatifs [...] se situe dans le principe subordonnant. La relation sous-jacente à ces phrases lie en effet deux verbes complémentaires et deux verbes qui ont perdu l'un et l'autre leur autonomie grammaticale. [...] On voit bien [...] que la phrase est fondée sur un lien d'ordination réciproque et qu'il est impossible de concevoir ce lien comme la domination d'un verbe

"principal" sur un verbe "subordonné"³⁶ ; le rapport de complémentarité s'établit entre deux termes également dépendants, tous deux "équipotents" dans le cadre d'une unité "couplante". »

C'est donc sur un mode de « codétermination syntaxique bilatérale » (*ibid.*: 427), d'incomplétude syntaxique et d'« équipotence » des deux verbes inclus dans les deux parties de l'énonciation unaire, que se construit la structure corrélatif, et « l'on se trouve ainsi en présence d'un syntagme où chaque verbe ne devient complémentaire de l'autre que parce qu'il est doté d'une fonction contextuelle précise. La place relative des séquences entre dans la composante syntaxique comme la marque même du caractère réciproque de la relation d'enchaînement. » (*ibid.*: 427)

Ce que l'on peut représenter schématiquement de la façon suivante :

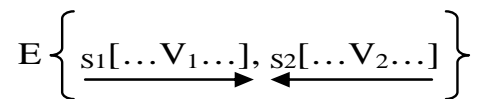


Figure 8. Schéma représentant la réciprocity interne à la SC.

Dans cette représentation, *E* représente l'énonciation unaire, V_1 et V_2 les verbes de *P1* et *P2*, et *S1* et *S2* les situations données par ces verbes, ou bien, selon la terminologie d>Allaire (1982), leur fonction contextuelle. Les flèches indiquent l'ordination mutuelle des verbes, ou leurs incomplétudes « bilatérales orientées ».

Le schème corrélatif reposerait donc sur le caractère « suspensif », i.-e. non asserté de V_1 qui, étant marqué comme non autonome ou « incomplet », convoquerait un V_2 « complétif ». Les termes suspensif et complétif désignent donc ici des propriétés syntaxiques : l'incomplétude du premier membre est saturée par la co-présence du second membre.

Corminboeuf (2008a : 30) résume ainsi très clairement la thèse de Allaire (1982) et son modèle structural :

« Allaire oppose deux modes de structuration syntaxique : (i) Le schème corrélatif-rectionnel, ensemble fini, non récursif et non réversible. C'est le mode de l'intégration [;] ; (ii) L'addition sérielle, potentiellement infinie ($V_1 + V_2 + V_3 \dots$), réversible et récursive. Les caractéristiques formelles de la corrélation sont absentes dans le mode de l'addition. »

³⁶ Allaire (*ibid.*) ajoute en note de bas de page que « cette conception d'une hiérarchie syntaxique – l'on juge que l'un des deux verbes gouverne l'autre – reste étroitement inféodée, même si elle fait abstraction du sens, à la définition traditionnelle de la subordination. Si l'on veut remonter jusqu'aux processus grammaticaux qui sous-tendent le message, il convient de rompre avec ce type d'analyse qui, s'appuyant sur la notion de prédicat, confond la relation syntaxique avec la construction de la proposition, et l'enchaînement des verbes avec l'organisation, "nucléaire" ou "extra-nucléaire", des constituants de phrases. »

Selon Allaire (*ibid.*: 431), cette fonction contextuelle est relayée par les *marques corrélatives*. La fonction d'ordination syntaxique est assurée par « la concomitance de deux indices de l'incomplétude syntaxique ».

2-3.2 Les marques corrélatives

Concernant les marques corrélatives, Allaire (1982 : 23) précise que :

« [Leur] rôle est de lier deux séquences pour les associer au sein d'un ensemble unitaire, le système corrélatif, le mode d'enchaînement [...] se caractérise par un trait fondamental : les termes auxquels il confère le statut d'unités partielles portent l'un et l'autre les marques de leur complémentarité. [...] C'est sur leur relation interne que se fondent les schémas syntaxiques qui renvoient au principe corrélatif. »

La SC est un système³⁷, dans la mesure où les *termes corrélatifs* participent de l'interdépendance entre les propositions. C'est donc sur leur relation interne que serait construit ce type de structure : les termes corrélatifs portent intrinsèquement les marques de leur incomplétude renvoyant l'un à l'autre.

Ce qui donnerait schématiquement la représentation suivante :

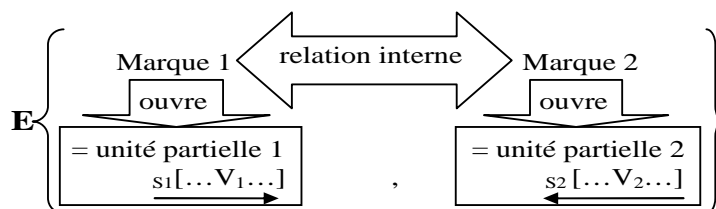


Figure 9. Schéma représentant le fonctionnement des corrélateurs.

Allaire (1982) poursuit sa démonstration en affirmant que les marques, ou indices corrélatifs, sont « [...] comme des marques grammaticales qui entrent en relation de **dépendance contextuelle** pour établir entre les mots des liens formels de complémentarité et contribuer ainsi à leur « ordination » au sein de la phrase. [...] » (*ibid.*: 23), ce qui va dans le sens de ce qu'elle postulait au plan syntaxique et dialectique³⁸.

Ces marques ont donc fondamentalement une double fonction : 1. une fonction syntactico-sémantique : elles marquent entre elles leur interdépendance contextuelle, ce qui se fait par leur nature propre, soit proforme *qu-* indique l'incomplétude syntaxique de P1, et l'anaphore,

³⁷ Ou *énonciation unaire*.

³⁸ Nous renvoyons à la citation donnée précédemment (*ibid.* : 1).

reprise pronominale de la *qu-P* en P2, indique l'incomplétude sémantique de P2 ; 2. elles assurent, entre les mots, les « liens formels de *complémentarité* », et ainsi ordonnent l'organisation structurelle de la proposition, et conduisent à l'interprétation d'ordination réciproque de $s_1[\dots V_1\dots]$ et $s_2[\dots V_2\dots]$.

Elles collent ainsi à ce « principe constitutif du schème [:] l'implication par ordination mutuelle » (*ibid.*: 40), et l'on peut donc affirmer leur nécessaire présence au sein de la SC.

Allaire (*ibid.* : 541-542) propose le tableau ci-dessous montrant les types de schèmes rectionnels en fonction des marques corrélatives :

<i>ENONCE SUSPENSIF</i>	<i>ENONCE COMPLETIF</i>	<i>EXEMPLES</i>
1. Négation V_1	que (et) V_2	L'ordre n'est pas donné que les soldats passent aux actes. (<i>ibid.</i> : 542)
2. Inversion V_1	que (et) V_2	(À peine) l'ordre est-il donné que les soldats passent aux actes. (<i>ibid.</i> : 542)
3. Que V_1 (subjonctif)	et V_2	Que l'ordre soit donné et les soldats passeront aux actes. (<i>ibid.</i> : 542)
4. V_1 (impératif)	et V_2	Donnez un ordre et les soldats passeront aux actes. (<i>ibid.</i> : 542)
5. N \emptyset	et V_2	Un ordre et les soldats passeront aux actes. (<i>ibid.</i> : 542)

Tableau 5. Types de schèmes rectionnels d'Allaire (1982).

Un énoncé suspensif constitue donc la négation de l'autonomie du premier verbe, et elle précise (*ibid.* : 522) que « si le verbe initial est nié dans son assertion, c'est qu'il appelle, conformément au modèle qui domine la phrase, la présence grammaticale d'un autre verbe ; et ce verbe, nécessairement second et nécessairement incomplet, répond à l'attente formelle ainsi créée en saturant le syntagme. »

Dans ce sens, (*ibid.* : 520) « la négation et l'interrogation et l'injonction [...] sont dans l'univers du sens autant de modalité de la non-assertion [et] sont aussi dans l'ordre grammatical autant d'indices syntaxiques, autant de procédés d'effacement de l'autonomie verbale, autant de marques disponibles pour la mise en place de relations textuelles, autant de moyens de relativiser le verbe pour ordonner les phrases. »

Si ces marques sont « les dénotants de l'incomplétude verbale » (*ibid.* : 520), ce n'est que parce qu'elles fonctionnent en « relation avec un autre indice de l'incomplétude (négation V_1 que V_2) – inversion V_1 que V_2 etc.) qu'[elles] renvoient à une relation syntaxique beaucoup plus générale, relation que nous avons identifiée comme réciproque puisqu'elle permet

d'actualiser deux verbes en les liant grammaticalement sans pour autant les hiérarchiser » (*ibid.* : 520-521).

Cette phrase de conclusion répond à sa mise en garde initiale (*ibid.* : 38 note₁) contre la tendance traditionnelle à vouloir construire un verbe "principal" et un verbe "subordonné" :

« De ces deux verbes réciproquement complémentaires, il est vain de s'interroger, comme le fait longuement la tradition, pour savoir lequel est "principal", "essentiel", et lequel "subordonné", "secondaire". Il est clair que tous ces adjectifs sont chargés d'un sémantisme qui enferme l'analyse dans un cercle vicieux. Précisons d'ailleurs que si l'on prend la marque (qu'il s'agisse de la conjonction ou de l'inversion) comme le signe même de la subordination et si l'on définit la phrase comme nécessairement composée d'une principale et d'une subordonnée, l'on ne peut que s'interdire toute explication d'un système dont les deux verbes sont marqués comme "subordonnés". Il ne reste plus alors qu'à découvrir dans la phrase une fausse subordonnée, en réalité principale, ou bien il faut, refuge ultime, invoquer l'existence de l'exception qui confirme la règle. »

Reste à définir quelle est la nature de cette relation interne aux termes corrélatifs, et c'est en précisant le rôle de l'anaphore que nous pourrions la déterminer.

2-3.3 Le rôle de l'anaphore dans la structure corrélatif

Pour Allaire (1982), comme pour Haudry (1973), ce qui fait partie des caractéristiques qui permettent de distinguer les différents types de SC, c'est principalement le système anaphorique, mis en place, explicitement ou non, dans un schème corrélatif, anaphore qui est, par ailleurs, à la base du système latin, et indoeuropéen.

Pour Allaire (1982 : 324), « [d]ans le groupe de phrase à complémentation directe³⁹, l'organisation structurale repose sur le fonctionnement de deux processus syntaxiques, fondamentaux en français, l'interdépendance modale [les marques de cette interdépendance sont données dans le tableau récapitulatif ci-dessus] et l'anaphore. ». Ces deux processus nous intéressent directement pour l'étude de nos structures.

Allaire (1982) remarque que l'anaphore peut prendre, au sein d'une SC, soit la forme d'un pronom, soit la forme d'un substitut (en l'occurrence le substitut verbal *faire*), soit encore par la répétition du même verbe qui produit une organisation symétrique de la SC. Mais elle ajoute (1982 : 121-122) que :

« [...] quelle que soit la marque retenue, le jeu de l'anaphore assure entre les deux membres du système corrélatif une fonction de cohésion, tout en signalant la dépendance du second prédicat par rapport au premier. [...] L'économie de la phrase

³⁹ C'est ainsi que Allaire nomme les SC en [*adverbe ... que*] dans lesquels *que* n'est pas précédé d'une préposition. Les autres groupes de phrases, i.e. dans lesquelles *que* est précédé d'une préposition, sont appelées à "complémentation indirecte", tel est le cas pour les structures comme : [*adverbe ... pour que*].

repose donc sur la non autonomie de la seconde proposition dont le noyau verbal est relié anaphoriquement au contexte antérieur. »

Cette citation nous éclaire précisément sur la fonction de l'anaphore au sein d'un énoncé corrélatif. Son rôle est essentiellement cohésif, en ce qu'elle assure en partie la ligature des propositions entre elles.

Les P1 et P2 d'une SC sont donc dans une interdépendance sémantico-référentielle, puisque « la réalisation anaphorique souligne la complémentarité des deux propositions : alors que le second complète séquentiellement le premier, celui-ci est repris comme complément du second » (*ibid.* : 122) ; l'anaphore est donc un indice fort de l'incomplétude entre les deux énoncés assurant la cohésion dialectale.

Il nous semble qu'il faut ici apporter une précision sur la notion de *dépendance* : il ne s'agit en aucun cas de rection verbale, syntaxique, mais de la "dépendance sémantique/énonciative" de P2, qui ne s'interprète qu'à partir du pôle de référence que constitue P1.

Corminboeuf (2007 ; 2008) – tout en reconnaissant la richesse de son travail – oppose à la thèse d'Allaire (1982) la critique suivante : la soumission de son modèle structural à la présence de "marques", et effectivement pour Allaire (1982 : 435) l'exemple (33a) relève du schème corrélatif, contrairement à (33b) qui n'est pour elle qu'un « enchaînement rhétorique » :

33. a. *Une affaire est-elle réglée qu'une autre surgit.* (Allaire, 1982 : 435)

b. *Une affaire est réglée, une autre surgit.* (*ibid.*)

Corminboeuf (2007 ; 2008a) précise qu'Allaire reviendra sur ce point dans son article de (1996 : 17) : « si l'énoncé en question présente la particularité de distribuer ses verbes de part et d'autre d'un axe central, signalé soit par *et* soit par une pause, cette variation n'affecte en rien le rapport qui s'instaure entre les constituants », donc elle envisage ici la possibilité d'une absence de marque segmentale.

Le fait de soumettre son système à la présence de marque segmentale ou intonative (pause) signifie pour Corminboeuf (2007 ; 2008a) un enfermement de la description au niveau intrapropositionnel, soit dans la dichotomie entre subordination et coordination malgré son hypothèse novatrice d'une ordination réciproque de V₁ et V₂, qui n'est en fait qu'une proposition de subordination non hiérarchisée. Pour Corminboeuf (2008a : 30-31) :

« Ce qui définit la corrélation, c'est la présence de deux marques formelles, à savoir un marqueur "suspensif" et un marqueur "complétif". Sans ces marques, on sort du "schème corrélatif". A [son] avis, le piège⁴⁰ s'est refermé pour la raison suivante : si Allaire prenait en compte ce qui relève des relations "rhétoriques" [...] – une autre manière de dire qu'on entre dans la pragma-syntaxe –, elle ne pourrait décrire les choses ni avec la notion de coordination, ni avec celle de subordination (qu'elle soit hiérarchique ou réciproque, dans sa terminologie). Elle se verrait obligée de faire éclater le cadre de la phrase. En s'y refusant et dans le souci de circonscrire son objet, elle reconduit le préjugé dénoncé dans la citation. [...] Il est légitime de se demander pourquoi les structures en *si... alors* (*Si un ordre est donné, alors les soldats passeront aux actes*) ne relèvent pas du « schème corrélatif » : V1 implique bien V2 et vice-versa. Par ailleurs, la structure n'est ni réversible ni récursive, *alors* faisant office d'indice "complétif". »

Il poursuit ainsi sa critique en postulant que pour Allaire (1982 ; 1996) les structures comme (34a,b) seraient plus grammaticalisées (schème corrélatif) que les structures asyndétiques (relation rhétorique) comme (35a,b) :

34. a. *Que je bouge et il me ramènera*
 b. *Un pas de plus et je chutais*
35. a. *Que je bouge, il me ramènera vite à l'ordre*
 b. *Un pas de plus, je chutais*

Il ne statue pas sur cette grammaticalisation et dénonce (*ibid.* : 31) un dernier travers dans lequel s'inscrit la théorie d'Allaire (1982 ; 1996) :

« En s'inscrivant en faux contre l'hypothèse qui ferait de ces « corrélatives » des structures coordonnées, Allaire se voit contrainte de les verser dans le domaine de la subordination : si ce n'est pas coordonné, alors c'est subordonné. En y voyant une subordination non hiérarchique, elle fait entrer la corrélation de plein droit dans la syntaxe de la phrase. »

Or pour Corminboeuf (2007 ; 2008a) ce type de propositions doit être décrit dans le cadre de la macro-syntaxe et non de la micro-syntaxe.

Pour notre part, nous pensons que ce type de structure se laisse décrire à la fois en terme de micro- et macro-syntaxe. C'est ce que nous nous attacherons de faire dans l'étude en corpus dans la seconde partie de ce travail, mais auparavant il convient de définir ce que nous entendons par micro- et macro-syntaxe, ce que nous nous attachons à faire dans le chapitre 2 ci-après.

⁴⁰ Soit la soumission du schème à la présence des marques et son enferment au niveau intraphrastique.

CHAPITRE 2 : Cadre descriptif adopté dans l'étude

1- L'analyse syntaxique : entre macro- et micro-syntaxe

C'est entre macro- et micro-syntaxe que se situera notre analyse syntaxique sur les modèles conjoints de Smessaert *et al.* (2005) pour la distinction entre micro-syntaxe et macro-syntaxe, et Berrendonner (1990a) pour l'analyse pragma-sémantique au niveau de la macro-syntaxe.

1-1 Trois niveaux syntaxiques : endotaxe, épitaxe et exotaxe

S'inspirant des travaux de Choi-Jonin (2004), nous entendons le terme de micro-syntaxe comme désignant l'étude des relations intrapropositionnelles.

Ce niveau de description *intrapropositionnel* est « fondé sur des catégories lexicales comme le verbe, le nom ou l'adjectif [qui] jouent le rôle de recteur, organisant autour d'[elles] les éléments régis [au sein d']unités maximales [que] sont les constructions verbales, nominales, ou adjectivales. Elles sont par conséquent susceptibles d'être décrites en termes de distribution » (Choi-Jonin, 2004 : 6).

L'auteure poursuit (*ibid.* : 6) en donnant trois caractéristiques qui permettent d'identifier les éléments régis par le verbe soit : 1. ces éléments peuvent être remplacés par un pronom, ou proforme⁴¹ ; 2. ils peuvent être extraits dans la construction clivée *c'est...qui/que* ; 3. ils peuvent recevoir la modalité de la négation.

Il s'agit donc « des constituants intra-propositionnels, qui regroupent à la fois les actants et certains circonstants » (*ibid.* : 6).

⁴¹ Pour la proportionnalité de ces constituants avec un pronom, Choi-Jonin (*ibid.* : 6) précise en note que « [l]es pronoms sont considérés, dans l'approche pronominale, comme *classificateurs* des éléments lexicaux qui peuvent figurer dans une zone de rection. C'est dans cette définition des pronoms qu'on considère les formes *comme ça* (ou *ainsi*), *comment*, *là*, *où*, *à ce moment là*, *quand*, *quelque part*, *nulle part*, *partout* comme des pronoms. Ils correspondent aux noms auto-déterminés de D. Creissels (1995 : 125-128). »

Choi-Jonin illustre son propos par la proposition suivante qu'elle teste :

36. *Les élèves reconnaissent avec plaisir les programmes (Le monde de l'éducation < ibid. : 6)*
- b. **Qui** reconnaît avec plaisir les programmes ? – les élèves / **Que** reconnaissent les élèves avec plaisir ? – les programmes / **Comment** les élèves reconnaissent-ils les programmes ? – avec plaisir (ibid. : 7)
- c. **Ce sont** les élèves **qui** reconnaissent avec plaisir les programmes. / **Ce sont** les programmes **que** les élèves reconnaissent avec plaisir. / **C'est** avec plaisir **que** les élèves reconnaissent les programmes. (Ibid. : 7)
- d. **Ce ne sont pas** les élèves qui reconnaissent avec plaisir les programmes. / **Ce ne sont pas** les programmes que les élèves reconnaissent avec plaisir. / **Ce n'est pas** avec plaisir que les élèves reconnaissent les programmes. (Ibid. : 7)

Pour ce qui est de l'analyse macro-syntaxique, Choi-Jonin (2004) parle (ibid. : 7) de « cohérence discursive ». Dans le cadre descriptif de l'Approche Pronominale tel que défini par Blanche-Benveniste, les unités minimales sont *noyau* et *affixes* : « le noyau est celui qui assemble, autour de lui, des éléments qui s'y adjoignent au titre de *préfixes* et *suffixes* » (ibid. : 7). Ces éléments appartiennent au niveau épitaxique et exotaxique de Smessaert *et al.* (2005).

Les éléments appartenant au domaine macro-syntaxique sont donc par essence extrapositionnels et donc non descriptibles en termes de rection, répondant négativement aux tests donnés précédemment, comme c'est le cas dans l'exemple suivant :

37. a. *Tu as agi à la légère, **franchement**.* (Choi-Jonin, 2004 : 8)
- b. **Comment as-tu agi à la légère ? – **Franchement**.*
- c. **C'est **franchement** que tu as agi à la légère.*
- d. **Ce n'est pas **franchement** que tu as agi à la légère.*

Le niveau micro-syntaxique correspond à l'endotaxe, et le niveau macro-syntaxique, à l'épitaxe et à l'exotaxe, trois niveaux de description syntaxique mis en évidence par Smessaert *et al.* (2005).

Pour distinguer entre ces niveaux, les auteurs s'appuient sur les critères suivants : la proportionnalité pronominale (*proportionality*), l'extraction d'un constituant (*clefting*) et l'ordre séquentiel de l'énoncé (*fronting and left-dislocation*).

Par proportionnalité pronominale, cette théorie de l'Approche Pronominale⁴² implique la possibilité pour un constituant de commuter avec un *pronom*.

Les éléments proportionnels⁴³ à un pronom appartiennent au niveau endotaxique. Ce niveau regroupe les éléments rectionnels, et valenciels⁴⁴, qui sont proportionnels à un pronom suspensif (adverbes et pronom interrogatifs tels que *qui, quoi, quand*) ou assertif (pronoms personnels, démonstratifs, possessifs ou indéfinis tels que *ça, cela*), mais aussi aux adverbes à "référenciation minimale" (*minimal referential*), soit les expressions du temps, du lieu et de la manière telles que *à ce moment-là*. Selon cette théorie, le caractère "fini" d'un paradigme pronominal permet de rendre compte de ses combinaisons possibles avec un prédicat verbal⁴⁵.

Pour Smessaert *et al.* (2005 : 476) : « The possibilities or impossibility for a particular pronoun to appear in a particular paradigm is indeed meaningful: the pronouns reveal the primary or basic selectional restrictions a verbal predicator imposes on its dependents. » Ces auteurs précisent (2005: 477) qu'un élément adverbial peut, dans certains cas, entretenir avec le prédicat verbal une relation de valence, mais que dans la plupart des cas, la relation est de l'ordre de la rection.

Les éléments non proportionnels à un paradigme pronominal ne sont pas considérés par les auteurs (2005 : 478) comme relevant de l'endotaxe, mais de l'épitaxe.

Ils illustrent ce phénomène par les exemples suivants (2005 : 478) où (38) relèverait de l'endotaxe, et (39) de l'épitaxe :

38. a. *Zij gelooft in haar slaagkansen/erin dat ze zal slagen.*
'She believes in her chances of success/that she will succeed'
 b. *Zij gelooft erin/daarin. Waarin gelooft ze?*
'She believes in it/that. What does she believe in?'
39. a. *Zij is vertrokken in het besef van haar verantwoordelijkheid/in het besef dat zij verantwoordelijk was.*
'She left well aware of (lit. In the awareness of) her responsibility/of the fact that she was responsible'
 b. **Ze is erin/daarin vertrokken. *Warrin is ze vertrokken?*

⁴² Cf. Van den Eynde *et al.* (1978) et Cl. Blanche-Benveniste *et al.* (1984).

⁴³ Smessaert *et al.* (2005 : 478 *et suiv.*) distinguent entre proportionnalité interne et externe. La notion de proportionnalité interne s'applique aux locutions conjonctives comme *du moment que* (sens causal) et à *la condition que* par exemple, dont un des composants peut ou non être proportionnel à un pronom : *à cette condition/à quelle condition* vs **de ce moment /*de quel moment*. Elle ne s'applique donc pas aux conjonctions simples (*non phrasal or simple conjunctions*) comme *quand*.

⁴⁴ Parmi les éléments rectionnels, les éléments de valence sont sélectionnés par le prédicat.

⁴⁵ Smessaert *et al.* (2005 : 476) parlent de « *verbal construction kernel* ».

'*She left in it/that.'

'*What did she leave in?'

Par le critère d'extraction (*clefting*), les auteurs (2005 : 483 *et suiv.*) entendent la possibilité pour un constituant d'apparaître dans une structure syntaxique particulière qui en change le poids informatif en l'isolant du reste de la construction. En français, on peut identifier une telle structure dans le schème de la clivée [*c'est... qui/que...*]⁴⁶.

Cette procédure d'extraction permet de mesurer le degré de proximité entre un prédicat verbal et son constituant. Elle peut être de deux sortes : possibilité d'extraire l'intégralité de la proposition (*clausal clefting*), ou son équivalent pronominal (*pronominal clefting*). Les auteurs précisent (2005 : 486) :

« Although both clefting types strongly tend to correlate, neither type necessarily entails the other. In other words, four classes of subordinators need to be distinguished: those which can be clefted both pronominally and clausally [+p, +c], [...], those which can be clefted neither way [-p, -c], and the two intermediate types allowing only pronominal clefting [+p, -c] or only clausal clefting [-p, +c]. »

Au niveau endotaxique, on observe la possibilité d'extraire l'intégralité de la proposition ou son équivalent pronominal, comme le montrent les exemples suivants proposés par les auteurs (2005 : 485) :

40. a. *Toen hij aan de macht kwam, verbeterde de toestand.*
'When he came into power, the situation improved.'
b. *Het was toen hij aan de macht kwam dat de toestand verbeterde.*
'It was when he came into power that the situation improved.'
c. *Het was dan/toen dat de toestand verbeterde. Wanneer was het dat...?*
'It was then that the situation improved. When was it that...?'

Au niveau épitaxique, on trouve l'une ou l'autre des procédures d'extraction (soit [+p, -c] ou [-p, +c]), ainsi dans l'exemple suivant [-p, +c] :

41. a. *Naarmate iemands geestelijke horizon ruimer wordt, neemt zijn bescheidenheid toe.*
(*ibid.* : 488)
'(According) as a person's mental horizon broadens, his modesty increases.'
b. *Het is naarmate iemands geestelijke horizon ruimer wordt, zijn bescheidenheid toeneemt.*
'It is (according) as a person's mental horizon broadens that his modesty increases.'
c. **Het is naarmate dat, dat zijn bescheidenheid toeneemt.*

⁴⁶ Cf. Choi-Jonin (2004) cité précédemment pour l'extraction possible dans la clivée des éléments appartenant à la zone de rection.

*'*It is (according) as that, that his modesty increases.'*

Au niveau exotaxique, ni l'une ni l'autre des procédures n'est permise ([-p, -c]) :

42. a. *Alhoewel ze op bezoek kwam ging hij weg. (ibid. : 488)*
'Although she would come and visit, he left'
b. **Het was alhoewel ze op bezoek kwam dat hij wegging.*
*'*It was although she would come and visit that he left'*
c. **Het was alhoewel dat, dat hij wegging.*
*'*It was although that, that he left'*

Le critère de mobilité de la clause (*fronting and left-dislocation*) est associé à la possibilité d'inverser le sujet et le verbe de la principale (43b), et d'y intégrer une reprise pronominale (43c), ce qui la transforme en structure doublement marquée (dislocation gauche et rappel anaphorique) (2005 : 495) :

43. a. *We hadden alle ramen dicht gedaan vooraleer we vertrokken.*
'We had closed all the windows before we left'
b. *Vooraleer we vertrokken hadden we alle ramen dicht gedaan.*
'Before we left had we closed all the windows'
c. *Vooraleer we vertrokken, toen hadden we alle ramen dicht gedaan.*
'Before we left, then had we closed all the windows'

Ces critères permettent aux auteurs de définir pour le néerlandais que dans une construction endotaxique (43), la clause subordonnée est mobile, et il est possible d'inverser le sujet et le verbe de la principale.

Dans une construction épitaxique, la clause n'est mobile qu'en cas d'inversion du sujet et du verbe de la principale (2005 : 496) :

44. a. *We worden milder in ons oordeel naargelang (dat) we ouder worden. (ibid. 496)*
'We grow milder in our judgement as we grow older.'
b. *Naargelang (dat) we ouder worden worden we milder in ons oordeel.*
'As we grow older do we grow milder in our judgement.'
c. **Naargelang (dat) we ouder worden zo/dan worden we milder in ons oordeel.*
*'*As we grow older so/then do we grow milder in our judgement.'*
d. **Naargelang (dat) we ouder worden, we worden milder in ons oordeel.*
*'*As we grow older we grow milder in our judgement.'*

Enfin dans une construction exotaxique, la proposition est bloquée en première position (2005 : 497) :

45. a. *Jan komt ook naar het feest, vooraleer ik het vergeet.
'*John is coming to the party too, before I forget.'
- b. *Vooraleer ik het vergeet, komt Jan ook naar het feest.
'*Before I forget, is John coming to the party too.'
- c. *Vooraleer ik het vergeet, dan komt Jan ook naar het feest.
'*Before I forget, then is John coming to the party too.'
- d. Vooraleer ik het vergeet, Jan komt ook naar het feest.
'Before I forget, John is coming to the party too.'

En cas de construction exotaxique, les auteurs précisent (2005 : 497) que la subordonnée « no longer attribute properties to the state of affairs reported on in the main clause. This lack of an explicit link with the main clause predicator leads to different interpretations of the subclause. »

La subordonnée devient alors le lieu d'expression de la subjectivité du locuteur (cf. 48 ci-dessous).

Les auteurs concluent (2005 : 508 *et suiv.*) en précisant que ces niveaux syntaxiques sont corrélés à des niveaux d'interprétation sémantique, notamment dans la zone épitaxique : les éléments épitaxiques les plus fortement intégrés correspondent aux structures appelées *correlatives* (46), ce qui signifie que les éléments sont dans un rapport d'interdépendance sémantique mutuelle (l'un appelle logiquement l'autre). Pour ces corrélatives les propriétés syntaxiques sont les suivantes : pas de pronominalisation possible, mais possibilité d'extraire la proposition dans la clivée et possibilité de la placer en position frontale avec inversion du sujet et du verbe dans la principale :

46. Vooraleer ik begreep wat er gaande was, was hij alweer vertrokken. (Smessaert et al., 2005 : 509)
'Before I understood what was going on, he had already left again.'

Les éléments épitaxiques intermédiaires sont dits *interpretatives* (47), i.e. la subordonnée est réinterprétée à partir de la principale. Les propriétés syntaxiques de ces structures sont

qu'il n'y a pas de possibilité de pronominalisation ni d'extraction dans la clivée, mais qu'il est possible de la placer en position frontale avec inversion sujet-verbe dans la principale :

47. *Vooraleer je een oplossing vindt, moet je soms flink zoeken.* (Smessaert et al., 2005 : 510)

'Before you find a solution, you sometimes need to search hard.'

Enfin, les éléments épitaxiques les moins intégrés sont qualifiés de *commentative*, qui relèvent d'une interprétation causale ou consécutive qui prédomine sur la relation temporelle et dans ce cas l'ordre séquentielle est fixe et la proposition ne peut pas occuper la position frontale (Smessaert et al., 2005 : 511). Les marqueurs *met als gevolg dat* ('with the consequence that') et *zodat* ('so that') sont dits *commentatives*.

A ces degrés sémantiques ils ajoutent un niveau pragmatique : au stade exotaxique, les éléments sont étiquetés *illocutives* :

48. *Vooraleer ik het vergeet, je komt toch ook naar feest?* (Smessaert et al., 2005 : 510)

'Before I forget, you are coming to the party too, aren't you?'

Cette étude est particulièrement intéressante pour nous dans la mesure où les auteurs mènent une description syntaxique rigoureuse et dans le sens d'un certain dynamisme en raison de l'élaboration d'un continuum allant de l'endotaxe à l'exotaxe, ou pour reprendre leur terme : *hierarchical upgrading* (*ibid.* : 474), employé en référence explicite à Lehmann (1988). De surcroît, ils ajoutent à ces degrés syntaxiques, de possibles interprétations sémantiques pour les clauses étudiées. C'est justement ce que nous proposons de faire dans notre description de *quand* et *quand-p*.

Nous leur emprunterons donc les notions d'endotaxe, épitaxe et exotaxe : au niveau endotaxique, nous traiterons des *quand-p* qui appartiennent à la zone de rection (49) et de valence (50), i.e. les *quand-p* qui répondent positivement aux critères évoqués précédemment soit : 1. la proportionnalité avec un *quand* interrogatif, ou un pronom assertif (*à ce moment-là*) ; 2. la possibilité d'extraction dans la clivée de la proposition et/ou de son équivalent pronominal ; 3. le déplacement de *quand-p* en position frontale avec ordre VSO ou reprise pronominale dans la principale ; 4. l'ordre séquentiel libre pour *quand-p* (les critères 3 et 4 ne fonctionnant pas bien pour les *quand-p* sélectionnées) :

49. *Les réformes se feront **quand l'opinion les exigera** : j'essaie de monter l'opinion ; pour ça il ne faut pas que j'indispose la moitié des lecteurs (FT : de Beauvoir, Les mandarins, 1954)*
- a. Les réformes se feront **quand ?** / Les réformes se feront **à ce moment-là** / **C'est (à ce moment-là)** quand l'opinion les exigera **que** les réformes se feront. / **Quand l'opinion les exigera**, se feront les réformes. / Quand l'opinion les exigera, les réformes se feront **à ce moment-là** / **Quand l'opinion les exigera**, les réformes se feront.*
50. *Alors je peux d'ores et déjà dire que mon plus lointain souvenir remonte à quand je vivais à Nîmes. (<http://leeloolene.free.fr>)*
- a. Mon plus lointain souvenir remonte **à quand ?** / Mon plus lointain souvenir remonte **à ce moment-là** / **C'est (à ce moment-là)**, à quand je vivais à Nîmes **que** remonte mon plus lointain souvenir. / ? **À quand je vivais à Nîmes**, remonte mon plus lointain souvenir. / ? **À quand je vivais à Nîmes**, mon plus lointain souvenir remonte **à ce moment-là**. / ? **À quand je vivais à Nîmes**, mon plus lointain souvenir remonte.*

Au niveau épitaxique nous étudierons les *quand-p* qui ne sont pas dans une relation rectionnelle avec l'énoncé qui les suit ou les précède (pas de proportionnalité avec un pronom interrogatif) mais qui entretiennent une certaine relation avec ce dernier : proportionnalité avec un pronom assertif, possible extraction dans la clivée avec une reprise pronominale, possibilité d'être mises en position frontale avec une reprise pronominale dans la principale et l'ordre séquentiel libre (51) :

51. *Quand j'ai fait ça, je ferai bien le reste (Pédalan < TLFi)*
- a. ? Je ferai bien le reste **quand ?** / Je ferai bien le reste **à ce moment-là** / Quand j'ai fait ça, (**à ce moment-là**) je ferai bien le reste / Je ferai bien le reste **quand j'ai fait ça**.*

Enfin au niveau exotaxique, nous classerons les *quand-p* qui peuvent apparaître seules (52), ainsi que les *quand-p* qui n'entretiennent aucune relation de proportionnalité avec un pronom, qui ne peuvent pas être clivées (que ce soit la proposition seule ou avec une reprise pronominale) et qui ne peuvent pas être mises en position frontale avec l'inversion du sujet ou une reprise pronominale dans la principale, et dont l'ordre séquentiel n'est pas libre (53) :

52. *Quand je pense à tout ce que mes parents ont fait pour essayer de me guérir ! (Marguerite < TLFi)⁴⁷*
53. *Nous pataugions, quand nous ne glissions pas. (Benzitoun, 2007b : 237)*
- a. ? Nous pataugions quand ? / ? Nous pataugions à ce moment-là / ? **C'est (à ce moment-là)** quand nous ne glissions pas **que** nous pataugions / ? Quand nous ne glissions pas, **pataugions-nous**. / ? Quand nous ne glissions pas, nous pataugions **à ce moment-là**. / ? **Quand nous ne glissions pas**, nous pataugions.*

⁴⁷ Exemple donné aussi par Benzitoun (2007b).

Concernant la démarche adoptée dans notre travail, nous partirons des structures exotaxiques pour arriver aux structures endotaxiques. Cette démarche est celle de Lehmann (1988), qui propose une échelle de l'intégration des structures phrastiques dans une approche de grammaticalisation. Toutefois, nous ne supposons pas que les *quand p* exotaxiques soient des structures les moins grammaticalisées, et il s'agit pour nous d'une démarche neutre quant à la question de la grammaticalisation.

Pour la description des données, en plus des critères proposés par Smessaert *et al.* (2005) nous en ajouterons d'autres, inspirés de Lehmann (1988), afin de fournir une description plus détaillée.

Nous verrons également, à partir des travaux de Berrendonner (1983) comment affiner cette analyse au niveau des relations interpropositionnelles, mais auparavant nous souhaitons faire un point sur les relations dépendanciennes.

1-2 Les relations dépendanciennes : rection, valence et unité phrastique

La rection et l'unité phrastique

La notion de rection recouvre, dans le cadre de l'Approche Pronominale, et comme le dit Choi-Jonin (2004 : 10), « l'ensemble des éléments régis par un recteur (verbe dans une construction verbale, nom dans une construction nominale, et adjectif dans une construction adjectivale) ».

Van den Eynde *et al.* (1998 : 54-55) définissent ainsi la notion de rection :

« la syntaxe [...] est structurée par des dimensions d'organisation supérieure: (7) "régie", (8) association et (9) projection. Par "régie" nous entendons la capacité d'organiser l'énoncé et les constituants (et sous-constituants) autour de noyaux constructeurs (aux différents échelons), ceux-ci imposant une relation de "dominance" ou de "priorité hiérarchique", ou éventuellement de corrélation. Par "association" nous entendons la possibilité de joindre à un énoncé ou à un constituant (ou sous-constituant), une structure de même niveau (ou une structure non hiérarchiquement reliée) qui ne participe pas à la construction dominée (directement ou indirectement par les noyaux respectifs). Par "projection" nous entendons la propriété — essentielle pour une syntaxe s'intéressant aux capacités de construction — que présentent les éléments et leurs groupements à être mis dans des rapports pertinents pour la détermination du statut syntaxique, tels que : (a) rapports d'inclusion/exclusion, (b) rapport de question-réponse, (c) rapport d'élargissement/réduction, (d) rapport de fonctionnalité comparable. »

Choi-Jonin fait alors remarquer (2004 : 11) que ces constituants réactionnels correspondent à la notion d'"unité phrastique" définie par Creissels (1995).

Ce dernier fonde sa théorie sur la mise en cause (1995 : 32) de la notion de phrase « comme fragment de texte sémantiquement autonome relativement à son contexte », mais il utilise toutefois ce concept dans la mesure où « il fait aussi référence au fait que, si n'importe quel signe peut en situation de communication fonctionner comme le véhicule d'un message, le propre de la communication langagière est que certaines combinaisons de signes se caractérisent par un type de fonctionnement qu'on peut résumer du terme de "complétude syntaxique" ».

Pour Creissels, cette « complétude syntaxique » rend compte des énoncés « intuitivement reconnus comme "complets", [ou] "syntaxiquement achevés" » (1995 : 33), et donne accès aux lois combinatoires qui permettent la récursivité du langage humain. De fait la notion de complétude syntaxique, détachée de tout sémantisme ou pragmatisme, se définit par la possibilité de moduler la structure formelle des énoncés (1995 : 33-34) :

« [C]e qui est en cause, c'est la possibilité de faire varier systématiquement la forme de l'énoncé pour obtenir d'autres séquences qui vont, soit apparaître elles aussi comme énoncés, soit apparaître à l'intérieur d'énoncés qui les intègrent, ces variations étant considérées comme révélatrices d'opérations par lesquelles, à partir de la conceptualisation d'un événement, s'élabore un message destiné à s'insérer de façon déterminée dans un processus d'interaction entre les partenaires de l'énonciation »

C'est de cette notion de complétude syntaxique que Creissels (1995 : 35) élabore sa définition de l'unité phrastique :

« De telles observations permettent de poser une notion d'unité phrastique qui a pour fondement "formulation d'un message concernant un événement", et qu'on peut préciser de la façon suivante : une unité phrastique est un énoncé ou fragment d'énoncé que sa structure interne permet de mettre en relation systématique avec un ensemble d'énoncés ou fragments d'énoncés qui ont en commun de pouvoir représenter les mêmes événements conceptualisés de manière identique et qui diffèrent entre eux par la façon dont les événements en question sont envisagés dans le cadre d'une énonciation. En d'autres termes la notion d'unité phrastique repose sur la possibilité d'analyser deux énoncés ou fragments d'énoncés comme représentant la même conceptualisation d'un événement à travers deux élaborations énonciatives différentes. »

Et pour illustrer son hypothèse il opère des variations syntaxiques et pragmatiques sur l'exemple suivant repris par Choi-Jonin (2004 : 11) :

54. a. *Il part demain* = événement asserté **positivement**
b. *Il ne part pas demain* = événement asserté **négativement**
c. *Est-ce qu'il part demain ? / Qui est-ce qui part demain ? / Quand est-ce qu'il part ?* = **suspension** de référence

d. *Lui, il part demain / Demain, il part* = **thématisation** gauche, variation dans la stratégie informationnelle

e. *C'est lui qui part demain / C'est demain qu'il part* = **focalisation** d'un constituant

f. *Je sais qu'il part demain / Il faut prévenir celui qui part demain / S'il part demain, il ferait mieux de se préparer / Est-ce que tu sais s'il part demain ? / Il regrette de partir demain / En partant demain, il arrivera avant nous* = **intégration** dans un autre énoncé.

Pour Choi-Jonin (2004 : 11), ces éléments mis en place par Creissels (1995) justifient au niveau de l'énonciation les opérations syntaxiques permettant de déterminer une relation de rection. Voyons maintenant le second type de relation, la valence.

La valence

Les éléments appartenant à la valence sont des unités sémantiques qui « servent à caractériser le sens et la construction minimale du verbe » selon Blanche-Benveniste *et al.* (1990 : 45), soit les actants au sens de Tesnière (1959 : 258).

Ces actants s'opposent aux circonstants, mais, comme Choi-Jonin (2004 : 12) le précise, les tests d'omission et de déplacement qui permettent de discriminer actants et circonstants ne sont pas toujours opératoires et dans son ouvrage écrit en collaboration avec Delhay (1998 : 215-219), elle utilise deux tests supplémentaires : 1. l'insertion de *et cela*, « un complément valenciensiel ne tolère pas la présence de "et cela" devant lui et après le verbe » (55) ; et 2. le remplacement par *en faire autant*, puisque cette expression englobe les éléments valenciensiels laissant de côté les circonstants, mais ce test ne s'applique qu'aux verbes dynamiques :

55. **Elle m'a coûté et cela cent euros* (Choi-Jonin, 2004 : 12) → *cent euros* est un actant – ou élément valenciensiel – du verbe dans la mesure où l'énoncé est rendu agrammatical par l'insertion de *et cela*

MAIS : *Il fumait et cela quand il était jeune* → *quand il était jeune* est un complément régi mais non valenciensiel ou non sélectionné par V.

Choi-Jonin (2004 : 13), sur une suggestion de Christian Molinier, propose aussi l'utilisation de *que faire* en remplacement de *en faire autant* pour les cas ambigus comme :

56. *Marie a donné des vêtements au Secours Catholique et j'en ferai autant à Emmaüs.*

Pour (56) le jugement d'acceptabilité varie d'un locuteur à l'autre, ce qui rend naturellement ambigu le statut du datif *au Secours Catholique*. Par contre si on utilise *que faire* alors l'ambiguïté est levée par cause de l'inacceptabilité suivante :

57. *Qu'a fait Marie au Secours Catholique ?⁴⁸

Dans notre description nous aurons recours à la notion de rection mais peu à la notion de valence. Toutefois il importait de la présenter dans la mesure où la distinction entre valence et rection permet de rendre compte de deux niveaux de ligature au prédicat verbal.

S'il n'y a pas de critères syntaxiques stricts permettant de circonscrire cette notion de valence, Choi-Jonin (2004 : 13) confirme son caractère sémantique, rappelant qu'en logique, un prédicat « est une sorte de fonction, qui étant à elle seule essentiellement incomplète, appelle quelque chose qui vienne la saturer » ; sa structure peut donc être formalisée ainsi : $f(x)$ ou $f(x, y)$, selon que le prédicat appelle un ou plusieurs arguments.

1-3 Macro-syntaxe fribourgeoise et relations anaphoriques

1-3.1 Présentation du cadre théorique

Le terme de macro-syntaxe n'est pas utilisé uniquement par l'équipe du GARS, il l'est aussi avec de nombreuses variations par l'équipe fribourgeoise à partir des travaux de Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989) et Berrendonner (1990a).

C'est dans l'acception fribourgeoise que nous emploierons désormais ce terme.

Phrase versus acte énonciatif ; clause et période

Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989) émettent une critique⁴⁹ sévère à l'égard de la notion de phrase, résumée en ces termes par Berrendonner (1990a : 25) :

« La "phrase" traditionnelle, parce qu'elle n'est que l'approximation graphique, intuitive et informelle d'une unité de langue [...] constitue, de l'aveu commun, un instrument grammatical à peu près inefficace lorsqu'il s'agit [...] d'analyser à l'écrit certaines configurations syntaxique non rectionnelles (apposition, détachements, incises, etc.) »

Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989) distinguent deux constituants non intra-phrastiques, ou participant de l'*acte énonciatif* : la *clause* et la *période*.

L'acte énonciatif est ainsi défini par Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989 : 113) :

⁴⁸ Cette proposition pourrait être acceptable si on considère *au Secours Catholique* comme un complément locatif et non plus comme une entité susceptible de 'recevoir les vêtements de Marie'.

⁴⁹ Critique reprise et précisée par Béguelin (2002).

« Un acte énonciatif ne se réduit pas à l'expression d'une valeur illocutoire ou interactive [...], bien qu'il comporte ordinairement ces aspects. C'est, plus largement, une conduite à la fois verbale et mimo-gestuelle, apte à opérer des transformations dans la mémoire discursive (= le stock structuré d'information M que suggère coopérativement les interlocuteurs). »

Les actes énonciatifs sont donc reconnus comme tels à partir du moment où ils enrichissent M, i.e. la mémoire discursive. Ils sont fondamentalement dotés d'une *fonction communicative* et de fait, Berrendonner (1990a : 25) précise que « si l'on entend par *fonction communicative* le fait d'opérer une transformation quelconque dans M, on peut alors faire l'hypothèse qu'il existe un niveau auquel la chaîne parlée s'articule en unités minimales à fonction communicative », soit les unités *clauses* – ou *énonciation*, et *période*.

Pour Berrendonner & Reichler-Béguelin (*ibid.* : 113 et suiv.) la fonction spécifique de la clause est de servir à l'accomplissement de cet acte énonciatif, « une clause est ainsi une unité minimale virtuelle de comportement, un rôle langagier élémentaire » (*ibid.* : 113). Pour ces auteurs la reconnaissance de l'unité clause en ce qu'elle est à la fois « comportementale et mimo-gestuelle » (*ibid.* : 113-114) induit les conséquences suivantes :

« D'une part, toute clause incorpore des traits prosodiques. On peut y voir un composé formé de deux termes solidaires : une séquence de signes et une unité de contour intonatif. D'autre part les clauses appartiennent au même paradigme que certains gestes non verbaux, qui peuvent, dans le discours, occuper les mêmes positions et remplir les mêmes fonctions qu'elles. [...] Cela veut dire qu'à partir du rang de la clause, **LA SYNTAXE CHANGE DE NATURE** : un texte ne doit pas être regardé comme une séquence de signes, mais comme un assemblage d'actes ou de comportements, dont tous ne sont pas nécessairement énonciatifs. »⁵⁰

Ils illustrent leur propos par l'exemple dans lequel une clause mimo-gestuelle occupe le même paradigme qu'une clause énonciative :

58. *On l'a opéré, et trois mois après, « le tranchant de la main, paume vers le haut, coupe transversalement l'espace »* (Cabris < *ibid.* : 114)

Pour Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989) cet exemple témoigne de l'existence des différents niveaux en jeu dans l'acte énonciatif et démontre que « la clause constitue un seuil entre deux ordres de la combinatoire. Car elle est à la fois l'unité maximale de la syntaxe de rection, et l'unité minimale de la syntaxe de présupposition » (*ibid.* : 114).

Les relations internes à la clause – appelées de « rangs inférieurs » – reposent sur une combinatoire qui relève de la rection, « c'est-à-dire sur des implications de cooccurrence entre des **segments**. Chaque unité s'y laisse donc décrire en termes d'environnements segmentaux,

⁵⁰ La mise en gras n'est pas des auteurs.

par sa distribution » (*ibid.* : 114), soit comme le précisera Berrendonner (1990a : 27) selon deux types de « relations formelles établies entre des segments signifiants : [1.] la *concaténation* (« x précède y ») et/ou [2.] *rection* (« x implique la co-occurrence de y ») ».

En revanche la syntaxe externe de la clause elle-même n'est pas descriptible en termes de distribution mais en ce que Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989 : 114) appellent des « conditions d'appropriété », c'est-à-dire qu'elle implique un certain état de M pour l'enrichir. Effectivement « son emploi requiert que soient valides, donc présents en mémoire discursive, certains éléments de connaissance, faute desquels l'acte énonciatif qu'elle accomplit paraîtra impropre ou déplacé. »

Pour illustrer cette contrainte d'appropriété propre à la clause ils rappellent l'exemple suivant *Le roi de France est sur le paillasson*, en précisant que dans M doit être déjà validé l'information d'existence d'un roi en France – soit le présupposé <la France a un roi> faute de quoi il est impossible d'ajouter une suite narrative à cet évènement.

Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989) concluent donc qu'une clause présuppose un « état informationnel » établi dans M, ce qui entraîne à l'oral des énoncés qui incluent le « rattrapage » d'actes énonciatifs omis :

59. *i' pêchait sa friture* ↑ *i'faisait sa friture* ↑ *il la mange-...* **il la faisait cuire** et *il la mangeait* ↑ *au bord de l'eau* ↑ (*ibid.* : 115)

Berrendonner (1990a : 27) confirme ce caractère particulier de la combinatoire externe à la clause qui repose donc sur des « rapports d'implications pratiques (« pour faire/avoir x, il faut avoir/faire y »), dont il existe au moins deux espèces. » L'auteur reconnaît que les conditions d'appropriété internes à la clause sont dirigées – en toute logique – vers la gauche, c'est donc un rapport de *présupposition*.

Mais les clauses jouent aussi un rôle vers la droite en vertu de ce que l'auteur (*op. cit.*) nomme une *règle de production* qu'il formule ainsi :

« Pour que p ∈ M, il faut accomplir une énonciation de p »

Pour l'auteur (*op. cit.*), « ces relations macro-syntaxiques sont cognitivement motivées, et leurs termes ne sont plus des segments signifiants, mais des informations et des actions communicatives [...]. Il s'ensuit que les unités intégratives de rang supérieur aux clauses ([qu'il nomme] « périodes ») ont une structure de programme praxéologique, descriptible en termes de but et de sous-buts. »

Béguelin (2004 : 3) proposera la définition suivante de cette unité de rang supérieur qu'est la période :

« [...] les énonciations de clauses sont groupées en périodes, unités délimitées par un intonème conclusif, et réalisant une phase spécifique du programme d'actions communicatives du locuteur [...] La combinatoire des clauses à l'intérieur de la période repose, quant à elle, sur des relations d'une autre nature, à caractère pragmatique-inférentiel, du type "présuppose" [soit selon un processus anaphorique dans M] ou "laisse prévoir" [soit selon un processus cataphorique]. »

Liage vs pointage

Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989 : 115) remarquent que « la distinction entre rection et présupposition s'applique notamment, avec de grandes conséquences, à la description des "anaphoriques", i.e. des constituants dont le signifié est une variable V, qui demande pour prendre une valeur de désignation, à être instanciée en discours. Cela s'obtient par la mise en identité de V avec un contenu référentiel manifesté ailleurs, et que [ils] appelle[nt] son *contrôleur*. »

L'anaphore – entendue dans un sens très large – est donc primordiale dans ce cadre d'analyse, et pour Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989), deux cas de figures sont à distinguer. Dans le premier « le contrôleur est un signifié présent dans la même clause que V : il existe alors entre les deux segments de la clause (l'anaphorique et son *antécédent* au sens traditionnel du terme), un rapport de rection » (*ibid.* : 115), visible notamment par les contraintes d'accord. Les auteurs désignent cette relation anaphorique sous le terme de *liage*, reconnaissable par la contrainte d'accord, comme c'est le cas dans l'exemple suivant :

60. **Nul_i**, n'est persuadé qu'**il_i** est seul maître de **son_i** destin.

Le second cas de figure est plus complexe en ce qu'il peut mettre en jeu des relations inférentielles⁵¹. Dans ce cas Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989) déterminent que « le contrôleur est hors de la clause, car celui-ci ne peut plus être caractérisé comme segment, mais seulement comme *information support* : du fait qu'elle contient V la clause présuppose la présence dans M d'une information d'existence I » (*ibid.* : 115) et en illustration de cette hypothèse ils rappellent le présupposé <la France a un roi>, contenu dans la proposition : *Le roi de France est sur le paillason*.

⁵¹ Nous rappelons la définition de Reichler-Béguelin (1993 : 335-336) déjà soumise dans Chap1/section 1-1.3.

Les relations de *liage* sont donc internes à la *clause* et relèvent de la rection, contrairement aux relations de *rappel* qui sont constitutives de la *période* et donc, qui ne relèvent pas de la rection. Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989 : 116) proposent le test de reconnaissance suivant : « un pronom n'est remplaçable par un N''démonstratif que s'il joue une forme de *rappel* et non celui de forme liée », en vertu justement de la non-contrainte d'accord entre les constituants d'une forme de *rappel*.

Les auteurs illustrent leur démonstration par les exemples suivants comprenant une forme de *rappel* (61) opposée à une forme liée (62) :

61. **Le chat est malade. Il ne mange plus** \cong **le chat est malade. Cette pauvre bête ne mange plus.** (*ibid.* : 116)
62. **Le chat sait qu'il est malade.** \cong # **le chat sait que cette pauvre bête est malade.** (*ibid.* : 116)

Ils remarquent de surcroît que dans les constructions détachées du type (63) ci-dessous, l'anaphore⁵² est une forme de *rappel* et non de *liage*, par conséquent « ces formes doivent être analysées comme des suites ou périodes formées de deux clauses distinctes, et la virgule interne y marque donc une frontière de même rang que le point final » (*ibid.* : 116) :

63. **La chasse à l'étudiant, la police l'a toujours considérée comme un sport très agréable.** \cong **La chasse à l'étudiant, la police a toujours considéré cette activité comme un sport très agréable.** (*ibid.* : 116)

Comme le précisera Reichler-Béguelin (1993 : 347), « la logique inférentielle caractéristique de la macro-syntaxe comporte donc des incidences sur la micro-syntaxe, et, diachroniquement, sur le système. »

Au sujet de cette perspective inférentielle Reichler-Béguelin (1989) précise qu'elle s'appuie fondamentalement sur une perspective d'encodage et de décodage qui invite à ne pas considérer l'anaphore uniquement sur un plan syntactico-sémantique, comme un phénomène de "substitution sémantique", et effectivement pour l'auteur (1989 : 311) :

« Loin de respecter par instinct les contraintes d'un chaînage syntagmatique, les sujets tendent à procéder par actes de références **autonomes** et **successifs**, de nature fondamentalement **déictique**, à des contenus mnésiques de toute manière évidents pour eux, et qui, de leur strict point de vue, n'ont pas besoin d'être actualisés dans le discours. [...] Dans bien des cas, il arrive donc que l'accès à l'information anaphorisée ne soit pas garanti par des moyens linguistiques : même si cela se passe parfois au

⁵² Berrendonner (1990a: 30) reconnaît dans cet exemple une anaphore hyperonymique.

détriment du principe de coopération, la construction d'un référent sera alors laissée à la charge de la compétence inférentielle du destinataire. »

La reconnaissance de deux types de relations anaphoriques (liage et rappel ou pointage), permet de rendre compte des niveaux infra- et extra-clausaux, donc de rendre compte de ce qui relève de la micro- et de la macro-syntaxe.

1-3.2 Anaphore et cataphore

Nous nous appuyerons essentiellement sur les articles de Reichler-Béguelin (1988) et notamment (1988a) dont l'objectif est de « préciser le fonctionnement, intra- et extra-phrastique de l'anaphore et de la cataphore » (1988a : 16).

Elle rappelle (1988a) les définitions traditionnelles d'anaphore et cataphore, en disant que la première est un processus de renvoi à un segment d'énoncé déjà actualisé dans la chaîne discursive, et la seconde est un processus dans lequel l'interprétant se situe après l'expression qui appelle une interprétation.

Il s'agit donc de « phénomène[s] de dépendance interprétative entre deux unités » (*ibid.* : 17), l'auteure faisant remarquer que ces définitions sont « de nature à accréditer l'idée qu'anaphore et cataphore seraient deux phénomènes de dépendance contextuelle par essence symétrique, un élément linguistique donné se trouvant tantôt repris, tantôt anticipé à l'aide d'un segment jouant par rapport à lui le rôle de "substitut" [...] » (*ibid.* : 17).

Or pour Reichler-Béguelin (1988a), il s'agit justement de remettre en cause deux idées communément admises dans la définition et la reconnaissance de ces relations discursives. La première est que ces types de relations sont symétriques, i.e. vers la droite ou la gauche, or selon elle, cette idée nie les processus d'encodage et décodage en jeu.

La seconde est que tout pronom anaphorique remplace une expression référentielle (le pronom serait "mis pour le nom"), et qu'ils sont liés par coréférence. En effet, on observe que dans de nombreux exemples cette coréférence est absente ce qui entraîne des « discordances [d'ordre] morpho-syntaxiques, sémantique et/ou référentielles » (*ibid.* : 18) entre pronom et contrôleur.

Un autre cas de figure peut se présenter : l'expression référentielle peut être absente du contexte discursif antérieur et l'on doit alors la rétablir par inférence à partir de l'implicite du texte, l'expression référentielle appartient alors au non-dit.

Pour illustrer ce cas Reichler-Béguelin (1988a) donne l'exemple suivant :

64. *Il fallait entre autre chose que cette pauvre enfant allât deux fois le jour puiser de l'eau à une grande demi-lieue du logis, et qu'elle en rapportât plein une grande cruche. Un jour qu'elle était à **cette fontaine**, il vient à elle une pauvre femme qui la pria de lui donner à boire (Perrault < *ibid.* : 18)*

dont elle explicite (*ibid.* : 18) ainsi le raisonnement inférentiel :

[64'] "Si (p) l'on puise de l'eau, alors (q) il y a une fontaine (au sens ancien de « source », « eau vive qui sort de terre et se répand à la surface du sol » (Robert))"

Pour l'auteure donc, (*ibid.* : 18) :

« L'anaphore ne consiste pas, selon l'idée communément répandue, en une simple répétition, plus ou moins économique, d'un interprétant préalablement actualisé [mais] se caractérise dès lors comme un phénomène de *rappel informationnel* relativement complexe où sont susceptibles d'intervenir : 1. le savoir construit linguistiquement par le texte lui-même ; 2. les contenus inférentiels qu'il est possible de calculer à partir des contenus linguistiques pris pour prémisses et cela grâce aux connaissances lexicales, aux prérequis encyclopédiques et culturels, aux lieux communs argumentatifs ambiants dans une société donnée⁵³. ».

Ces contenus implicites, une fois fournis, sont susceptibles d'être actualisés dans M par le biais de l'anaphore dans certaines conditions.

Anaphore

Berrendonner (1983) définit aussi l'anaphore selon la grande variété des contrôleurs possible pour un anaphorique. Pour lui aussi, la fonction de "substitut" accordée traditionnellement aux anaphoriques n'est pas valide, ne serait-ce que par la diversification des "antécédents"⁵⁴ possibles, et il reconnaît – au même titre que le fera Reichler-Béguelin (1988) – qu'un même anaphorique peut avoir pour "antécédent" aussi bien un « événement extralinguistique qu'un segment de discours antérieur. Il faut ajouter dans ce second cas, que le « segment de discours antérieur jouant le rôle d'antécédent doit être considéré à divers niveaux : tantôt en tant que simple contenu propositionnel, tantôt en tant qu'acte d'énonciation » (*ibid.* : 225-226).

⁵³ C'est le cas par exemple dans les « anaphores associatives » dont l'auteur précise (*ibid.* : 19) qu'elles reposent sur « un savoir partagé relatif aux rapports de type métréologique et métonymique qui existent entre les réalités dénotées, dont certaines peuvent ainsi devenir des objets de discours sans avoir été introduites au préalable ».

⁵⁴ Le terme *antécédent* est discriminé par Berrendonner (1983) et nous le suivrons sur ce point.

Il arrive aussi que l'anaphorique soit dépourvu d'"antécédent" explicite, et alors « on doit admettre que c'est à une information implicite que se fait l'anaphore : l'antécédent (si antécédent il doit y avoir) ne peut être qu'un sous-entendu accessible seulement par inférence » et ce « processus inférentiel [...] confronte un point variable du discours avec des prémisses complémentaires de diverses natures : axiomes de déduction naturelle, "postulats de sens" lexicaux, savoirs encyclopédiques, évidences situationnelles, etc. » (1983 : 227)

Berrendonner pour illustrer sa théorie (*ibid.* : 228) prend divers exemples dont celui-ci qui comprend un anaphorique en /ton N/ susceptible de référer : « 1. soit à un événement : *Laisse moi TA PLACE !* ; 2. soit à une proposition antérieure : *Ainsi, tu écris un livre sur les connecteurs pragmatiques. Eh bien, TON LIVRE, ça m'étonnerait qu'il ait le Goncourt !* ; 3. soit à une énonciation antérieure : *X : Chomsky dit qu'il n'y a plus de transformations. Y : TON CHOMSKY, il sait pas ce qu'il veut !* ; 4. soit enfin à un sous-entendu : *Ah, tu es marié ! Et qui est TA FEMME ?* ».

L'anaphore joue donc sur les plans suivants :

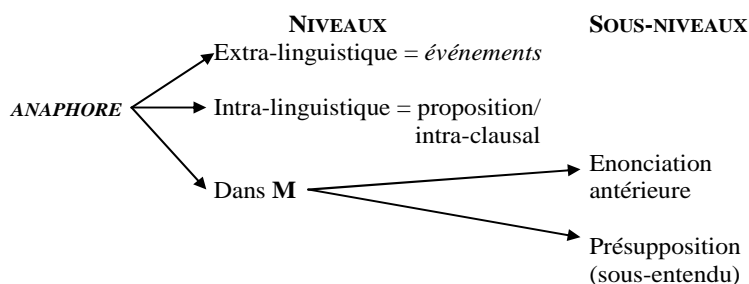


Figure 10. Schéma représentant les différents niveaux sur lesquels joue l'anaphore.

Pour Berrendonner, ces données, qui montrent qu'un anaphorique n'a pas toujours un antécédent verbal déterminé « doté d'un statut de constituant grammatical » (1983 : 229), infirment la notion d'"antécédent", à laquelle il renonce bien volontiers. Pour lui (*ibid.* : 229) :

« L'anaphore ne doit pas être conçue comme un phénomène purement syntaxique de substitution, liant des "constituants" du discours, mais comme un processus sémantico-pragmatique beaucoup plus complexe. »

Cette complexité vient de ce que pour lui le processus d'anaphorisation est un processus de présupposition et Berrendonner précise (1983 : 230) que « présupposer n'est pas seulement incorporer à son propos un propos antérieur, réel ou imaginaire ; c'est nommer l'état de choses qui résulte de la validation de ce propos. » C'est dans cette mesure qu'intervient la notion de "mémoire discursive" modifiée par le discours en cours d'élaboration.

Pour Berrendonner donc, employer un anaphorique, c'est référer à un certain état de M, « autrement dit, [il] propose de voir dans le présupposé de l'anaphorique un élément de contenu dont le rôle est identique à celui d'un adverbe d'énonciation du genre de *sincèrement*. » (1983 : 232)

Pour lui, la seule différence entre le fonctionnement de l'anaphorique et celui des adverbes de types *sincèrement*, réside (*ibid.* : 232) en ce que « le prédicat attribué à E⁵⁵ par E n'y est pas unaire, mais binaire, et relie E par un lien implicatif à un certain état de la mémoire. »

Pour l'auteur (1983 : 235-236), l'anaphore repose sur une proposition qu'il nomme ϕ , qui est définie comme étant la plupart du temps une inférence implicative et qui « emporte avec elle une source d'information explicite X [qui peut être un événement, une énonciation ou un contenu propositionnel], et que X entraîne avec elle lors de sa mise en mémoire. Réaliser une anaphore, ce n'est alors que dénoter la présence en mémoire de l'information ϕ . » Dans la suite (*ibid.* : 240 *et suiv.*) il compare le fonctionnement des anaphoriques à celui des connecteurs pragmatiques⁵⁶.

Cataphore

En ce qui concerne la cataphore, Reichler-Béguelin précise (1988a : 36) que « l'identification cataphorique d'une expression référentielle n'intervient probablement que si aucun contrôleur potentiel n'est fourni par le contexte précédent », et elle appuie cette hypothèse à partir d'exemples dont nous donnons le suivant :

65. (Titre) tribunal correctionnel d'Avignon : *le chien aboyait trop. Il tire sur son maître.*

Au même titre qu'il existe des anaphores liées, Reichler-Béguelin (*ibid.* : 37) explicite le liage en cataphore et pour elle, « en syntaxe phrastique, le pronom cataphorique peut être une forme liée ». Elle s'appuie sur l'analyse de l'exemple (66a) qu'elle compare à (66b) :

66. a. *Lorsqu'il_i est malade, mon voisin_i m'appelle.*

b. *Mon voisin_i m'appelle lorsqu'il_i est malade.*

Elle conclut (*ibid.* : 37) que « les cataphores de ce type-là découlent semble-t-il d'une inversion, de la structure phrastique à anaphore liée, inversion permettant de modifier les relations de thématization/focalisation entre principale et subordonnée ».

⁵⁵ L'énonciation, ou l'énoncé.

⁵⁶ Cf. Chap1/section 1-1.3.

Pour elle, dans (66a) l'expression « *mon voisin m'appelle* est, à l'écrit du moins, en position focalisée » alors que dans (66b) « *lorsqu'il est malade* porte l'information maximale pertinente, focalisée »⁵⁷.

1-3.3 La notion de « métanalyse »

Berrendonner confronte (1990a : 29 *et suiv.*) sa méthode d'analyse aux cas de dislocations gauches (désormais DG) et aux relatives « appositives ».

Dans les DG (cf. (63) ci-dessus), les observations de Berrendonner (1990a) vont dans le sens d'une interprétation en « périodes binaires », **A** et **Z** étant dans ce type de configuration deux clauses adjacentes. Il confirme son analyse par comparaison aux propositions suivantes :

67. a. [*les départs*] [*je pense que quand les filles ont fait quatre pas chassés d'un côté et quatre de l'autre les autres peuvent partir*]
 b. - *Je vais acheter le matelas* \ - [*le matelas*] [*je veux aussi venir*] (*Fribourg* < *ibid.* : 31)

Dans (67a,b) le *nominativus pendens*, (ou DG, ou segment **A**), n'entretient aucun rapport relationnel identifiable avec ce qui suit. Berrendonner (*ibid.* : 30) confirme alors que « le rapport entre **A** et **Z** reste [...] purement implicite, et passe par **M** : sorte d'énoncé-titre, **A** nomme ou met en mémoire un objet de connaissance que **Z** présuppose ensuite comme thème ».

Mais l'auteur (1990a : 31) fait remarquer qu'« il existe par ailleurs d'aussi bonnes raisons d'analyser **AZ** comme une seule et unique clause. Il arrive en effet que **A** soit un **Sprep** sélectionné depuis **Z** et manifestement régi par le verbe », comme dans : *À nous, ça nous rendra jamais ce qu'on a perdu* (Gülich < *ibid.* : 31), « dans lequel **A** est marqué par sa préposition comme datif régi par le verbe *rendre* ».

Allant toujours dans le sens d'une analyse du segment **AZ** comme une seule et même clause, Berrendonner (*ibid.* : 31) précise qu'un « couple **AZ** peut être enchâssé en position de **P** subordonnée, et donc (l'enchâssement étant récursif) fonctionner comme constituant de bas niveau à l'intérieur d'une construction de clause », ce qu'il illustre ainsi :

68. *Y a même des choses... des généraux qui ont écrit dans le Monde pour dire que la guerre d'Indochine, c'était cuit.* (*ibid.* : 31)

⁵⁷ Elle appuie cette analyse par la suspension de référence, l'exemple (a) répondrait à une question du type *que se passe-t-il lorsque le voisin est malade*, contrairement à (b) qui s'interrogerait ainsi *quand le voisin appelle-t-il ?*.

Pour ces cas d'indices contradictoires, Berrendonner (1990a : 31) parle de métanalyse, i.e. « les séquences considérées admettent concurremment et équivoquement deux grammaires. Selon l'une [...], elles forment un couple de clauses adjacentes, qui entretiennent avec un état intermédiaire de **M** des relations macro-syntaxiques de production et présupposition : $[A] \rightarrow M_i \leftarrow [Z]$. Selon l'autre grammaire [...], ce sont des syntagmes (propositions) compris dans une combinatoire de rection : $[AZ]_p$. »

Pour lui (*ibid.* : 31), « une telle métanalyse s'explique assez naturellement comme la conséquence d'un début de *synthématisation*. En se ritualisant, certaines périodes binaires finissent par être perçues comme incomplètes, et "rétrogradent" en quelque sorte au rang de simples clauses. D'où, à un stade moyennement avancé du phénomène, les hésitations quant à leur statut combinatoire interne ». Pour Berrendonner la même ambiguïté préside à l'analyse des propositions participiales.

Par contre il confirme que les relatives appositives sont bien des périodes binaires, i.e. constituées de deux clauses adjacentes, en vertu de ce qu'elles répondent positivement aux critères qui permettent d'identifier une relation de pointage, mais aussi parce qu'elles sont parfois introduites par un SN relatif du type *lequel / laquelle N*, qui ne peut être qu'un pointeur, et en vertu de leur position non contrainte qui témoigne de leur autonomie.

Concernant cette autonomie, notre auteur précise (*ibid.* : 34) que :

« un indice concordant est fourni par les copies d'élèves, qui contiennent de nombreux subordonnants du type « relatif » employés comme connecteur interphrastique [par exemple : *ils réfléchirent au moins pendant une heure. Quand l'un des grisons déclara (...)* (copie)]. Il faut y voir, transporté de l'oral à l'écrit, un usage généralisé des relatifs comme pointeur et des relatives comme clauses. »

2- La scalarité dans les relations interpropositionnelles :

Lehmann (1988)

Ce qui est en jeu dans notre étude, au-delà des simples descriptions de structures, ce sont les mécanismes d'intégration et leurs changements.

Au-delà donc d'une conception binaire (parataxe vs hypotaxe, coordination vs subordination) de l'intégration des structures phrastiques il nous paraît nécessaire de proposer une vision scalaire de la combinaison des clauses (*clause linkage*), ou couplage des constructions verbales.

Cette proposition n'est pas novatrice c'est par exemple la position adoptée par Benzitoun (2007c) pour ne citer que cet auteur. Pour lui, (2007c : 122), cette théorie est attrayante en ce qu'elle s'appuie sur le principe méthodologique suivant qui semble objectif, et qui consiste :

« [...] dans le repérage du maximum de propriétés observables considérées comme des critères classificatoires. L'application de ces critères donne un grand nombre de classes de constructions "subordonnées", ce qui est censé mettre en évidence le caractère graduel des relations syntaxiques, chaque classe étant considérée comme illustrant un degré plus ou moins fort de dépendance. Le calcul de la relation de dépendance est vu comme un système de résolution de contraintes : plus il y a de contraintes satisfaites, plus la relation est étroite. Cette position institue donc une approche quantitative de la preuve linguistique. »

Ici nous présenterons le modèle de Lehmann (1988) qui pose les prémisses de cette vision scalaire de la syntaxe, soit d'une vision graduelle des couplages de constructions verbales (ou clauses).

Lehmann (1988 : 182) met en évidence six paramètres qui révèlent les différents types d'intégration syntaxique (désormais IS) d'une proposition dans une autre. Ces paramètres sont fondés sur des concepts traditionnels dont celui de *relation grammaticale*, qu'il définit ainsi (1988 : 181) :

"A grammatical relation R connecting syntagms X and Y is a relation of dependency iff X occupies a grammatical slot of Y or vice versa. In a dependency relation, Y *depends* on X iff X determines the grammatical category of the complex and thus its external relations. Non-dependency relations among syntagms are relations of *sociation*. Among them are coordination, apposition and others to which we will return. For example, the relation of an attribute to its head noun is a dependency relation, but the relation of an apposition to its head noun is not a dependency relation."

Lehmann (1988) ne va donc pas à l'encontre des présupposés théoriques traditionnels ainsi qu'il l'annonce dans son introduction, en proposant comme borne externe de son échelle les relations de dépendance ou d'association (*sociation*). Pour lui une relation de dépendance se reconnaît entre deux éléments X et Y, ssi X peut être considéré comme la tête syntagmatique, i.e. si X détermine le statut grammatical du syntagme formé, et si par conséquent X détermine la syntaxe externe, ou combinatoire externe, de ce même syntagme.

A l'autre bout de l'échelle on trouve la relation inverse, relation d'association (*sociation*), dans laquelle les éléments X et Y n'entretiennent pas de rapport de dépendance.

Lehmann (1988) détermine comme appartenant à ce schème *sociation* les relations traditionnelles de coordination et d'apposition. Ce qui peut être représenté ainsi :

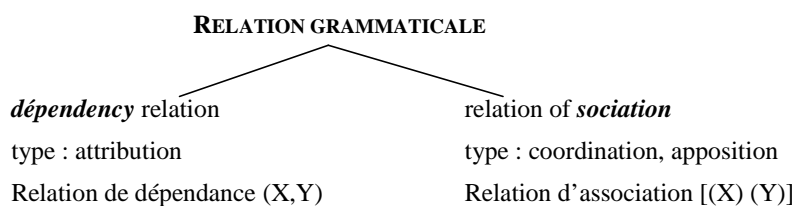


Figure 11. Schéma représentant les types de relations grammaticales selon Lehmann (1988).

Lehmann (1988 : 181 *et suiv.*) poursuit par une série de définitions, dont celle de *clause linkage* (*ibid.* : 183), que nous reproduisons afin de mieux comprendre sa thèse :

“In the application of the term *clause linkage*, we will assume a broad concept of the clause which comprises any syntagm containing one predication. Syntactically, this means that - apart from nominal clauses - the uppermost controller of dependency in the syntagm is a verbal form. Since a verbal form may be finite or nonfinite, this includes nominalized clauses. Clause linkage, then, is a relation of dependency or sociation obtaining between clauses in this sense. [...]”

La notion de *clause* correspondrait à la notion de proposition, soit un syntagme dans lequel les éléments entretiennent des relations prédicatives (soit des relations de rang inférieur pour reprendre la terminologie utilisée par Berrendonner précédemment) et peuvent être décrit en terme de distribution, donc au niveau micro-syntaxique⁵⁸. Par contre au niveau de leur combinatoire externe, les clauses peuvent entretenir entre elles les deux *relations grammaticales* possibles, soit *dépendancielle* ou "*sociative*". Cela peut se formaliser ainsi :

$$\text{Clause linkage} = \mathbf{Z} [\text{R}_{\text{DEP}}(\text{X}_{\text{f(x)}}, \text{Y}_{\text{f(y)}})] \text{ ou } \mathbf{Z} [\text{R}_{\text{SOC}}[\text{c}_1(\text{X}_{\text{f(x)}}) \text{ c}_2(\text{Y}_{\text{f(y)}})]]^{59}$$

Dans sa théorie de la combinatoire externe des *clauses* (ou *clause linkage*), Lehmann (1988) ne caractérise pas la notion de subordination comme une relation interpropositionnelle au sens traditionnel du terme, mais plutôt au sens littéral du terme, soit une clause *ordonnée sous* une autre :

“*Subordination* may now be conceived as a form of clause linkage. If syntagms (clauses) X and Y are in a relation of clause linkage, then X is subordinate to Y iff X and Y form an endocentric construction Z with Y as the head. [...] subordination will emerge as a prototypical concept.” (*ibid.* : 182)

⁵⁸ Ou syntaxe interne selon la terminologie de van den Eynde *et al.* (1998 : 34), pour qui les éléments qui sont dans un rapport de proportionnalité avec des classificateurs pronominaux révèlent « les dimensions structurantes de la syntaxe [qui] peuvent être appelées "interne" ».

⁵⁹ Où R_{DEP} signifie *relation de dépendance* et R_{SOC} signifie *relation d'association* ; le symbole « f(x) » signifie la présence d'une fonction prédicative, C1 et C2 signifient clause1 et clause2.

La notion est donc à la fois sémantique et syntaxique dans l'acception de Lehmann (1988).

La notion de *proposition* bénéficie elle aussi d'une définition et il annonce (*ibid.* : 182) que ce terme « will be used (instead of "state of affairs") for the semantic correlate of a (possibly desententialized) clause. ». Cette notion sera donc entendue dans un sens très restreint.

Concernant l'hypotaxe, Lehmann précise (1988 : 182) qu'elle est la relation interpropositionnelle qui caractérise deux clauses unies dont l'une est ordonnée sous (subordonnée) l'autre. Par conséquent, la notion d'intégration caractérise la relation dépendancielle entre le syntagme subordonné et la tête (« Embedding is the dependency of a subordinate syntagm. », *ibid.* : 182).

Selon ces deux dernières définitions, la *subordination* se diviserait en deux types : *hypotaxis* ou *embedding* dans le sens où le terme *hypotaxis* définit les types de clauses subordonnées, tandis que celui de *embedding* caractérise les types de relations de subordination :

« With these definitions, we get *hypotaxis* and *embedding* as two particular types of subordination, the former delimited with respect to the kind of the subordinate syntagm, the latter delimited with respect to the kind of the relation of subordination. » (*ibid.* : 182)

Pour Lehmann (1988 : 182) la notion de coordination correspond à la relation d'association, telle que cette relation grammaticale combine « two syntagms of the same type and forming a syntagm which is again of the same type. » La coordination n'est donc pas complémentaire ou à l'opposée de la notion de subordination, mais un type particulier et symétrique de relation d'association⁶⁰.

Dans son modèle, Lehmann (1988 : 182) ne rejette pas la notion de parataxe, la caractérisant comme la « coordination of clause », cette parataxe pouvant être syndétique ou asyndétique et sur laquelle aucune contrainte ne semble s'appliquer.

Lehmann (*ibid.* : 183) peut ensuite poser les six paramètres sémantico-syntaxiques qui entrent en jeu dans les couplages de clauses (*clause linkage*), soit :

⁶⁰ Cf. aussi Rebuschi (2001) cité précédemment.

« i. the hierarchical downgrading of subordinate clause ; ii. the main clause syntactic level of the subordinate clause ; iii. the desententialization of the subordinate clause ; iv. the grammaticalization of the main verb ; v. the interlacing of the two clauses ; vi. the explicitness of linking. »

qu'il regroupe en trois paires, en confirmant naturellement leur caractère transversal :

1. un premier groupe construit sur l'opposition entre : *autonomie vs intégration* : incluant "i", soit le déclassement (*downgrading*) de la proposition subordonnée (désormais PS) et "ii", l'IS de PS dans la proposition principale (désormais PP)⁶¹ ;
2. un second groupe construit sur l'opposition entre : *expansion vs réduction* : incluant "iii", la *desententialization* ou désénonciation⁶² de PS et "iv" la grammaticalisation du verbe principal ;
3. un troisième groupe construit sur l'opposition entre : *isolation vs linkage* : incluant "v" le partage (*interlacing*) des actants et circonstants entre PS et PP, et "vi", la présence ou l'absence (*explicitness of linking*) de marque entre PS et PP.

Ces trois groupes ne fonctionnent pas de façon autonome, ils sont eux aussi dépendants d'une échelle plus générique qui oppose deux forces : *elaboration vs compression*. Nous reviendrons sur ces notions et cette organisation "générique" à la fin de la présentation mais il nous semblait nécessaire de préciser, préalablement à la lecture, les pôles opposés au sein desquels les groupes définis se tendent de façon graduelle.

Nous allons rentrer dans le détail de chacun de ces trois groupes qui présentent des particularités pertinentes pour l'étude de nos clauses, dans la mesure où les paramètres mis en évidence par l'auteur fournissent de précieux outils de description.

2-1 Autonomie vs intégration

Le premier groupe oppositif *intégration vs autonomie* est construit sur l'idée que poser l'hypothèse qu'une PS appartient à une construction de rang supérieur, induit la prise en compte d'un certain nombre de variations dont : 1. que la relation entre PS et PP peut être dépendancielle ou sociative ; et 2. que PS peut appartenir à PP ou à un constituant de PP.

⁶¹ Attention, chez Lehmann (1988), la PS et la PP ne sont pas forcément dans un rapport hiérarchique.

⁶² Le terme de désénonciation est utilisé par Defrancq (2005) en traduction de *desententialization*, nous le lui empruntons.

	(= co-subordination)	Le verbe principal ∈ PP Verbes médians contraints : temps/mode/aspect/sujet : dépendent du verbe de la PP Clauses médianes : PS ≠ <i>embedded clause</i>
6	<i>Participiales</i>	PS constituant de PP tel que PS = <i>embedded clause</i> <i>mais</i> : PS ≠ constituant obligatoire du verbe de PP Fonction de PS : entre apposition et complément adverbial
7	<i>Hypotaxe = EC</i> niveau valenciél schème prédicationnel	PS = constituant obligatoire du verbe de PP = élément valenciél PP / PS = asymétrie hiérarchique (<i>hierarchical inequality</i>) PS = <i>embedded clause</i> tel que PS est un constituant du verbe de PP

Tableau 6. Récapitulatif des propriétés des sept niveaux de déclassement hiérarchique pour la PS.

Lehmann (*ibid.* : 186) distingue deux positions possibles pour PS : soit PS est incluse dans PP (*central position*), soit elle se trouve à sa périphérie gauche ou droite (*marginal position*). L'auteur reconnaît que l'ordre séquentiel de PS est saillant pour révéler le niveau de déclassement hiérarchique (*hierarchical downgrading*) de PS, dans le sens où : moins la PS est contrainte (i.e. en position initiale), plus elle est libre (i.e. tend vers la parataxe) : « the fact that rules of grammar may determine the position of the subordinate syntagm in or vis-à-vis the matrix is an aspect of their integration which follows from their hierarchical downgrading. » (*ibid.* : 189)

Lehmann (*ibid.* : 187) met aussi l'OS en rapport avec les fonctions discursives, précisant :

« An initial purpose clause thus acts like other topics in that it "provides a framework within which the main clause can be interpreted, and that it does this by its role as a link in an expectation chain." (Thompson 1985, '5.1) A final purpose clause, [...] does not do this, but merely appends a purpose locally relevant with respect to some semantic unit in the preceding main clause. »

Pour le second paramètre, soit le degré d'IS de la PS dans la PP, entrant en jeu dans ce premier groupe oppositionnel (*autonomie vs intégration*), Lehmann (*ibid.* : 189) le décrit ainsi : « the variation according to the main clause syntactic level which the subordinate clause belongs to. »

Lehmann (1988), s'il reconnaît que cette analyse des niveaux d'IS de PS dans PP n'est pas nouvelle, rejette en revanche une vision tripartite de ces degrés d'IS, telle que l'a proposée Milewski (1954), qui voyait un rang supérieur : *sentence level*, un rang médian : *clause level* (ou intraclausal) et enfin un dernier rang : *verb level*. Cette tripartition des niveaux équivaut à

			Le verbe de PP devient un opérateur formant un prédicat complexe
--	--	--	--

Tableau 7. Propriétés liées aux niveaux d'IS de la PS dans la PP.

Lehmann (*ibid.* : 191) fait remarquer qu'en toute logique, en dehors des niveaux 3 et 4 qui sont inversés, les deux échelles formant le premier groupe sont en correspondance, mais celle-ci est unilatérale : « although advanced hierarchical downgrading of the subordinate clause implies a low syntactic level for it, the converse does not hold. Thus the relation between the continua of hierarchical downgrading and of syntactic level is one of unilateral implication. »

Avant de conclure sur son premier groupe oppositionnel, Lehmann (*ibid.* : 192) ajoute que l'intonation joue un rôle important dans le couplage de clauses, mais sans aller plus avant dans la démonstration. Ce niveau est décrit comme relevant de l'*hypertaxe* par van den Eynde *et al.* (1998), ce qui désigne la capacité des éléments suprasegmentaux (dont l'intonation fait partie) à agir sur le niveau segmental. Toutefois, comme nous l'avons dit précédemment, nous ne nous étendons pas sur ce domaine de description étant donné que nous travaillons essentiellement sur un corpus écrit.

Le tableau ci-après met en regard les éléments graduels qui entrent en jeu dans l'opposition *autonomie vs intégration* :

<i>AUTONOMIE VS INTEGRATION</i>		
<i>HIERARCHICAL DOWNGRADING</i>	<i>SYNTACTIC LEVEL</i>	
<i>NIVEAUX</i>	<i>NIVEAUX</i>	
<i>Parataxe</i>	<i>Extra-clausal</i>	<i>Text level</i>
<i>Adjoined clause</i>		<i>Sentence level</i>
<i>Correlativ diptych</i>		
<i>SC_I grammaticalisée</i>	<i>Intermédiaire</i>	<i>PS = médial clause</i>
<i>Clause chaining / cosubordination</i>	<i>Intra-clausal</i>	<i>PS = adverbial clause</i>
<i>Participiales</i>	<i>Intermédiaire</i>	<i>PS = clause participiale</i>
<i>Hypotaxe = embedded clause = valenciél</i>	<i>Intra-verbal</i>	<i>PS = valencielle</i>

Tableau 8. Parallèle entre les échelles de déclassement hiérarchique et de degrés d'IS de la PS.

Le continuum constituant ce premier groupe *autonomie vs intégration* peut donc se représenter ainsi :

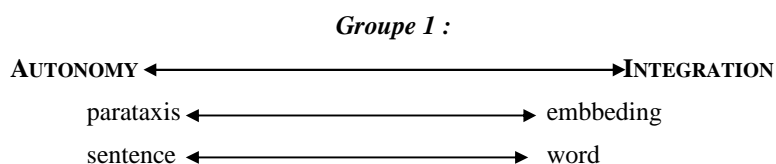


Figure 14. Continuum schématisant l'opposition *autonomie vs intégration*.

2-2 Expansion vs reduction

Le second groupe oppositionnel abordé par Lehmann (1988) est le suivant : *expansion vs reduction* qui inclut les échelles "iii" et "iv", soit respectivement de *désénonciation* (*desententialization*) de PS et de grammaticalisation du verbe de la PP.

Par le processus de *désénonciation*, Lehmann (1988) entend définir le degré selon lequel la PS est "expansée" (*expended*) ou "réduite" (*reduced*). Selon lui, plus la PS est "réduite", plus elle perd son statut d'énonciation (*sentence*).

Ce processus est aussi envisagé de façon graduelle, degrés durant lesquels (*ibid.* : 193) « components of the clause which allow reference to a specific state of affairs are dropped; the state of affairs is "typified"⁶⁵. At the same time, the subordinate clause increasingly acquires nominal properties, both internally and in its distribution. At the end of this process of nominalization, the clause becomes a nominal or adverbial constituent of a matrix clause. »

Pour l'auteur (1988 : 193), le premier élément qui entre en jeu dans le processus de désénonciation de PS, est la perte de sa force illocutoire (*illocutionary force*, désormais FI) dans la mesure où elle perd son statut d'énoncé.

Lehmann (1988 : 194) poursuit sa démonstration en affirmant que la plupart du temps la force assertive de la PS dépend du type de phrase et de la polarité de la PP, et prend l'exemple d'une PS causale introduite par *because*, qui est assertée lorsque qu'elle est incluse dans la PP (69a), mais qui ne l'est plus lorsque PP est interrogative (69b), ou négative (69c) :

69. a. *You stole the caviar [because you were hungry].*
 b. *Did you steal the caviar [because you were hungry]?*
 c. *You didn't steal the caviar [because you were hungry].*

⁶⁵ Ce terme est ici à entendre comme un processus de désémantisation au sens où le sème de l'élément perd son caractère spécifique pour n'être plus que générique.

Pour l'auteur, certaines PS conservent leur FI, c'est le cas notamment pour les relatives non restrictives, qui équivalent, selon lui, à des parenthèses énonciatives en terme sémantico-syntaxiques. Par conséquent la relation grammaticale mise en place est de l'ordre de la *sociation* mais non de la dépendance, comme dans les deux exemples suivants :

70. a. Lat. : *ad Italiam accedet, [in qua nos sedentes quid erimus]?*

Ang. : 'He will approach Italy, where we will be sitting and doing what?' (Cic. < *ibid.* : 194)

71. b. Lat. : *Perutiles Xenophontis libri sunt, [quos legite, quaeso, studiose]!*

Ang. : 'Highly useful are Xenophon's books; please read them thoroughly!' (Cic. < *op.cit.*)

Ce processus de désénonciation, en plus de la perte de la FI, est accompagné d'un certain nombre de contraintes détaillées dans le corps de la description dans la seconde partie de ce travail. Nous ne donnons ici qu'un tableau récapitulatif des propriétés permettant de mesurer cette désénonciation de PS :

DESENONCIATION DE PS : <i>CLAUSE</i> > <i>VERBAL NOUN</i>		
PARAMETRES APPLIQUES SUR PS	PROPRIETES	
1	<i>Perte de FI</i>	FI dépend du type et de la polarité de PP, mais dans certains cas, la PS garde sa FI propre
2	<i>Contraintes modales</i>	Jusqu'à l'absence totale de mode pour le verbe de PS
3	<i>Contraintes sur ordre séquentiel</i>	Figement en thème-rhème de la structure informationnelle Perte de la visée énonciative du locuteur
4	<i>Contraintes sur temps et aspect</i>	Dépendent du verbe de PP
5	<i>Contraintes sur syntaxe interne de du verbe de PS = perte de son statut de verbe recteur</i>	Capacité de prédication du verbe de PS est diminuée tel que : - son sujet > cas oblique > Ø - son objet indirect > objet direct > Ø Réduction de PS à son seul prédicat : <i>donc</i> : le verbe de PS a forme nominale (<i>nouniness</i>)
6	<i>Contraintes sur polarité</i>	Polarité de PS dépend de polarité de PP
7	<i>Contraintes sur distribution</i>	PS fonctionne distributionnellement comme un nom

Tableau 9. Propriétés mesurant la désénonciation de PS.

Pour résumer les éléments en jeu dans le processus de désénonciation de la PS, Lehmann propose (*ibid.* : 200) le schéma suivant :

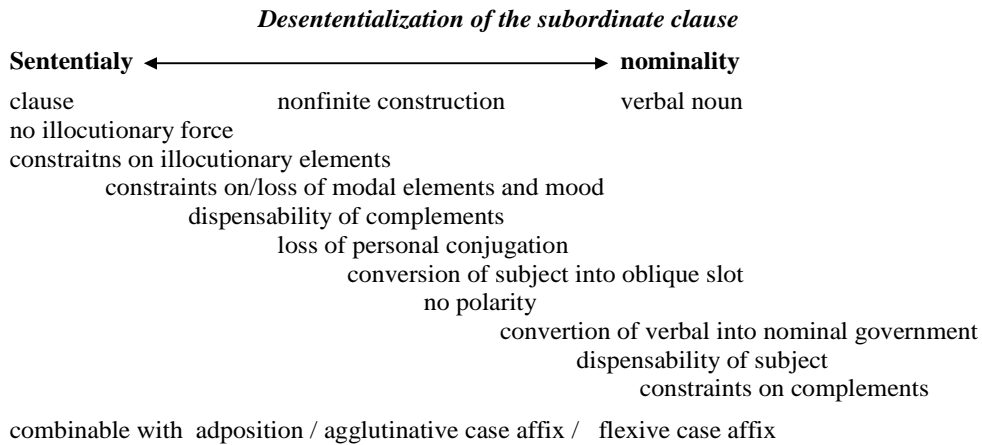


Figure 15. Degrés de désénonciation de PS.

La désénonciation de la PS est donc un processus de réduction qui la diminue à son prédicat. En conséquence, le verbe de la PP va subir un processus de grammaticalisation (*ibid.* : 201). Nous ne rentrons pas dans le détail de ce processus de grammaticalisation du verbe de la PP dans la mesure où nos clauses ne sont pas concernées. Nous donnons uniquement à titre d'illustration du phénomène le schéma proposé par Lehmann (1988 : 205) :

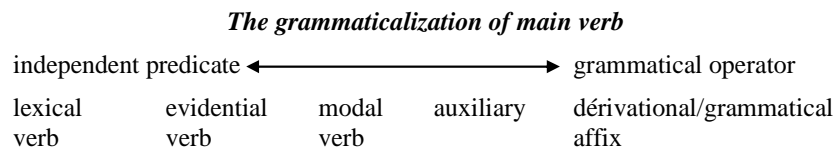


Figure 16. Continuum de grammaticalisation du verbe de la PP.

Autrement dit, la désénonciation transforme PS en simple constituant syntaxique de du verbe de PP et la grammaticalisation transforme le verbe de PP en simple *modifieur* du verbe de la PS.

Ces deux processus peuvent donc être schématisés ainsi :

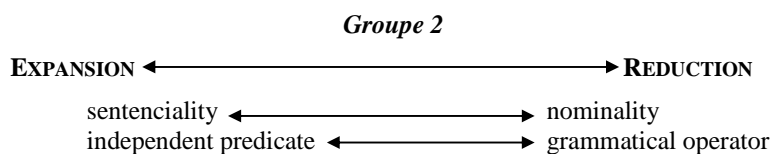


Figure 17. Continuum du processus *expansion vs reduction*.

2-3 Isolation vs linkage

Le troisième groupe oppositionnel distingué par Lehmann (*ibid.* : 204) est nommé *isolation vs linkage*. Il comprend l'imbrication référentielle (*interlacing*, ou identité référentielle⁶⁶) ou l'asyndète (*explicitness of the linking*) de deux clauses, ces deux paramètres étant envisagés de façon graduelle.

Le premier paramètre est ainsi explicité par Lehmann (*ibid.* : 204) :

« The semantic aspect of interlacing is that the two propositions share some elements of their meanings. Its syntactic correlate are the non-specification of the common elements in one of the propositions and/or the syntagmatic interweaving of the two propositions. »

Ce qui est donc en jeu ici, ce sont les relations anaphoriques entre deux clauses.

Cette notion de "partage" (*sharing*) est envisagée selon trois éléments : « the sharing of predicates, of tense and aspect, and of actants. » (*ibid.* : 204)

Pour le partage du prédicat entre deux clauses, l'auteur parle alors de *brachylogy* ou *gapping*, donne l'exemple suivant :

72. Lat. : [ut ager ... sine cultura fructuosus esse non potest], sic sine doctrina animus.

Ang. : As a field cannot be fertile without cultivation, so the mind (cannot be fruitful) without instruction." (Cic. < *ibid.* : 204)

Ici le verbe *esse non potest* n'est pas répété dans la seconde partie de la proposition, ce que Lehmann (*ibid.* : 205) décrit ainsi : « the whole predicate of the main clause except for the privative adjunct is gapped on identity with the preceding subordinate clause », il donne que l'inverse est possible, soit que PS postposée fournisse le verbe de PP.

Il précise alors (*ibid.* : 205) que ce processus de *gapping* est sensiblement équivalent que l'on soit dans une relation hypotaxique ou parataxique.

Pour le partage du temps et de l'aspect entre clauses, cela signifie que (*ibid.* : 205) : « [...] the tense and aspect of the subordinate clause are partly or wholly determined by those of the main clause. [...] Partial dependence of the tense of the subordinate clause on that of the main clause occurs already at a level of weak desententialization in the form of **consecutio temporum**. » Dans (73) par exemple, la PS *fortissime pugnans* signale la simultanéité avec PP, et de fait le temps et l'aspect de PP sont projetés sur le verbe de PS :

73. Latin : L. Petrosidius aquilifer...pro castris [fortissime pugnans] occiditur.

Ang. : 'L. Petrosius, the colour-beared, is killed in front of the camp, fighting most bravely.' (Caes. < *ibid.* : 184)

⁶⁶ Désormais IR.

Pour le troisième élément, soit le partage des actants et circonstants de PS, comme c'est le cas notamment dans la SC, Lehmann (*ibid.* : 205) formule ainsi :

« [he] will skip [...] the whole issue of relative clauses and just observe that the correlative diptych, as in [74] and [75], is essentially held together by anaphora, i.e. by the fact that the two correlative clauses share an actant (or another nominal or adverbial concept). The fact that backwards anaphora is allowed in subordinate clauses but heavily constrained in main clauses is another instance of the interlacing of actants. »

74. Hittite : *nu kwit LUGALu-s tezzi*
 [CONN REL:ACC.SG.INAN king-NOM says]
nu apat iyami.
 CONN D3:ACC.SG.INAN do:1.SG

Ang. : 'And what the king says that I do' (KBo < *ibid.* : 184)

75. Latin : [quei ager ex privato in publicum commutatus est], de eo agro siremps lex esto.

Ang. : 'any land that has been converted from private into public, to such land the law shall apply in the same way' (CIL < *ibid.* : 184)

Nous pouvons donc récapituler ces propriétés dans le tableau ci-dessous:

IDENTITE REFERENTIELLE (INTERLACING) = RELATION ANA- OU CATAPHORIQUE ENTRE PP ET PS : DISJUNCTNESS > MAXIMAL IDENTITY	
REFERENTS PARTAGES	PROPRIETES
<i>Prédicat</i>	Le verbe explicité peut être indifféremment dans PS ou dans PP IR du prédicat qui peut se trouver aussi bien dans une relation sociative que dépendancielle
<i>Temps et aspect</i>	Phénomène de <i>consecutio temporum</i> : = lorsque le temps et l'aspect de du verbe de la PS ne sont pas explicites, alors ce sont les temps et aspect du verbe de la PP qui sont projetés par défaut sur le verbe de la PS
<i>Actants ou circonstants</i>	La reprise d'un actant ou circonstant de PS dans PP, dépend de la syntaxe interne (valence) du verbe de la PP

Tableau 10. Récapitulatif des propriétés permettant de mesurer l'IR entre PS et PP.

Lehmann ne prétend pas ici proposer à partir de ces seuls critères un continuum de l'entrecroisement de clause, toutefois il précise (*ibid.* : 209) la chose suivante :

« We may abide by accepting as plausible the idea that two clauses may be more or less interlaced, variation being between a pole of complete disjunctness of the two clauses and a pole of maximal identity. The tightness of the linking does not so much depend on the semantic nature of the linking relation as rather on the amount of material that the two propositions have in common. The principle that we have found to be operative at

the level of the (complex) sentence has a close analog at the text level. Recent research in discourse analysis has led to the following thesis regarding the mechanism of text cohesion at the paragraph level (Thompson & Longacre 1985:211): "Lexical overlap is the primary mode of intersentential connection". »

Se pose alors la question d'un continuum dans le marquage (*linking device*) ou le non marquage du couplage de clauses. Avant d'avancer dans sa démonstration Lehmann (*ibid.* : 210) pose le présupposé fondamental suivant (que nous suivrons dans notre analyse et pour l'utilisation de la terminologie) :

« [...] the presence or absence of a connective device between two clauses has nothing to do with parataxis vs. hypotaxis, but is exclusively a question of syndesis. In particular, it is not the case that either the concept of hypotaxis or the concept of subordination require the use of a conjunction, as has been claimed variously. »

La notion de *connective device*, que nous traduisons par *marque de connexion*, est donc entendue chez Lehmann – ainsi que la notion de co-jonction chez Rebuschi (2001 ; 2002) – pour elle-même et non en ce qu'elle indiquerait une quelconque relation syntaxique. Nous entendrons le terme de connecteur ainsi que ces deux auteurs à partir de maintenant, i.e. sans présupposer aucunement du type de relation entre les deux clauses.

Pour Lehmann (1988), le passage de la syndète (*over-explicit syndesis*) à l'asyndète est aussi graduel (*continuum of decreasing explicitness*). Il propose une série d'exemples qui illustrent les variations entre ces deux pôles, commentant les types de marquage, dont le premier (*ibid.* : 211) :

« First, the explicit linking devices have a clear anaphoric internal structure », comme c'est le cas pour les exemples suivants dans lesquels les marques de connexion sont mis en gras par l'auteur :

76. Lat. : [Several chapters on a repelled assault of the enemy. First sentence of new section:] **His rebus gestis** cum omnibus de causis Caesar pacatam Galliam existimaret atque ita hieme in Illyricum profectus esset, quod eas quoque nationes adire et regiones cognoscere volebat, subitum bellum in Gallia coortum est.

Ang. : 'These things being done, Caesar had every reason to assume that Gaul was now pacified. Thus in the winter he set off for Illyria, because he wanted to visit those peoples too, and to learn about the area. There a sudden war broke out in Gaul.' (Caes. < *ibid.* : 210)

77. All. : Ihr Angebot befriedigt meine Ansprüche vollkommen; **DESwegen** nehme ich es dankend an. (*ibid.* : 211)

Ang. : 'Your offer serves my wants completely; **therefore** I accept it gratefully.'

Pour Lehmann (*ibid.* : 211 *et suiv.*) chacun de ces pronoms anaphoriques (signalés en petites majuscules) reprend une proposition antérieure qu'il intègre dans la proposition qu'il introduit. L'anaphore est ici reconnue au niveau lexical, comme une forme de substitution.

Lehmann poursuit (*ibid.* : 211) en postulant que les marques de connexion des énoncés (76) ou (77) sont de véritables PS adverbiales (*adverbial clauses*) ayant subi un processus de réduction : « [...] the connective phrases themselves [...] are clearly reduced adverbial clauses. It is intriguing to observe that in order to connect two paratactic sentences explicitly, we use a subordinate clause ».

Lehmann (1988) propose ensuite une série d'exemples de relation de subordination graduellement présentées selon leur plus ou moins grande connexité :

78. *Port.* : *O estudante comprou um monte de livros especializados, [a fim de que o professor o tivesse por inteligente].* (*ibid.* : 212)
Ang. : 'The student bought a heap of specialized books in order that the professor should consider him intelligent.'
79. *It.* : [*Nonostante l'òpera fosse molto rumorosa*], *mi addormentai nel secondo atto.*
Ang. : 'Although the opera was very noisy, I fell asleep in the second act.' (*ibid.* : 212)
80. *Lat.* : [*Postquam aurum abstulimus*], *in navem conscendimus.*
Ang. 'After we had taken away the gold, we boarded a ship.' (*Pl.* < *ibid.* : 212)
81. *Lat.* : [*Haec cum Crassus dixisset*], *silentium est consecutum.*
Ang. : 'When Crassus had said this, silence followed.' (*Cic.* < *ibid.* : 212)
82. *Port.* : *A verdade é [que todos saíram].*
Ang. : 'The truth is that they all left.'
83. *Lat.* : *Si vis [amari], ama.*
Ang. : 'If you want to be loved, love.' (*Sen.* < *ibid.* : 212)

Dans ces exemples, le procédé méthodologique est identique à celui évalué précédemment, c'est-à-dire (*ibid.* : 212) : « the connective and subordinating device is maximally explicit at the start and then is gradually reduced to zero. The linking phrases are again adverbial in nature. »

Ce qui signifie pour chacun des exemples : pour (78), la proposition connectée est structurée comme un syntagme prépositionnel ; en (79), la marque de connexion comprend un verbe au participe qui construit PS comme un complément (sujet) ; la marque de connexion de

(80), comprend une préposition *post* et la conjonction *que* ; en (81), Lehmann interprète la marque de connexion comme un pronom relatif. Seules les marques de connexion des exemples (82) & (83) n'ont pas un "caractère adverbial" : pour (82), *que* est considérée comme non marquée et en (83) l'absence de marque de connexion est supplée par la marque d'inflexion de l'infinitif en latin *-i*.

Pour Lehmann ce continuum est loin d'être évident, et pour lui les choses se compliquent encore au regard de la possibilité de construire la marque de connexion, non dans la PS mais dans la PP, comme le fait le latin dans l'énoncé suivant :

84. Lat. : *Atque ibi [vehementissime perturbatus] Lentulus tamen et signum et manum suam cognovit.*

Ang. : 'And there Lentulus, being extremely embarrassed, yet recognized his signature and hand.' (Cic.< 213)

En (84), « the subordinate construction [*vehementissime perturbatus*] is strongly desententialized, but its semantic relation to the matrix clause is made explicit in the main clause conjunction *tamen* "nevertheless". »

Il propose alors le continuum suivant (*ibid.* : 213) résumant la thèse d'« *explicitness of linking* » :

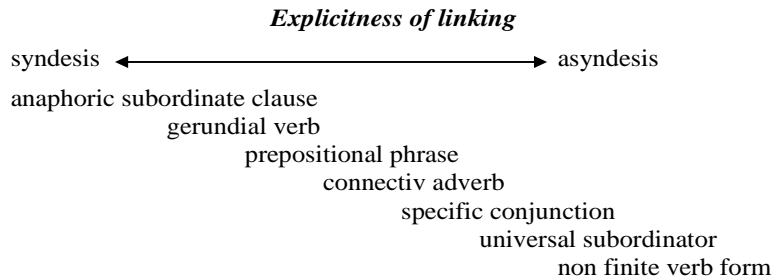


Figure 18. Continuum de l'évolution des connexions entre PS et PP.

Ce troisième groupe oppositionnel peut se représenter ainsi :

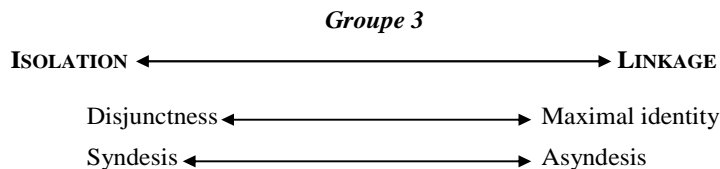


Figure 19. Continuum entre *isolation vs linkage*.

Conclusion partielle

Les trois groupes de paramètres évalués par Lehmann (*ibid.* : 214 *et suiv.*) fonctionnent de concert : plus une clause rétrograde du rang de parataxe à celui d'intégration (*embedding*), plus alors sa désénonciation est avancée (*desententialization*), mais l'inverse n'est pas vrai.

La grammaticalisation du verbe de PP suppose aussi une désénonciation avancée de PS et une forte IR entre PP et PS. Cet effet sur le verbe de PP est pour Lehmann (*ibid.* : 215) le résultat de ce que le processus de grammaticalization « turns the governing predicate into a grammatical operator on the subordinate construction, but at the same time cuts down its syntactic scope [...]. Thus the grammaticalized predicate must be an operator on a construction of relatively low complexity. »

L'IR des clauses est aussi liée aux autres paramètres en ce que celle-ci présuppose le déclassement de PS et de fait son IS dans PP.

Enfin le dernier paramètre (*explicitness of linking*) est en corrélation avec le degré d'IS de PS dans PP, « because the semantic relation linking clause A to clause B is rather constrained if the linkage pertains to a low syntactic level of B, whereas more diverse semantic relations may obtain on higher levels of B [...]. ». Ce paramètre entre aussi en lien avec la désénonciation de PS.

Les marques de connexion, qu'elles soient coordinative ou subordinative⁶⁷, peuvent avoir une fonction adverbiale dans la proposition connectée, toutefois les "*pure subordinators*" (*ibid.* : 216) n'ont pas une telle fonction dans PS⁶⁸, sinon celle d'"*operators*".

En dernier lieu, l'asyndète est en corrélation avec l'IR des clauses et le contrôle du sujet notamment, parce que :

« The syntactic relation of the subordinate construction to the matrix clause may be determined either by some property of the former or by some property of the latter. If the subordinate clause is linked to the main clause by some explicit connective, this determines its syntactic relation to the main clause and makes the subordinate clause seek its own place in the complex sentence. However, this is unnecessary and even impossible when the subordinate clause is controlled by the main verb. » (*ibid.* : 216)

Tous ces paramètres s'intègrent dans des "processus", de fait ils n'ont pas valeur de "lois" mais représentent des "tendances" (*ibid.* : 216), et ces six paramètres se situent entre deux pôles génériques qui sont un pôle d'"élaboration" maximale et un pôle dit de « maximal compression (or condensation) of lexical and grammatical information ».

Lehmann (*ibid.* : 216) propose alors le schéma d'interaction suivant :

⁶⁷ Les termes *subordinative* et *coordinative* sont de l'auteur.

⁶⁸ C'est-à-dire *que* et la marque flexionnelle portée par le verbe de PP.

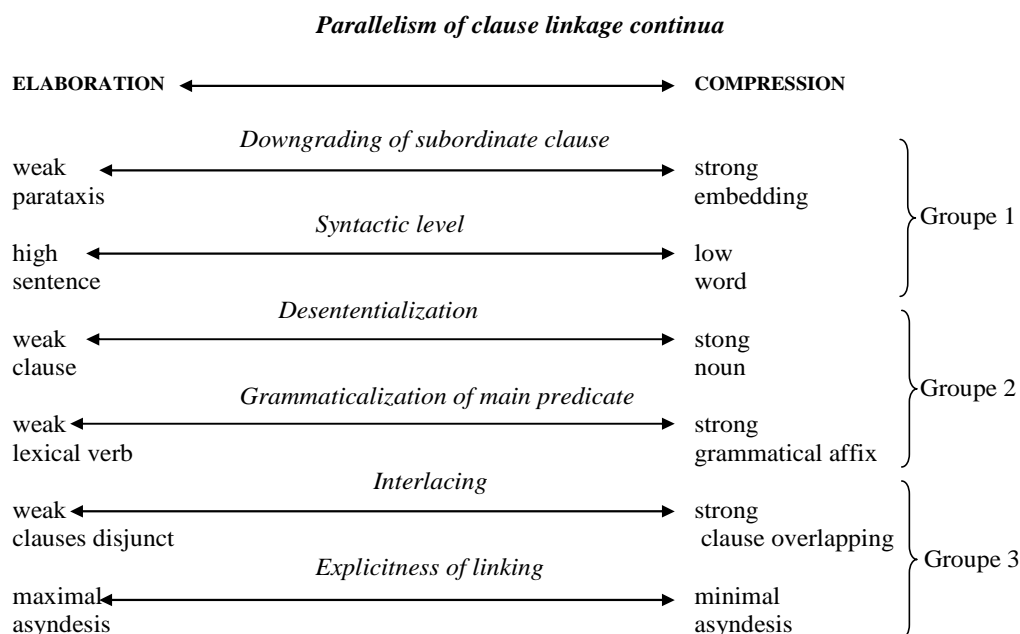


Figure 20. Schéma représentant le parallélisme du le continuum du couplage de clauses.

Nous verrons au fil de notre démonstration comment utiliser ces éléments mis en évidence par Lehmann (1988), et nous utiliserons, ainsi que Benzitoun (2007c : 123), cette notion d'*échelle* « [...] à la fois comme une notion sémantique (marque d'identité) et méthodologique (degrés d'intégration syntaxique). »

CONCLUSION

Les modèles descriptifs présentés dans cette partie, serviront d'appui à notre analyse qui se veut, on le redit, à l'interface d'une description syntaxe, sémantique et pragmatique, donc se situant nécessairement et simultanément aux niveaux micro- et macrosyntaxique.

Nous nous appuyerons au niveau micro-syntaxique sur les hypothèses de Allaire et Smessaert *et al.*. Pour l'analyse macro-syntaxique, c'est Berrendonner et Béguelin qui seront nos modèles, cela présuppose la prise en compte des relations anaphoriques lorsqu'elles seront en jeu, pensant qu'elles sont fondamentales dans la description et ce à tous niveaux (syntaxique, sémantique et pragmatique).

Les travaux de Lehmann nous serviront en tout point pour tenter d'établir un continuum dans le fonctionnement de *quand-p*.

A partir des modèles méthodologiques que représentent les ouvrages des auteurs cités, nous opterons pour la démarche suivante : nous étudierons en premier lieu les clauses non-dépendanciennes, i.e. celles qui n'entrent pas dans les descriptions traditionnelles et qui sont généralement considérées comme des « exceptions » ou littéralement non décrites.

PARTIE II – INTÉGRATION DE ‘QUAND-P’ ET FONCTIONNEMENT SÉMANTICO- PRAGMATIQUE DE ‘QUAND’ ET ‘QUAND-P’

INTRODUCTION

Cette seconde partie est entièrement consacré à la syntaxe particulièrement variable, dynamique des clauses introduites par *quand*, ce qui laisse supposer l'indétermination quant au statut de *quand*. Comme nous l'annonçons en fin de chapitre précédent, cette étude sera menée aux niveaux micro- et macro-syntaxique, sous l'éclairage des études précédemment citées dont Allaire (1982 ; 1996), Smessaert *et al.* (2005), Lehmann (1988), Berrendonner (1982 ; 1983 ; 1989 ; 1990) et Béguelin (2003 ; 2002 ; 2004).

CHAPITRE 3 : Prolégomènes à l'étude

Dans ce chapitre, nous présenterons rapidement quelques études antérieures menées sur *quand*, et *quand-p*, afin de cerner la problématique liée à ce marqueur.

Dans une seconde partie nous (re-)étudierons⁶⁹ les différentes formes d'intégration de *quand-p*, en partant, comme annoncé en première partie et dans l'introduction générale de ce travail, des clauses "non canoniques", i.e. des « propositions circonstancielles de temps » qui n'en sont pas...

Enfin nous proposerons une synthèse des différents types d'intégration, synthèse qui sera élaborée essentiellement en fonction des paramètres établis par Lehmann (1988) pour construire – si c'est possible – un continuum d'intégration ou de « *hierarchical downgrading* » de *quand-p*.

Dans cette étude, nous ferons pour chacune des *quand-p* étudiées un point sur le statut morphosyntaxique et sémantico-pragmatique du marqueur *quand*, espérant ainsi, au moment de la synthèse, pouvoir proposer une description de *quand* qui soit fonctionnelle à tous niveaux (syntaxique, sémantique et pragmatique) pour rendre compte des données langagières.

Les données prises en compte dans ce travail sont essentiellement écrites – comme nous l'avons déjà précisé dans l'introduction générale. Cette étude sur *quand*, avant même d'avoir commencé, mérite donc d'être augmentée en regard de ce qui se produit à l'oral. Malheureusement nous n'avons pas le temps ici de faire cette confrontation entre les données écrites et orales, mais espérons pouvoir poursuivre ce travail.

⁶⁹ L'étude de Benzitoun (2007b) particulièrement enrichissante au niveau morphosyntaxique pour les différents types de *quand-p*, mais il adopte la macro-syntaxe du GARS. Notre choix d'utiliser la macro-syntaxe fribourgeoise vient de ce qu'elle intègre la dimension discursive, c'est pour cela que nous employons le terme de *(re-)analyse* pour certaines structures.

1- Les "propositions subordonnées circonstancielles de temps"

La proposition introduite par *quand* est traditionnellement définie comme une proposition subordonnée *circonstancielle* dont les valeurs sémantiques reconnues sont *temporelle*, ou *conditionnelle*, quand elle comprend un verbe au conditionnel. Dans cette section nous allons regarder les définitions traditionnelles des PSC, et par ce biais, essaierons de mettre en évidence les problématiques engendrées par ce type de proposition.

1-1 Les propositions circonstancielles : forme et fonction

Selon Grevisse (1975 : 1156) :

« Les propositions circonstancielles marquent les circonstances de temps, de lieu, de cause, de but, de conséquence, d'opposition (ou de concession), de condition, de comparaison. De là, huit groupes principaux de circonstancielles : proposition *temporelles*, *locatives*, *causales*, *finale*, *consécutives*, *d'oppositions (concessives)*, *conditionnelles (hypothétiques)*, *comparatives*. »

Grevisse (1975) définit donc la circonstancielle selon des caractéristiques sémantiques. Dans la 13^{ème} édition de son ouvrage (1993 : 1626), il ajoute que les PSC sont introduites par des ConjS simple (*quand*) ou encore complexes (*avant que*, *après que...*) et les qualifie de « compléments non-essentiels et adverbiaux de verbe ».

Ces deux définitions tendent à présenter la PSC comme un élément *accessoire* de l'énoncé, sans en détailler vraiment ni le rôle, ni la fonction syntaxique.

Riegel *et al.* (1994 : 140) proposent une identification syntaxique plus précise de la PSC, lui attribuant les propriétés suivantes : 1. elle est facultative ; 2. elle se démultiplie librement, et 3. elle est « mobile dans les limites de la phrase entière ». Si ces auteurs font de la mobilité une des « caractéristiques essentielles » de ce constituant, ils reconnaissent que certaines ne sont pas mobiles dont les propositions introduites par *puisque* ou *si* ainsi que « les consécutives et certaines comparatives ».

Les caractéristiques syntaxiques que donnent Riegel *et al.* (1994) sont justes pour certaines PSC temporelles, comme le montre le tableau ci-dessous :

<i>PROPRIETES</i>	<i>PSC</i>	<i>EXEMPLES</i>
Facultativité	+	(85a)
Démultipliées librement	+	(86)

Mobiles	+	(87a)
---------	---	-------

Tableau 11. Récapitulatif des propriétés syntaxiques des PSC de Riegel *et al.* (1994).

Les manipulations ci-après illustrent le tableau précédent :

85. *En revanche, rien n'interdit au bâtonnier de diffuser les décisions définitives et de publier un communiqué sobre dans des affaires en cours **quand cela apparaît nécessaire** (JLM 12/99)*
- a. en revanche, rien n'interdit au bâtonnier de diffuser les décisions définitives et de publier un communiqué sobre dans des affaires en cours \emptyset*
86. *Je viens **parce que** tu m'invites, **quand** tu as envie de me voir, **bien que** nous ne soyons pas toujours d'accord.*
87. *Il gonfle les pourcentages quand il s'agit de dénombrer les victimes (JLM 12/99)*
- a. **Quand il s'agit de dénombrer les victimes** il gonfle les pourcentages*

Toutefois tous les compléments que l'on devrait considérer comme *circonstants temporels* au regard des définitions de Grevisse (1975) et de Riegel *et al.* (1994), n'ont pas nécessairement un sémantisme temporel saillant (88), et ne sont pas toujours supprimables ou mobiles (89a,b) :

88. *Aux Etats-Unis, il est davantage connu pour ses rôles de méchant [...], quand en Europe c'est la rigueur de son travail et son éclectisme qui font sa réputation [...]. (JLM 12/99)*
89. *Les passagers du vol IC 814 reliant Katmandou à New Delhi s'apprêtaient à déjeuner, vendredi 24 décembre, quand un homme leur a ordonné de ne pas toucher à leur nourriture, de tirer les rideaux des hublots, de baisser la tête et de ne plus bouger. (JLM 12/99)*
- a. ? Les passagers du vol IC 814 reliant Katmandou à New Delhi s'apprêtaient à déjeuner, vendredi 24 décembre, \emptyset*
- b. ? **Quand un homme leur a ordonné de ne pas toucher à leur nourriture, de tirer les rideaux des hublots, de baisser la tête et de ne plus bouger**, les passagers du vol IC 814 reliant Katmandou à New Delhi s'apprêtaient à déjeuner, vendredi 24 décembre.*

Sans surprise, les définitions générales des PSC, présentent les mêmes travers que les définitions générales de la subordination et de la coordination examinées dans le chapitre 1 de la première partie, à savoir : des définitions qui fondent les niveaux syntaxique et sémantique (cf. Grevisse, 1975), et qui attachent à un relateur (en l'occurrence *quand*) une fonction syntaxique de hiérarchisation des propositions qu'il relie, fonction qu'il n'a pas nécessairement (cf. Riegel *et al.*, 1994).

La proposition subordonnée circonstancielle temporelle

Grevisse (1975 : 1156) définit la PSC temporelle par rapport au terme qui les introduit et qui a pour fonction de situer temporellement le fait exprimé dans la principale par rapport au fait exprimé dans la subordonnée. Les deux clauses peuvent donc être dans un rapport d'antériorité (*avant que...*), de postériorité (*après que...*) ou de simultanéité (*quand...*).

Dans la treizième édition de son ouvrage (1993), il ne modifie pas sa façon d'aborder la PSC temporelle, sinon qu'il ne la définit plus par rapport à des "mots subordonnants" mais par rapport à des "mots de liaison".

Si la distinction terminologique établie en 1993 est de taille, elle n'est pas pour autant suivie par une description de *quand-p* plus proche de ce que la réalité linguistique montre.

Riegel *et al.* (1994 : 503), proposent quant à eux la définition suivante des PSC temporelles :

« Parmi les subordonnées conjonctives mobiles, certaines sont à l'indicatif. Il s'agit d'une partie des temporelles [...]. On a affaire ici [...] aux circonstances du fait principal, c'est-à-dire que la subordonnée décrit ce qui, précédant ou accompagnant ce fait doit être compris comme en conditionnant la réalisation, bref la situation dans laquelle s'est produit, se produit ou se produira ce fait. Et cela permet de comprendre que les conjonctions concernées ont le plus souvent un sens assez large : selon les contextes *comme, dès lors que* sont des conjonctions plutôt temporelles ou plutôt causales ; *quand*, en principe temporel, reçoit les valeurs conditionnelles ; *si*, en principe conditionnel, exprime certaines valeurs temporelles [...]. Dans les phrases où figure *quand* (ou sa variante plus littéraire *lorsque*), c'est le jeu des temps, simples ou composés, qui précise le rapport chronologique entre la principale et la subordonnée. »

Dans ces définitions (Grevisse, 1993 ; Riegel *et al.*, 1994) rien n'est précisé au sujet de la distribution de la PSC temporelle, sinon qu'elle est mobile. Sa présence, si l'on s'en réfère à Riegel *et al.*, semble seule motivée par une nécessité sémantique (PSC temporelles, causales, conditionnelles etc.) et par le jeu des temps.

En revanche, Riegel *et al.* (1994) signalent qu'il est possible qu'une *quand-p* ne soit pas temporelle, le sémantisme de la "conjonction" ne serait alors pas prédominant, mais variable selon le sémantisme de la situation décrite dans *quand-p*.

Cette remarque de Riegel *et al.* (1994) rejoint la thèse de Rebuschi (2001 ; 2002) selon laquelle la *co-jonction* serait sémantiquement sous-spécifiée et son sémantisme interprété (ou réinterprété) à partir de celui de la proposition qu'il introduit. Nous verrons combien cela est pertinent dans l'analyse du mot *quand*.

Des définitions de Grevisse (1975, 1993) et Riegel *et al.* (1994), deux caractéristiques émergent pour la "forme" de la PSC temporelle : 1. elle est introduite par une ConjS ; et 2. il semblerait que ce soit l'articulation des temps entre PP et PS qui en détermine la temporalité.

Dans son étude, Chétrit (1976 : 31) insiste aussi sur cette seconde caractéristique :

« Par subordonnées temporelles on détermine avant tout les différentes relations de temps existant entre deux actions ou plus, particulièrement le moment de l'une – la subordonnée ou la principale surtout – par rapport à l'autre ou aux autres. »

Le temps, et l'aspect, des verbes semblent ici fondamentaux dans la reconnaissance et l'interprétation d'une PSC temporelle. C'est encore là-dessus que Imbs (1956 : 27) se base lorsqu'il tente de déterminer la fonction des PSC temporelles intégrées :

« Les subordonnées temporelles (à l'exception des subordonnées inverses) ont pour fonction de déterminer le procès exprimé par la principale. La forme de la subordonnée varie d'abord suivant qu'elle détermine le *moment* ou la *durée de la principale*, d'où une première et grande division verticale des propositions temporelles. »

Cette « première et grande division verticale » s'organise autour des notions de temps et d'aspect.

1-2 La notion de *temps*

Brunot (1965 : 745) affirme :

« Les actions sont entre elles en rapport de temps. Elles sont contemporaines, postérieures, antérieures les unes aux autres [...]. Les catégories que l'on forme : *antériorité*, *postériorité*, etc. sont [...] loin de renfermer des rapports temporels toujours identiques. »

Il distingue les actions-points, non duratives, des actions-lignes, duratives, tout en précisant que ces types d'actions peuvent se superposer les unes aux autres sans aucune contrainte.

Chétrit (1976 : 40) reprend cette idée de Brunot (1965) et propose une étude des temps organisée autour du trait sémantique [\pm simultanété].

Il détermine alors trois types dans l'ordre des simultanétés : 1. la synchronisation, où deux actions-lignes ou -points se superposent parfaitement (relateurs : *aussi longtemps que*, *tant que*, *en même temps que* ; 2. la concomitance, où deux actions-lignes se superposent mais dont l'une se déroule plus longtemps que l'autre (relateurs : *pendant que*, *comme*, *alors que*, *tandis que*, *quand*, *lorsque*, *à l'époque où*, *un soir que*, *au moment où* ; enfin 3. la

coïncidence, où deux actions-lignes ne font que coïncider en un point (relateurs : *quand, lorsque* et *au moment où*).

Chétrit définit aussi deux types dans l'ordre des non-simultanéités, ou « ordre des successivités », qui est déterminé par l'écart temporel séparant le procès de PS et celui de PP :

1. l'antériorité/postériorité indéterminée (relateurs : *une fois que, quand, lorsque, (très) longtemps après/avant que, bien avant que, bien des années après que, etc.*); ou
2. l'antériorité/postériorité immédiate (relateurs : *juste avant/après que, aussitôt après que, aussitôt que, sitôt que, dès que, dès le moment où*, ou locution de type : *quantitatif+N de temps*, p. ex : *cinq jours après que.*)

Chétrit (*ibid.* : 40) précise que « les deux procès, principale (A) et subordonné (B), se situent tous les deux nécessairement dans l'une des trois périodes habituelles du temps vécu : le passé, le présent ou le futur. Les subordonnants de simultanéité ne souffrent aucune dérogation à cette règle de concordance. »

Si l'on suit Chétrit (1976) *quand* serait donc à la fois un subordonnant de simultanéité (concomitance et coïncidence) et de non-simultanéité (l'antériorité/postériorité indéterminée).

Toutes les descriptions consultées de l'aspect et du temps tournent autour de la notion fondamentale de *conjonction*. Chétrit (1976 : 37) le confirme encore :

« Dans la phrase complexe à subordonnée temporelle, il s'instaure une triple organisation du temps et de l'aspect. Ce sont d'abord les indications de temps et d'aspect du procès principal, ensuite celles du procès subordonné, enfin le lien établi entre le temps et l'aspect des deux procès, lien établi par le subordonnant. Le rôle de ce dernier est donc de servir de charnière entre le procès régent et le procès régi. »

Cette charnière linguistique peut cependant ne pas être exprimée, elle est alors relayée par d'autres charnières que sont les temps et aspects des verbes de PP et PS, par exemple :

90. *Je suis venue sur Toulouse j'avais environ deux ans* (Choi-Jonin & Delais-Roussarie, 2006 : 1)

Choi-Jonin & Delais-Roussarie (2006 : 12) remarquent que dans ce type de constructions verbales asyndétiques, « l'ordre des temps verbaux est restreint (seuls les ordres inaccompli et inaccompli-inaccompli sont acceptés) et si la deuxième construction n'exprime pas une indication temporelle, la première doit comporter un prédicat du type ponctuel. », soit des « verbes de mouvement comme *arriver, aller, venir, (r)entrer, sortir, quitter.* »

Mais ce qui nous intéresse plus particulièrement dans notre travail c'est la présence de la conjonction dans les propositions et Chétrit par le biais du test de la négation totale, *ne pas*, a montré l'importance de cette charnière qui impose certaines contraintes : sémantique et syntaxique.

Au vu de ces définitions, la conjonction paraît essentielle dans la désignation de la temporalité, il est donc nécessaire d'étudier en détail son fonctionnement syntaxique, sémantique et pragmatique, ce que nous nous proposons de faire dans la section 2 au travers des différents types d'intégration de *quand-p*.

Auparavant toutefois nous allons faire un point sur les structures traditionnellement appelées, *quand inverses*.

2- *Cum inversum* et *quand inverse*

Haudry (1973) précise que le diptyque corrélatif normal à corrélatif elliptique a donné la proposition temporelle ordinaire du latin (qui correspond au gérondif français), et que le *cum inversum* n'a rien à voir avec l'inversion de la SC_N, mais serait le véritable cas de subordination dite traditionnellement *inverse*.

Pour Haudry (1973) le *cum inversum* n'est que le remplacement stylistique du corrélatif *tum* par le relatif *cum*, et cette substitution est identique à celle qui a produit le relatif de liaison du latin. Bien que n'ayant aucun rapport avec l'inversion de la SC_N, cette structure *inverse* aurait donc aussi pour racine une structure corrélatif.

Il précise encore que la modification segmentale (remplacement de *tum* par *cum*) induit les conséquences syntaxiques suivantes en latin : 1. une contrainte temporelle sur PP et sur PS : *<PP = imparfait ou plus-que-parfait et PS = présent ou parfait>* ; et 2. la hiérarchie du signifié peut être marquée par une reprise anaphorique (adverbe anaphorique) dans PS.

Pour Haudry (1973), il est probable que ce que l'on appelle le *quand inverse* en français provienne du *cum inversum* latin. Par contre il précise que le *When-inverse* de l'anglais est d'évolution plus récente et que ce *when* se serait substitué à un véritable relatif de liaison *then*.

D'un point de vue pragmatique, le *cum inversum* est un phénomène phrastique dans lequel le procès logiquement principal est exprimé dans PS, le procès secondaire étant exprimé dans PP.

Il y a donc une inversion de la structure informationnelle canonique et elle consiste en ce que la hiérarchie du signifiant (structure formelle : [PP + PS]) est *inversée* par rapport à la hiérarchie du signifié (structure informationnelle : [information secondaire + information principale]). S'il y a subordination, elle est donc *énonciative*, mais certainement pas *syntactique*.

Nous considérons qu'il est donc presque inexact, vu la connotation structurelle du terme, de parler encore de subordination. Cependant on pourrait même considérer que parler d'*inversion*, même *énonciative*, est abusif dans la mesure où, il est fréquent de trouver ce type de structure informationnelle⁷⁰ en langue, et donc pourquoi en faire un cas à part pour certaines *quand-p*, si l'on supprime l'idée de subordination syntaxique. En cela l'étude de Benzitoun (2007b) présente un intérêt particulier, il n'utilise pas la terminologie traditionnelle et parle de *quand-p associées* dont il distingue au moins quatre types que nous détaillerons dans la section 2 de ce chapitre.

Les études antérieures (Imbs, 1956 ; Brunot, 1965 ; Olsson, 1971 ; Chétrit, 1976 ; Borillo, 1988 ; Maurel, 1992 ; Declerck 1997 ; Vogeleer, 1998 ; Le Draoulec, 2006b) interprètent généralement comme *quand inverse* des propositions comme (91) ci-dessous⁷¹ :

91. *Et prenant à deux mains, du bout des doigts, le petit angle d'os qu'il est si plaisant de faire craquer, elle s'apprêtait à le briser, **quand soudain elle se rappela : Vincent détestait entendre craquer les os.** (FT : de Romilly, Les œufs de Pâques, 1993)*

Au niveau discursif, ce qui distingue ce type de clause des canoniques *quand-p* rectionnelles (ou traditionnellement PSC temporelles) comme (92), c'est le fait que le fait principal (i.e. ce qui fait avancer la narration) ne se trouve pas dans PP mais dans PS, ce qui produit cette impression d'énonciation inverse :

92. *Je me promène **quand** il fait beau*

⁷⁰ En effet en français la position postverbale est considérée comme comportant l'information saillante, ainsi de *quand-p* dans *Je me promène quand il fait beau*, à l'inverse de *Quand il fait beau, je me promène* où *quand-p* consitue le cadre temporel de PP.

⁷¹ Certains citent aussi des clauses telles que : *Monsieur Goudineau était dans on hôtel de ville quand le téléphone a sonné* (JLM 12/99). Nous reviendrons sur l'analyse de ce type de propositions dans la partie II, chapitre section.

De surcroît, s'ajoute à l'énonciation un effet de surprise qui provient de ce que le fait contenu dans *quand-p* vient interrompre celui exprimé dans la PP, ou comme le dit Olsson cité par Le Draoulec (2006b : 5) : « un fait inattendu qui interrompt soudain l'action de la principale sans que le lecteur y soit préparé par ce qui précède. »

Au plan syntaxique, ces propositions se distinguent des *quand-p* rectionnelles en ce qu'elles répondent négativement aux tests de rection comme le montre le tableau ci-dessous :

<i>PROPRIETES</i>	<i>QUAND-P RECTIONNELLES</i>	<i>QUAND-P INVERSES</i>
Facultative	+ : (93a)	- : (94a)
Proportionnelle à un <i>quand</i> interrogatif (désormais <i>quand</i> ?)	+ : (93b)	- : (94b)
Précédées d'un adverbe paradigmatissant	+ : (93c)	- : (94c)
Négation	+ : (93d)	- : (94d)

Tableau 12. Comparatif des propriétés de *quand-p* PSC vs inverse.

Les manipulations ci-dessous illustrent le tableau précédent :

93. a. *Je me promène* \emptyset
 b. **Quand est-ce que** *tu te promènes ? – quand il fait beau / tu te promènes quand ? – quand il fait beau*
 c. *Je me promène même quand il fait beau*
 d. *Je me promène mais pas quand il fait beau*
94. a. ? *elle s'apprêtait à le briser* \emptyset
 b. ? *elle s'apprêtait à le briser quand ? – quand soudain elle se rappela ...*
 c. ? *elle s'apprêtait à le briser même quand soudain elle se rappela ...*
 d. ? *elle s'apprêtait à le briser mais pas quand soudain elle se rappela ...*

Ces manipulations montrent que les *quand-p* dites *inverses* ne sont pas régies par le verbe de la PP : elles sont donc syntaxiquement autonomes par rapport au verbe de la PP, et ne se laissent pas décrire, au niveau de leur syntaxe externe, en termes de micro-syntaxe.

De plus, ces exemples répondent aux exigences et contraintes de temps et d'aspect qui président à la formule *quand inverse*, soit l'association aspectuelle suivante : couple [inaccompli duratif – accompli ponctuel], porté par l'emploi de l'imparfait associé au passé simple (91).

Imbs (1956), Brunot (1965), ou encore Chétrit (1976), ajoutent que dans ce type de structure inverse, l'OS est contraint : *quand-p* doit être nécessairement postposée :

« Tout se passe [...] dans cette structure comme si on voulait mettre en relief le second procès, contraint à la position II [postposition], mise en relief qui est particulièrement nette dans les énoncés où [une] expression verbale [...] de contenu sémantique très tenu fait figure de procès matrice ». (Chétrit, 1976 : 110)

Cette contrainte de l'OS se vérifie pour (91) :

95. ? **Quand** soudain elle se rappela : Vincent détestait entendre craquer les os, elle s'apprêtait à le briser

L'inacceptabilité de (95) vient d'une entorse à la logique discursive. En effet, le procès contenu dans *quand-p* vient interrompre celui donné dans PP, de fait si l'on antépose l'interruption avant le cadre, la logique discursive s'en trouve remise en cause. C'est ce que nous confirme Le Draoulec (2003 : 11) :

« La postposition de la subordonnée, si elle n'est pas suffisante à l'interprétation inverse, est cependant nécessaire pour que l'ordre des propositions soit iconique de l'ordre dans lequel les situations se sont déroulées : sans ce rapport iconique, il n'y aurait pas de « suspense », et donc pas d'effet de surprise. »

3- Quel statut catégoriel pour *quand* ?

Les grammaires traditionnelles considèrent *quand* comme une ConjS dans ses emplois non interrogatifs. S'il peut dans certains cas⁷² être effectivement considéré comme "subordonnant", de nombreux linguistes s'accordent pour remettre en cause ce statut de ConjS.

Les études menées penchent pour une interprétation de *quand* comme pronom relatif temporel indéfini (Sandfeld (1936), Chétrit (1976), Riegel *et al.* (1994 ; 2009), Muller (1996a), etc.).

Nous ne reviendrons pas sur chacune de ces analyses, et nous nous appuyerons sur celles de Maurel (1992) et Benzitoun (2007b ; 2008) qui, tout en allant dans le sens des propositions

⁷² Lorsque les propositions introduites sont dans la dépendance du verbe de PP, donc dans le sens où *quand* serait un indicateur de la dépendance syntaxique d'une proposition par rapport à une autre.

antérieures, sont sinon novatrices, du moins systématiques et convaincantes, dans leur façon d'aborder la question.

Pour Maurel (1992), *quand* est dans tous ses emplois un relatif. Il s'appuie sur les propriétés suivantes : 1. le relatif introduit une structure syntaxiquement complète dans laquelle il joue un rôle fonctionnel ; 2. la relative est une "expression ouverte" dans laquelle le relatif « manifeste la présence d'une variable (non quantifiée) » (*ibid.* : 77)⁷³ ; 3. par conséquent la relative a le même statut catégoriel que la variable qu'elle contient et qui l'introduit, ainsi dans *je t'apporte le livre que je viens de lire* (*ibid.* : 77), la relative est un élément de type nominal, ce que Maurel (*ibid.* : 78) symbolise ($_N(S)$) sur la logique de Milner.

Il démontre le fonctionnement de son hypothèse pour l'exemple (96) suivant, dans lequel (*ibid.* 78) « **quand** est un "circonstanciel" modifiant le prédicat **il pleut** ; **quand** est une variable temporelle (il pleut (t)) ; la relative introduite par **quand** a la même nature catégorielle que **quand** », i.e. adverbiale :

96. *Quand il pleut, je sors* (Maurel, 1992 : 74)

Cela le conduit à proposer que la relative de (96) soit une relative "thème", dont il donne l'exemple *Qui délasse hors de propos, il lasse* en français classique ; tandis que dans (97) ci-dessous, *quand-p* serait une relative "libre", et dans (98) une relative "continuative", capable de marquer une « étape décisive dans la stratégie narrative du locuteur, [ce qui en fait] la "principale" » (*ibid.* : 79) d'un point de vue de l'énonciation⁷⁴ :

97. *Je sors quand il pleut* (Maurel, 1992 : 74)

98. *On était à peine sorti, quand il se mit à pleuvoir* (Maurel, 1992 : 76)

Benzitoun (2007b) ne va pas à l'encontre de l'analyse de Maurel (1992) et pour lui, le problème de la catégorisation de *quand* rejoint celui de la catégorisation des mots *qu-*. Par conséquent, se réclamant d'Abeillé (2002 < *ibid.*, 2007b : 135), il distingue deux types de mots *qu-* : proforme *qu-* et particule *qu-* :

« Les complémenteurs (*que, dont* et *qui* relatif sujet) n'ont aucun trait nominal (ni genre ni nombre ni trait sémantique), et se trouvent toujours en position complémentateur (préphrastique), ils peuvent introduire des complétives avec les mêmes contraintes de mode. Les mots *qu-* (adverbes ou pronoms relatifs ou interrogatifs comme *lequel*) ont un indice référentiel, peuvent varier en genre et nombre, peuvent renvoyer à des animés et occupent des positions variées dans la phrase. »

⁷³ Cela le conduit pour la relative de *je t'apporte le livre que je viens de lire* à formuler l'expression logique suivante pour N : (*livre* (x) \wedge *je viens de lire* (x)) (*ibid.* : 77).

⁷⁴ Nous reviendrons sur ce type de proposition dans le chapitre 6.

Les *complémenteurs* d'Abeillé (2002) correspondent à ce que Benzitoun (2007b : 135) appelle « *particules qu- introductrices de construction* » et les mots *qu-* à ce qu'il appelle « *proformes qu-* ».

Pour distinguer entre particule et proforme *qu-* Benzitoun (2007b) s'appuie sur des critères sémantiques et morphosyntaxiques, et ces critères lui permettent de distinguer quatre classes catégorielles pour les mots *qu-* :

<i>Cas 1</i>	<i>Cas 2</i>	<i>Cas 3</i>	<i>Cas 4</i>
Proforme <i>qu-</i>	Support ⁷⁵ + proforme <i>qu-</i>	Support + particule <i>qu-</i>	Particule <i>qu-</i>

Tableau 13. Classes catégorielles des mots *qu-* selon Benzitoun (2007b).

Quand n'est concerné que par les cas n°2 et 3 du tableau.

Pour Benzitoun (2008 : 133) la proforme *qu-* « possède un trait sémantico-syntaxique référentiel, peut être suivie par un verbe à l'infinitif⁷⁶, par la tournure *c'est que/est-ce que*, par *que* et enfin être précédée par une préposition » :

99. *Quand s'arrêter ? Le plus tard possible ! (Pratique, Sports < Benzitoun, 2008 : 134)*
100. *Quand est-ce que nous allons nous affranchir des peurs ancestrales irrationnelles ou religieuses à la noix et faire un bon vers l'avenir ! (Forum, Culture < Benzitoun, 2008 : 134) / Je reprends ma plume quelque peu rouillée pour tenter d'arracher quelques rires à mes contents porains, comme avant, quand c'est que j'avais du talent. (www < ibid. : 136)*
101. *Alors quand que vous me donnerez les cinquante francs ? (France, Crainquebille < Benzitoun, 2008 : 135)*
102. *À partir de quand les conditions ne seront-elles pas remplies ? (Monde Diplo < Benzitoun, 2008 : 135)*

Il conduit alors un examen morphosyntaxique des emplois de *quand-p*, qui l'amène à préciser que dans ses emplois interrogatifs *quand* est clairement une proforme *qu-*, car dans un tel emploi il répond positivement aux critères permettant de définir une proforme *qu-*

⁷⁵ Le terme de *Support* dans la terminologie de l'Approche Pronominale correspond à la notion d'*antécédent* en grammaire traditionnelle, et à celle de *contrôleur* chez Berrendonner (1983). Cette hypothèse d'un *quand* = [*support* + *que*] va dans le sens de ce qu'affirmait Chétrit (1976), qui considérait *quand* comme un morphème plurifonctionnel, fonctionnant comme un relatif comprenant en lui-même sa « base d'incidence », soit : *quand* = « au moment où » au même titre que ; *que* = « ce que », *qui* = « les personnes qui », *si* = « à la condition que », et *comme* = « de la manière que ». Benzitoun (2007b : 349) définit ainsi la notion qui « remplace le terme "antécédent" [...] à cause notamment du fait que celui-ci peut être indispensable à la bonne formation de l'énoncé. »

⁷⁶ Pour *quand* suivi d'un infinitif, il ne propose que des emplois dans lesquels *quand* est interrogatif, mais en précisant que (*ibid.* : 137) « la frontière entre emploi interrogatif et non interrogatif est poreuse. »

(*ibid.* : 133). L'hypothèse de Benzitoun (2007b, 2008) est d'étendre cette analyse de *quand* proforme *qu-* aux autres types d'emploi. L'objectif est donc de démontrer qu'il possède bien un trait référentiel [+Temporel], et pour Benzitoun (2008 : 135) :

« L'effet de sens de datation d'une situation pourrait provenir d'un trait sémantique relationnel. *Quand* indiquerait simplement qu'il faut mettre en relation temporelle les deux situations évoquées par les constructions verbales, celle qui le régit et celle qu'il introduit, et serait alors analysé comme une particule. Si *quand* est une proforme, au contraire, elle définit une référence temporelle qui est mise en relation avec le verbe principal. [...] »

L'enjeu pour *quand* serait donc le suivant (*ibid.* : 135) :

« Pour montrer que *quand* peut être défini par des traits référant à une entité et non pas par des traits caractérisant une relation, il faut démontrer qu'il occupe une position syntaxique, car ainsi on pourra déterminer son trait par référence au paradigme dans lequel il s'inscrit. L'agrammaticalité de *à ce moment-là* et *quand* entretenant la même relation syntaxique par rapport au verbe permet d'atteindre cet objectif. »

Il propose alors à titre d'illustration la manipulation suivante que nous reproduisons :

103. *Bonsoir. Tu remettras la clef au concierge quand tu seras prête. (Maupassant < ibid. 136)*

a. ? *Tu remettras la clef au concierge quand tu seras prête à ce moment-là.*

Toutefois on observe la possibilité ci-dessous :

104. *Tu remettras la clef au concierge à ce moment-là, quand tu seras prête*

(104) est permis en raison de la récursivité des constituants temporels, aussi il vaut mieux s'appuyer sur la manipulation suivante qui indique sans conteste que *quand* occupe bien une place syntaxique dans *quand-p* :

105. * *Tu remettras la clef au concierge quand tu seras prête quand ?*

L'agrammaticalité provoquée par l'insertion de *quand ?* dans *quand-p* permet de montrer que *quand* et *quand ?* sont en relation d'équivalence paradigmatique, et de fait, une place paradigmatique ne pouvant être occupée qu'une seule fois dans la proposition, l'insertion de *quand ?* pose nécessairement problème et permet de statuer sur le fait que *quand* ait bien une fonction relationnelle dans la proposition qu'il introduit.

Quand possède donc dans cet emploi traditionnellement défini comme "conjonctionnel"⁷⁷ un trait référentiel [+Temporel] qui, pour Benzitoun (*ibid.* : 136), est en soi « un indice très fort d'un statut de proforme. »

⁷⁷ Dans le sens où *quand* est traditionnellement examiné comme une ConjS.

Pour Benzitoun (2008) un autre critère allant dans le sens d'une analyse de *quand* proforme *qu-*, serait son affiliation paradigmatique avec *où* qui est un représentant prototypique de cette catégorie, il donne alors l'exemple suivant à titre d'illustration :

106. *Même si Luther et Calvin ont pris soin de préciser que le texte devient parole de Dieu par la seule action d'un Saint Esprit qui souffle où et quand il veut, le texte est parfois sacralisé aux risques du contre-sens et de l'obscurantisme. (Divers < ibid. : 137)*

Cette affiliation paradigmatique permet de dire que *quand* a un fonctionnement équivalent à celui d'un relatif sans antécédent.

L'autre argument en faveur d'une telle interprétation vient, pour Benzitoun (2008), de la possibilité de *quand* d'être précédé d'une préposition :

107. *L'image que j'ai de Zizou remonte à quand j'étais en sélection en cadets nationaux ou juniors, je ne sais plus trop. ([www] < ibid. : 138)*
108. *Il suffit d'avoir une bonne connaissance de (qui a fait le coup / où il faut aller / quand il faut partir / combien ça va nous coûter) (ibid. : 138)*

Pour Benzitoun (2008) donc, *quand* serait dans la majorité de ses emplois une proforme *qu-* ce qui pencherait en faveur de l'unicité catégorielle de *quand*.

Toutefois, cette thèse de l'unicité de *quand* vs son polymorphisme, ou polycatégorisation, est légèrement mise en défaut par des exemples tels que ceux-ci, dans lequel Benzitoun précise (*ibid.* : 142) que *quand* ne possède pas de trait [+Temporel] et qu'il n'y a pas de contexte interrogatif correspondant :

109. *Quand on est maladroit comme ça, on reste chez soi. (Bat-Zeev Shyldkrot < Pierrard < ibid. : 150)*
110. *Pourquoi laisser périr nombre de citoyens américains dans la misère et la maladie quand il serait si facile de les sauver. (Forum, Monde < ibid. : 140)⁷⁸*
111. *Malgré tout, à la fin du VIIe Plan (1986-1990), la Chine ne pourra former que 500 000 enseignants du secondaire, quand il en faudrait 900 000. (Monde Diplo < ibid. : 142)*

Dans ce type d'énoncé, *quand* serait particule *qu-*.

Dans sa thèse, Benzitoun (2007b) propose encore d'autres exemples dans lesquels *quand* serait une particule *qu-* dont :

112. *Quand bien même Allègre remettrait le 93 aux normes, Auguste-Blanqui clopinera toujours loin derrière Henry-IV. (PRES:Satirique < ibid. 2007 : 299)*

⁷⁸ Dans cet exemple, *quand* est classé par Benzitoun (2008) proforme *qu-*, alors que dans sa thèse (2007b : 299) il le classait dans la catégorie particule *qu-*.

113. **Quand même** ton palais serait plus beau que le cristal, je ne sortirais pas de cette maison pour te suivre. (LITA:PoesieA < ibid. 2007 : 299)

mais dans ce cas il est accompagné des adverbes *même*, *bien même*.

Pour notre part, nous ne nous inscrirons pas en faux par rapport aux analyses présentées ci-dessus, et considérerons *quand* essentiellement comme proforme *qu-*, ou relatif temporel indéfini, allant plutôt dans le sens de l'univocité de l'introducteur.

Pour nous, *quand* aurait effectivement un fonctionnement comparable à celui des relatifs sans antécédents de type *quiconque*. *Quand* comprendrait, incorporerait, donc en lui même son antécédent (soit son référent temporel [+Temporel/+Indéterminé]).

Ce sème inclus dans le marqueur ne serait selon nous jamais abandonné au profit d'autres sémantismes, et en effet *quand* serait toujours paraphrasable par <à un moment *x*>. Aussi, si variation sémantique il y a, elle n'est pas due au marqueur lui-même mais à l'interprétation de *quand-p*, comme c'est le cas dans les exemples où il est catégorisé par Benzitoun (2008) comme une particule *qu-*.

Le fonctionnement de *quand* serait donc double, sur le modèle des pronoms relatifs : 1. il apporte une caractérisation temporelle indéterminée ([T_{indet.}]) à la proposition qu'il introduit ; 2. par son statut de connecteur, il signale son incomplétude, i.e. le fait qu'il faille lui trouver un ancrage référentiel.

Cet ancrage référentiel est indéterminé dans le sens où il peut se faire aussi bien par rapport au contexte gauche (la relation est alors anaphorique) que droit (et la relation devient cataphorique).

Cet ancrage référentiel exigé par *quand* peut prendre différentes formes syntaxiques, et c'est ce que nous avons désigné par les différents types d'intégration de *quand-p*.

Schématiquement nous pouvons proposer la formule suivante pour *quand* :

Quand = support [T_{indet.}] + connecteur sous-spécifié

4- Récapitulatif des critères utilisés dans l'étude

Il s'agit dans les chapitres à venir, d'élaborer une typologie (que nous souhaitons à peu près exhaustive) de l'intégration de *quand-p* dans une autre clause (désormais *q*), et de définir parallèlement le fonctionnement sémantique et pragmatique de l'introducteur *quand*.

Cette typologie sera conduite à partir d'une (re)analyse micro- et macrosyntaxique des différents types d'intégration de *quand-p*, la distinction entre micro- et macro-syntaxe s'appuyant sur le modèle descriptif de l'Approche Pronominale et des travaux de Smessaert *et al.* (2005) ; l'analyse pragma-sémantique s'appuyant sur le modèle macro-syntaxique de Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989).

Notre classement s'appuiera aussi sur les travaux de Lehmann (1988) car nous présumons qu'il est possible pour *quand-p* d'élaborer un continuum d'intégration tel que Lehmann l'a proposé. Les critères élaborés par cet auteur seront donc ajoutés à ceux définis par Smessaert *et al.* (2005), lorsqu'ils sont pertinents pour les structures étudiées.

Les degrés d'intégration de *quand-p* (distinction entre *exotaxe-épitaxe-endotaxe*) seront déterminés à partir des critères suivants⁷⁹ :

- sa proportionnalité à un *quand* interrogatif ;
- sa possibilité d'être extraite seule, ou avec une reprise pronominale : *C'est quand-p que* ou *C'est à ce moment-là, quand-p que* ;
- sa possible mobilité ;
- sa possible antéposition avec reprise pronominale de *quand-p* dans q : *Quand-p [à ce moment-là/ceci/ça/le/...]q* ;
- sa proportionnalité avec un pronom assertif : *à ce moment-là/ça/le...*, ce qui nous permettra de mesurer le maintien ou l'absence du sémantisme temporel de *quand*.

Pour les critères de Lehmann (1988), nous emprunterons son échelle de déclassement hiérarchique de la subordonnée en ne retenant que les niveaux suivants : *parataxe*, *clause adjointe* et *corrélative*, mais lui adjoignant les relations de *rection* et *valence*. Les trois premiers types de relation grammaticale sont donc extra-clausaux et les deux derniers intra-clausaux. Le niveau *extraclausal* correspond aux niveaux *exotaxique* et *épitaxique*, et le niveau *intraclausal* correspond au niveau *endotaxique* de Smessaert *et al.* (2005).

⁷⁹ Smessaert *et al.* (2005) utilisent un autre critère, celui de l'antéposition de *quand-p* avec ordre VSO dans q. Nous ne l'utiliserons pas dans la mesure où en français, l'ordre VSO est possible selon certaines contraintes, dont des contraintes lexicales. Aussi nous préférons ne pas mobiliser ce critère mais nous préciserons lorsqu'il fonctionne.

Au niveau syntaxique, ces cinq relations grammaticales (*parataxe*, *clause adjointe*, *corrélatrice*, *rection* et *valence*) nous permettront d'établir des degrés de dépendance et d'intégration de *quand-p*.

Au niveau énonciatif, nous déterminerons si les périodes définies sont binaires (i.e. constituées de deux clauses) ou unaire (i.e. constituées d'une seule clause).

Au niveau référentiel, l'identité entre p et q sera mesurée selon le type de relation temporelle et selon les relations anaphoriques entre les deux parties de l'énonciation.

Enfin pour mesurer les contraintes sur p⁸⁰, nous retiendrons les critères suivants :

- contraintes sur le temps et l'aspect du verbe de p ;
- syntaxe interne (désormais SI) contrainte sur la modalité, la polarité⁸¹ et la présence du verbe ;
- contraintes lexicales sur les actants (sujet et objet) et sur le verbe de p.

Si l'on organise les critères retenus en tableau alors cela nous donnerait le squelette suivant de continuum de déclassement hiérarchique (*hierarchical downgrading*) de *quand-p* :

Critère i.	Extraclausal			Intraclausal	
	Exotaxe	Epitaxe		Endotaxe	
	Parataxe	Clause adjointe	Corrélatrice	Régie	Valence
Critère ii. IS de <i>quand-p</i>	Énonciative / textuelle	Extra-clausal		Intra-clausal	Intra-verbal
	- dépendante ; - intégrée	+ dépendante ; - intégrée		+ dépendante ; + intégrée	
Période	Binaire : 2 clauses			Unaire : 1 clause	
Critère iii. Contraintes sur p (et q)	<i>Quand-p</i> contrainte	<i>Quand-p</i> peu contrainte		<i>Quand-p</i> contrainte	
Critère iv. IR entre p et q	± Coréférence temporelle entre p et q ± Partage des actants et circonstants				

Tableau 14. Continuum de déclassement hiérarchique de *quand-p*.

⁸⁰ Nous préférons ne pas parler de *désénonciation*, le terme étant attaché chez Lehmann (1988) à une nominalisation (*nominality*) de la proposition, nominalisation qui ne concerne pas l'intégralité de nos propositions. Nous parlons de *contraintes sur p*, puisque comme nous le verrons en conclusion, plus on va vers la gauche de l'échelle (exotaxe) plus *quand-p* est subjective, et plus on va vers la droite (endotaxe) plus elle est désénonciative. Nous reviendrons sur cette discussion dans la conclusion générale.

⁸¹ Lehmann explicite (1988 : 197) ainsi cette contrainte sur la polarité : p ne peut être niée indépendamment de q (« At some stage of strong desententialization, the polarity of the subordinate clause is also affected. This usually means that it can no longer be independently negated. »)

Au niveau macro-syntaxique, nous utiliserons la terminologie de Berrendonner (1989, 1990), c'est-à-dire *clause*, *période* et *énoncé* ou *énonciation*, utilisant par conséquent la notion de "mémoire discursive" ou "savoir partagé", ou M. Pour la description des relations anaphoriques, nous utiliserons les critères qui permettent de reconnaître une relation de liage à une relation de pointage.

Nous rappelons que Berrendonner (1990a : 25) définit M, comme un « ensemble évolutif [...] contenant les informations qui à chaque instant sont valides pour les deux interlocuteurs et publiques entre eux. [Les interlocuteurs opèrent donc dans M] des révisions, transformations, incrémentations, etc. qui visent à porter M jusqu'à un état stable, satisfaisant pour les deux parties. Le discours n'est donc que la trace de ce retraitement coopératif de l'information. »

Reichler-Béguelin (1988b : 188-189) précise cette définition de *savoir partagé* :

« En fait plusieurs théories récentes relatives au fonctionnement du discours ont mis en évidence le rôle fondamental joué, dans les interactions verbales, par ce qu'on a nommé "fond commun", "encyclopédie", "représentation discursive" ou encore "savoir partagé", "mémoire discursive". Sous ces diverses étiquettes, il faut voir, *grasso modo*, « l'ensemble des savoirs consciemment partagés par les interlocuteurs » (Berrendonner, 1983), constitué, de manière polymorphe, tout à la fois par des évidences perceptives, des données situationnelles, des lieux communs logiques, inférentiels, argumentatifs, des connaissances lexicales, intertextuelle, culturelles et encyclopédiques, des normes comportementales, etc., qui tous, et malgré leur diversité de statut influencent au même titre la production et l'interprétation des énoncés. Le savoir partagé, constamment nourri par le discours, est susceptible d'en être accru ou modifié de toutes sortes de façons qui restent en partie à explorer et à modéliser [...]. Il suffira [...] de rappeler que certains outils linguistiques semblent précisément avoir pour fonction privilégiée de "convoquer" les informations validées dans le savoir partagé : par exemple les procédés référentiels ou la présupposition. »

Pour Berrendonner (1983), M est donc constitué : 1. en premier lieu par les « divers prérequis culturels » (*ibid.* : 231), qui permettent la déduction ; 2. par la « perception des évidences situationnelles » (*ibid.* : 231), i.e. les éléments extralinguistiques appartenant à la situation d'énonciation ; 3. « les énonciations [ainsi que leurs conséquences argumentatives et logiques] successives qui constituent le discours » (*ibid.* : 231), dans la mesure où elles n'ont pas fait l'objet d'une réfutation immédiate par l'un ou l'autre des partenaires de l'échange.

On peut donc proposer la représentation schématique suivante de M :

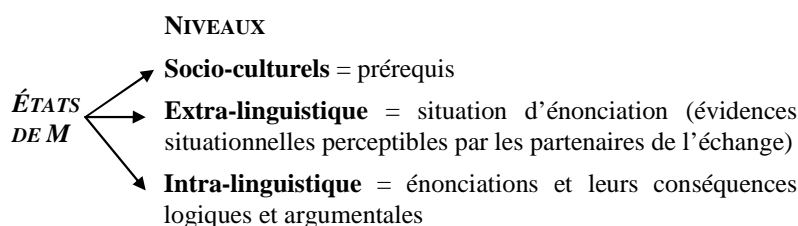


Figure 21. Différents états de M.

Au niveau des relations anaphoriques, nous rappelons brièvement que pour Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989), l'anaphore se révèle selon deux types de relations : dans la première, « le contrôleur est un signifié présent dans la même clause que [l'anaphorique] », cette relation est définie comme un « rapport de *liage* entre plusieurs places d'argument du même prédicat complexe. L'information fournie est simplement que ces places sont co-instanciées, ce qui ne comporte pas nécessairement l'octroi d'une valeur référentielle déterminée » (1989 : 115). Le test de reconnaissance de ce rapport de *liage* est justement que la référence peut être indéterminée comme c'est le cas dans l'exemple suivant : *Nul n'est persuadé qu'il est seul maître de son destin.*

Dans la seconde relation, *pointage* ou *rappel*, il n'y a pas de relation de réaction entre le contrôleur et l'anaphorique, par contre, l'anaphorique présuppose nécessairement dans M la présence de son contrôleur. Le processus qui introduit cette information d'existence (ou contrôleur) dans M est double, soit c'est une clause antérieure qui prend en charge l'introduction de l'information d'existence dans M (la prise en charge est donc intralinguistique, lexicale), soit cela peut se faire par « un calcul inférentiel complexe ou la prise en compte d'évidences non verbales [ou extralinguistiques] » (1989 : 115). Pour illustrer leur analyse ils prennent pour exemple la proposition suivante :

114. *Pour la sixième fois depuis le début de l'année, une foule nombreuse accompagnait mercredi à sa dernière demeure Denise C., décédée à l'âge de 71 ans (S comme sottises < ibid. : 115)*

Dans lequel ils précisent naturellement que la clause mise en gras ne saurait en aucun cas commenter ce qui suit faute d'absurdité, mais bien une présupposition de l'ordre de *<il y a eu déjà des enterrements>* contenu dans M, que l'on ne peut comprendre que par inférence.

Pour Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989 : 115), « il y a donc lieu de distinguer soigneusement l'*information support* I de son éventuelle *source* S dans le discours. Entre V et I le rapport est de présupposition. Nous l'appellerons *rappel*. Par lui, V trouve toujours en I une référence déterminée (d'où l'impossibilité de rappels comme **Nul n'est faillible.*

D'ailleurs il le sait.). Entre S et Vo, il n'existe en revanche aucune relation directe, ni rection, ni contrainte d'accord, ni coréférence obligée [...] si bien que S ne peut en aucun titre prétendre au statut d'antécédent. ».

Pour illustrer ce dernier point de non-contrainte d'accord, les auteurs citent l'exemple suivant :

115. **Les gens du midi**, quelquefois, on est obligé de faire répéter **la personne**. (*ibid.* : 116)⁸²

Les relations de *liage* et *rappel* sont détaillées par Berrendonner (1990a : 27 *et suiv.*) sous la terminologie *liage/pointage*, qui indique, pour ces deux types de relations anaphoriques, les propriétés différentielles suivantes, à partir des exemples ci-dessous :

116. **Un philosophe** n'ignore pas qu'**il_i** est mortel (*ibid.* : 27)

117. Marie a consulté **un philosophe**. **Il_i** lui a rappelé qu'elle était mortelle. (*ibid.*)

Pour lui, une relation de *liage* se reconnaît en ce que :

- il n'y a pas d'"assomption d'existence" attachée au pronom anaphorique, effectivement son antécédent peut être interrogatif ou négatif : **Aucun philosophe_i** n'ignore qu'**il_i** est mortel / **Qui_i** n'ignore qu'**il_i** est mortel ? (*ibid.* : 27). Toutefois le pronom anaphorique a une interprétation non-autonome c'est-à-dire qu'il « ne comporte en lui-même aucune présupposition concernant des objets de connaissances qui devraient déjà figurer dans M. » (*ibid.* : 28) ;
- de fait il ne peut pas être remplacé par une expression définie : ***Un philosophe_i** n'ignore pas que **cet auteur_i** est mortel (*ibid.* : 28) ;
- ce qui démontre qu'entre le pronom et son antécédent existe une contrainte d'accord qui fait du liage un fait rectionnel « relevant de la micro-syntaxe interne à la clause » (*ibid.* : 28). Le rapport rectionnel entre les deux constituants de la relation de liage peut être régressif (anaphorique) ou progressif (cataphorique) comme c'est le cas dans la proposition suivante : *Quand il_i pense, un philosophe_i ne peut douter qu'il_i existe.* (*ibid.* : 28).

En revanche, lorsque l'on est en présence d'une relation de *pointage*, les caractéristiques sont inverses :

⁸² Berrendonner (1990a: 30) reconnaît dans cet exemple une anaphore associative.

- le pronom relève d'une interprétation autonome et comporte nécessairement une assomption d'existence, comme le montre l'inacceptabilité suivante : *Marie n'a consulté aucun philosophe_i. Il_i lui a rappelé qu'elle était mortelle* ;
- il peut être remplacé par une expression définie : *Marie a consulté un philosophe_i. Cet auteur/Cette sommité_i lui a rappelé qu'elle était mortelle*, il n'y a donc pas de contrainte d'accord entre l'anaphorique et son contrôleur ;
- et de fait toute cataphore est interdite, comme le montre la manipulation suivante : **Il_i lui a rappelé qu'elle était mortelle. Marie a consulté un philosophe_i*, ce que Berrendonner (*ibid.* : 28) explique ainsi : « la clause qui introduit le référent dans M ne peut arriver après l'anaphorique qui l'y présuppose déjà enregistré ».

Cette relation de pointage est donc présuppositionnelle et relève de la macro-syntaxe.

Le tableau ci-dessous réunit les propriétés contradictoires de ces deux types de relations référentielles :

PROPRIETES	LIAGE	POINTAGE / RAPPEL
Niveau	clause	période
Interprétation	non autonome	autonome
Assomption d'existence	possible mais non contrainte	contrainte
Présuppose l'objet de connaissance contenu dans M	-	+
Proportionnalité avec une description définie	-	+
Contrainte d'accord	+	-
Cataphore	+	-
Micro-syntaxe	+	-
Macro-syntaxe	-	+

Tableau 15. Propriétés différentielles des relations de pointage et de liage.

Ces remarques permettent à Berrendonner (1990a) de proposer la segmentation suivante : lorsque deux éléments sont en relation de *liage*, ils forment alors une seule et même clause, lorsqu'ils sont en relation de *pointage*, alors ils forment deux clauses adjacentes séparés par une « instance implicite de M [...] impliquant un retraitement inférentiel intermédiaire » (*ibid.* : 29).

Au lieu du terme de *proposition*, nous emploierons celui de *clause* qui est définie – dans l'acception fribourgeoise – comme une partie de *période* participant à la construction de l'*acte énonciatif*. Nous rappelons brièvement que Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989 : 124) définissent le texte comme une suite d'éléments autant implicites qu'explicites, et que par conséquent :

« Une période se compose non seulement de clauses, mais aussi d'états cognitifs interstitiels, produits par inférence à partir de la clause qui précède et présumés par celle qui suit. Ce qui lui convient le mieux [à la définition du texte] semble donc être un modèle où les clauses jouent le rôle d'*opérateurs de transition* entre de états successifs de la mémoire discursive. »

Berrendonner (1990a : 26) schématise ainsi l'évolution du texte :

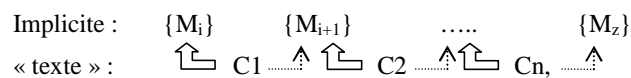


Figure 22. Schéma de la construction du texte par Berrendonner (1990a).

Pour Berrendonner (1990a : 26), cette conception du texte permet de rendre compte de ce que chaque clause est « un opérateur qui prend pour argument un état préalable de **M**, auquel il s'applique pour le transformer, et qui produit en guise de résultat un nouvel état de **M**. Il s'ensuit que deux clauses "adjacentes" du même discours n'entrent en rapport qu'indirectement, par l'intermédiaire d'un implicite ».

L'auteur ajoute (1990a : 26) que le plus souvent « l'information sur laquelle se fonde et opère une clause C_n n'est pas celle qui a été littéralement mise en mémoire par la (ou les) clause(s) précédente(s) C_{n-i} , mais un savoir implicite, accessible seulement par inférence à partir des apports verbaux antérieurs. ».

Nous utiliserons les abréviations *p* et *q* pour désigner les deux parties de l'énoncé complexe dans lequel *quand* est inclus (soit : EC ⟨*q* quand *p*⟩), sans que cette terminologie ne présuppose d'un quelconque statut syntaxique pour *p* ou *q*, ou encore d'un quelconque statut logique. C'est donc d'abord par commodité que nous utilisons ces termes, mais aussi par motivation descriptive dans le sens où ces termes ont l'avantage de signifier que deux clauses sont co-jointes, que cette co-jonction soit dépendantielle ou sociative (*sociation*, cf. Lehmann, 1988).

Il en va de même lorsque nous utiliserons la formule EC ⟨ *q* quand *p* ⟩ : nous signifions par là que deux unités *q* et *p* sont unies par *quand* pour former un énoncé complexe (EC), mais

nous ne présupposons aucun lien dépendancier entre p et q . EC signifie donc uniquement que p et q sont unies, fonctionnent de concert pour former une énonciation unaire.

Ces éléments donnés, nous pouvons maintenant commencer l'analyse proprement dite.

CHAPITRE 4 : Les quand-p exotaxiques

Dans cette section nous aborderons les EC dans lesquels q n'est pas exprimée, donc dans lesquelles *quand-p* est syntaxiquement autonome.

Nos clauses devraient donc se situer à gauche des échelles 1 (*hierarchical downgrading*) et 2 (*The main clause syntactic level of the subordinate clause*) de Lehmann (1988).

Si l'on suit l'échelle 1 de Lehmann, soit celle du déclassement hiérarchique de p, *parataxis* → *embedding* ou *hierarchical downgrading*, nos *quand-p* se situeraient à gauche de cette gradation. A ce stade, Lehmann (1988) pose qu'il n'y a pas de relation hiérarchique entre q et p. Il appelle cette absence de relation hiérarchique, la parataxe⁸³ (« At the starting pole of the continuum, there is no hierarchical relation between the two clauses forming the complex sentence. This is the situation which we call parataxis », *ibid.* : 184), (118) ci-dessous illustre le phénomène :

118. *I was trimming a boomerang, **there** you came up.* (*ibid.* : 183)

Toutefois pour notre EC $\langle [(q) \textit{Quand p}] \rangle!$, en vertu de la présence de *quand*, qui signale son incomplétude sémantique, syntaxique et pragmatique, on ne saurait se situer à l'extrême gauche de cette première échelle. Malgré cette réserve, nous estimerons que p et q sont tout de même dans un rapport grammatical *sociatif* d'ordre paratactique.

Pour la seconde échelle de Lehmann, soit le niveau d'intégration syntaxique de p dans q, nous nous situerions à un niveau extra-clausal, spécifié textuel (*text level*) par l'auteur. Dans cette configuration p et q sont deux clauses syntaxiquement indépendantes, entretenant une relation énonciative.

⁸³ S'il nous a paru nécessaire de proposer une critique de cette notion, nous ne la rejetons pas intégralement et nous la comprenons – ainsi que Lehmann – comme la relation étant à l'initiale d'une échelle de gradation et non dans sa seule opposition à l'hypotaxe, qui induit que tout ce qui n'est pas de l'ordre de l'hypotaxe appartient à la parataxe et inversement, et qui conduit à des regroupements artificiels de structures (cf. la discussion menée dans les chapitre 1 et 2 de cette étude).

Ce qu'il conviendra de définir pour nous, dans la mesure où q n'est pas exprimée, c'est le degré de relation entre q et p, ou de quelle façon *quand-p* présuppose, ou non, la présence de q.

Dans cet EC $\langle [(q) \text{ quand } p] \rangle!$, *quand-p* n'appartient pas à q, au sens où ce n'est pas un constituant de q, mais par contre p présuppose à divers degrés la présence de q, ce qui peut ainsi se paraphraser sur le modèle de Berrendonner (1983) :

Quand-p présuppose la présence dans M d'une information q, telle que cette présupposition repose sur la présence du connecteur *quand*.

Il va donc s'agir pour nous de caractériser la nature de la relation entre *quand-p* et q.

1- Type 1 : EC $\langle (q\text{-métalinguistique}) \text{ quand } p\text{-déictique} \rangle$

Soit les exemples suivants :

119. *Quand on pense que je n'aurais jamais été peintre si mes jambes avaient été un peu plus longues ! (Toulouse Lautrec < Benzitoun, 2007b : 301)*
120. *Quand on pense que, lorsque France Télécom avait lancé la norme GSM en 1994, elle escomptait au mieux quelques centaines de milliers d'utilisateurs... Et ce n'est qu'un début. (PRES:NouvelObs < Benzitoun, 2007b : 263)*
121. *Quand je pense à tout ce que mes parents ont fait pour essayer de me guérir ! (Marguerite < TLFi, déjà cité 52)*

Quelques remarques préliminaires

Benzitoun (2007b : 264) précise au sujet de ces *quand-p*, que la syntaxe interne⁸⁴ est lexicalement contrainte à un verbe "recteur faible", pour obtenir un effet de sens achevé.

Les *quand-p* en (119) à (121), sont syntaxiquement indépendantes dans le sens où *quand-p* ne peut être un constituant de q. À elle seule cette *quand-p* constitue donc un acte énonciatif autonome, ce que révèle sa ponctuation exclamative que l'on ne saurait trouver dans des exemples du type :

⁸⁴ La syntaxe interne est définie par Benzitoun (2007b : 349) comme l'« établissement de la structure interne de la construction ».

122. *En revanche, rien n'interdit au bâtonnier de diffuser les décisions définitives et de publier un communiqué sobre dans des affaires en cours **quand cela apparaît nécessaire.** (JLM 12/99)*

*a. ? En revanche, rien n'interdit au bâtonnier de diffuser les décisions définitives et de publier un communiqué sobre dans des affaires en cours **quand cela apparaît nécessaire !***

En effet dans (122a) c'est l'intégralité de la proposition qui est exclamative et non uniquement *quand-p*, la proposition possède donc une modalité propre, i.e. non dépendante de ce qui précède ou lui succède.

Les *quand-p* en (119) à (121) paraissent particulièrement subjectives et en effet, cette subjectivité est marquée par l'effet suspensif dû à l'absence de *q*, ainsi que par deux contraintes lexicales portant sur le verbe de *quand-p*.

En effet, celui-ci est un verbe d'attitude propositionnel, épistémique, et dont le sujet est nécessairement *je* ou *on*, peut-être un *tu* que l'on pourrait dire "rhétorique"⁸⁵ ou générique, mais en aucun cas un *il* ou un *nous*, car alors on perd l'effet épistémique de la *quand-p* d'origine :

123. *Quand **tu penses / # il pense / # nous pensons** que je n'aurais jamais été peintre si mes jambes avaient été un peu plus longues ! / Quand **tu penses / # il pense / # nous pensons** que, lorsque France Télécom avait lancé la norme GSM en 1994, elle escomptait au mieux quelques centaines de milliers d'utilisateurs... Et ce n'est qu'un début. / Quand **tu penses / # il pense / # nous pensons** à tout ce que mes parents ont fait pour essayer de me guérir !⁸⁶*

Cette subjectivité très importante de *quand-p* provoque son autosuffisance, dans le sens où elle ne nécessite pas la présence de *q*.

En effet, s'il fallait restituer *q*, elle consisterait en un commentaire métalinguistique sur *p*. C'est ce que l'on trouve dans la proposition suivante, dans laquelle le jugement de valeur *C'est navrant !* porte sur l'intégralité du contenu informationnel de *quand-p* :

124. ***C'est navrant !** Quand je pense que tout cela profite à Chirac qui pour une fois doit bien s'amuser... (FORM: Economie < Benzitoun, 2007b : 263)*

⁸⁵ Rhétorique dans le sens où ce *tu* ne constitue pas, de la part du locuteur, une *invitation à penser* mais plutôt une adresse impersonnelle.

⁸⁶ Pour toutes ces manipulations, nous avons pensé à l'accord *sujet du verbe épistémique-sujet du verbe de p*, mais outre la bizarrerie de l'énoncé, on perd alors la valeur subjective de la proposition d'origine : *Quand **tu penses / # il pense / # nous pensons** que tu/il/nous n'aurais/n'aurait/n'aurions jamais été peintre si tes/ses/nos jambes avaient été un peu plus longues !*

Dans ce contexte, *quand* agit donc comme un connecteur temporel indéfini *déictique*, dans le sens où il ne réfère pas à un contexte antérieur ou postérieur, mais bien au moment de l'énonciation, situation contextuelle qui vient spécifier dans un second temps le support [T_{indet}] de *quand*, ce que l'on peut paraphraser ainsi :

125. *Quand je pense maintenant que tout cela profite à Chirac... / Quand on pense maintenant que je n'aurais jamais été peintre si mes jambes avaient été un peu plus longues ! / Quand on pense maintenant que, lorsque France Télécom avait lancé la norme GSM en 1994, elle escomptait au mieux quelques centaines de milliers d'utilisateurs... Et ce n'est qu'un début. / Quand je pense maintenant à tout ce que mes parents ont fait pour essayer de me guérir !*

Ce fonctionnement de *quand* comme connecteur déictique renforce l'effet subjectif emphatique véhiculé par la structure.

Si l'on suit la formalisation de Berrendonner (1990), on pourrait paraphraser ainsi le fonctionnement de cette *quand-p* :

Type 1 : *Quand-p* actualise dans M la situation d'énonciation, tout en présupposant la présence d'une information q métalinguistique.

Ce qui est remarquable dans cette structure, si l'on se réfère à (124) où l'on observe la présence de q, c'est que c'est cette dernière qui modifie p (par jugement de valeur) et non l'inverse. Il est donc possible de schématiser ainsi le fonctionnement de cet EC :

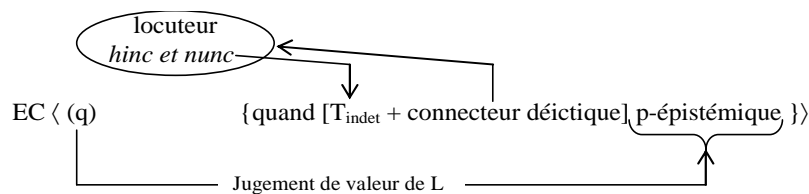


Figure 23. Fonctionnement de EC T₁.

Application des critères

Critère i. *Exotaxe* → *endotaxe*.

Pour ces propositions indépendantes, les seuls critères de Smessaert *et al.* (2005), susceptibles de s'appliquer, sont la proportionnalité avec un *quand* ? ou avec un pronom assertif, or ni l'un ni l'autre ne fonctionnent (126a,b) :

126. a. ? *Quand* ? – *Quand je pense que tout cela profite à Chirac...*
 b. ? **À ce moment-là.**

Ces manipulations nous permettent aisément de vérifier que les clauses sont exotaxiques.

Les critères définis par Lehmann (1988) nous permettent d'examiner plus précisément les contraintes subies par ces clauses.

Critère ii. *IS de p.*

Si nous nous situons bien à un niveau extra-clausal, il faudrait, pour cette structure, poser un autre niveau non proposé par Lehmann (1988), soit un niveau énonciatif, plutôt que textuel (*text level*), puisque *quand-p* de part sa valeur fortement subjective, ne nécessite pas la présence de *q*.

Critère iii. *Contraintes sur p.*

Si nos clauses de type 1 bénéficient d'une modalité propre (exclamative), elles restent toutefois relativement contraintes et en effet on observe des contraintes sur le temps et l'aspect du verbe de *p* (127), ainsi que sur sa polarité (128), mais pas dans le sens où elles ne peuvent être niées indépendamment de *q* puisque *q* n'est pas explicite, mais dans le sens où la négation du verbe de *p* est inepte puisqu'il est un verbe d'attitude propositionnelle :

127. # *Quand on pensait/pensera que je n'aurais jamais été peintre si mes jambes avaient été un peu plus longues / # Quand je pensais/penserai à tout ce que mes parents avaient/auront fait pour essayer de me guérir*

128. #| ? *Quand on ne pense pas que je n'aurais jamais été peintre si mes jambes avaient été un peu plus longues / #| ? Quand je ne pense pas à tout ce que mes parents ont fait pour essayer de me guérir.*

Pour (127) on remarque une perte de l'ancrage déictique de *quand*, donc cela entraîne nécessairement une modification de l'interprétation de *quand-p* qui perd partiellement sa valeur subjective. En (128), la subjectivité nécessairement véhiculée par le verbe de *p* contraint sa polarité.

Cette structure T_1 présente donc une SI fortement contrainte à laquelle s'ajoutent encore les contraintes lexicales, précédemment mises en évidence, et qui s'appliquent à la fois sur le verbe (verbe d'attitude propositionnelle) et sur son sujet (*je ; on* ou *tu générique*).

Le tableau ci-dessous récapitule les contraintes s'appliquant sur *quand-p* de type 1, le symbole « + » signifiant que la contrainte opère :

CONTRAINTES SUR P	TYPE 1
Modalité propre	+ : exclamative
Contraintes sur temps et aspect	+

Contraintes sur la polarité	+
Contraintes lexicales sur : - le verbe - le sujet	+ : <i>verbe d'attitude propositionnelle</i> + : <i>je ; on ou tu-générique</i>

Tableau 16. Contraintes sur T₁.

En conclusion, et sans surprise, les *quand-p* de type 1 sont contraintes, et les contraintes qui s'appliquent, s'expliquent aisément par le fonctionnement déictique de *quand* (contraintes de temps et d'aspect, et contrainte lexicale sur le sujet), ainsi que par la valeur épistémique de p (contrainte lexicale sur le sujet et le verbe de p).

Critère iv. IR entre p et q.

Il s'agit ici d'évaluer le partage des actants et circonstants entre p et q. Notre T₁ n'est naturellement pas concerné dans la mesure où nos *quand-p* sont déictiques, et non anaphoriques ou cataphoriques, l'identité référentielle temporelle mise en place par *quand* se situe donc entre le moment de l'énonciation et l'énonciation elle-même.

Le contrôleur temporel du support [T_{indet}] de *quand* est donc le moment de l'énonciation, qui spécifie la temporalité indéterminée du marqueur.

Dans T₁, on observe donc trois mouvements référentiels. *Quand* s'il est connecteur sous-spécifié, trouve en p sa spécification et p étant de valeur épistémique, la spécification de la connexion établie par *quand* sera nécessairement déictique. Le troisième mouvement va de la situation d'énonciation elle-même vers le support [T_{indet}] de *quand*, puisque le moment de l'énonciation vient caractériser le moment indéterminé auquel se fait la connexion établie par *quand*. On peut donc modifier ainsi notre schéma précédent :

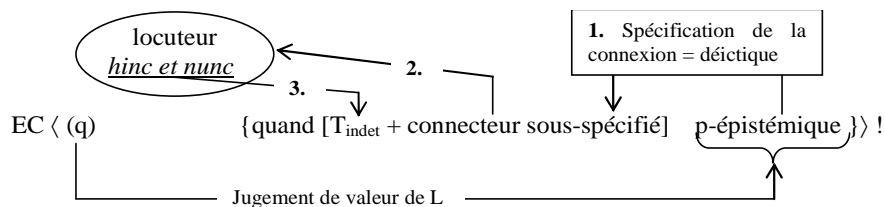


Figure 24. Révision du fonctionnement de EC T₁.

Ce ne serait donc pas *quand* lui-même mais, en l'occurrence le contenu de p qui déterminerait les modalités de la connexion temporelle établie par *quand*.

Pour T_1 la spécification référentielle du connecteur vient de la deixis portée par *p*, et *quand* devient donc par absorption un connecteur déictique.

Nous rejoignons-là la position de Rebuschi (2001 ; 2002) pour qui les joncteurs sont sémantiquement sous-spécifiés et trouvent, par conséquent, leur spécification sémantique en contexte, c'est ce qui permet, toujours selon Rebuschi (2001 ; 2002), à une même co-jonction d'avoir plusieurs sémantisme.

Toutefois, ces divers sémantismes sont tous reliés au sémantisme intrinsèque de la co-jonction, en ce qui nous concerne [+Temporel] [+Indéterminé].

Le tableau ci-dessous récapitule les propriétés de T_1 :

PROPRIETES	TYPE 1
i. Classement hiérarchique de p	Exotaxe - parataxe
ii. IS de p	Enonciatif
iii. Contraintes sur p	+
iv. IR entre p et q	
Statut contextuel de <i>quand</i>	Connecteur déictique
Valeur de <i>quand-p</i>	Modale, épistémique

Tableau 17. Récapitulatif des propriétés syntaxique et sémantique du Type 1.

2- Type 2 : EC ⟨quand p-anaphorique (q)⟩

Nous travaillerons sur l'exemple suivant, que nous qualifierons de *Type 2* (T_2)⁸⁷ :

129. *Quand je vous le disais ! (Grevisse, 1975 : 142)*

Quelques remarques préliminaires

On remarque d'ores et déjà que cette structure est presque figée. Muller (1996 : 372) considère ce type d'énoncé comme :

« [une] construction dépendante d'un autre type, non du point de vue de l'analyse syntagmatique, mais du point de vue de l'énonciatif. [...] Il s'agit de présenter des énoncés indépendants comme intégrés dans une relation plus vaste, dépendance sémantique par rapport à des notions comme l'ordre, l'hypothèse ou la simple évocation, s'intégrant dans un discours plus large. »

⁸⁷ Il est peut-être un peu artificiel de faire de cette structure un type à part entière puisque la proposition est presque figée, et en effet il est délicat de trouver un autre verbe que *dire* ou *parler* : (?) *Quand je te l'écrivais / l'indiquais*. Mais il nous semble toutefois qu'en contexte de telles réalisations peuvent être possibles.

Effectivement il serait ici inepte de considérer *quand-p* en (129) comme le constituant d'une autre proposition, par conséquent, la syntaxe externe⁸⁸ de ce type de *quand-p* ne peut se décrire qu'en termes macro-syntaxiques.

C'est aussi ce que l'on remarque lorsque q est exprimée :

130. *Quand je te le disais, tu ne m'écoutais pas* (Google)

131. *Quand je te le disais tout à l'heure, tu ne me croyais pas* (Google)

132. *Quand je te le disais, que seul c'était faisable ! tu voulais pas croire* (Google)

Quand-p est donc perçue comme constituant à elle seule un acte énonciatif autonome, comme pour T₁, mais ici elle aurait une valeur argumentative, absente de T₁, ce que l'on peut ainsi paraphraser :

133. *Quand je te le disais, tu ne m'écoutais pas **et pourtant j'avais raison**.*

Cette *quand-p* affirme donc la véracité des propos précédemment émis du locuteur, ce que l'on peut formaliser par l'expression <L-vrai>, malgré le fait que les choses ne se soient pas réalisées selon la volonté du locuteur. Elle engage donc une modalité polémique, constatant la réaction de "tu" par rapport aux propos du locuteur, dans un contexte antérieur.

Cette valeur semble permise en raison de la forte cohérence anaphorique de p. En effet, on observe à la fois la présence d'un pronom anaphorique *le*, objet du *dire*, et l'imparfait qui renvoie explicitement à un moment antérieur à l'énonciation, moment partagé par les partenaires de l'échange, donc déjà situé dans M.

De fait, la relation entre p et q, même si cette dernière n'est pas exprimée dans les clauses du type de (129) est plus évidente que pour T₁, puisque T₁ ne dénotait aucunement la présence de q.

En revanche pour T₂, si q n'est pas forcément exprimée, elle est sous-entendue par *quand-p* qui donne la position du locuteur, <L-vrai>, par opposition à celle de son interlocuteur : <D-faux>. De surcroît, p actualise, ou réactualise aussi une situation déjà présente dans M et partagée par les participants du discours, ce qui permet au locuteur de s'opposer à son destinataire.

⁸⁸ Dans le cadre de l'Approche Pronominale, Benzitoun (2007b) définit la syntaxe externe comme la « nature du lien qui unit un constituant à un élément du contexte ».

Application des critères

Critère i. *Exotaxe → endotaxe.*

L’application des critères de Smessaert *et al.* (2005) nous permet ici de vérifier que *quand-p* appartient bien au niveau exotaxique puisqu’aucun d’entre eux ne peut s’appliquer : elle n’est pas proportionnelle à un *quand ?* (134a) ni à un pronom assertif (134b), et dans la mesure où q est suppressible, les autres types de critères ne peuvent se mesurer :

134. a. ? *Quand ? – Quand je te le disais.*⁸⁹
 b. ? **À ce moment-là !**

Critère ii. *IS de p.*

Nous sommes naturellement à un niveau extra-clausal et énonciatif puisque *quand-p* indique la position du locuteur par rapport au destinataire : <L-vrai> vs <D-faux>.

Critère iii. *Contraintes sur p.*

Le tableau ci-dessous rassemble les contraintes qui s’appliquent sur ce type de *quand-p* :

CONTRAINTES SUR P	TYPE 2	MANIPULATIONS
Modalité propre	+ : exclamative	
Contraintes sur temps et aspect	+	(135a)
SI : polarité contrainte	+	(135b)
Contraintes lexicales sur :		
- le verbe	+ : <i>dire, parler</i>	(135c)
- le sujet	+ : <i>je (? tu-générique)</i>	(135d)

Tableau 18. Contraintes sur T₂.

Les manipulations ci-dessous illustrent le tableau précédent :

135. a. ? *Quand je te le **dis/dirai** !*
 b. ? *quand je **ne** te le disais **pas** ! (tu ne m’écoutais pas)*
 c. # *Quand je **venais** !*
 d. (?) *Quand **tu** me le disais ! / ? Quand **il** te le disait !*

On remarque que pour T₂ les mêmes types de contraintes que pour T₁ s’appliquent, la différence entre les deux c’est qu’il est possible pour T₂ de mesurer des contraintes sur q et notamment la contrainte pesant sur l’obligation d’une polarité négative :

⁸⁹ Cette proposition peut être acceptable, mais alors *quand-p* devient une temporelle ordinaire.

136. # Quand je te le disais **tu me croyais**

Dans (136), l'interprétation de la *quand-p* est modifiée : passage d'une valeur argumentative (modalité polémique) à une valeur temporelle, et de surcroit *quand-p* devient rectionnelle (endotaxique).

En plus de cette contrainte sur la polarité, on observe qu'une contrainte lexicale pèse sur le verbe de q, et en effet, on ne saurait trouver d'autres verbes que ce que l'on pourrait caractériser comme révélant l'attitude propositionnelle, ou la volonté, du destinataire par rapport aux dires du locuteur, soit : *ne pas croire, ne pas écouter, ne pas vouloir...*

Critère iv. IR entre p et q.

Dans cette structure, on observe que la concordance des temps doit être nécessairement respectée (137) :

137. ? Quand je te le disais, tu ne **voudras/veux pas croire** !

De surcroit on relève aussi un partage des actants entre p et q, ce que l'on peut ainsi gloser :

138. Quand je **te, le_i** disais, **tu_i** ne voulais pas **le_j** croire !

Dans T₂, p réactualise un état antérieur de M partagé par les partenaires de l'échange. Cette valeur anaphorique de p (présence du pronom anaphorique *le* et de l'imparfait) permet d'interpréter *quand* comme un connecteur anaphorique. En retour, la situation antérieure à laquelle *quand-p* est connectée, offre à *quand* une spécification pour sa valeur [T_{indet}].

Il est donc possible de schématiser ainsi notre structure :

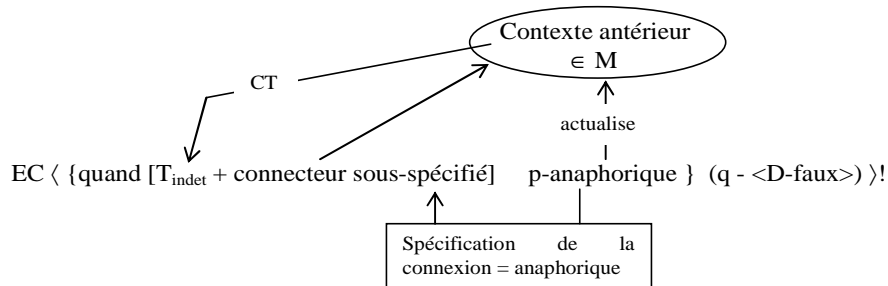


Figure 25. Fonctionnement de EC T₂.

Ici donc, *quand-p* en faisant référence à un état de M antérieur à l'énonciation, et en actualisant un argument du locuteur, oppose les positions du locuteur et du destinataire.

Dans cette structure, *quand-p* aurait donc pour fonction pragmatique d'établir un rapport d'IR temporelle et actancielle entre un état antérieur de M et q, état antérieur dans lequel les positions respectives du locuteur et du destinataire sont *a posteriori* opposées.

Dans cette configuration, cet état antérieur de M constitue le contrôleur temporel⁹⁰ du support [T_{indet}] de *quand*, ce que l'on peut ainsi formuler :

Type 2 : p actualise un état antérieur de M, tel que cet état soit le contrôleur temporel du support [T_{indet}] de *quand* ; et *quand-p* dénote une information q, telle que q discrédite la position de l'interlocuteur au moment actualisé par p.

Le tableau ci-dessous résume les propriétés établies pour notre T₂ :

PROPRIETES	TYPE 2
i. Classement hiérarchique de p	Exotaxe - Parataxe
ii. IS de p	Enonciatif
iii. Contraintes sur p	+
Contraintes sur q	+
iv. IR entre p et q :	
- Temporelle	+ : concordance des temps
- Actancielle	+ : partage des actants (<i>je, tu, me, te, le</i>)
Statut contextuel de <i>quand</i>	Connecteur anaphorique
Valeur de <i>quand-p</i>	Argumentative (modalité polémique)

Tableau 19. Récapitulatif des propriétés syntaxique et sémantique de T₂.

3- Type 3 : EC <quand p-titre>

Soit les exemples suivants constitués de *quand-p* formant un titre :

- 139. *Quand la terre tremble* (Tazieff < Chétrit, 1976 : 81)
- 140. *Quand la tradition a un nom* (Le Nouvel Observateur < Chétrit, 1976 : 81)
- 141. *Quand la médecine se trompe* (TV:Complément d'enquête, 17/05/2010)
- 142. *Quand Catherine II achetait la bibliothèque de Voltaire* (titre d'un ouvrage, Google)

Quelques remarques préliminaires

⁹⁰ Au sens de Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989), i.e. un spécificateur pour T_{indet}.

Benzitoun (2007b : 264) classe ces clauses parmi les *quand-p autonomes* et précise qu'elles comportent un effet de sens suspensif.

Chétrit (1976 : 81-82) interprète les énoncés (139) à (142) en postulant l'ellipse d'un verbe interrogatif. Nous rejetons cette position en raison d'une certaine réserve que nous avons face au recours à l'ellipse, car souvent, au niveau syntaxique, elle se révèle inefficace ou bien alors les grammairiens y ont recours pour formuler des canons syntaxiques stables. Or il nous semble qu'opérer ainsi c'est nier les faits langagiers dans leur singularité. De surcroît nous ne voyons pas ce qui pourrait pousser à une interprétation interrogative de *quand* dans ces clauses⁹¹.

Si nous rejoignons Benzitoun (2007b) dans l'idée qu'il y a des similitudes de fonctionnement entre T₂ : *Quand je vous le disais !*, et T₃ qu'il décrit comme *autonomes*, nous ne croyons pas toutefois qu'elles ont un fonctionnement sémantique et pragmatique tout à fait similaire.

En effet, p en T₂ est anaphorique, tandis que p en T₃ est cataphorique dans le sens où elle introduit le topique d'un support à venir. *Quand-p* en T₃ est donc clairement cataphorique, annonçant q à venir. Il convient donc bien selon nous, au vu de ce seul plan référentiel, de distinguer T₂ et T₃.

En vue d'une certaine rigueur analytique, et au risque d'une certaine lourdeur descriptive que nous assumons, nous allons examiner ces clauses de la même façon que nous l'avons fait pour T₁ et T₂, soit en regard des critères définis précédemment, afin de comparer ces trois types de constructions dans lesquelles *quand-p* peut être considérée comme autonome (ou semi-autonome).

Application des critères

Critère i. Exotaxe → endotaxe.

Ici encore seule la proportionnalité avec un *quand ?* ou un pronom assertif peuvent être mesurée (en raison de l'absence de q), et ces critères ne fonctionnent pas à moins de changer l'interprétation de *quand-p* qui devient alors temporelle :

143. a. # *Quand ? – Quand la terre tremble*

⁹¹ Cette position est aussi celle de Benzitoun (2007b : 263)

b. ? À ce moment-là.

Ces clauses sont donc bien exotaxiques.

Critère ii. IS de p.

Nous rejoignons ici la terminologie de Lehmann (1988) en nous situant à un niveau textuel, et non plus énonciatif, en effet, *quand-p* ne se connecte plus anaphoriquement ou déictiquement, mais cataphoriquement au texte/discours à venir.

L'effet suspensif, qui crée une focalisation sur le texte à venir, soit q^{92} , provient donc de ce fonctionnement particulier de *quand-p*, en ce que *quand-p*, contrairement aux T_1 et T_2 , appelle nécessairement la présence de q , puisque *quand-p* pose sa propre incomplétude sémantique : elle introduit un topique (ou thème) nouveau.

Pour les notions de thème et rhème⁹³, nous reprendrons les définitions de Nølke (2001 < Choi-Jonin, 2004 : 126) réunies dans le tableau ci-dessous :

	<i>THEME</i>	<i>RHEME</i>
a	Le premier segment de l'énoncé	Le reste
b	Ce dont on parle	Ce qu'on en dit
b1	Topique	Propos
c	Présumé	Posé
d	Segment non accentué	Segment accentué
e	Substrat (ou base)	Focus
f	Connu	Non connu
g	Lié contextuellement	Non lié contextuellement
h	Information antérieure	Information nouvelle
i	Information peu importante	Information très importante
j	Peu de Dynamisme Communicatif	Beaucoup de Dynamisme Communicatif

Tableau 20. Terminologie associée aux notions de thème et rhème.

Ces définitions vont dans le sens de ce que donne Combettes (1998 : 56) :

« Les dénominations de **thème** et de **rhème** pourraient être réservées au deuxième type d'approche [soit l'approche *topic-comment*] dans lequel on prend en compte la charge informative des unités, la répartition des divers degrés de connaissance partagée ; le thème est alors défini comme le groupe le moins informatif, doté du plus bas degré sur l'échelle du dynamisme communicatif. »

⁹² Nous utilisons donc ici la lettre q dans un sens plus large qu'uniquement micro-syntaxique, puisque nous nous situons ici au niveau macro-syntaxique, et dans ce sens, q réfère au texte qui suit normalement *quand-p*.

⁹³ Ces deux notions, selon Nølke (2001), sont directement inspirées des travaux d'Aristote au sujet de l'opposition entre *onoma*, qui est le support du jugement, et *rhema* défini comme le jugement porté sur *onoma*.

Le *thème* représente ce dont on parle, ce dont on ne peut nier la référencialité sans entraîner l’aberrance du discours, et le *rhème* correspond à ce que l’on dit de ce *thème*. Si l’on se place du côté de l’interlocuteur le *thème* est l’information connue, énoncée précédemment, ou présente psychologiquement à l’esprit dans un contexte qui peut être, ou non, linguistique ; le *rhème* est l’information nouvelle introduite dans le discours.

Si l’on se réfère à l’analyse que proposait Maurel (1992), nous serions ici en présence d’une relative à fonction thématique.

Notre proposition pourrait donc se schématiser ainsi :

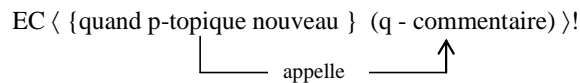


Figure 26. Fonctionnement référentiel de EC T₃.

La relation entre *quand-p* et q est de fait nécessairement plus étroite que ce que nous avons vu pour les structures précédentes, aussi le changement de niveau d’IS de p dans q : *énonciatif* → *textuel*, nous paraît pleinement justifié.

Critère iii. *Contraintes sur p.*

Le tableau ci-après résume les contraintes qui s’appliquent sur ce type de *quand-p*. Toutefois, en vertu du rôle de *quand-p*, qui constitue le topique d’un texte/discours à venir, notre T₃ ne saurait être concernée par les contraintes lexicales qui s’appliquent sur le verbe de p dans T₁ et T₂, cette contrainte est donc logiquement absente du tableau que voici :

CONTRAINTES SUR P	TYPE 3	MANIPULATIONS
Modalité propre	+	
Contraintes sur temps et aspect de p	-	(144a)
Contraintes sur la SI : polarité contrainte	-	(144b)

Tableau 21. Contraintes sur T₃.

Les manipulations ci-dessous illustrent le tableau précédent :

144. a. *Quand la terre **tremblait** / **tremblera** / **eût tremblée***

b. *Quand la terre **ne tremble pas** / Quand la tradition **n’a pas** [de] nom / Quand la médecine **ne se trompe pas**. / Quand Catherine II **n’achète pas** la bibliothèque de Voltaire*

Comme il était possible de s’y attendre, cette *quand-p* est libre de toutes contraintes, en raison de son absence totale de subjectivité.

Critère iv. IR entre p et q :

Dans T₃, on peut d’ores et déjà affirmer que q reprend le thème introduit par p. La connexion établie par *quand* est donc déterminée comme cataphorique par l’incomplétude pragmatique de p.

Dans cette structure il n’y a naturellement pas d’IR temporelle puisque q peut temporellement se situer avant, après ou pendant le thème introduit par p.

Dans cette structure, le support [T_{indet}] reste indéterminé, ce qui implique de q la spécification de ce support, soit les conditions temporelles dans lesquelles p est actualisée. Nous pouvons donc préciser ainsi le schéma précédent :

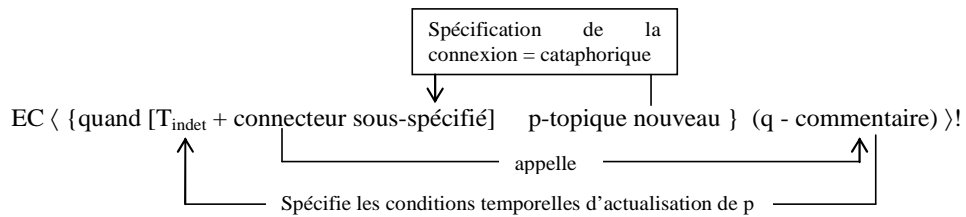


Figure 27. Fonctionnement de EC T₃.

Le tableau ci-dessous récapitule les propriétés de T₃ :

CRITERES	TYPE 3
i. Classement hiérarchique de p	Exotaxe - Parataxe
ii. IS de p	Niveau textuel (<i>Text level</i>)
iii. Contraintes sur p	-
iv. IR entre p et q	-
Statut contextuel de <i>quand</i>	Connecteur cataphorique
Statut de <i>quand-p</i>	Relative à fonction thématique
Valeur de <i>quand-p</i>	Topicalisation

Tableau 22. Récapitulatif des propriétés syntaxique et sémantique de T₃.

Sur le modèle de Berrendonner (1990) il est possible de paraphraser ainsi le fonctionnement de T₃ :

Type 3 : *Quand-p !* : il y a une information p qui appelle la présence de q qui constitue le CT du support [T_{indet}] de *quand*.

4- Type 4 : EC ⟨quand (bien⁹⁴) même-p, q⟩ ou ⟨q, quand (bien) même-p⟩

Soit les exemples suivants :

145. *D'ailleurs, quand bien même toutes ces conditions se fussent alors rencontrées, le projet n'aurait pas pu être mis à exécution, -- ce jour là du moins. (Verne < Benzitoun, 2007b : 256)*
146. *Cet amour qui le flatte encore, quand même il n'est que de l'instinct, il le voyait épuré, ennobli (Marmontel < TLFi).*
147. *Quand même la nation aurait ces états généraux réguliers, ce ne serait pas à ce corps constitué à se prononcer sur un différend qui touche à sa constitution (Sieyès < TLFi).*
148. *Mais quand même l'origine qu'il lui suppose serait incontestable, nous n'en serions pas plus avancés (Destutt de Tr. < TLFi).*
149. *Et, quand bien même il aurait de l'argent, rien à acheter ne se présente pour éveiller aucun désir (Gide < TLFi).*

Remarque préliminaire

Il convient de préciser ici que *quand* seul ne peut porter cette valeur concessive et qu'il doit alors nécessairement être associé à *même* (ou renforcé *bien même*). En effet, si l'on prend l'exemple suivant :

150. *Je me promènerais quand il pleuvrait*

L'interprétation est temporelle, et *quand-p* est rectionnelle.

Si l'on voulait forcer une interprétation concessive pour (150), alors p et q seraient contraintes au conditionnel (151) :

151. *# Je me promène quand il pleut*

La dernière condition à une interprétation concessive en (150) serait une intonation forte sur *quand-p*, faute de quoi *quand-p* serait encore prioritairement interprétée comme temporelle.

Toutes ces contraintes pour forcer l'interprétation de *quand-p* sont lourdes, alors que si l'on se contente d'intégrer *même*, la structure change :

⁹⁴ Le TLFi précise que l'adverbe *bien* vient renforcer la valeur concessive de *quand même*.

152. *Je me promènerais, quand (bien) même il pleuvrait.*

En (152), comparée à (150), *quand-p* change de statut syntaxique (rectionnelle > adjointe) et d'interprétation (temporelle > concessive).

Quand, dénote donc le moment indéterminé, et l'adverbe *(bien) même* est le marqueur de concession.

Nous avons conscience que *quand (bien) même* mériterait une étude en corpus plus importante vu le grand nombre de ses emplois, étude que nous espérons pouvoir mener plus tard.

Application des critères

Critère i. *Exotaxe* → *endotaxe*.

Cette proposition en *quand même-p* appartient au niveau exotaxique ainsi que le montre l'impossibilité des manipulations ci-dessous :

153. *Mais quand même l'origine qu'il lui suppose serait incontestable, nous n'en serions pas plus avancés*

a. ? *Nous n'en serions pas plus avancés quand ?*

b. ? *C'est (à ce moment-là) quand même l'origine qu'il lui suppose serait incontestable que nous n'en serions pas plus avancés*

c. *J'ai jamais lu ça nulle part. - Ni moi non plus. Mais je le sais, quand même c'est pas écrit dans les almanachs.* (Guèvremont < TLFi)

d. ? *Quand même l'origine qu'il lui suppose serait incontestable nous n'en serions pas plus avancés à ce moment-là*

e. ? *Nous n'en serions pas plus avancés à ce moment-là.*

Cette *quand même-p* est une structure clairement exotaxique puisqu'elle n'entretient pas de proportionnalité avec un *quand ?* (153a) ni avec un pronom assertif (153e), qu'il n'est pas possible de la cliver (153b), ni de l'antéposer avec reprise pronominale dans q (153d).

Par contre on observe une certaine mobilité puisqu'elle peut apparaître en position frontale ou finale (153c).

Critère ii. *IS de p.*

Ici encore nous nous trouvons à un niveau textuel (*text level*).

Critère iii. *Contraintes sur p.*

Ainsi que le montre le tableau ci-dessous, aucune contrainte n'est observable sur ce type de *quand (bien) même-p* :

CONTRAINTES SUR P	TYPE 4	MANIPULATIONS
Temps et aspect	-	(154a)
SI : polarité contrainte	-	(154b)

Tableau 23. Contraintes sur T₄.

Les manipulations ci-dessous exemplifient le tableau précédent :

154. a. *Le projet n'aurait pas pu être mis à exécution quand (bien même) toutes ces conditions se fussent alors rencontrées / Cet amour qui le flatte encore il le voyait épuré, ennobli quand même il n'est/ne serait que de l'instinct.*
- b. *Cet amour qui le flatte encore il le voyait épuré, ennobli quand même il n'est pas que de l'instinct.*

Critère iv. IR entre p et q.

Pour T₄-{concessive}, il n'y a pas de rapport d'identité référentielle temporelle entre les deux parties de l'énonciation, c'est ce que montre la possibilité de trouver une proposition q averbale :

155. *Juliette ! un peu de dignité, quand même personne ne vous voit! (Triolet < TLFi)*

Dans cette structure, p actualise un état hypothétique de M susceptible d'être favorable à la réalisation de 'quelque chose', mais q énonce des conditions contraires à la réalisation de ce 'quelque chose'. Il y a donc trois mouvement dans le fonctionnement référentiel de *quand (bien) même-p* : 1. p actualise un moment irréel et hypothétique dans M ; 2. par conséquent la p spécifie un type de connexion anaphorique ; et 3. ce moment irréel et hypothétique actualisé par p dans M constitue le CT de *quand*.

La représentation de T₄-{concessive} pourrait être la suivante :

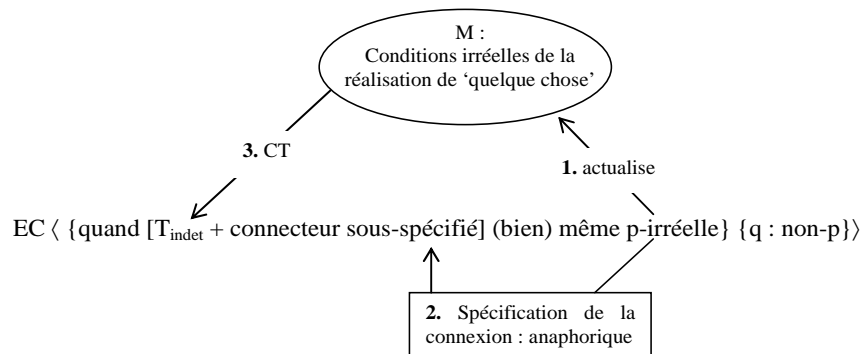


Figure 28. Structure référentielle de T₄-{concessive}.

Le tableau ci-dessous récapitule les propriétés mises en évidence pour cette structure :

PROPRIETES	TYPE 4
i. Classement hiérarchique de p	Exotaxe - parataxe
ii. IS de p	Textuelle (<i>text level</i>)
iii. Contraintes sur p	-
iv. IR entre p et q	-
Statut contextuel de <i>quand</i>	Connecteur anaphorique
Valeur sémantique de <i>quand-p</i>	Concessive

Tableau 24. Récapitulatif des propriétés de T₄.

Sur l'exemple de ce que nous avons fait précédemment, il est possible de proposer la glose suivante sur le fonctionnement de T₄-{concessive} :

Type 4 : *Quand (bien) même-p* dénote la présence dans M d'une information irréaliste et hypothétique qui constitue le CT de *quand* et qui sert de support à <q : non-p>.

5- Type 5 : [quand-p : {adversative}]

Soit les exemples suivants :

156. *Tu es tout de même gentil d'être venu me voir, quand tu aurais pu aller t'amuser ailleurs.* (Zola < TLFi < Saez, 2009 : 72)
157. *Malgré tout, à la fin du VIIe Plan (1986-1990), la Chine ne pourra former que 500 000 enseignants du secondaire, quand il en faudrait 900 000.* (M-Diplo < Benzitoun, 2007b : 256)
158. *Plus grave (p. 346): il est écrit qu'Henri Matisse, le peintre, se mit à philosopher en 1927... quand l'ouvrage cité (Défense de l'Occident) fut écrit par Henri Massis, écrivain de la droite nationaliste...* (M-Diplo < Benzitoun, 2007b : 276)
159. *Aux Etats-Unis, il est davantage connu pour ses rôles de méchant [...], quand en Europe c'est la rigueur de son travail et son éclectisme qui font sa réputation [...].* (JLM 12/99)
160. *Le Premier ministre a gagné 4 points de confiance en novembre, selon l'IFOP, quand le chef de l'état restait stable.* (JLM 12/99)

Le TLFi précise que ce « *quand* adversatif [est] construit avec le présent ou l'imparfait, plus rarement avec le conditionnel, en dehors des valeurs régulières d'itération ou d'imperfectivité large et lorsque la subordonnée suit la principale. [Il serait alors équivalent à] *alors que, tandis que, quoique, même si.* »

Quelques remarques préliminaires

Pour Benzitoun (2007b) *quand* aurait le statut de particule *qu-* et non plus de proforme *qu-*, en T₅-{adversative}, ce que l'on peut montrer par l'insertion possible de *à ce moment-là* dans *quand-p* :

161. *La Chine ne pourra former que 500 000 enseignants du secondaire quand il en faudrait 900 000 à ce moment-là.*

Toutefois, il revient (2008) sur sa position et classe *quand* en T₅-{adversative} parmi les proformes *qu-* et en effet (162) ci-dessous semble moins acceptable que (161), en particulier lorsque la clause est à l'indicatif :

162. ? *Aux Etats-Unis, il est connu pour ses rôles de méchant quand en Europe c'est la rigueur de son travail et son éclectisme qui font sa réputation à ce moment-là.*

De surcroît au niveau sémantique, pour T₅-{adversative}, il est délicat de considérer que *quand* ne comporte aucun support temporel puisqu'il est possible dans toutes ces clauses de lui substituer *au moment où* :

163. *Tu es gentil d'être venu me voir au moment où tu aurais pu t'amuser ailleurs. / La Chine ne pourra former que 500 000 enseignants du secondaire au moment où il en faudrait 900 000. / Aux Etats-Unis, il est connu pour ses rôles de méchant au moment où en Europe c'est la rigueur de son travail et son éclectisme qui font sa réputation.*

Nous considérerons donc que ce *quand* en T₅-{adversative} est bien une proforme *qu-*.

Application des critères

Critère i. *Exotaxe* → *endotaxe*.

164. *Tu es gentil d'être venu me voir quand tu aurais pu t'amuser ailleurs.*

a. ? *Tu es gentil d'être venu me voir quand ?*

b. ? *C'est (à ce moment-là) quand tu aurais pu t'amuser ailleurs que tu es gentil d'être venu me voir*

c. ? *Quand tu aurais pu t'amuser ailleurs, tu es gentil d'être venu me voir.*

d. ? *Quand tu aurais pu t'amuser ailleurs tu es gentil d'être venu me voir à ce moment-là*

e. ? *Tu es gentil d'être venu me voir à ce moment-là*

L'inacceptabilité (164e) montre que dans cette structure, c'est q qui détermine *quand-p* (165) et non l'inverse (166) :

165. *tu aurais pu aller d'amuser ailleurs au moment où tu es venu me voir*

166. ? *tu es gentil d'être venu me voir, au moment où tu aurais pu aller d'amuser ailleurs.*

Critère ii. *IS de p.*

L'IS de p se situe ici au niveau de l'énonciation (*sentence level*).

Critère iii. *Contraintes sur p.*

Cette clause apparait fort peu contrainte en dehors du temps et de l'aspect de p ainsi que de sa polarité :

CONTRAINTES SUR P	TYPE 5	MANIPULATIONS
Contraintes sur temps et aspect	-	(167a)
SI : polarité contrainte	-	(167b)

Tableau 25. Contraintes sur T₅.

Les manipulations ci-dessous exemplifient le tableau précédent :

167. a. *Tu es gentil d'être venu me voir quand tu **aurais** pu aller t'amuser ailleurs. / Aux Etats-Unis, il est connu pour ses rôles de méchant quand en Europe **c'est** la rigueur de son travail et son éclectisme qui **font** sa réputation.*

b. *Vous m'avez cherché **quand** je **ne** vous demandais **rien** ! (Loti < TLFi)*

Critère iv. *IR entre p et q.*

En T₅-{adversative}, la relation temporelle mise en place par *quand* est de l'ordre de la concomitance ce que l'on peut ainsi paraphraser :

168. <À T₁ tu es venu me voir + À T₁ tu aurais pu aller t'amuser ailleurs>
= *tu es venu me voir **mais** tu aurais pu t'amuser ailleurs **à ce moment-là***

Pour T₅-{adversative}, ce sont donc les oppositions lexicales qui permettent à *quand-p* d'acquérir cette valeur. Cette opposition peut jouer sur les verbes (*venir voir quelqu'un vs s'amuser ailleurs*) ou actants et/ou circonstants de q et p (*former 500 000 enseignant vs en falloir 900 000, aux Etats-Unis vs Europe, rôle de méchant vs rigueur de son travail et éclectisme*).

Q et p doivent avoir au moins un sème commun, que ce sème soit inférentiel (*venir voir quelqu'un vs s'amuser ailleurs et rôle de méchant vs rigueur de son travail et éclectisme*) ou explicite (*500 000 vs 900 000 et aux Etats-Unis vs Europe*). Il faut que l'un au moins des éléments de l'une puissent s'opposer à l'un au moins des éléments de l'autre, cette opposition reposant sur la comparaison entre le ou les sème(s) partagé(s) par q et p.

Dans T₅-{adversative}, en raison de sa position, q se présente comme le CT de *quand*, et p spécifie que la connexion est anaphorique dans la mesure où la relation adversative se fait vers l'arrière et non vers l'avant.

Il est possible de schématiser ainsi T₅-{adversative} :

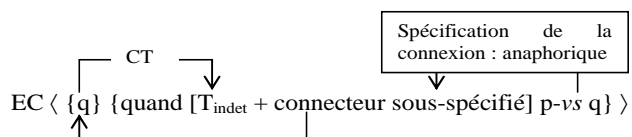


Figure 29. Structure référentielle de T₅-{adversative}.

Le tableau ci-dessous récapitule les propriétés mises en évidence pour ces structures :

PROPRIETES	TYPE 5
i. Classement hiérarchique de p	Exotaxe - parataxe
ii. IS de p	Extra-clausal (<i>sentence level</i>)
iii. Contraintes sur p	-
iv. IR entre p et q : temporelle	Concomitance
Statut contextuel de <i>quand</i>	Connecteur anaphorique
Valeur sémantique de <i>quand-p</i>	Adversative

Tableau 26. Récapitulatif des propriétés du T₅.

Conclusion partielle sur les quand-p exotaxiques

Au terme de la description de ces types de *quand-p* exotaxiques, nous nous trouvons justifiée dans le choix établi de croiser les critères de Smessaert *et al.* (2005) avec ceux de Lehmann (1988).

En effet, les seuls premiers ne nous auraient pas permis d'établir des distinctions entre les trois types de *quand-p* "autonomes", or l'IS de p, si elle est bien exotaxique pour les trois types, peut se faire soit au niveau de l'énonciation, soit au niveau textuel, soit au niveau extra-clausal.

Le tableau ci-dessous confronte les résultats et nous conforte dans la distinction de cinq types différents de *quand-p* exotaxiques :

CRITERES	T_1	T_2	T_3	T_4	T_5
i. Classement hiérarchique	Exotaxe – relation grammaticale de parataxe				
ii. IS de p	Niveau énonciatif	Niveau énonciatif	<i>Text level</i>	<i>Text level</i>	Extra-clausale
iii. Contraintes sur p :					
- le temps et l'aspect	+	+	-	-	+
- SI : modalité contrainte	+	+	-	-	-
- SI : polarité contrainte	+	+	-	-	-
- lexicale : verbe de p	+	+	-	-	+
- lexicale : sujet de p	+	-	-	-	+
iv. IR entre p et q	-	+	-	-	±
<i>Quand</i> connecteur	Déictique	Anaphorique	Cataphorique	Anaphorique	Anaphorique
Valeur de <i>quand-p</i>	Epistémique	Argumentative	Topicale	Concessive	Adversative

Tableau 27. Récapitulatif des propriétés de T_1 à T_5 .

Dans ce tableau, un premier mouvement se dessine, à savoir que plus on va vers la gauche du tableau, plus de contraintes opèrent sur p. L'absence d'IR temporelle entre p et q semble donc relayée par l'application de contraintes sur p. Ce mouvement observable sur ces cinq types de structures rejoint le mouvement général d'intégration de *quand-p*⁹⁵.

Ce phénomène va dans le sens d'une plus grande valeur subjective à mesure que l'on se déplace vers la gauche, valeur que l'on retrouve dans les relations que *quand-p* entretient avec son éventuel contexte : pour T_1 , *quand-p* ne modifie en rien q, mais présuppose sa présence.

⁹⁵ Nous renvoyons au tableau général à la fin de l'étude.

Dans cette configuration, c'est q qui constitue un commentaire métalinguistique sur le contenu informationnel de *quand-p*.

Pour T₂, le lien entre p et q est plus fort en ce que q comprend explicitement des marques anaphoriques qui renvoient à p (donc au moment de M actualisé par p). *Quand-p* est dès lors argumentative (modalité polémique) en ce qu'elle révèle et oppose, l'attitude de l'interlocuteur à celle du locuteur.

La distinction pragmatique entre T₁ et T₂ vient de ce que T₁ fait référence à l'attitude du locuteur, quand T₂ oppose l'attitude du locuteur à celle de l'interlocuteur.

Pour T₃ en revanche, le rapport entre p et q ne se fait pas au niveau de l'énonciation, mais *quand-p* est une topicalisation, dans le sens où elle appelle le commentaire q. Dans ce sens T₃ entretient une relation plus étroite encore avec ce qui la suit, d'où l'effet très fortement suspensif des titres.

Pour T₄ à valeur concessive, la relation entre p et q se fait au niveau de l'énoncé, en ce que q affirme la non réalisation de p.

Enfin pour T₅, la relation se situe au niveau de l'opposition lexicale entre p et q. Dans cette structure c'est q qui détermine temporellement *quand-p* et non l'inverse.

Statut de quand

Dans la première section de ce chapitre, nous avons déterminé que *quand* était un pronom relatif temporel indéterminé. Or pour ces clauses on ne saurait lui accorder ce statut puisqu'il n'y a pas de relation temporelle entre p et q, et que la *quand-p* se connecte dans M, donc hors de l'énonciation.

Dans ces structures nous proposons donc de voir en *quand* un connecteur dont la connexité serait déterminée par p (déictique, anaphorique ou cataphorique), ce qui est rendu dans les tableaux suivants :

<i>Quand-p</i> exotaxiques autonomes			
	T₁	T₂	T₃
Type de connexion	Déictique	Anaphorique	Cataphorique
Lieu de la connexion	Situation d'énonciation	M	Commentaire : q
CT de <i>quand</i>	Situation d'énonciation	M	Commentaire : q

Tableau 28. Récapitulatif du fonctionnement de *quand* en T₁, T₂ et T₃.

<i>Quand-p</i> exotaxiques non-autonomes	
T₄	T₅

Type de connexion	Anaphorique	Anaphorique
Lieu de la connexion	M	Q
CT de <i>quand</i>	M	Q

Tableau 29. Récapitulatif du fonctionnement de *quand* en T₄ et T₅.

On peut donc formaliser ainsi le fonctionnement de *quand* :

Utiliser *quand* c'est à la fois : 1. affirmer l'incomplétude de p ; 2. exiger du destinataire, à partir de p, une détermination de la connexité établie par la marque de connexion, et 3. forcer le destinataire à interpréter le domaine de connexion⁹⁶ de *quand* comme son CT.

⁹⁶ Nous choisissons ici de parler de domaine de connexion dans la mesure où cette connexion se fait soit dans la situation d'énonciation, soit dans M dans la mesure où l'information appartient au contexte antérieur commun aux participants de l'échange, soit dans la partie commentaire qui suit logiquement la *quand-p* topicale, ou encore q qui précède logiquement la *quand-p* adversative.

CHAPITRE 5 : Les quand-p épitaxiques

1- Connexion extra-clausale : EC [q quand p]

Dans cette section seront étudiées les *quand-p* qui correspondent au niveau des *adjoined clause* de Lehmann (1988), soit un niveau de déclassement hiérarchique (*hierarchical downgrading*) de p intermédiaire entre parataxe et structure corrélatrice. Dans ces structures, q ne peut être sous-entendue.

Dans cette configuration syntaxique, Lehmann (1988) retient comme critère la mobilité de p. Il reconnaît donc des degrés différents d'*adjoined clause*. C'est le niveau 2 de son échelle, niveau défini comme l'adjonction d'une proposition à une autre (ou *adjoined clause*⁹⁷) et caractérisé par les propriétés suivantes :

1. l'une des deux clauses est précédée d'une "conjonction de subordination" (ou marque d'intégration), donc c'est la clause introduite par la conjonction de subordination qui est considérée comme la PS ;

2. PS peut indifféremment précéder ou suivre PP ;

et 3. PS ne peut être considérée comme intégrée (*embedded*) ou avoir une fonction dans PP.

Pour Lehmann (*ibid* : 185) : « This is the faint beginning of hierarchical downgrading and of subordination ». Pour illustrer son propos il donne l'exemple du Walbiri suivant :

169. Walbiri :	<i>ɲatjulu-ɭu</i>	<i>lpa-ɲa</i>	<i>kaɭi</i>	<i>tjaŋtu-ɲu,</i>
	<i>I-ERG</i>	<i>PAST-SBJ.1</i>	<i>boomerang</i>	<i>trim-PAST</i>
	<i>kutja-∅-ɲpa</i>	<i>ya-nu- ɲu</i>		<i>ɲjuntu.</i>
	<i>[SR-AUX-SBJ.2</i>	<i>walk-PAST-hither</i>	<i>you]</i>	

Ang. : 'I was trimming a boomerang when you came up.' (Hale < *ibid.* : 184)

⁹⁷ Lehmann emprunte cette terminologie à Hale (1976).

Ce niveau de déclassement hiérarchique de p est naturellement en lien avec la nature de q. De fait, ce déclassement hiérarchique accompagne un changement de niveau d'intégration syntaxique de p et l'on passe d'un niveau textuel (*text level*), à un niveau propositionnel (*sentence level*).

Toutefois nous parlerons de niveau extra-clausal pour ne pas induire de contresens puisque le terme de connexion propositionnelle est généralement réservé aux connexions rectionnelles, d'où le titre de la section, *connexion extra-clausale*. Ce second niveau d'IS (cf. exemple 169 & 170) est défini par Lehmann (1988) comme une équivalence des niveaux syntaxiques entre p et q dans le sens où aucune ne peut être syntaxiquement considérée comme de rang supérieur à l'autre, comme c'est le cas dans l'exemple suivant :

170. *Hittite : nu kwit LUGALu-s tezzi nu apat iyami. (déjà cité 74) – Ang. : 'And what the king says that I do'*

Nous ajouterons à ces clauses les structures corrélatives qui relèvent également de l'építaxe, ainsi dans la proposition suivante :

171. *Latin : [quei ager ex privato in publicum commutatus est], de eo agro siremps lex esto. (déjà cité 75) – Ang. : 'any land that has been converted from private into public, to such land the law shall apply in the same way'*

Pour l'étude de ce type de connexion en *quand*, nous commencerons par effectuer un rapide point sur les particularités syntaxiques des *quand-p* associées, étudiées par Benzitoun (2007b) dans le cadre de l'analyse micro- et macro-syntaxique de l'Approche Pronominale, ces clauses pouvant être intégrées aux *adjoined clauses* de Lehmann (1988). Nous poursuivrons par l'étude de Béguelin (2004) pour la macro-syntaxe fribourgeoise, afin de proposer notre analyse de ces structures.

Dans cette perspective, et dans un souci d'exhaustivité et de rigueur, nous analyserons l'une après l'autre et systématiquement les différents types de connexions extra-clausales en *quand-p*.

Types de quand-p associées définies par Benzitoun (2007b)

Partant d'un très gros corpus, Benzitoun (2007b) arrive à distinguer quatre différents types de *quand-p* associées, i.e. non régies par le verbe de q : 1. les *quand soudain/tout à coup* dont il propose les exemples suivants :

172. Tête baissée l'œil en éveil goulûment Lydie mangeait, mangeait les vers, les fines herbes... **Quand soudain** elle se trouva bec à bec avec son amie perdue de vue... (LITC:ContesC < Benzitoun, 2007b : 308)
173. Déjà elle se figurait son entrée chez ce procureur, ce qu'il disait, ce qu'elle répondrait. **Quand, tout à coup**, de se voir seule, pataugeant dans cette boue déserte - - elle fut anéantie d'un découragement immense (D. Ev. < Sandfeld < Benzitoun, 2007b : 308)
174. J'étais en train de m'impatienter, **quand, tout à coup**, qu'est-ce que j'entends ? (Leroux < Sandfeld < Benzitoun, 2007b : 309))

2. les *quand-p(t)*, soit les clauses introduites par *quand* non régies mais précédées d'une indication temporelle :

175. Il était dix heures passées **quand il sonna chez son ami**. (Maupassant < Benzitoun, 2007b : 309)

3. et 4. les *quand-p* non régies et lexicalement contraintes en *quand on y pense/regarde* (176) et *quand je dis X* (177) :

176. J'en doute un peu. Car, **quand on y regarde de près**, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une liberté fort dirigée. (POLI:Mitterand < Benzitoun, 2007b : 309)
177. **Quand vous dites guérison**, vous parlez de l'esprit ou du corps ? (DIVS:JournLyc < Benzitoun, 2007b : 310)

Pour Benzitoun (2007b), ces *quand-p* associées se laissent donc décrire par des propriétés syntaxiques qui les différencient non seulement des *quand-p* rectionnelles, mais qui les distinguent aussi les unes des autres.

Béguelin (2004) et l'hypothèse du dégroupage syntaxique

Béguelin (2004 : 6 *et suiv.*) conduit son analyse dans le cadre de la macro-syntaxe fribourgeoise, et propose de voir dans les exemples (178b-d) un phénomène de dégroupage syntaxique « analogue [à celui qui] affecte couramment les autres "subordonnants anaphoriques", les relatifs, la conjonction *que*. » (2004 : 7) :

178. a. Je viens quand tu veux (Béguelin, 2004 : 6)
- b. Le soir tombait quand mon père rentra enfin. (Goosse-Grevisse < Béguelin, 2004 : 6)
- c. Ils étaient dix ou quinze contre moi... Quand, tout à coup, un bruit de galop. Un officier supérieur passe. (Lavedan < Sandfeld < Béguelin, 2004 : 6)
- d. Ils avancement toujours vers le sud. Quand ils se retrouvent en face d'un mur. (Copie d'élève < Béguelin, 2004 : 6)

Pour Béguelin (2004 : 6-7), dans (178b-d), « *quand* n'[...]a plus rien d'un subordonnant : il joue le rôle de simple articulateur entre deux actes énonciatifs, avec le sens de "et alors tout à coup", "tout à coup" », connecteurs avec lesquels il commute :

179. a. *Le soir tombait (et alors) tout à coup mon père rentra enfin.*
 b. *Ils étaient dix ou quinze contre moi... (Et alors) Tout à coup un bruit de galop. Un officier supérieur passe.*
 c. *Ils avançaient toujours vers le sud. (Et alors) Tout à coup ils se retrouvent en face d'un mur.*

Pour démontrer son hypothèse, elle se sert du test d'interrogation en affirmant que seule la *quand-p* en (178a) répond à une interrogation "banale" de type *quand viens-tu ?* contrairement à (178b-d).

Pour elle (*ibid.* : 5), « les conditions sémantiques et pragmatiques d'une double analyse grammaticale, prélude éventuel d'un dégroupage $C1 > C2 + C3$, sont réunies [...] quand principale et subordonnée peuvent être perçues toutes les deux comme rhématiques, ou encore apparaître comme pertinentes de manière indépendante l'une de l'autre. »

L'analyse de Béguelin (2004) possède l'avantage indéniable d'inscrire ces clauses dans un processus de grammaticalisation interpropositionnelle (dont nous rappelons l'échelle : *dégroupage* → *coalescence* ou l'inverse), soit dans un continuum, ce qui nous permet de les étudier dans le cadre que nous nous sommes fixé.

Dans toutes les clauses citées ci-dessus, nous sommes en présence d'une structure EC [q quand p] dans laquelle *quand-p* n'est pas un constituant de q.

Pour reprendre la terminologie de Lehmann (1988), nous sommes donc en présence d'une relation grammaticale d'association (*sociation*) de type adjonction (*adjoined clause*) entre p et q. Nous proposons d'observer à présent en détail le comportement de ces structures au regard des critères croisés de Smessaert *et al.* (2005) et Lehmann (1988).

1-1 Type 6 : [q, quand ne V1<V2 pas] & [quand ce n'est pas]

Pour cette étude nous nous appuyerons les exemples suivants, en [*quand ne V1<V2 pas*] :

180. *Ses dirigeants sont « jugés » en 1952, quand ils n'ont pas, comme le grand acteur Solomon Mikhoels, été assassinés avant. (M-Diplo < Benzitoun, 2007b : 276)⁹⁸*
 181. *Nous pataignons, quand nous ne glissions pas. (Benzitoun, 2007b : 237)*

⁹⁸ Benzitoun (2007b), classe cette proposition parmi les *quand-p* adjointes de type [*q(t) TC quand-p*], nous corrigeons donc son classement.

182. *En 1948, l'idée des droits de l'homme est loin d'être toute-puissante : le marxisme – qui se trouve à son apogée intellectuel dans le monde – la relativise **quand il ne la récuse pas tout uniment*** (PRES:CourrierInt < Benzitoun, 2007b : 237)
183. *Aujourd'hui des malades sont renvoyés, sans soins spécifiques, dans des structures médico-sociales, **quand ils ne sont pas rendus à leurs familles*** (POLI:PCF < Benzitoun, 2007b : 237)
184. *Jamais l'écart n'a été aussi énorme, aussi scandaleux, entre une minorité de possédants, dont les revenus s'accroissent d'année en année, de 20, 50, voire 100% et la majorité des salariés dont les salaires, au mieux stagnent **quand ils ne baissent pas du fait de la précarité*** (POLI:Laguiller < Benzitoun, 2007b : 237)
185. *Bref depuis un an, je passe minimum 40h sur le net **quand ça ne monte po à 120h, à participer à des forums, à commander mes billets de train*** (FORM:Multimed < Benzitoun, 2007b : 238)

et en [*quand ce n'est pas*] :

186. *Chaque Arménien perd un proche **quand ce n'est pas** toute sa famille* (Benzitoun, 2007b : 237)
187. *Il joue dans la cours de son immeuble, ou sur le parking, **quand ce n'est pas** dans les parties communes de l'immeuble* (www.sdv.fr < Benzitoun, 2007b : 240)
188. *La richesse matérielle du capitalisme s'expose ainsi auprès de populations démunies de tout et qui, bien souvent, crèvent de faim **quand ce n'est pas** du paludisme ou du SIDA* (Benzitoun, 2007b : 240)

Quelques remarques préliminaires

Benzitoun (2007b : 237 *et suiv.*) propose pour ces structures une interprétation en liste paradigmatique avec contraste de modalité, et, se réclamant de Diakhoumpa (1989), il énonce une contrainte sémantique pesant sur les verbes de q et p : ils doivent être dans une relation de surenchère, le premier étant senti moins "fort" que le second, et effectivement on trouve les couples suivants :

être jugé < être assassiné / patauger < glisser / relativiser < récuser / stagner < baisser.

Toutefois, cette relation de surenchère peut aussi se fonder sur les objets des verbes de q et p :

passer 40 h < monter à 120 h / perdre un proche < toute sa famille.

Enfin, cette relation peut aussi se construire sur les topoï appelés par q et p, comme c'est le cas dans les deux derniers exemples :

jouer dans la cour de l'immeuble, ou le parking < dans les parties communes : ici il est moins gênant pour le reste des habitants de l'immeuble que l'on joue à l'extérieur qu'à l'intérieur, d'où l'effet de surenchère ;
crever de faim < du paludisme ou du SIDA : ici on meurt de faim mais en plus de la faim on a les maladies.

L'effet de surenchère, s'il doit être présent, n'est donc pas réservé uniquement aux verbes de q et p. La contrainte sémantique est donc plus large que ce que ne laisse supposer Benzitoun (2007b) et porte soit sur le sémantisme des verbes, soit sur leurs objets, soit encore sur les topoï auxquels renvoient q et p.

Benzitoun (2007b), se réclamant toujours de Diakhoumpa (1989), ajoute les contraintes suivantes :

- sur les modalités : l'alternance positive/négative est obligatoire faute d'une inacceptabilité des énoncés :

189. ? *Les salaires, au mieux, stagnent, **quand** ils baissent du fait de la précarité. ou : ? Les salaires, au mieux, **ne** stagnent **pas**, **quand** ils **ne** baissent **pas** du fait de la précarité. (Benzitoun, 2007b : 237-238) ;*

- sur l'OS : *quand-p* est contrainte à la postposition sinon elle devient rectionnelle :

190. ***Quand** ils **ne** baissent **pas** du fait de la précarité, les salaires, au mieux, stagnent. (Benzitoun, 2007b : 238)*

- lexicale : les verbes de q et p doivent avoir un lien sémantique sinon *quand-p* devient rectionnelle :

191. *J'écoutais de la musique quand je ne travaillais pas (Diakhoumpa < Benzitoun, 2007b : 238)*

*a. **Quand est-ce que** j'écoutais de la musique ? – Quand je ne travaillais pas. / **C'est** quand je ne travaillais pas **que** j'écoutais de la musique. / J'écoutais de la musique **surtout/même** quand je ne travaillais pas. / **Quand je ne travaillais pas** j'écoutais de la musique.*

- temporelle : la variation des temps les verbes de q et p doit se faire de façon parallèle :

192. *Les salaires, au mieux, stagnaient, quand ils ne baissaient pas du fait de la précarité. (Benzitoun, 2007b : 238)*

- référentielle : les sujets les verbes de q et p doivent être coréférents, sinon *quand-p* devient une régie ordinaire :

193. *Les salaires, au mieux, stagnent, quand la bourse ne baisse pas. (Benzitoun, 2007b : 238)*

Le tableau ci-dessous résume les effets d'une telle structure :

CONTRAINTES	TYPE 5 & 6
Sémantique	Effet de surenchère
Lexicale	Relation sémantique entre les verbes de p et q

Modale	<i>Quand-p</i> doit porter la négation
Séquentielle	<i>Quand-p</i> postposée
Temporelle	Parallélisme temporel entre les verbes de p et q
Référentielle sur les sujets des verbes	Coréférence obligatoire

Tableau 30. Contraintes sur p et q, à partir de Diakhoumpa (1989) < Benzitoun (2007b).

Benzitoun (2007b) reconnaît que ces structures présentent une véritable difficulté d'analyse.

Il part de l'exemple *Chaque Arménien perd un proche quand ce n'est pas toute la famille*, soit notre type 6, et promeut une analyse de *quand ce n'est pas* comme joncteur de liste paradigmatique, à la condition d'étendre la notion de liste paradigmatique aux constructions verbales, pour la structure en [*q, quand ne VI < V2 pas*].

Les arguments en faveur d'une telle analyse syntaxique sont les suivants, nous les présentons dans un tableau pour plus de clarté :

PROPRIETES	QUAND CE N'EST PAS	EXEMPLES
Commute avec d'autres joncteurs de liste comme <i>et même</i> , ou <i>voire</i>	+	(194)
Extraction de l'ensemble de la liste	+	(195)
Commutation de toute la liste avec un équivalent paradigmatique	+	(196)
Position initiale possible à condition que q soit une clivée ou un présentatif	+	(197)
Mise en liste d'unités non connexe, au même titre que <i>de même que</i> et <i>ainsi que</i>	+	(198)
Fonctionnement analogue à celui des clivées tronquées	+	(199)

Tableau 31. Arguments en faveur d'une analyse en liste pour *quand ce n'est pas*.

Les exemples ci-dessous illustrent le tableau ci-dessus :

194. *Chaque Arménien perd un proche (et même / voire) toute sa famille.* (Benzitoun, 2007b : 240)
195. *C'est un proche quand ce n'est pas toute sa famille que chaque Arménien perd* (Benzitoun, 2007b : 240)⁹⁹
196. *Il joue dans la cour de son immeuble, ou sur le parking, quand ce n'est pas dans les parties communes de l'immeuble.*
→ *Il joue où ?* (Benzitoun, 2007b : 240)
197. a. *Quand ce n'est pas du sida ou du paludisme, c'est de faim que crèvent les populations démunies de tout.*

⁹⁹ Nous précisons ici que l'acceptabilité de cette extraction nous semble soumise à une intonation particulière, i.e. avec une pause entre le SN et *quand-p*.

b. **Quand ce n'est pas** un attentat contre le président, **c'est** une bastonnade de journaliste. (PRES:Afrique-Sub < Benzitoun, 2007b : 241)

198. Parfois, **le regard sévère de la dame de service** nous fera injustement renoncer à un agencement... **quand ce ne sera pas le poids d'une antique armoire.** (www.prepaclasse.net < Benzitoun, 2007b : 241)

a. Parfois, **le regard sévère de la dame de service** nous fera injustement renoncer à un agencement... (**ainsi que/de même que**) **le poids d'une antique armoire.** (ibid. : 241)

199. a. **C'est pas lui qui m'a répondu c'est Monsieur [qui m'a répondu]** (Blanche-Benveniste < Benzitoun, 2007b :243)

b. **Chaque Arménien perd un proche quand ce n'est pas toute sa famille (qu'il perd)** (Benzitoun, 2007b : 243).

Toutefois Benzitoun (2007b) fait remarquer que certaines constructions en *quand ce n'est pas* ne se laissent pas analyser comme des clivées tronquées, comme par exemple :

200. *Mais l'opération inverse doit également se réaliser : les prestations à la télévision ont pour objectif de faire connaître le « produit », de créer une image, **quand ce n'est pas de la corriger ou encore de la modifier totalement** (Benzitoun, 2007 : 244)*

→ * **quand ce n'est pas de la corriger totalement qu'elles ont pour objectif**¹⁰⁰

Mais pour lui cette réserve renforce l'analyse de ce *quand ce n'est pas* comme joncteur de liste (2007b : 244) :

« Ceci constitue un argument décisif pour l'analyse en joncteur de liste, car il semblerait que *quand ce n'est pas* soit en train de s'autonomiser. Cette autonomie suggère donc qu'il y a grammaticalisation avec réanalyse, au moins partielle, du verbe de dispositif raccourci en joncteur de liste. Bien qu'elle soit bien avancée, la grammaticalisation n'est pas achevée, car la proximité entre *quand ce n'est pas* et la clivée raccourcie est toujours clairement perceptible. »

Nous opterons pour une analyse de cette structure comme clivée tronquée, en raison de l'effet de focalisation (sur lequel nous reviendrons dans la description), et en raison du partage du prédicat et du sujet. Nous signalons toutefois que s'il y a systématiquement partage du sujet, il n'y a pas forcément coréférence, notamment dans le cas des noms collectifs *ces populations* ou encore de déterminants qui sélectionnent un élément de la classe *chaque arménien*.

Nous entendons par là que l'exemple : *Chaque Arménien perd un proche quand ce n'est pas toute sa famille*, ne signifie pas qu'un même individu ait perdu un proche ET toute sa

¹⁰⁰ L'inacceptabilité vient ici de la proposition infinitive qui ne peut en aucun cas apparaître dans la clivée, ou la clivée tronquée. Ce tests n'est donc pas significatif d'une nuance quant à l'analyse de *quand ce n'est pas* comme une clivée tronquée.

famille (ce serait d'ailleurs sémantiquement étrange), mais qu'*un individu perd un proche, et un autre, toute sa famille*, ce que l'on peut ainsi paraphraser :

201. **Un arménien perd un proche, et l'autre toute sa famille.**

De surcroît, un autre argument en faveur d'une interprétation de *Quand ce n'est pas* comme une clivée tronquée, vient de la relation de pointage entre le sujet de V1 et le sujet de la *Que-p* tronquée :

202. *Chaque Arménien perd un proche quand ce n'est pas toute sa famille (que ce peuple perd)*

Si nous étions en présence d'un seul paradigme, alors la relation devrait être de l'ordre du liage (i.e. micro-syntaxe).

Examinons maintenant ces deux types de clauses en regard de nos critères.

Application des critères

Critère i. *Exotaxe* → *endotaxe*.

Ces deux types de *quand-p* appartiennent au domaine épitaxique ainsi que le montrent les manipulations ci-dessous :

203. *Nous pataugions, quand nous ne glissons pas.*

a. ? *Nous pataugions quand ?*

b. ? *C'est (à ce moment-là) quand nous ne glissons pas que nous pataugions*

c. ? *Quand nous ne glissons pas, nous pataugions*

d. *Quand nous ne glissons pas nous pataugions à ce moment-là*

e. *Nous pataugions à ce moment-là*

204. *Chaque Arménien perd un proche quand ce n'est pas toute sa famille.*

a. ? *Chaque Arménien perd un proche quand ?*

b. ? *C'est (à ce moment-là) quand ce n'est pas toute sa famille que chaque Arménien perd un proche*

c. ? *Quand ce n'est pas toute sa famille, chaque Arménien perd un proche.*

d. *Quand ce n'est pas toute sa famille chaque Arménien perd un proche à ce moment-là*

e. *Chaque Arménien perd un proche à ce moment-là*

Ces deux clauses sont donc bien épitaxiques puisqu'elles respectent les critères de proportionnalité avec un pronom assertif (203e & 204e) et d'antéposition de *quand-p* avec reprise pronominale dans q s'appliquent (203d & 204d).

Il y a donc une relation temporelle entre les deux parties de l'EC, et dans cette relation q fournit un cadre temporel à *quand-p* dans le sens où *quand* anaphorise la temporalité de q, ce que l'on peut ainsi formuler :

205. *Nous pataugions **et, à ce moment-là**, nous ne glissions pas*

206. *Chaque Arménien perd un proche **et, à ce moment-là, ce n'est pas** toute sa famille.*

Toutefois il convient de nuancer (205) et, en effet, pour la structure *Quand ne VI < V2 pas*, lorsqu'il n'y a pas de coréférence, alors il semblerait qu'il n'y ait plus cette relation temporelle entre C1 et C2 :

207. *Ses dirigeants sont jugés **quand ils n'ont pas été assassinés avant***

a. ? *Ses dirigeants sont jugés **et, à ce moment-là**, ils n'ont pas été assassinés.*

b. ? ***Quand ils n'ont pas été assassinés**, ses dirigeants sont jugés **à ce moment-là**.*

c. ? *Ses dirigeants sont jugés **à ce moment-là** (\cong quand ils n'ont pas été assassinés avant).*

La proposition devient alors exotaxiques.

En revanche pour *quand ce n'est pas* la coréférence ou l'absence de coréférence semble jouer un rôle moins important, et en effet, les manipulations fonctionnent même en cas de coréférence :

208. *Il joue dans la cours de l'immeuble, **quand ce n'est pas** dans les parties communes.*

a. *Il joue dans la cours **et, à ce moment-là** ce n'est pas dans les parties communes.*

b. *Quand ce n'est pas dans les parties communes, il joue dans la cours **à ce moment-là**.*

c. *Il joue dans la cours **à ce moment-là**.*

Cette structure est donc véritablement à la charnière de l'exotaxe et de l'épitaxe.

Critère ii. *IS de p.*

Nous nous trouvons au niveau de l'énonciation (*sentence level*).

Critère iii. *Contraintes sur p.*

Voici un tableau récapitulatif des contraintes s'exerçant sur p pour T₆ :

CONTRAINTES SUR P	QUAND NE VI < V2 PAS	QUAND CE N'EST PAS
Contraintes sur temps et aspect	Parallélisme temporel	

SI : contrainte sur la polarité	+ : négation	+ : négation
Contrainte lexicale : - sur les sujets - sur le verbe	± : coréférence + : coréférence	± : coréférence
Contrainte sémantique : - sur le verbe - sur les actants	+ : V1 < V2 + : O1 < O2	+ : O1 < O2

Tableau 32. Contraintes sur T₆.

Dans cette structure apparaissent des contraintes d'ordre sémantique associées au rapport de surenchère qui doit exister entre les verbes et objets de *quand ne V1 < V2 pas*, et les objets de *Quand ce n'est pas*.

Critère iv. IR entre p et q.

Dans *Quand ne V1 < V2 pas*, lorsqu'il y a coréférence, le rapport temporel entre p et q est particulier et pourrait ainsi se paraphraser :

Nous pataignons quand nous ne glissons pas
 infère : $\left\{ \begin{array}{l} \langle \text{\AA T1 nous pataignons} \rangle \\ \langle \text{\AA T1 nous ne glissons pas} \rangle \end{array} \right\} \left\{ \begin{array}{l} \langle \text{\AA T2 nous glissons} \rangle \\ \langle \text{\AA T2 nous ne pataignons pas} \rangle \end{array} \right\}$

Chaque clause comprend donc sa propre temporalité. L'effet sémantique de la structure repose sur l'idée que chaque procès est réalisé par le sujet¹⁰¹, ce que l'on pourrait ainsi paraphraser :

<Je patauge et je glisse mais pas les deux en même temps>

Il ne s'agit donc pas dans cette structure de l'exclusion d'un procès par rapport à l'autre (*glisser vs patauger*) mais plutôt de l'exclusion d'une temporalité (T1) au profit d'une autre (T2) :

<T1_{patauger} vs -T1 = T2_{glisser}>

La question est de savoir d'où vient cette exclusion temporelle, et par là d'où vient l'effet sémantique très particulier de la structure ?

Quand exprime généralement la concomitance. Son rôle dans cette structure serait de superposer les temporalités respectives de p et q, or cette superposition est impossible (T1 vs T2).

¹⁰¹ Contrairement à ce qui se produit si l'on remplace *quand* par *si* : *je patauge si je ne glisse pas*.

Ce fonctionnement particulier de la structure se comprend mieux si on la confronte à la *quand-p* rectionnelle suivante :

209. *J'écoutais de la musique quand je ne travaillais pas (déjà cité 191)*

Dans (209) la glose pourrait être la suivante :

<A T soit j'écoute de la musique, soit je travaille et si à T je ne travaille pas, alors j'écoute de la musique>

Dans (209) il y a donc un véritable rapport de concomitance temporelle et à un même temps (T) deux procès s'excluent l'un l'autre (*écouter de la musique vs travailler*).

Dans la structure *Quand ne VI < V2 pas*, avec coréférence des sujets, il y aurait bien une relation d'identité référentielle temporelle : *quand* aurait pour fonction (impossible) d'associer deux temporalités distinctes (T1 vs T2) dans une relation de concomitance (simultanéité soutenue par le nécessaire parallélisme modal et aspectuo-temporel entre les verbes de p et q, et la valeur anaphorique de p). Mais puisque cette association est impossible, p doit nécessairement être de polarité négative¹⁰² (210), et il doit nécessairement y avoir l'insertion d'une inférence qui oppose les procès l'un à l'autre pour que la proposition puisse être interprétable :

210. **nous pataugions quand nous glissions*

Toutefois, il ne s'agit pas de l'exclusion absolue de l'une ou l'autre des temporalités, mais uniquement de l'exclusion de leur simultanéité (c'est là que se situe le chiasme structurel), ce que l'on peut ainsi formaliser :

Structure : S1 V1 *quand ne* V1 < V2 pas + coréférence des sujets

S'interprète : À T1 S1 quand à T2 S2

Inférence : QUAND $\left\{ \begin{array}{l} \text{à T1 S1 présuppose à T1-S2} \\ \text{à T2 S2 présuppose à T2-S1} \end{array} \right\}$

Figure 30. Structure syntaxique et temporelle de *Quand ne VI < V2 pas* + coréférence des sujets.

Quand aurait donc pour fonction d'unir dans un rapport d'exclusion deux temporalités distinctes. Sans cette relation d'exclusion temporelle (véhiculée par *ne pas*) alors la proposition est ininterprétable.

¹⁰² On ne retrouve pas la même contrainte sur la polarité de p lorsque *quand-p* de polarité négative est rectionnelle : *J'écoutais de la musique quand je ne travaillais pas* → *J'écoutais de la musique quand je travaillais*.

Concernant la coréférence des sujets dans *Quand ne V1 < V2 pas*, la relation anaphorique est de l'ordre du pointage, ce que l'on peut démontrer par l'impossible mobilité de *quand-p*, son caractère non réactionnel, ainsi que la possibilité de substituer une expression définie à l'anaphorique contenu dans *quand-p* :

211. *Le marxisme [...] la relativise quand ce courant de pensée ne la récuse pas tout uniment / Les salaires, au mieux stagnent quand ce subsiste ne baisse pas du fait de la précarité.*

En raison de ce partage de constituant entre p et q, p définit nécessairement la connexion comme anaphorique, q étant le CT exclu du support [T_{indet}] de *quand*. Il y a donc trois mouvements référentiels dans cette structure : 1. p en raison de sa valeur anaphorique, spécifie que le type de connexion établie par *quand* est anaphorique ; 2. *quand* se connecte donc à q antécédente ; et 3. q représente le CT de *quand* (d'où T2 -S1).

On peut donc schématiser ainsi *Quand ne V1 < V2 pas*, avec coréférence des sujets :

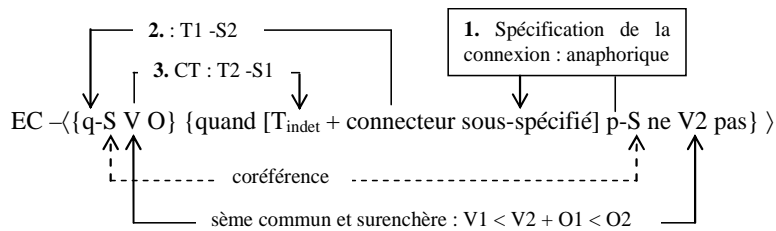


Figure 31. Structure référentielle de *Quand ne V1 < V2 pas* + coréférence des sujets,.

Pour cette structure, il est délicat de dire que *quand-p* fournit à q un point d'ancrage temporel. Toutefois la proportionnalité de *quand-p* avec *à ce moment-là* nous invite à interpréter une relation bidirectionnelle entre q et *quand-p*. en effet nous avons dit que q offrait à *quand-p* son CT. Nous avons vu que les deux parties de la structure ne se définissent que par la négation de l'autre, et par conséquent par la négation de la temporalité du procès exclu (*Je patauge et je glisse mais pas les deux en même temps*). *Quand-p* ne fournit donc pas à q un point d'ancrage temporel mais la détermine temporellement en la situant par rapport à une situation (S2), durant laquelle le procès qu'elle contient, (S1), ne peut advenir (à -T2 alors S1 ET à -T1 alors S2). Il s'agit donc d'une détermination temporelle de q, qui se fait 'par la négative', et c'est sur ce fonctionnement que se fonde toute la structure (interprétation contrastive de *quand-p*).

Au niveau pragmatique, l'expression *quand ne VI < V2 pas* semble focalisante. Choi-Jonin (2004 : 154), s'appuyant sur les travaux de Nølke (2001), définit ainsi le focus :

« Le focus, résultat de la focalisation, est caractérisé par trois propriétés, constitutives et interdépendantes : 1. La première est **syntagmatique** : le focus se manifeste dans l'énoncé comme touchant une partie continue de la chaîne linéaire. Il peut s'agir d'une série de mots, d'un seul mot ou d'une partie d'un mot. L'interprète doit repérer l'étendue du focus ; 2. La deuxième est **paradigmatique** : le focus est présenté comme résultat d'un choix fait entre les éléments d'un paradigme. L'interprète doit rétablir ce paradigme ; 3. La troisième est **intentionnelle** : le choix paradigmatique a été effectué dans un certain but : la *visée de la focalisation*. L'interprète doit comprendre cette visée. »

Pour Dik (1997) il existe différentes sortes de focalisation selon que le focus porte sur un π -opérateur (temps, mode, aspect ou polarité), le prédicat ou les termes (sujet ou autres constituants), dans ce cas ces éléments s'intègrent à ce que Dik appelle le « scope of the Focus fonction » (*ibid.* < Choi-Jonin, 2004 : 156), soit un domaine qui, dans la structure d'une phrase, est focalisable. Cet auteur (*ibid.* < Choi-Jonin, 2004 : 157) distingue sept types de focus, qui diffèrent selon la visée communicative :

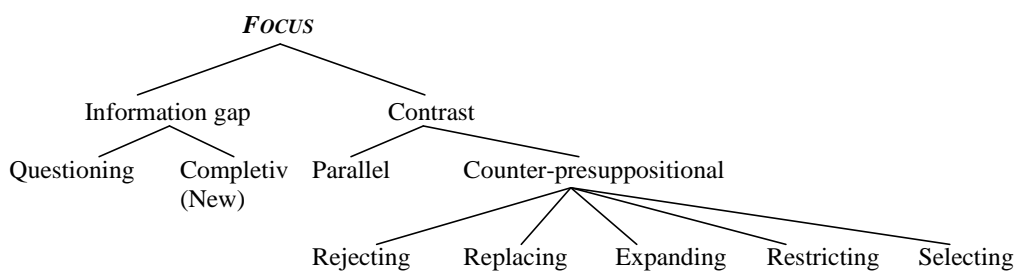


Figure 32. Représentation des différents types de focus selon Dik (1997).

Et qu'il explicite dans le tableau ci-après (*ibid.* < Choi-Jonin, 2004 : 157)¹⁰³ :

	Type of focus	P _s	(P _A) _s	Expression
1	<i>Questionning</i> = question totale ou partielle	????	X	????
2	<i>Completiv</i> = réponse donnée à une question	X	????	X !
3	<i>Rejecting</i> = la négation	Not X	X	Not X !
4	<i>Replacing</i> = négation + correction	Y	X	(not X, but) Y !
5	<i>Expanding</i> = l'addition	X and Y	X	Also Y !
6	<i>Restricting</i> = la restriction	X	X and Y	Only X !
7	<i>Selecting</i> = la sélection	X	X or Y	X !

¹⁰³ Dans lequel les abréviations suivantes signifient : P_s : pragmatic information of Speaker ; (P_A)_s : S's picture of the pragmatic information of Addressee

Si l'on réfère à la terminologie de Dik (1997 < Choi-Jonin, 2004), le type de focus pour notre structure *quand ne VI < V pas* pourrait se rapprocher de *replacing focus* (*négation + correction*), soit $\langle X, Y : (not\ X\ but)\ Y ! \rangle$. Naturellement il n'y a pas de *but* dans notre clause, mais il ne nous semble pas totalement d'établir un rapprochement dans la mesure où il y a coréférence des sujets, ce que l'on pourrait ainsi paraphraser :

$\langle X$ (à T1 pataugions), Y (à T2 nous glissons) : **(not X but) Y !** (à -T1 nous ne pataugions pas mais nous glissons) >

Nous avons conscience qu'il s'agit ici d'un rapprochement avec les types de focus de Dik, mais non pas d'une correspondance stricte.

Pour la structure *Quand ne VI < V2 pas*, en cas d'absence de coréférence, alors les relations temporelles entre p et q sont légèrement différentes, dans le sens où par le biais du contraste entre les sujets, les deux procès peuvent se dérouler dans le même temps, ce que l'on peut ainsi formuler :

212. *Ses dirigeants sont jugés quand ils n'ont pas été assassinés avant* \equiv *À T1 certains dirigeants sont jugés et d'autres sont assassinés*

Pour *quand ce n'est pas*, les choses sont un peu différentes au niveau de la relation temporelle mise en place.

En effet dans *quand ce n'est pas*, les relations temporelles entre les clauses 1 et 2 diffèrent selon la présence ou l'absence de coréférence du sujet. En effet, s'il n'y a pas de coréférence, les deux procès peuvent se dérouler dans le même temps, ce que l'on peut ainsi gloser :

\langle À T1 chaque arménien perd un proche & À T1 chaque arménien perd toute sa famille.>

ou : \langle À T, un arménien perd un proche & un autre perd toute sa famille.>

En cas d'absence de coréférence, *quand ce n'est pas* est donc une structure qui met en contraste les actants à la fois sujet (*l'un vs l'autre*) et objets (*un proche vs toute sa famille*).

En revanche lorsqu'il y a coréférence, il ne peut y avoir concomitance des procès, ce que l'on peut ainsi formuler pour notre exemple :

À T1 il joue dans le parking & À T2 il joue dans les parties communes

En cas de coréférence des sujets, alors *quand ce n'est pas* met en contraste uniquement les actants objet (*parking vs parties communes*).

En revanche au niveau de l'IR temporelle entre les deux parties de l'énonciation il s'agit de rapport équivalent pour *Quand ne V1 < V2 pas* et *Quand ce n'est pas*, ce que l'on peut ainsi formuler pour *Quand ce n'est pas* : 1. p met en contraste un actant avec q antécédente, par conséquent elle spécifie un type de relation anaphorique ; 2. *quand* se connecte donc à q antécédente ; et 3. par conséquent q constitue le CT du support [T_{indet}] de *quand*.

Dans *quand ce n'est pas*, en raison de la proportionnalité avec un pronom assertif (à ce moment-là) on peut postuler une relation temporelle entre p et q, et ainsi que pour *Quand ne V1 < V2 pas*, la détermination de q par *quand-p* se fait par contraste (en cas naturellement de coréférence) :

213. *Chaque arménien perd un proche et, à ce moment-là, ce n'est pas toute sa famille qu'il perd / il joue dans la cours de l'immeuble et, à ce moment-là, ce n'est pas dans les parties communes qu'il joue.*

Le tableau ci-dessous récapitule les propriétés mises en évidence pour ces structures :

PROPRIETES	QUAND NE V1 < V2 PAS	QUAND CE N'EST PAS
i. Classement hiérarchique de p	Exotaxe – épitaxe	
ii. IS de p	Extra-clausal (<i>sentence level</i>)	
iii. Contraintes sur p	+	+
iv. IR entre p et q :		
- temporelle	concomitance	concomitance
- actancielle	+	+
Statut contextuel de <i>quand</i>	Connecteur anaphorique	
Valeur sémantique de <i>quand-p</i>	Contraste prédicationnel et actanciel	Contraste actanciel
Valeur focale	≅ <i>Replacing focus</i>	

Tableau 33. Récapitulatif des propriétés de *Quand ne V1 < V2 pas* & *Quand ce n'est pas*.

Ces deux structures sont particulièrement représentatives de l'interaction entre syntaxe et sémantique.

Il est donc possible de paraphraser ainsi le fonctionnement de nos structures :

Type 6 : *Quand ne V1<V2 pas* ou *Quand ce n'est pas* dénote dans M la présence d'une information q, qui constitue son CT et qu'elle détermine par contraste prédicationnel et/ou actanciel.

1-2 Type 7 : EC < q, quand (*soudain/tout à coup*) - p >

Soit les exemples suivants avec présence de *soudain/tout à coup* :

214. *Tête baissée l'œil en éveil goulûment Lydie mangeait, mangeait les vers, les fines herbes... **Quand soudain** elle se trouva bec à bec avec son amie perdue de vue... (LITC:ContesC < Benzitoun, 2007b : 308)*
215. *Déjà elle se figurait son entrée chez ce procureur, ce qu'il disait, ce qu'elle répondrait. **Quand, tout à coup**, de se voir seule, pataugeant dans cette boue déserte - - elle fut anéantie d'un découragement immense (D. Ev. < Sandfeld < Benzitoun, 2007b : 308)*
216. *J'étais en train de m'impatiser, **quand, tout à coup**, qu'est-ce que j'entends ? (Leroux < Sandfeld < Benzitoun, 2007b : 309)*

ou en l'absence de l'adverbe :

217. *Ils avancement toujours vers le sud. **Quand ils se retrouvent en face d'un mur**. (Copie d'élève < Béguelin, 2004 : 6)*
218. *Les passagers du vol IC 814 reliant Katmandou à New Delhi s'apprêtaient à déjeuner, vendredi 24 décembre, **quand un homme leur a ordonné de ne pas toucher à leur nourriture, de tirer les rideaux des hublots, de baisser la tête et de ne plus bouger**. (JLM 12/99)*
219. *Tout se passait bien. **Quand Crac. CRAAAAAC !** Mon panier se troua. (Sabio < Benzitoun, 2007b : 301)*

Quelques remarques préliminaires

Benzitoun (2007b) relève pour les *quand soudain/tout à coup* (selon lui seules véritables *quand inverse*), les propriétés suivantes dont la première : elles sont autonomes, dans le sens où elles peuvent être précédées d'une ponctuation forte (214) & (215), et sont non rectionnelles ce qu'il démontre par les manipulations (2007b : 248) reproduites ci-dessous :

PROPRIETES	QUAND SOUDAIN/TOUT A COUP	MANIPULATIONS
Proportionnelles à <i>quand</i> ?	-	(220a)
Extraction dans la clivée	-	(220b)
Précédées d'un adverbe paradigmatissant	-	(220c)
Négation	-	(220d)

Tableau 34. Propriétés des *quand soudain/tout à coup* < Benzitoun (2007b).

Les manipulations ci-dessous illustrent ce tableau :

220. *Ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio, **quand, soudain**, une ombre se dressa devant eux. (Verne < Benzitoun, 2007b : 248)*
- a. ? *Ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio **quand** ? (ibid.)*
- b. ? *C'est quand, soudain, une ombre se dressa devant eux **qu'ils** se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio. (ibid.)*

c. ? Ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio, **même** quand, soudain, une ombre se dressa devant eux. (ibid.)

d. ? Ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio, **mais pas** quand, soudain, une ombre se dressa devant eux. (ibid.)

Pour Benzitoun (2007b : 249), leur SI est non contrainte, ce qui leur permet de donner lieu à ce qu'il appelle, sur le modèle de Green (1976), des « main clause phenomena », dans le sens où elles peuvent être suivies d'autres clauses qui se trouvent dans la portée de *quand* :

221. Pécuchet venait d'en remettre la note à Bouvard **quand tout à coup** le tonnerre retentit **et** la pluie tomba. (Flaubert < Benzitoun, 2007b : 249)

222. Elstir cependant allait arriver à la porte, **quand tout à coup** il fit un crochet **et** vint à nous (FT : Proust, À la recherche du temps perdu, 1918)

Ces *main clause phenomena* ne se retrouvent pas lorsque *quand-p* est rectionnelle, comme le montre (223) ci-dessous :

223. ? Je me promène quand il fait beau **et** la nature est belle.

Pour (223), dans laquelle la *quand-p* est régie, seule la reprise en *et que* est possible. Benzitoun (2007b : 252-253) souligne que pour les *quand soudain/tout à coup* la reprise en *et que* n'est pas attestée, et donne l'inacceptabilité suivante :

224. Le peuple continuait de crier et de siffler, les femmes et les garçons jetaient des pierres, **quand soudain** le bûcher tout entier s'enflamma, et tous entendirent, au milieu de la flamme et de la fumée, Claes disant : -- Soetkin ! Thyl ! Coster < Benzitoun, 2007b : 252)

a. ? Le peuple continuait de crier et de siffler, les femmes et les garçons jetaient des pierres, quand soudain le bûcher tout entier s'enflamma, **et que** tous entendirent, au milieu de la flamme et de la fumée, Claes disant : -- Soetkin ! Thyl ! (ibid. : 253)

Si nous acceptons que seule la reprise en *et que* est possible pour les *quand-p* rectionnelles du type de (223), nous comprenons mal en revanche l'inacceptabilité de (224a).

Au niveau de leur SI, les *quand soudain/tout à coup* peuvent être averbales : nominales (225) ou onomatopéiques (226) ce qui montre leur force assertive :

225. J'étais assis, dans le bus Orléans-Denfert bondé, je somnolais frileusement... Ding-ding, régulièrement la chevillette du contrôleur marquait les arrêts... Quand soudain, dérangeant ma torpeur juvénile, **un vague remue-ménage** : «... mais ce jeune homme va certainement se faire un plaisir de vous céder sa place». Aïe. Emmerdeur. (Bayon < Benzitoun, 2007b : 253)

226. *Je cherche entre les voitures, au cas où un de ces sales gosses que je croise de temps en temps se serait caché **quand soudain...** PLOC... un bruit sourd dans mon dos. (www.alex-greg.net < Benzitoun, 2007b : 301)*

De surcroît, selon Benzitoun (2007b), elles possèdent une modalité propre, i.e. non dépendante de celle de la proposition qui la précède :

227. *Frappé de tout ce qu'il vient de voir, le philosophe réfléchit profondément à ces terribles scènes et se demande où donc est la vérité ? **Quand tout à coup** une voix se fait entendre dans les airs, prononçant distinctement ces mots : « C'est ici le fils de l'homme ! que les cieux se taisent et que la terre écoute sa voix. » (Gaberel, Rousseau < Benzitoun, 2007b : 253)*
228. *Ils étaient donc chez lui, ce soir-là, dans cette chambre qu'il appelait « le tombeau de la femme inconnu ». **Quand soudain...** Qui donc sonne si tard, compagnons de la Marjolaine ? (Montherlant < Sabio < Benzitoun, 2007b : 253)*

Toutefois, concernant cette modalité propre, il est délicat de considérer que l'énoncé antécédent peut être une interrogation (229a) :

229. *On ne s'entendait et l'on ne se voyait plus depuis au moins un quart d'heure, **quand tout à coup** les hussards prussiens furent dans notre carré. (Erckmann < Benzitoun, 2007b : 252)*
- a. ? *Ne se voyait-on plus depuis au moins un quart d'heure ? Quand **tout à coup** les hussards prussiens furent dans notre carré*

Dans (227), l'interrogative *où donc est la vérité* est enchâssée dans la principale *le philosophe [...] se demande*. La proposition introduite par *quand soudain/tout à coup* n'est donc pas énonciativement attachée¹⁰⁴ à l'interrogative, mais au verbe interrogatif *se demander*.

En ce qui concerne la modalité de p, celle-ci non plus n'est pas libre et si elle peut effectivement apparaître sans verbe, elle ne peut en revanche contenir de modalité interrogative ainsi que le montre (230), et contrairement à ce que semble affirmer Benzitoun (2007b : 253) :

230. ? *On ne s'entendait et l'on ne se voyait plus depuis au moins un quart d'heure. Quand tout à coup les hussards prussiens **furent-ils** dans notre carré ?*

¹⁰⁴ Nous verrons dans le corps de l'étude et à partir des travaux de Le Draoulec (2003 ; 2006) que les constructions en *quand soudain/tout à coup/brusquement...* ne sont pas tout à fait énonciativement attachées à ce qui les précède mais plutôt à un présupposé "topoïde" qu'elles forcent à construire : en l'occurrence ici on pourrait rétablir le présupposé implicatif suivant : *Le philosophe réfléchit profondément et se demande où donc est la vérité ? <→ tout est calme> quand soudain...* : le *quand soudain* n'interrompt donc pas directement l'acte de réflexion mais la présupposition construite en opposition avec le procès introduit par *quand soudain/tout à coup/brusquement*.

Dans (228) il ne s'agit pas d'une interrogative introduite directement par *quand soudain*, mais d'un discours direct pour lequel il est possible de rétablir un *ils se demandèrent* introductif. La proposition en *quand soudain* de (228) est donc averbale dans le sens où le verbe introducteur du discours direct est absent, mais pas modalement libre.

La dernière propriété donnée par Benzitoun (2007b) est que les *quand soudain/tout à coup* ne commutent pas toujours avec un *quand* seul :

231. ? *On ne s'entendait et l'on ne se voyait plus depuis au moins un quart d'heure, **quand** les hussards prussiens furent dans notre carré.*

L'inacceptabilité de (231) s'explique en raison de ce que le verbe *être* peut difficilement à lui seul interrompre l'action donnée dans la première énonciation, la manipulation en revanche fonctionnerait très bien avec un *arrivèrent* :

232. *On ne s'entendait et l'on ne se voyait plus depuis au moins un quart d'heure, quand les hussards prussiens **arrivèrent** dans notre carré.*

Ils convient donc de nuancer et déterminer les conditions d'occurrence de *soudain/tout à coup*, mais nous reviendrons plus longuement sur ces nuances au sein de la description.

En terme de macro-syntaxe aixoise, les *quand soudain/tout à coup* ont un statut de suffixe en raison de leur absence de mobilité :

233. ? ***Quand tout à coup les hussards prussiens furent dans notre carré**, on ne s'entendait et l'on ne se voyait plus depuis au moins un quart d'heure.*

Dans son étude, Benzitoun (2007b) ne propose aucune description quant au fonctionnement sémantique et pragmatique de la structure, ce que nous nous proposons d'ajouter dans notre analyse, en plus de la proposition d'autres critères syntaxiques.

Application des critères

Critère i. Exotaxe → endotaxe.

234. *Ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio, **quand, soudain**, une ombre se dressa devant eux. (déjà cité 220)*

a. ? *Ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio **quand** ?*

b. ? ***C'est (à ce moment-là)** quand, soudain, une ombre se dressa devant eux **qu'**ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio.*

c. ? ***Quand, soudain, une ombre se dressa devant eux**, ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio.*

d. ? **Quand, soudain, une ombre se dressa devant eux**, ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio **à ce moment-là**.

e. Ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio, **à ce moment-là**

235. Les passagers du vol IC 814 reliant Katmandou à New Delhi s'apprêtaient à déjeuner, vendredi 24 décembre, quand un homme leur a ordonné de ne pas toucher à leur nourriture, de tirer les rideaux des hublots, de baisser la tête et de ne plus bouger. (déjà cité 218)

a. ? Les passagers du vol IC 814 reliant Katmandou à New Delhi s'apprêtaient à déjeuner **quand ?**

b. ? **C'est (à ce moment-là)** quand un homme leur a ordonné de ne pas toucher à leur nourriture **que** les passagers s'apprêtaient à déjeuner.

c. ? **Quand un homme leur a ordonné de ne pas toucher à leur nourriture**, les passagers s'apprêtaient à déjeuner.

d. ? **Quand un homme leur a ordonné de ne pas toucher à leur nourriture** les passagers s'apprêtaient à déjeuner **à ce moment-là**

e. Les passagers s'apprêtaient à déjeuner **à ce moment-là**

L'inacceptabilité (234d) vs (235d), s'explique par la présence de *soudain* qui bloque l'antéposition de *quand-p*.

Dans ces structures, on observe que la *quand-p* est proportionnelle au pronom assertif à *ce moment-là* (234e) et (235e) ce qui signifie la permanence d'un trait temporel dans l'introducteur *quand*, et ce qui induit nécessairement une relation de concomitance temporelle entre les deux parties de l'énonciation, ce que l'on peut ainsi paraphraser :

236. Ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio, **et, à ce moment-là**, une ombre se dressa devant eux

237. Les passagers s'apprêtaient à déjeuner, **et, à ce moment-là**, un homme leur a ordonné de ne pas toucher à leur nourriture.

En effet, dans cette configuration, *quand-p* fournit un point d'ancrage temporel pour l'imparfait antécédent. Il s'agit donc d'une double orientation, ce que l'on peut ainsi formuler :

238. Ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio **à ce moment-là** (≡ au moment où une ombre se dressa devant eux) + **À ce moment-là** (≡ ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio) une ombre se dressa devant eux

239. Les passagers s'apprêtaient à déjeuner **à ce moment-là** (≡ un homme leur a ordonné de ne plus toucher à leur nourriture) + **À ce moment-là** (≡ les passagers s'apprêtaient à déjeuner) une ombre se dressa devant eux

Nous reviendrons sur les relations temporelles entre p et q dans l'étude du critère iv. Mais en tout état de cause, en raison du fonctionnement de ce test de l'assertion minimale, nous pouvons affirmer que ce type de proposition n'est pas exotaxique mais épitaxique.

Critère iii. Contraintes sur p.

Le tableau ci-dessous récapitule les contraintes s'appliquant sur T₇ :

CONTRAINTES SUR P	TYPE 7	MANIPULATIONS
Modalité propre	-	
Contraintes sur temps et aspect	+ (opposition aspectuelle)	(240a,a')
Contraintes sur la SI :		
- construction averbale possible	+	(240b,b')
- polarité contrainte	+	(240c,c')
Contrainte lexicale	+ : opposition lexicale prédicationnelle (<i>avancer vs se retrouver face à qc</i>)	

Tableau 35. Contraintes sur T₇.

Les manipulations ci-dessous illustrent le tableau précédent :

240. a. ? Tête baissée l'œil en éveil goulûment Lydie mangeait, mangeait les vers, les fines herbes... Quand soudain elle se **trouvait** bec à bec avec son amie perdue de vue.

a'. ? Les passagers s'apprêtaient à déjeuner quand un homme leur **ordonnait** de ne pas toucher à leur nourriture.

b. Je cherche entre les voitures, au cas où un de ces sales gosses que je croise de temps en temps se serait caché **quand soudain...** **PLOC...** un bruit sourd dans mon dos (déjà cité : 226)

b'. Tout se passait bien. **Quand Crac. CRAAAAAC ! Mon panier se troua** (déjà cité : 219)

c. ? Tête baissée l'œil en éveil goulûment Lydie mangeait, mangeait les vers, les fines herbes... Quand soudain elle **ne** se trouva **pas** bec à bec avec son amie perdue de vue.

c'. ? Les passagers s'apprêtaient à déjeuner quand un homme **ne** leur a **pas** ordonné de ne pas toucher à leur nourriture.

La SI de la structure <q, quand (soudain/tout à coup) p> est peu contrainte puisqu'il est possible de trouver p averbale, ou onomatopéique, mimogestuelle. On remarque aussi l'absence de toute contrainte d'ordre lexical sur p.

Mais si la SI de p est peu contrainte, en revanche l'aspect de son verbe est contraint au couple [accompli-ponctuel]¹⁰⁵ comme le montre (240a,a'). Cette contrainte aspectuelle s'explique puisque le verbe de p doit être temporellement et aspectuellement l'inverse de

¹⁰⁵ Dans la mesure naturellement où *quand-p* est verbale.

celui de q [inaccompli-duratif]¹⁰⁶, faute de ne pouvoir venir interrompre le procès contenu dans q. En l'absence de verbe, l'aspect [ponctuel] est toujours présent dans p, relayé par *soudain* ou *tout à coup* qui induisent que l'onomatopée (p.ex. *ploc !, Crac !*), ou la proposition averbale (p.ex. *un bruit sourd dans mon dos*) comprennent intrinsèquement cet aspect.

Deux autres types de contraintes s'appliquent en raison du contenu informationnel de p, à savoir la contrainte sur la polarité de p (en effet il devient sémantiquement bizarre de nier un procès qui vient interrompre le court d'un autre), et la contrainte sur l'OS de p qui est fixe (postposition), en raison de la logique discursive : en règle générale les locuteurs ne proposent pas l'événement avant le cadre dans lequel il s'inscrit, faute de risquer une mauvaise interprétation de leur propos. Nous précisons cette contrainte dans les paragraphes ci-après.

Critère iv. IR entre p et q.

Dans T₇, *quand-p* est temporellement liée à q, dans le sens où elle vient s'inscrire dans le cadre offert par q, et inversement dans le cadre où *quand-p* fournit à q un point d'ancrage temporel (ce point d'ancrage étant exigé par l'aspect du verbe de q).

Cette relation entre p et q est encore confirmée par la nécessaire – et logique – concomitance entre les procès de p et q : p ne saurait interrompre soudainement une situation qui ne se situerait pas dans le même espace-temps qu'elle. La relation temporelle mise en place par *quand* est de l'ordre de la concomitance, ce que l'on peut ainsi paraphraser :

241. a. *Tête baissée l'œil en éveil goulûment Lydie mangeait, mangeait les vers, les fines herbes... Soudain, à ce moment-là, elle se trouva bec à bec avec son amie perdue de vue.*

b. *Les passagers s'apprêtaient à déjeuner, (et) à ce moment là, un homme leur a ordonné de ne pas toucher à leur nourriture.*

Dans T₇, l'aspect [inaccompli-duratif] du verbe de q appelle la présence d'un repère temporel, et c'est *quand-p* qui lui fournit ce repère qui permet de situer temporellement q. En retour, c'est l'aspect [inaccompli-duratif] du verbe de q qui vient constituer le CT du support [T_{indet}] de *quand*. On peut donc postuler que ce serait l'aspect [accompli-ponctuel]

¹⁰⁶ Cette contrainte aspectuelle sur q rappelle l'interprétation donnée précédemment par Béguelin (2004), i.e. le procès q est senti comme moins informatif que le procès p.

contraint du verbe de p qui spécifierait le type de connexion, soit en l'occurrence anaphorique, puisque la connexion se fait avec le contexte antérieur, q.

Il reste à définir le rôle de *soudain/tout à coup* dans cette locution connective *quand soudain/tout à coup*.

Le Draoulec (2005), considère *soudain* comme appartenant à la classe des connecteurs « anti-orientés » dans des exemples tels que celui-ci :

242. *Il s'engagea dans la forêt. Soudain, il entendit un grand bruit. (ibid. : 29)*

Elle propose (2005 : 30) la définition suivante de ce type de connecteur sur une suggestion de Nølke :

« Les connecteurs anti-orientés (sur le modèle de *mais*) ont un fonctionnement plus complexe que les connecteurs co-orientés (sur le modèle de *et*) dans la mesure où ils changent la direction de la pensée, alors que les seconds la préservent. [...] *soudain* est anti-orienté par rapport à une situation présumée dont on aurait pu penser qu'elle allait durer. »

Cette propriété des connecteurs anti-orientés appliquée à *soudain*, lui permet d'expliquer la possibilité de (242), soit par le recours à la présupposition suivante : <*dans la forêt tout était calme*>, d'où le schéma :

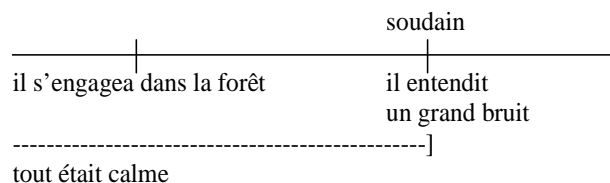


Figure 33. Fonctionnement pragmatique de *soudain* d'après Le Draoulec (2005 : 29).

L'évènement introduit par *soudain* (e2) ne vient donc pas interrompre directement le premier évènement (e1), la présupposition concomitante à e1, et inférée en opposition de ce qui est énoncé en e2 (*un grand bruit vs calme*), d'où la caractérisation de *soudain* comme connecteur anti-orienté. Le Draoulec (2005 : 29) précise ainsi son hypothèse : « *soudain* contraint l'existence d'un état préalable implicite », qui doit être en opposition avec l'évènement introduit par *soudain*.

Pour T₇, nous faisons l'hypothèse d'un fonctionnement équivalent de *soudain*. En effet, il ne vient pas interrompre directement l'évènement contenu dans le contexte gauche (e1), mais une inférence concomitante à cet évènement, soit pour nos clauses :

243. a. *Tête baissée l'œil en éveil goulûment Lydie mangeait, mangeait les vers, les fines herbes... < inférence : Lydie était seule > Quand soudain elle se trouva bec à bec avec son amie perdue de vue*
- b. *J'étais en train de m'impatienter, < inférence : rien ne se passait (i.e. ni bruit ni mouvement) > quand, tout à coup, qu'est-ce que j'entends ?*
- c. *Je cherche entre les voitures, au cas où un de ces sales gosses que je croise de temps en temps se serait caché < inférence : je ne cherche pas autre chose qu'un de ces sales gosses entre les voitures > quand soudain... PLOC... un bruit sourd dans mon dos*

Cette interprétation de *soudain* nous conduit à repreciser les choses pour le fonctionnement de *quand* dans la locution co-jonctionnelle *quand soudain/tout à coup*. En effet, nous avons déterminé que q, soit l'événement antécédent à *quand-p*, constituait le contrôleur temporel de *quand* et que la connexion établie par *quand* était spécifiée par p comme étant anaphorique et attachée à q. C'est ce second élément sur lequel nous revenons.

En effet, si la connexion est spécifiée par p, elle est donc nécessairement aussi conditionnée par *soudain*. Par conséquent, il est préférable de considérer que *soudain* contraint *quand* à se connecter, non pas directement à q, mais à la présupposition inférée et concomitante à e1, et qui entre en opposition avec p. Cette nuance sur le point d'ancrage de *quand* dans T₈ permet d'expliquer la relative liberté de sa syntaxe interne de p, et surtout sa délicate polarité négative cf. (240d) ou :

244. *? le philosophe réfléchit [...] et se demande où donc est la vérité ? Quand tout à coup une voix **ne** se fait **pas** entendre dans les airs...*

En effet, en (244) *ne pas* interdit l'inférence *tout est calme*¹⁰⁷.

Ce fonctionnement de *soudain* explique aussi l'OS contraint (postposition) de *quand soudain/tout à coup* : en effet, si *soudain* force à construire une présupposition inférée et concomitante à q, et à laquelle *quand-p* est connectée, le locuteur est obligé de construire préalablement à cette inférence une situation initiale avec laquelle l'inférence est compatible, soit e1.

¹⁰⁷ S'il est délicat de trouver *ne pas* dans p dans ce type de construction, l'insertion de *ne plus* nous semble moins mauvaise, en raison de ce que *ne plus* ne bloque pas l'inférence : *Le philosophe réfléchit [...] et se demande où donc est la vérité ? Quand tout à coup une voix **ne** se fit **plus** entendre* (infère : *on entendait des voix en permanence*). Toutefois ces manipulations nous paraissent peu naturelles, et elles seraient avantageusement remplacées par un prédicat homonyme : *Le philosophe réfléchit [...] et se demande où donc est la vérité ? Quand tout à coup une voix **se** **tut*** (infère : *on entendait des voix en permanence*). Nous estimerons donc que la polarité de la structure est contrainte.

En l'absence de *soudain/tout à coup* les choses sont un peu différentes, même si l'on retrouve le même fonctionnement inférentiel, à savoir que p induit l'inférence dans M d'une présupposition, ce que montre l'impossible négation de p (240c'), ce que l'on peut ainsi paraphraser :

245. *Ils avancement toujours vers le sud <inférence : l'action va se poursuivre ainsi> quand ils se retrouvent en face d'un mur / Les passagers s'apprêtaient à déjeuner <inférence : l'action va se poursuivre ainsi> quand un homme leur a ordonné de ne plus toucher à leur nourriture*

A partir de (245) on peut observer deux éléments : 1. l'impossibilité de *ne pas*, ce qui corrobore l'adjonction dans M d'une inférence intermédiaire qui permette d'interpréter *quand-p* comme une interruption du procès contenu dans e1 ; 2. l'inférence insérée dans M après énonciation de *quand-p* n'est pas en opposition avec le contenu de p (contrairement à ce qui se produisait pour *quand soudain/tout à coup*) mais est attachée au temps et aspect du verbe de q, soit intrinsèquement *imperfectif* (234), éventuellement doublé de l'*inchoatif* (235).

Ici, *quand* opère comme un connecteur anti-orienté, mais de façon plus directe encore que dans les *quand soudain/tout à coup*. En effet, si dans *quand soudain/tout à coup* la *quand-p* interrompt l'inférence concomitante à e1, en l'absence de *soudain/tout à coup*, l'inférence est attachée à l'aspect intrinsèque du verbe de e1, ce qui fait que *quand-p* interrompt directement le procès en cours, et en effet, *il devient difficile d'avancer quand on se retrouve face à un mur, et il est difficile de continuer à déjeuner quand un homme nous l'ordonne*. A contrario avec *quand soudain/tout à coup*, rien n'indique que e1 est directement interrompu, ainsi que le propose la glose suivant :

246. *Je me promenais quand soudain l'orage éclata mais je peux continuer à me promener même sous l'orage...*

La présence de *soudain* est donc nécessaire pour avoir l'effet d'interruption de la présupposition attachée à q.

Quand-p indique donc au destinataire qu'il doit construire une inférence attachée à l'aspect du verbe de q, et dans laquelle elle vient s'inscrire comme interruption du procès en cours. En l'absence de *soudain/tout à coup* c'est donc l'opposition aspectuelle entre les verbes de e1 et e2, associée à la concomitance apportée par l'emploi de *quand* qui forcent ce

dernier à se comporter comme un connecteur anti-orienté, avec lequel il peut d'ailleurs commuter :

247. *Ils avançaient toujours vers le sud. (Quand) Soudain/tout à coup/ brusquement ils se retrouvent en face d'un mur. / (?¹⁰⁸) Les passagers [...] s'apprêtaient à déjeuner, vendredi 24 décembre, (quand) soudain/tout à coup/ brusquement un homme leur a ordonné...*

Toutefois l'opposition aspectuelle e1 vs e2, n'est pas seule susceptible de donner cette valeur antiorientée à *quand* et c'est ce que montre l'exemple suivant dont l'inacceptabilité (248a) est corrigée en (248b), et comme nous l'avons déjà signalé plus haut :

248. *On ne s'entendait et l'on ne se voyait plus depuis au moins un quart d'heure, quand tout à coup les hussards prussiens furent dans notre carré. (Erckmann & Benzitoun, 2007b : 252)*
- a. ? *On ne s'entendait et l'on ne se voyait plus depuis au moins un quart d'heure, quand les hussards prussiens furent dans notre carré.*
- b. *On ne s'entendait et l'on ne se voyait plus depuis au moins un quart d'heure, quand les hussards prussiens arrivèrent dans notre carré.*

En plus de l'opposition aspectuelle exigée par la présence de *quand*¹⁰⁹, une contrainte lexicale s'applique sur le verbe de *quand-p* : en l'absence de *soudain/tout à coup*, il faut que celui-ci comporte un sémantisme susceptible d'interrompre un procès antécédent. *Etre* semble en ce sens sémantiquement trop faible contrairement au verbe de mouvement *arriver* qui est susceptible de rendre l'effet de surprise que comporte *tout à coup* dans l'exemple d'origine.

Dans nos propositions, on retrouve cette opposition sémique rendue par une opposition lexicale : pour (217), *avancer* (soit le trait sémantique [+mouvement]) vs *se retrouver face à un mur* (soit le trait sémantique [- mouvement]) et pour (218) *déjeuner* (soit le trait [+action]) vs *ne pas toucher à la nourriture* (soit le trait [-action]).

En l'absence de *soudain/tout à coup* on observe donc l'émergence d'une contrainte aspectuelle ([inaccompli-duratif] vs [accompli-ponctuel]), et d'une contrainte lexicale, il faut que le sémantisme de e2 s'oppose à celui contenu dans e1, ce qui explique aussi la délicate insertion de *ne pas* dans e2.

¹⁰⁸ La manipulation est moins acceptable dans cet exemple que pour le précédent, et cela vient de l'association *imparfait-passé simple*, puisqu'une telle contrainte aspectuelle est exigée par *quand*.

¹⁰⁹ Et en effet en son absence une telle contrainte n'est plus valide, ainsi dans l'exemple de Le Draoulec (2005 : 36) cité précédemment : *Il s'engagea dans la forêt. Soudain, il entendit un grand bruit.*

Extra-clausal *Soudain/tout à coup* renforce donc le caractère anti-orienté de *quand* mais ne le crée pas seul. Il est donc possible de schématiser ainsi notre structure T₇ :

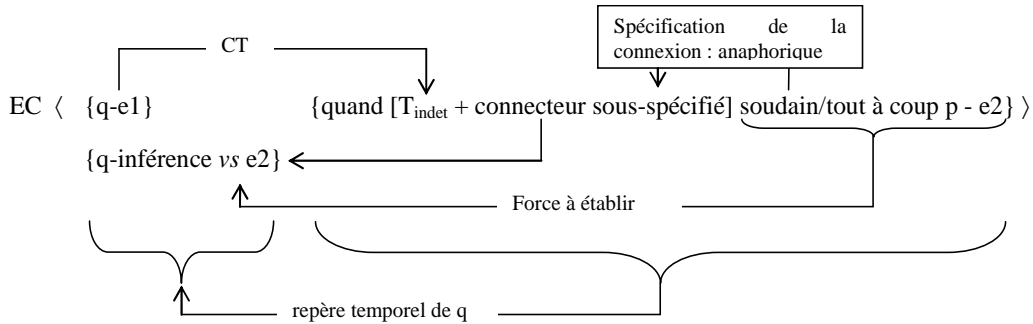


Figure 34. Structure référentielle de T₇.

Le tableau ci-dessous récapitule les propriétés mises en évidence pour cette structure :

PROPRIETES	TYPE 7
i. Classement hiérarchique de p	Epitaxe - adjointe
ii. IS de p	Extra-clausal (<i>Sentence level</i>)
iii. Contraintes sur p	+, mais : construction averbale possible
iv. IR entre p et q : relation temporelle	Concomitance
Statut contextuel de <i>quand</i>	Connecteur anaphorique anti-orienté
Valeur sémantique de <i>quand soudain/tout à coup-p</i>	Inférentielle

Tableau 36. Récapitulatif des propriétés du T₇.

Il est donc possible de paraphraser ainsi le fonctionnement de notre structure :

Type 8 : *Quand soudain/tout à coup-p* dénote dans M la présence d'une information q et force l'inférence dans M d'une présupposition concomitante à q et qui entre en opposition avec le contenu informationnel de p.

Au niveau pragmatique, le fonctionnement particulier de la locution co-jonctionnelle *quand soudain/tout à coup* permet de déplacer le focus sur ce qu'elle introduit. De fait cette locution jouerait le rôle d'un focalisateur et, dans T₇, le focus serait de type *replacing*, mais il faut préciser que la correction (*not X but*) ne porte pas directement sur e1 (ou q), mais sur la présupposition attachée à e1 et construite en opposition avec le contenu informationnel de e2 par *soudain*, ce que l'on pourrait formaliser ainsi sur le modèle de Dik (1997) :

Quand soudain/tout à coup : $P_S : \{Y \text{ ou } e2\} + (P_A)_S : \{X\text{-inférence ou } e1\text{-inférence}\}$
 $= (\text{not } X\text{-inférence, but}) Y !$

1-3 Type 8 : EC <q, quand p>

Nous allons aborder ici une autre forme de proposition épitaxique dans laquelle *quand-p* exprime un procès venant s'inscrire dans q dont l'aspect peut être duratif ou ponctuel, soit les clauses suivantes :

249. *Monsieur Goudineau était dans son hôtel de ville quand le téléphone a sonné* (JLM 12/99)
250. *En 1995, elle est à peine diplômée quand Erli, l'éditeur de logiciels qui l'a accueillie pour son stage de fin d'étude la place sur le projet Wanadoo.* (JLM 12/99)
251. *On était à peine sorti, quand il se mit à pleuvoir.* (Maurel, 1992 : 76)

Quelques remarques préliminaires

Le fonctionnement de *quand* dans T_8 , pourrait être rapproché de son fonctionnement dans les structures introduites par *quand* (*soudain/tout à coup*) ce que l'on peut démontrer par le fait que *quand* commute avec (*quand*) *soudain/tout à coup/brusquement* (252) :

252. *Monsieur Goudineau était dans son hôtel de ville (quand) soudain/tout à coup/brusquement le téléphone a sonné / On était à peine sorti (quand) soudain/tout à coup/brusquement il se mit à pleuvoir.*

De surcroît, sur le modèle de ce que propose Le Draoulec, (2003 : 12), (253), on peut montrer que cette *quand-p* est assertive et non présuppositionnelle (254) :

253. *Julien était perdu dans ses rêves, quand Mathilde appela à l'aide.* (Le Draoulec, 2003 : 12)
- a. *Julien était perdu dans ses rêves, quand Mathilde appela à l'aide. Il bondit aussitôt à son secours.* = « *il bondit aussitôt à son secours* est compris sans difficulté comme une conséquence de *Mathilde appela à l'aide.* » (Le Draoulec, 2003 : 12)
254. *Monsieur Goudineau était dans son hôtel de ville quand le téléphone a sonné. Il s'est précipité aussitôt pour répondre. / On était à peine sorti quand il se mit à pleuvoir. On s'est alors protégé sous un arbre.*

On observe que les types de contraintes qui s'exercent sur T_8 , ressemblent à celles qui s'exercent sur T_7 en l'absence de *soudain/tout à coup*, dans le sens où le procès p est senti comme venant s'inscrire, dans le procès q, qui lui fournit un repère temporel, ce que montre la commutation de *quand* par *et à ce moment-là* :

255. *Monsieur Goudineau était dans son hôtel de ville et, à ce moment-là le téléphone a sonné / On était à peine sorti et, à ce moment-là il se mit à pleuvoir*

Par conséquent, si l'aspect du verbe de q n'est pas [inaccompli], alors p ne peut venir s'y inscrire.

De la même façon, si p doit pouvoir d'insérer dans la situation donnée en q, alors le procès exprimé par p doit être [accompli-ponctuel].

Il s'agirait donc d'un fonctionnement temporel similaire entre T₇ et T₈, à savoir celui d'une double orientation : *quand-p* fournit le point d'ancrage temporel de q [inaccompli] antécédent, et q [inaccompli] antécédent fournit à *quand* son CT, ce que l'on peut ainsi paraphraser :

- 1 : Monsieur Goudineau était dans son hôtel **à ce moment-là** (≡ le téléphone a sonné)
 2 : le téléphone a sonné **à ce moment-là** (≡ Monsieur Goudineau était dans son hôtel de ville)

Application des critères

Critère i. *Exotaxe* → *endotaxe*.

Nous pouvons vérifier que cette clause est bien épitaxique en raison de ce qu'il est possible de montrer par la mobilité de *quand-p* (256c)¹¹⁰, sa possible antéposition avec reprise pronominale dans la principale (256d), et sa proportionnalité avec le pronom assertif *à ce moment-là* (256e) :

256. *Monsieur Goudineau était dans son hôtel de ville quand le téléphone a sonné / On était à peine sorti quand il se mit à pleuvoir*

a. ? *Monsieur Goudineau était dans son hôtel quand ? – quand le téléphone a sonné / ? On était à peine sorti quand ? – quand il se mit à pleuvoir*

b. ? *C'est (à ce moment-là) quand le téléphone a sonné que Monsieur Goudineau était dans son hôtel. / ? C'est (à ce moment-là) quand il se mit à pleuvoir qu'on était à peine sorti*

c. *Quand le téléphone a sonné, Monsieur Goudineau était dans son hôtel. / ? Quand il se mit à pleuvoir, on était à peine sorti.*

d. *Quand le téléphone a sonné, Monsieur Goudineau était dans son hôtel à ce moment-là. / ? Quand il se mit à pleuvoir, on était à peine sorti à ce moment-là.*

e. *Monsieur Goudineau était dans son hôtel à ce moment-là. / # On était à peine sorti à ce moment-là.*

Ces clauses réagissent syntaxiquement comme les *quand* (*soudain/tout à coup*)-p, et la proportionnalité (256e) justifie notre précédente position, i.e. de voir dans cette structure une double orientation temporelle : *quand* va chercher dans le contexte antérieur son contrôleur temporel et *quand-p* localise temporellement le procès inaccompli.

¹¹⁰ Nous avons conscience que lorsque l'on antépose *quand-p* la structure informationnelle de l'énoncé est modifiée (*quand-p* devient présuppositionnelle, modification de l'ordre thème/rhème). Toutefois, il s'agit ici d'une possible mobilité *syntactique* qui permet de distinguer le fonctionnement de T₇ et T₈. Nous n'estimerons donc pas que ce tests de mobilité est inutilisable dans cette étude, mais nous gardons en tête que la structure informationnelle est modifiée par son utilisation.

Critère iii. Contraintes sur p.

Cette clause apparaît relativement contrainte :

CONTRAINTES SUR P	TYPE 8
Contraintes sur temps et aspect	+ : (257a)
SI : polarité contrainte	+ : (257b)

Tableau 37. Contraintes sur T₈.

Les manipulations ci-dessous illustrent le tableau précédent :

257. a. # MG était dans son hôtel de ville quand le téléphone **sonnait**. / ? On était à peine sorti quand il se **mettait** à pleuvoir.

b. ? MG était dans son hôtel de ville quand le téléphone **n'a pas** sonné. / ? On était à peine sorti quand il **ne** se mit **pas** à pleuvoir

Pour T₈, si l'on modifie le temps et l'aspect du verbe de p : accompli-ponctuel → inaccompli-duratif (257a), alors on change l'interprétation d'origine et l'on passe d'une relation de coïncidence temporelle (le procès p est senti comme venant s'inscrire dans le procès q) à une relation de recouvrement total et c'est alors p qui fournit le cadre temporel de q. De surcroît en (257a) la structuration syntaxique est modifiée puisqu'alors *quand-p* est rectionnelle (258), et devient présuppositionnelle (259) :

258. Monsieur Goudineau était dans son hôtel de ville **quand ? – quand le téléphone sonnait / C'est (à ce moment-là) quand le téléphone sonnait que** Monsieur Goudineau était dans son hôtel. / **Quand le téléphone sonnait, Monsieur Goudineau était dans son hôtel / Quand le téléphone sonnait, Monsieur Goudineau était dans son hôtel à ce moment-là / Monsieur Goudineau était dans son hôtel à ce moment-là.**

259. Monsieur Goudineau était dans son hôtel, quand le téléphone sonnait. **? Il se précipita aussitôt pour répondre.**

L'autre contrainte concerne la polarité : d'un point de vue logique, le procès contenu dans p doit recevoir une modalité positive pour pouvoir inscrire un événement dans q.

Dans cette structure on remarque qu'une série de contraintes s'appliquent aussi sur q, notamment une contrainte aspectuelle : le verbe de q est contraint à l'inaccompli, puisque q ouvre – et pose – une situation dans laquelle *quand-p* vient inscrire un événement.

A ces contraintes aspectuelles et sémantiques s'ajoutent des contraintes sur la polarité (260) du verbe de q :

260. # MG **n'était pas** dans son hôtel de ville quand le téléphone a sonné.

Si la situation donnée dans q est négative, alors *quand-p* devient rectionnelle :

261. Monsieur Goudineau **n'était pas** dans son hôtel de ville **quand ? – quand le téléphone a sonné / C'est (à ce moment-là) quand le téléphone a sonné que** Monsieur Goudineau **n'était pas** dans son hôtel. / **Quand le téléphone a sonné**, Monsieur Goudineau **n'était pas** dans son hôtel / **Quand le téléphone a sonné**, Monsieur Goudineau **n'était pas** dans son hôtel **à ce moment-là** / Monsieur Goudineau **n'était pas** dans son hôtel **à ce moment-là**.

Cette contraintes sur la polarité s'explique aussi d'un point de vue logique, et en effet, si q représente le cadre dans lequel vient s'inscrire l'événement focalisé en *quand-p*, alors q ne peut être niée.

Critère iv. IR entre p et q.

Dans T₈, le rapport temporel entre p et q est indéniable : p et q sont nécessairement dans une relation de concomitance. En effet, q vient offrir le cadre temporel général de p, q se présente donc comme le CT de *quand-p*. Le trait aspectuel [accompli-ponctuel] du verbe de p signifie un type de connexion anaphorique. Nous pouvons proposer le schéma suivant pour ce type de proposition :

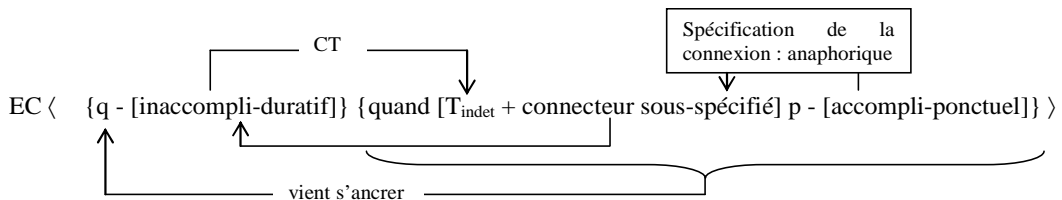


Figure 35. Structure référentielle de T₈.

Le tableau ci-dessous récapitule les propriétés mises en évidence pour ces structures :

PROPRIETES	TYPE 8
i. Classement hiérarchique de p	Epitaxique - adjointe
ii. IS de p	Extra-clausale
iii. Contraintes sur p	+
Contraintes sur q	+
iv. IR entre p et q : temporelle :	Concomitance entre p et q
Statut contextuel de <i>quand</i>	Connecteur anaphorique
Statut pragmatique de <i>quand-p</i>	Assertée
Valeur sémantique de <i>quand-p</i>	Événementielle

Tableau 38. Propriétés de T₈.

Il est donc possible de paraphraser ainsi le fonctionnement de T_8 :

Type 8 : *Quand* dénote la présence dans M d'une information q situationnelle qu'elle utilise comme CT, et *quand-p* présente un événement venant s'inscrire dans le cadre situationnel posé dans q.

1-4 Type 9 : EC <q(t), quand p> ou <quand p, q(t)>

Il s'agit ici d'analyser sémantiquement et pragmatiquement le fonctionnement des EC de type <q(t), quand p> ou <quand p, q(t)>, dans lesquelles le verbe de q exprime une indication temporelle, ce que Benzitoun (2007b) formule *quand-p(t)*.

Nous examinerons les exemples suivants :

262. *Il était dix heures passées quand il sonna chez son ami.* (Maupassant < Benzitoun, 2007b : 309)

263. *Le soir tombait quand mon père rentra enfin* (Goosse-Grevisse < Béguelin, 2004 : 6)

264. *Quand il se réveilla, il était onze heure.* (Vailland < Benzitoun, 2007b : 309)

265. *Quand le docteur arrive enfin, la nuit tombe* (Gide, Feuilletts d'automne, 1949 < TLFi)

Quelques remarques préliminaires

Ces clauses constituent le second type d'associées reconnu par Benzitoun (2007b), ce que montrent ses propriétés non rectionnelles :

PROPRIETES	QUAND-P(T)	MANIPULATIONS
Extraction dans la clivée	-	(266a)
Proportionnelle à <i>quand</i> ?	-	(266b)
Mobilité	+	(266c)

Tableau 39. Propriétés non régies des *quand-p* en T_9 .

Les manipulations ci-dessous illustrent le tableau :

266. a. ? *C'est quand il sonna chez son ami qu'il était dix heures passées.* / ? *C'est quand mon père rentra enfin que le soir tombait*

b. ? *Quand est-ce qu'il était dix heures passées ? — Quand il sonna chez son ami / ? Quand est-ce que le soir tombait ? — Quand mon père rentra enfin*

c. *Quand il sonna chez son ami, il était dix heures passées.*

Pour Benzitoun (2007b), ce second type d'associées est opposé aux *quand soudain/tout à coup* et comporte les propriétés syntaxiques suivantes¹¹¹, dont la première est la reprise par *et que* :

267. *Il est huit heures **quand** nous dépassons l'embouchure du fleuve **et que** par conséquent nous entrons pour la seconde fois dans la mer de Chine. (www.amicale-genealogie.org < Benzitoun, 2007b : 252)*

Leur SI est contrainte, puisqu'il est délicat de trouver *p* averbale :

268. *? Il était trois heures quand un vague remue-ménage : « ... » (Benzitoun, 2007b : 253)*

(268) comporte un effet suspensif absent de la proposition d'origine, alors que pour *quand soudain/tout à coup* suivis d'une proposition averbale, les exemples sont nombreux, et sans cet effet suspensif.

Mais ces clauses sont mobiles (269) contrairement aux *quand soudain/tout à coup* (270), par conséquent, en termes de macro-syntaxe aixoise, elles peuvent être aussi bien préfixes que suffixes :

269. *Il était dix heures passées **quand il sonna chez son ami** → **quand il sonna chez son ami**, il était dix heures passées.*

270. *? **Quand tout à coup les hussards prussiens furent dans notre carré**, on ne s'entendait et l'on ne se voyait plus depuis au moins un quart d'heure. (Benzitoun, 2007b : 254)*

Toutefois nous avons noté (section 1-2 de ce chapitre) que pour les *quand soudain/tout à coup* c'était la présence de l'adverbe qui bloquait totalement la mobilité de *quand-p*. En son absence, *quand-p* recouvre une certaine mobilité, puisqu'il est alors possible de l'antéposé avec reprise pronominale dans *q*, ce que nous avons fait avec l'exemple reproduit ci-dessous :

271. *Quand un homme leur a ordonné de ne plus toucher à leur nourriture, à ce moment-là les passagers s'apprêtaient à déjeuner.*

Il convient donc de nuancer le statut de ce type de *quand-p* figée en position de suffixe en raison de la présence de l'adverbe. En son absence, si la *quand-p* est en position finale, c'est uniquement en raison de la logique discursive *background-foreground* :

272. *? **Quand un homme leur a ordonné de ne plus toucher à leur nourriture**, les passagers s'apprêtaient à déjeuner / ? **Quand ils se retrouvent en face d'un mur**, ils avancent toujours vers le sud.*

¹¹¹ Il ajoute (2007b : 253) que *p* ne peut recevoir de modalité interrogative dans ce type de structure, mais nous avons observé la même difficulté pour les propositions introduites par *quand soudain/tout à coup* (cf. section 1-2 de ce chapitre). Nous ne retiendrons donc pas ce test.

Le tableau suivant résume les propriétés de ce type de *quand-p* associées :

PROPRIETES	QUAND-P (T)
SI : proposition averbale	-
Mobilité	+
Macro-syntaxe	Préfixe/suffixe

Tableau 40. Propriétés de $q(t)$, *quand-p* par Benzitoun (2007b).

Application des critères

Critère i. *Exotaxe* → *endotaxe*.

Cette proposition est épitaxique puisqu'il est possible de l'antéposer sans reprise pronominale dans q (273c), ou encore qu'elle est proportionnelle au pronom assertif à *ce moment-là* (273e). Les autres critères ne fonctionnent pas :

273. *Le soir tombait quand mon père rentra enfin* (Goosse-Grevisse < Béguelin, 2004 : 6)

a. ? *le soir tombait quand ?*

b. ? *C'est (à ce moment-là) quand mon père rentra enfin que le soir tombait*

c. *Quand le docteur arrive enfin, la nuit tombe* (Gide, *Feuillets d'automne*, 1949 < TLFi)

d. ? *Quand le docteur arrive enfin, la nuit tombe à ce moment-là*

e. *Le soir tombait à ce moment-là*

Concernant l'inacceptabilité (273d), alors que les T_6 , T_7 , et T_8 précédents acceptaient la manipulation, elle s'explique aisément en ce que c'est uniquement q qui fournit le point d'ancrage temporel de *quand-p* et non l'inverse, ce que l'on peut ainsi formuler :

274. *Le soir tombait, et, à ce moment-là mon père rentra enfin.*

Critère iii. *Contraintes sur p*.

Cette proposition apparaît relativement contrainte, ainsi que le montre le tableau ci-dessous :

CONTRAINTES SUR P	TYPE 9	MANIPULATIONS
Contraintes sur temps et aspect	+	(275a)
SI : polarité contrainte	+	(275b)

Tableau 41. Contrainte sur T_9 .

Les manipulations ci-dessous illustrent le tableau précédent :

275. a. ? *Il était dix heures passées quand il sonnait chez son ami.*

b. ? *Il était dix heures passées quand il ne sonna pas chez son ami.*

Pour T₁₀, la contrainte sur la relation aspectuelle entre p et q s'explique en ce que q fournit l'ancrage temporel de p. Par conséquent, p doit nécessairement être [accompli-ponctuel].

La contrainte sur la polarité s'explique en ce que q n'est informationnellement que trop peu saillante pour supporter une assertion négative dans *quand-p*.

Pour T₉, il est possible d'observer un grand nombre de contraintes s'appliquant sur q, et en premier lieu une contrainte d'ordre sémantique : q est obligé de fournir l'ancrage temporel de *quand-p*.

De surcroît on observe, liée à la première contrainte, une contrainte aspectuelle, si q doit fournir l'arrière plan temporel de *quand-p* alors son verbe doit nécessairement comporter un aspect [inaccompli] ou [duratif] :

276. ? Il **fut** dix heures passées quand il sonna chez son ami / ? Le soir **tomba** quand mon père rentra enfin / ? Quand il se réveilla, il **fut** onze heures / ? Quand le docteur arrive enfin, la nuit **tombe soudain**.

A cette seconde contrainte on peut ajouter la suivante : une contrainte d'ordre lexicale sur le verbe de q qui ne saurait être autre qu'une expression temporelle, comme le montre la modification structurelle suivante lorsque l'on donne à q une autre valeur sémantique :

277. Quand le docteur arrive, **Pierre tombe**

En (277), *quand-p* est une régie ordinaire :

278. **Quand** tombe Pierre ? – quand le docteur arrive / **C'est (à ce moment-là)** quand le docteur arrive, **que** Pierre tombe / Pierre tombe **quand le docteur arrive** / **Quand le docteur arrive**, Pierre tombe **à ce moment-là** / Pierre tombe **à ce moment-là**.

Dans cette structure, q apparaît plus contrainte que *quand-p*.

Critère iv. IR entre p et q.

Dans T₉, le rapport temporel entre p et q est présent en ce que q vient offrir un cadre temporel à p. Dans cette configuration q se présente comme le contrôleur du support temporel indéterminé de *quand* et p spécifie, par le biais de son caractère aspectuel [accompli-ponctuel] le type de connexion établie par *quand*, soit en l'occurrence anaphorique ou cataphorique selon la position de *quand-p*.

En tout état de cause, il semblerait ici que ce soit l'aspect du verbe de p qui induise la recherche d'un ancrage temporel plus vaste, ce que lui offre q. On observe donc entre p et q

un rapport d'inclusion temporelle, inclusion exigée par l'incomplétude aspectuelle de p et permise par la sous-spécification temporelle et référentielle de *quand*.

La relation temporelle entre p et q est donc nécessairement de l'ordre de la concomitance. Cette concomitance est de type partielle, ou "recouvrement partiel" pour reprendre la terminologie utilisée par Borillo (1988), dans le sens où une situation (*quand-p*) intervient dans le cadre d'une situation (q) déjà en cours¹¹². Il est possible de rendre compte de ce phénomène de recouvrement partiel en utilisant le même test que Borillo (1988), et qu'elle nomme "inversion de la subordination", soit l'effacement de *quand* devant p, et l'insertion de *tandis que/alors que*¹¹³ devant q :

279. **Alors qu'il** était dix heures passées, il sonna chez son ami / Il se réveilla, **alors qu'il** était onze heures

De ce rapport temporel très étroit entre p et q, on peut émettre l'hypothèse que q, en raison de son statut informationnellement faible, exige une information plus saillante, et *quand-p* à cause de son incomplétude syntaxique doit être rattachée à une autre clause. Dans cette structure, *quand* anaphorise la valeur temporelle de q (cf. 274).

Au niveau pragmatique, nous sommes ici en présence d'une relation de pointage entre q et p, ce que l'on peut formuler par la proportionnalité de *quand-p* avec une expression définie :

280. Il était dix heures passées à **ce moment-là** (\cong *quand il sonna chez son ami*)

On peut donc proposer le schéma suivant pour notre T₉ :

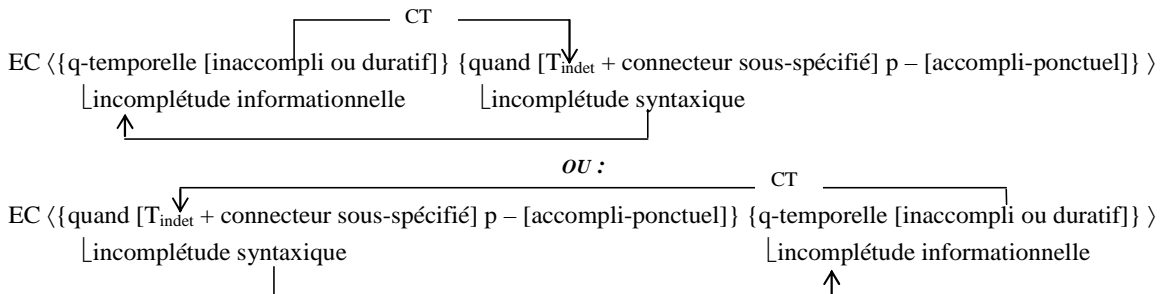


Figure 36. Structure référentielle de T₉.

¹¹² Borillo (1988) propose d'ailleurs l'exemple suivant qui va dans le sens de nos [q(t), quand-p] : *Quand il traversa le pont, le soleil se couchait.*

¹¹³ Pour la distinction entre *tandis que* et *alors que* nous renvoyons à l'article de Guimier (2000).

Le tableau ci-dessous récapitule les propriétés mises en évidence pour cette structure :

PROPRIETES	TYPE 9
i. Classement hiérarchique de p	Epitaxique - adjointe
ii. IS de p	Extra-clausal - <i>Sentence level</i>
iii. Contraintes sur p	±
Contraintes sur q : - sémantique - aspectuelle - lexicale	+ : temporelle + : [inaccompli] ou [duratif] + : expression temporelle
iv. IR entre p et q : temporelle	Concomitance partielle entre p et q
Statut contextuel de <i>quand</i>	Connecteur anaphorique ou cataphorique
Valeur sémantique de <i>quand-p</i>	Événementielle

Tableau 42. Propriétés de T₉.

Le tableau précédent présente l'avantage de mettre en évidence la liberté de p par rapport à q dont le verbe est plus contraint. En effet, on observe notamment une contrainte lexicale majeure (expression temporelle obligatoire), et effectivement, si le verbe de q n'est pas un présentatif introduisant un syntagme nominal temporel (*il y a + SNt*), ou un verbe construit dans une expression temporelle (*le soir/la nuit tombe*) alors la structure n'est plus la même, et *quand-p* est rectionnelle (cf. 277).

Il est donc possible de paraphraser ainsi le fonctionnement de notre structure :

Type 9 : *Quand* dénote dans M la présence d'une information temporelle q qui constitue son CT et q, expression temporelle, appelle une information plus saillante (*quand-p*).

1-5 Type 10 : [quand-p : modale] & [quand-p : autonymique]

Il s'agit ici d'étudier deux types de connexion en *quand*, soit EC ⟨q, quand p-modale⟩ ou ⟨quand p-modale, q⟩ :

281. **Quand vous dites** guérison, vous parlez de l'esprit ou du corps ? (DIVS:JournLyc < Benzitoun, 2007b : 310)

et EC ⟨quand p-autonymique, q-reformulation⟩ ou ⟨q-reformulation, quand p-autonymique⟩ :

282. *J'en doute un peu. Car, quand on y regarde de près, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une liberté fort dirigée.* (POLI:Mitterand < Benzitoun, 2007b : 309)

que nous avons respectivement qualifiées de *quand-p* autonymique ou modale.

Benzitoun (2007b) classe (281) et (282) parmi *quand-p* les associées¹¹⁴, arguant un partage de propriétés entre les structures, ce qu'illustre le tableau ci-dessous :

PROPRIETES	QUAND-P	MANIPULATIONS
Proportionnalité avec un <i>quand</i> ?	-	(283a)
Extraction dans une construction clivée	-	(283b)
<i>Quand-p</i> précédée de la négation " <i>mais pas</i> "	-	(283c)
<i>Quand-p</i> précédée d'un adv. paradigmatissant	-	(283d)

Tableau 43. Propriétés communes aux *quand-p* associées de T₁₀ < Benzitoun (2007b).

Les manipulations exemplifient le tableau :

283. a. ? **Quand est-ce qu'on s'aperçoit qu'il s'agit d'une liberté fort dirigée ? — Quand on y regarde de près / ? Quand est-ce que vous parlez de l'esprit ou du corps ? — Quand vous dites guérison ?**
- b. ? **C'est quand on y regarde de près, qu'on s'aperçoit qu'il s'agit d'une liberté fort dirigée. / ? C'est quand vous dites guérison, que vous parlez de l'esprit ou du corps**
- c. ? **On s'aperçoit qu'il s'agit d'une liberté fort dirigée mais pas quand on y regarde de près. / ? Vous parlez de l'esprit ou du corps mais pas quand vous dites guérison.**
- d. ? **On s'aperçoit qu'il s'agit d'une liberté fort dirigée même quand on y regarde de près. / ? Vous parlez de l'esprit ou du corps même quand vous dites guérison.**

Les *quand-p* en (281) et (282), ne sont donc pas considérées comme syntaxiquement autonomes par Benzitoun (2007b), qui considère que ces clauses sont lexicalement contraintes. Selon lui la distinction entre (281) et (282) résiderait dans une contrainte d'ordre séquentielle : la structure *quand je dis x* serait contrainte à la position macro-syntaxique de préfixe, cf. (281), tandis que la structure *quand on y pense/regarde* pourrait se situer aussi bien en position macro-syntaxique de préfixe, cf. (282), que de suffixe :

284. *Les mecs ont peur de ce genre de nanas Ils se disent évolués mais pas tant que ça quand on y regarde bien !* (<http://forum.aufeminin.com> < Benzitoun, 2007b : 310)

Pour Benzitoun (2007b), *quand-p* en (281), soit *quand je dis x*, présente un commentaire métalinguistique « sur ce que le locuteur vient de dire » (*ibid.*, 2007b : 256), ce qui, au niveau macro-syntaxique, fait de ces tournures en *quand je dis x* des préfixes spécialisés, qui « fonctionnent pragmatiquement comme un introducteur de topique en reprise alors que les

¹¹⁴ Nous précisons très grossièrement ici que dans le cadre de l'Approche Pronominale du GARS, tout ce qui n'est pas régi est associé.

emplois lexicalement contraints fonctionnent comme des justifications de l'énonciation paraphrasables par *quand on y pense, on peut dire que...* » (*op.cit.*).

Toutefois, si les *quand-p* de (281) & (282) partagent un certain nombre de leurs propriétés syntaxiques avec les associées, il ne nous semble pas qu'elles aient exactement le même fonctionnement référentiel que les structures étudiées jusqu'à présent. Par conséquent nous choisissons de les traiter dans une section particulière, en raison du type de relation qu'elles mettent en place avec *q*.

1-5.1 [quand-p : modale]

Soit les exemples suivants, dans lesquels les *quand-p* entretiennent une relation avec le contexte droit lorsqu'elles sont en position frontale :

- 285. *J'en doute un peu. Car, **quand on y regarde de près**, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une liberté fort dirigée.* (POLI:Mitterand < Benzitoun, 2007b : 309)
- 286. *Mais **quand on y regarde de plus près**, ces types étaient surtout des tueurs sans états d'âmes qui ont mis l'Europe à feu et à sang pendant 20 ans* (www.albertdupontel.com < Benzitoun, 2007b : 309)
- 287. ***Quand on regarde les choses**, mon père, qui a fait la guerre de 14, en 1918 a été affecté à la division Haller.* (Chirac < Benzitoun, 2007b : 309)
- 288. ***Quand on y pense** ... mieux vaut ne pas trop se poser de questions !* (<http://chezmaya.com> < Benzitoun, 2007b : 310)
- 289. *Mais **quand j'y regarde de plus près maintenant**, je me rends compte que je cherchais le Feng shui depuis de nombreuses années.* (Google)
- 290. ***Quand on regarde les choses maintenant**, on a l'impression que le terreau était préparé longtemps à l'avance* (Google)

ou gauche lorsqu'elles sont en position finale :

- 291. *Les mecs ont peur de ce genre de nanas Ils se disent évolués mais pas tant que ça **quand on y regarde bien** !* (<http://forum.aufeminin.com> < Benzitoun, 2007b : 310)
- 292. *Ce groupe est quand même assez affolant **quand on y pense** ...* (www.cahiersdufootball.net < Benzitoun, 2007b : 310)
- 293. *La vie est une sale chose, **quand j'y pense**.* (France < Sandfeld < Benzitoun, 2007b : 312)

Quelques remarques préliminaires

Dans ces structures il semblerait que *quand-p* ait une valeur modale, épistémique, dans le sens où elle montre la position du locuteur, en ce qu'elle justifie par le biais de verbe

d'attitude propositionnelle (*penser, regarder*) la validité des propos du locuteur, soit *q*. Cette interprétation est d'ailleurs renforcée par les verbes *je me rends compte* (289), *on a l'impression* (290) et *s'apercevoir* (285), qui indiquent la présence du locuteur et justifient ces propos. D'ailleurs on peut postuler son absence dans les exemples (286) à (288), puisqu'il est possible de le rétablir :

294. *Mais quand on y regarde de plus près, on s'aperçoit que ces types étaient surtout des tueurs sans états d'âmes [...] / Quand on regarde les choses, on s'aperçoit que [son] père, qui a fait la guerre de 14, en 1918 a été affecté à la division Haller. / Quand on y pense ... on se dit que mieux vaut ne pas trop se poser de questions !*

À cette contrainte lexicale pesant sur le verbe de *p* on peut ajouter une contrainte, toujours d'ordre lexical, sur le sujet du verbe de *p*, et en effet on imagine difficilement d'autres sujets que *je* ou *on*, ce qui va dans le sens d'une interprétation épistémique de ce type de *quand-p* :

295. *# Car, quand tu/vous y regardes/regardez de près, tu t'aperçois qu'il s'agit d'une liberté fort dirigée. /# Mais quand tu/vous y regardes/regardez de plus près, ces types étaient surtout des tueurs sans états d'âmes [...] /# Quand tu/vous regardes/regardez les choses, mon père, qui a fait la guerre de 14, en 1918 a été affecté à la division Haller.*

Même si (295) n'est pas tout à fait inacceptable, on est en droit de se demander si le locuteur exhorte vraiment son interlocuteur à un acte de *penser* ou de *regarder*. Il nous semble plutôt qu'il faille voir dans ce *tu* un pronom générique.

Dans le même esprit, il semble beaucoup plus difficile d'avoir un *il* en position de sujet, car alors on perd la valeur épistémique de *quand-p* :

296. *# Car, quand il y regarde de près, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une liberté fort dirigée. /# Mais quand il y regarde de plus près, ces types étaient surtout des tueurs sans états d'âmes [...] /# Quand il regarde les choses, [son] père, qui a fait la guerre de 14, en 1918 a été affecté à la division Haller. /# Quand il y pense ... mieux vaut ne pas trop se poser de questions ! /# Ils se disent évolués mais pas tant que ça quand il y regarde bien ! /# Ce groupe est quand même assez affolant quand il y pense ... /# La vie est une sale chose, quand il y pense.*

Cette valeur modale est encore renforcée par la présence de l'introducteur *quand*. Effectivement dans cette position il semble possible de trouver *si* en lieu et place de *quand* :

297. *a. Car, si on y regarde de près, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une liberté fort dirigée. / Mais si on y regarde de plus près, ces types étaient surtout des tueurs sans états d'âmes [...] / si on regarde les choses, mon père, qui a fait la guerre de 14, en 1918 a été affecté à la division Haller. / Si on y pense ... mieux vaut ne pas trop se poser de questions !*

b. Ils se disent évolués mais pas tant que ça **si** on y regarde bien ! / Ce groupe est quand même assez affolant **si** on y pense ... / La vie est une sale chose, **si j'y pense**.

Mais *quand*, par la temporalité inhérente au marqueur, inscrit p dans la réalité, ce que ne fait pas *si*. On pourrait ainsi gloser cet effet de réel :

Quand on y regarde (de (plus) près)/pense, et j'ai vraiment/réellement regardé/pensé la situation q.

Quand par l'ancrage temporel, donc par l'inscription dans la réalité, renforce la valeur modale <L-justifié> que *quand-p* transpose sur q.

La distinction entre *quand-p* modale, en position frontale ou finale, se situe au niveau référentiel.

Lorsque *quand-p* est en position frontale, le pronom y ou le SN *les choses* sont anaphoriques, comme il semble que ce soit le cas pour (285) à (290). Ils réfèrent alors à un domaine de référence appartenant à M, et pour lequel q va constituer une reformulation (285) à (287) et (289) & (290), ou un commentaire psychologique (288).

Il est possible de schématiser ainsi le fonctionnement référentiel de notre structure :

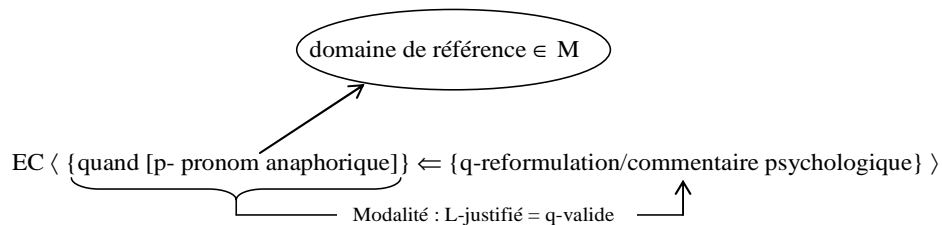


Figure 37. Fonctionnement référentiel de T₁₀-modale en position frontale.

Il reste à spécifier le type d'anaphore, qui peut être soit de l'ordre du liage, soit de l'ordre du pointage. Nous reprenons ici la distinction liage/rappel proposée par Berrendonner & Reichler-Béguelin (1979).

Pour nos clauses, une interprétation de type pointage s'impose. En effet, au moment de l'énonciation de q, l'objet de connaissance (soit en l'occurrence le domaine de référence) appartient déjà à M. De surcroît, il est possible de transformer le pronom ou le SN générique en expression définie (298a), ou bien encore de montrer que le constituant de q qui réfère au domaine de référence construit par y ou *les choses* est déjà une expression définie (298b), et

en cas d'absence de ce référent, il est possible de le rétablir comme expression définie (298c) :

298. a. *Car, quand on regarde de près **cette situation**, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une liberté fort dirigée. / Mais quand on regarde de plus près **cet événement**, ces types étaient surtout des tueurs sans états d'âmes [...] / Quand on regarde **cette situation**, mon père, qui a fait la guerre de 14, en 1918 a été affecté à la division Haller. / Quand on pense à **cette situation** ... mieux vaut ne pas trop se poser de questions !*
- b. *Car, quand on y regarde de près, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une liberté fort dirigée. / Mais quand on y regarde de plus près, **ces types** étaient surtout des tueurs sans états d'âmes [...] / Quand on y regarde, **mon père**, qui a fait la guerre de 14, en 1918 a été affecté à la division Haller.*
- c. *Quand on y pense ... mieux vaut ne pas trop se poser de questions **sur cette situation-là** !*

Pour ces clauses, le type de relation référentielle est bien de l'ordre du pointage, ce qui induit nécessairement que nous sommes en présence de deux clauses distinctes. On peut donc formaliser la structure ainsi :

$$\text{Quand-}p \text{ modale en position frontale :}$$

$$\text{EC} \langle \{ \text{domaine de référence} \in M \} \leftarrow [\text{quand } p] \leftarrow [q] \rangle$$

└ pointage ┘

Lorsque *quand-p* est en position finale (cf. 291 à 293), le pronom *y*, nécessairement anaphorique, réfère à un élément de *M*, introduit dans *M* par *q*. Cet élément peut être un SN comme en (292) pour le SN *groupe*, ou une situation actualisée dans *M* par un constituant de *q*, comme en (291) dans laquelle le pronom *y* référerait à *leur évolution*, ou encore en (293), dans laquelle le pronom *y* peut référer soit au SN *la vie*, ou selon nous, à toutes les situations que l'on peut rencontrer dans *la vie*.

Le fonctionnement référentiel n'est donc pas aussi complexe que lorsque *quand-p* est en position frontale, mais il nécessite toutefois la création d'un domaine de référence intermédiaire, ce que l'on peut ainsi schématiser :

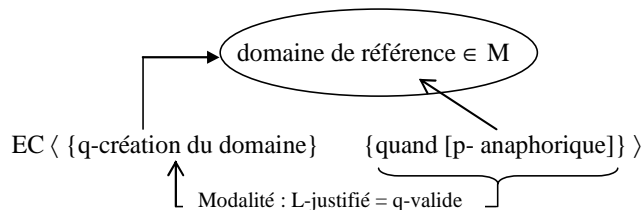


Figure 38. Fonctionnement référentiel de T_{10} -modale anaphorique en position finale.

Mais cette inacceptabilité s'explique en raison de l'absence du verbe d'attitude propositionnelle dans q, car si on le rétablit, alors l'acceptabilité est rendue :

302. *Mais quand on y regarde de plus près, on s'aperçoit à ce moment-là que ces types étaient surtout des tueurs sans états d'âmes [...] / Quand on regarde les choses, on s'aperçoit à ce moment-là que mon père, qui a fait la guerre de 14, en 1918 a été affecté à la division Haller.*

Il convient ici de noter que pour ces clauses, le statut de *quand* semble différent dans la mesure où il perd sa valeur anaphorique, et en effet il n'est plus proportionnel à *et*, à *ce moment-là* contrairement aux autres types de structures abordées :

303. *? Les mecs ont peur de ce genre de nanas ils se disent évolués mais pas tant que ça et, à ce moment-là, on y regarde bien !*

Nous postulons donc ici que *quand* est toujours connecteur, mais nous le qualifierons d'intégratif. De ce fait, *quand* ne force plus la recherche d'un contrôleur temporel pour son trait référentiel indéterminé, mais c'est par défaut p qui va venir spécifier ce trait. Il s'agit donc d'une *quand-p* temporellement autodéterminée : *quand* fournit à p une variable temporelle [T_{indet}] et p constitue le repère situationnel de ce [T_{indet}], ce que l'on peut ainsi formaliser sur l'exemple de Jacobs (2001) :

$$\text{Quand-p} = [\text{p} (\text{s}) (\text{t}) \ \& \ [\text{t} : \text{à un moment } x]]^{115}$$

Soit pour nos clauses :

304. *[On y regarde de près à un moment x]_i, et à ce moment-là, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une liberté fort dirigée.*

Critère iii. *Contraintes sur p.*

Le tableau ci-après résume les contraintes qui s'appliquent sur T₁₀-modale :

CONTRAINTES SUR P	TYPE 10 MODALE	
	Position frontale	Position finale
Contraintes sur le temps et aspect	+ : (305a)	+ : (306a)
SI : polarité contrainte	+ : (305b)	+ : (306b)
Contraintes lexicale :		
- sur le verbe de p :	+ : verbe d'attitude propositionnelle	
- sur le sujet de p :	+ : je / on	

Tableau 44. Contraintes sur T₁₀-modale.

Les manipulations ci-dessous illustrent le tableau précédent :

¹¹⁵ Ce qui se lit : p contient une situation (s) dont le verbe régit une variable temporelle (t), et cette variable temporelle (t) est telle qu'elle est constituée du support [T_{indet}] de *quand* (à un moment x).

305. a. Car, quand on y **regardait/regardera** de près, on **s'apercevait/s'apercevra** qu'il s'agit d'une liberté fort dirigée. / Quand on y **pensait/pensera** ... mieux **valait/vaudra** ne pas trop se poser de questions !
- a'. Car, quand on y ? **a regardé/ ? regarda** de près, on ? **s'est aperçu/ ? s'aperçu** qu'il s'agit d'une liberté fort dirigée. / Quand on y ? **a pensé/ ? pensa** ... mieux ? **a valu/ ? valut** ne pas trop se poser de questions !
- b. ? Car, quand on **n'y** regarde **pas** de près, on **s'aperçoit** qu'il s'agit d'une liberté fort dirigée. / ? Quand on **n'y** pense **pas** ... mieux vaut ne pas trop se poser de questions !
306. a. Même la désinvolture avec laquelle, sans attendre une heure, il avait fait valoir ses droits ne manquait pas de drôlerie, **quand on y pensait** après coup. (Google)
- b. ? Ils se disent évolués mais pas tant que ça quand on y **n'y** regarde **pas** bien ! / ? Ce groupe est quand même assez affolant quand on **n'y** pense **pas** / ? La vie est une sale chose, quand je **n'y** pense **pas**

Le verbe de p apparaît donc temporellement contraint (pas de passé composé ni passé simple). En effet, la structure est contrainte au parallélisme temporel et de surcroît il est impossible de trouver un passé composé ou un passé simple. En revanche, si le parallélisme est respecté, il est possible de trouver un présent, un imparfait ou un futur.

Ces contraintes temporelles sur le verbe de p, ainsi que les contraintes lexicales sur le sujet, s'expliquent par la valeur modale <L-justifié>, et c'est cette même valeur qui empêche une polarité négative.

Parallèlement, on peut relever une tendance s'appliquant à q : elle semble établir une relation sémantique d'explicitation, révélée par la reformulation ou le commentaire psychologique.

Critère iv. IR entre p et q.

Dans la mesure où p affirme la validité des propos contenus dans q, il est normal de trouver une contrainte de concomitance entre p et q.

Le tableau ci-dessous récapitule les propriétés mises en évidence pour T₁₀-modale :

PROPRIETES	TYPE 10 MODALE
i. Classement hiérarchique de p	Epitaxe - adjonction
ii. IS de p	Extra-clausal - Sentence level
iii. Contraintes sur p	+
iv. IR entre p et q	Concomitance
Statut contextuel de <i>quand</i>	Connecteur intégratif

Valeur sémantique de <i>quand-p</i>	Modale
-------------------------------------	--------

Tableau 45. Propriétés syntaxique et sémantique du T₁₀-modale.

Il est donc possible de paraphraser ainsi le fonctionnement de notre *quand-p* :

Type 10 : Modale : *Quand-p* présuppose dans M la présence d'un domaine de référence qui justifie la position du locuteur, et *quand-p* appelle une information q qui constitue une reformulation ou un commentaire psychologique sur ce domaine de référence.

1-5.2 [*quand-p* : autonymique]

Soit les exemples suivants :

307. **Quand vous dites guérison**, vous parlez de l'esprit ou du corps ? (déjà cité 281)
308. ils choisissent souvent des jeunes + très jeunes + **quand je te dis très jeunes** ça va de quatorze à dix-huit ans pas plus + (PRI-TRO-2 < Benzitoun, 2007b : 310)
309. c'était un très bon élève + mais dans une famille misérable hein il faut bien **quand je dis misérable** + c'est vraiment misérable + (PRI-LAR-2 < Benzitoun, 2007b : 310)
310. Alors **quand vous disiez tout à l'heure** : les choses ont changé depuis la venue du président KATZAV à Paris, est-ce que les choses n'ont pas changé plutôt depuis la disparition de Yasser ARAFAT ? (Google)

Quelques remarques préliminaires

Pour l'exemple (310), nous précisons immédiatement qu'il n'est pas équivalent des autres. En effet, dans cette structure, *quand-p* n'est pas mobile (311a), et n'est pas proportionnelle à *à ce moment-là* (311b), elle est donc exotaxique :

311. a. ? Est-ce que les choses n'ont pas changé plutôt depuis la disparition de Yasser ARAFAT quand vous disiez tout à l'heure : les choses ont changé depuis la venue du président KATZAV à Paris ?
- b. ? Alors à **ce moment-là**, est-ce que les choses n'ont pas changé plutôt depuis la disparition de Yasser ARAFAT ?

De surcroît si dans les énoncés (307) à (309), q constitue une précision ou une élaboration de *quand-p*, dans (310) il s'agit d'une contestation.

Bien que cet exemple ne soit pas similaire aux autres, il nous semblait nécessaire de le citer puisque la réalisation *quand x dire* peut donner lieu à une intégration exotaxique ou épitaxique, ce que l'on peut ainsi formuler :

Quand je dis X :

Épitaxe : EC <quand-p autonymique, q-précision/élaboration> ou <q-précision/élaboration, quand-p autonymique>

Exotaxe : EC ⟨quand-p autonymique, q-contestation/correction (ss.-e : D-faux vs L-vrai)⟩

Pour les exemples (307) à (309) épitaxiques, on peut dire d’ores et déjà qu’au niveau référentiel, T₁₀-autonymique est remarquable en ce que *quand-p* entretient une relation à la fois avec ce qui précède et ce qui suit. En effet, la structure autonymique de p (reprise d’un constituant antécédent par le biais d’une anaphore lexicale fidèle), entraîne une lecture anaphorique de *quand-p* qui s’attache au contexte antérieur, ce que l’on peut ainsi schématiser :

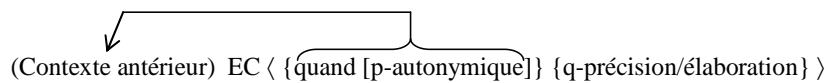


Figure 39. Fonctionnement référentiel du T₁₀-autonymique.

Nous reviendrons sur ce fonctionnement lors de l’étude de l’IR entre p et q.

Application des critères

Critère i. *Exotaxe* → *endotaxe*.

Quand-p dans les structures (307) à (309) est clairement épitaxique dans la mesure de son ordre séquentiel libre (312c), de sa possible antéposition avec reprise pronominale dans q (312d) et de sa proportionnalité avec un pronom assertif (312e) :

312. **Quand vous dites guérison, vous parlez de l’esprit ou du corps ?** (DIVS:JournLyc < Benzitoun, 2007b : 310)
- a. ? Vous parlez de l’esprit ou du corps **quand** ?
 - b. ? **C’est (à ce moment-là)** quand vous dites guérison **que** vous parlez de l’esprit ou du corps ?
 - c. Vous parlez de l’esprit ou du corps **quand vous dites guérison** ?
 - d. Quand vous dites guérison, **à ce moment-là** vous parlez de l’esprit ou du corps ?
 - e. **À ce moment-là** vous parlez de l’esprit ou du corps ?

Ainsi que pour la structure T₁₀-modale précédente, *quand* est ici un connecteur intégratif et non anaphorique puisqu’il n’est pas proportionnel à *et, à ce moment-là* :

313. ? Vous parlez de l’esprit ou du corps **et, à ce moment-là** vous dites guérison ?

Par conséquent *quand-p* est temporellement autodéterminée, ce qui correspond à la formalisation précédemment donnée :

Quand-p : <[p (s) (t) & [t : à un moment x]]>

Soit pour nos exemples :

314. [vous dites guérison à un moment x]_i, et à ce moment-là_i vous parlez de l'esprit ou du corps ?

Critère iii. Contraintes sur p.

Le tableau ci-après résume les contraintes s'appliquant sur T₁₀-autonymique :

CONTRAINTES SUR P	TYPE 10 AUTONYMIQUE
Contraintes sur temps et aspect de p	+ : (315a)
SI : polarité contrainte	+ : (315b)
Contraintes lexicales : - sur le verbe de p - sur l'objet de p	+ : verbe de parole + : anaphore lexicale fidèle

Tableau 46. Contraintes sur T₁₀-autonymique.

Les manipulations ci-dessous illustrent le tableau précédent :

315. a. Quand vous **disiez/avez dit** guérison, vous **parliez/avez parlé** de l'esprit ou du corps ? / Quand je te **disais/ t'ai dit** très jeunes ça **allait** de quatorze à dix-huit ans pas plus + / Quand je **disais/ t'ai dit** misérable + **c'était** vraiment misérable
- a'. ? Quand ils **dirent** guérison, ils **parlèrent** de l'esprit ou du corps ? / ? Quand vous **direz** guérison, vous **parlerez** de l'esprit ou du corps ?
- b. ? Quand vous **ne dites pas** guérison, vous parlez de l'esprit ou du corps ? / ? Quand je **ne te dis pas** très jeunes ça va de quatorze à dix-huit ans pas plus + / ? Quand je **ne dis pas** misérable + c'est vraiment misérable

Pour la contrainte temporelle, le parallélisme temporel est obligatoire et de surcroît on ne peut trouver le passé simple ou le futur.

On se rend compte d'après ce tableau qu'entre T₁₀-modale et T₁₀-autonymique il n'a pas de grande différence, sinon sur les types de contraintes lexicales.

En effet en T₁₀-autonymique, on ne saurait imaginer d'autre verbe qu'un verbe de parole dans cette position, en raison de la contrainte lexicale pesant sur l'objet, nécessairement un SN constituant une anaphore lexicale fidèle, soit un SN autonymique. Cette contrainte permet à *quand-p* d'avoir une valeur de réactualisation thématique simple.

Par phénomène de réactualisation thématique nous signifions un processus par lequel le locuteur rappelle un référent déjà introduit dans M. Selon Choi-Jonin (2004 : 134 *et suiv.*), ce processus de réactualisation d'une unité de M peut se faire de deux façons différentes :

- soit par un pronom non accentué (i.e. clitique) ou une anaphore zéro, c'est ce que Choi-Jonin (2004 : 134) appelle *thème continu*, ce type de thème ne pouvant être focalisé ;
- soit par la dislocation gauche avec rupture, qui signifie que l'on change de thème par rapport à ce qui était donné précédemment, pour revenir à un thème antérieur. Choi-Jonin (2004 : 134) parle alors de *thème réactualisé*¹¹⁶. Ce dernier lui aussi se distingue en deux types, et nous empruntons à Choi-Jonin (2004 : 135) sa terminologie, la réactualisation thématique pouvant être : 1. *paradigmatisante*, et dans ce cas le thème est présenté comme appartenant à une classe paradigmatisante¹¹⁷, sur le modèle des adverbes paradigmatisants de Nølke (1983), ce thème peut faire l'objet d'une focalisation ; ou 2. *simple*, et dans ce cas on observe une simple dislocation gauche avec rupture, ce type de thème ne pouvant faire l'objet d'une focalisation.

Le schéma ci-dessous résume l'organisation des différents processus de thématisation :

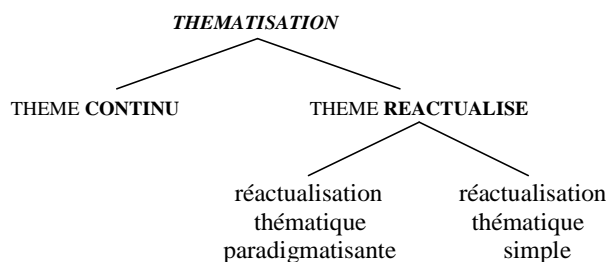


Figure 40. Représentation des différents processus de thématisation selon Choi-Jonin (2004).

Dans la proposition qui nous intéresse, l'objet du verbe de parole constitue donc bien une réactualisation thématique simple, ce qui implique la contrainte lexicale.

Critère iv. *IR entre p et q.*

Dans T₁₀-autonymique, il y a nécessairement parallélisme temporel entre p et q, donc concomitance.

¹¹⁶ Ce thème pouvant appartenir aussi bien au domaine discursif, qu'à un domaine extralinguistique.

¹¹⁷ Choi-Jonin (2004) fait remarquer à propos de cette réactualisation thématique que la préposition *quant* à semble privilégiée pour servir ce type de thématisation, dans la mesure où elle présente le thème sélectionné comme étant l'un des référents possibles dans le discours.

Dans T₁₀-autonymique, comme nous l’avons dit dans les remarques préliminaires, *quand-p* semble entretenir une relation privilégiée avec le contexte gauche, en raison de p-autonymique qui sert de rappel thématique. Mais *quand* appelle la présence de q qui précise ou élabore le contenu sémantique de p.

Il convient donc de préciser le schéma établi précédemment pour cette structure :

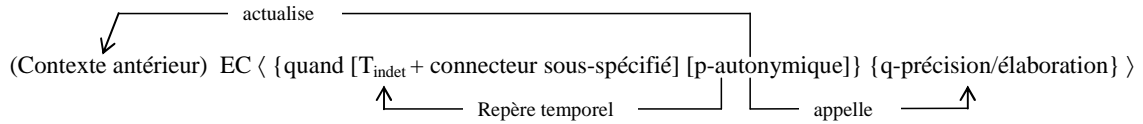


Figure 41. Structure référentielle révisée de T₁₀-autonymique.

Le tableau ci-dessous récapitule les propriétés mises en évidence pour cette structure :

PROPRIETES	TYPE 10 AUTONYMIQUE
i. Classement hiérarchique de p	Epitaxique – adjointe
ii. IS de p	Extra-clausal - <i>Sentence level</i>
iii. Contraintes sur p	+
iv. IR entre p et q :	Concomitance
Statut contextuel de <i>quand</i>	Connecteur intégratif
Valeur sémantique de <i>quand-p</i>	Autonymique

Tableau 47. Propriétés de T₁₀-autonymique.

Il est donc possible de paraphraser ainsi le fonctionnement de notre structure :

Type10 : Autonymique : *Quand-p* présuppose dans M la présence d’une information dont p est un rappel thématique et *quand* appelle la présence d’une précision ou élaboration constituée par q.

1-6 Type 11 : [quand-p : conditionnelle] & [quand-p : causale]

1-6.1 [quand-p : conditionnelle]

Soit les exemples suivants :

316. *Tant que la haine enflamme son sein, il peut se trouver satisfait de sa condition ; mais quand son ressentiment commence à se refroidir, quand le temps a mûri ses chagrins et guéri les blessures qu’il avait emportées dans sa solitude, croyez-vous que cette satisfaction demeure sa compagne ?* (Lewis, *Le moine*, trad. De Wailly, 1996 : 64, Acte Sud, coll. Babel)

317. *Je ne veux pas vous forcer de quitter le couvent ; je vous ai juré solennellement le contraire. Mais quand j’implore votre générosité, quand je vous montre les embarras où me jette votre présence, ne me délierez-vous pas de ce serment ?* (Lewis, *Le moine*, trad. De Wailly, 1996 : 81, Acte Sud, coll. Babel)

318. *Un serpent est dangereux quand il est venimeux*

L'interprétation conditionnelle peut être mise en évidence par la reprise des *quand-p* par le SP défini et anaphorique *dans ces conditions* :

319. *mais quand son ressentiment commence à se refroidir, quand le temps a mûri ses chagrins [...], dans ces conditions, croyez-vous que cette satisfaction demeure sa compagne ? / Mais quand j'implore votre générosité, quand je vous montre les embarras où me jette votre présence, dans ces conditions, ne me déliez-vous pas de ce serment ? / un serpent est dangereux dans ces conditions.*

Application des critères

Critère i. *Exotaxe* → *endotaxe*.

Soit les manipulations suivantes qui permettent de mesurer le degré d'intégration de ce type de *quand-p* :

320. *Je ne veux pas vous forcer de quitter le couvent ; je vous ai juré solennellement le contraire. Mais quand j'implore votre générosité, quand je vous montre les embarras où me jette votre présence, ne me déliez-vous pas de ce serment ? (Lewis, Le moine, trad. De Wailly, 1996 : 81, Acte Sud, coll. Babel)*

a. ? *Vous ne me déliez pas de ce serment quand ?*

b. ? *C'est (à ce moment-là) quand j'implore votre générosité que vous ne me déliez pas de ce serment.*

c. *Ne me déliez-vous pas de ce serment quand j'implore votre générosité ?*

d. *Quand j'implore votre générosité, ne me déliez-vous pas de ce serment à ce moment-là.*

e. *À ce moment-là ne me déliez-vous pas de ce serment ?*

Dans cette structure, les critères de mobilité (320c), d'antéposition de *quand-p* avec reprise pronominale dans q (320d), et de substitution de *quand-p* par un pronom assertifs fonctionnent (320e), ce qui signifie que la structure est clairement épitaxique.

Toutefois, ici encore *quand* est connecteur intégratif en raison de sa non proportionnalité avec *et*, à ce moment-là :

321. ? *Ne me déliez-vous pas de ce serment et, à ce moment-là j'implore votre générosité, quand je vous montre les embarras où me jette votre présence ?*

Quand-p est donc temporellement autodéterminée, ce qui correspond à la formalisation précédemment donnée :

Quand-p = < [p (s) (t) & [t : à un moment x]] >

Soit pour T_{11} :

322. [*j'implore votre générosité à un moment x], et à ce moment-là, ne me déliez-vous pas de ce serment ?*

Critère iii. *Contraintes sur p.*

Ce type de proposition semble clairement très peu contraint, ainsi que le montre le tableau ci-dessous :

CONTRAINTES SUR P	TYPE 11-CONDITIONNELLE	MANIPULATIONS
Contraintes sur temps et aspect	±	(323a)
SI : polarité contrainte	-	(323b)

Tableau 48. Contraintes sur T_{11} -conditionnelle.

Les manipulations ci-dessous exemplifient le tableau précédent :

323. a. ? *Mais quand j'implorais/j'ai imploré/j'implorai votre générosité, ne me déliez-vous pas de ce serment ?*
- b. *Mais quand je n'implore pas votre générosité, quand je ne vous montre pas les embarras où me jette votre présence, ne me déliez-vous pas de ce serment ?*

Au niveau de la contrainte temporelle, il n'y a pas de parallélisme temporel obligatoire, mais l'imparfait, le passé composé ou encore le passé simple n'est pas possible. Cette impossibilité s'explique par la valeur conditionnelle de *quand-p*.

Critère iv. *IR entre p et q.*

Pour T_{10} -{conditionnelle}, la relation temporelle mise en place par *quand* serait de l'ordre du décalage temporel comme le montre le couple présent/futur de notre exemple :

324. [...] *quand je vous montre les embarras où me jette votre présence, ne me déliez-vous pas de ce serment ?*

Cette structure T_{10} -{conditionnelle} est donc temporellement asymétrique. Cette asymétrie se révèle encore dans l'opposition des modalités entre *quand-p* et *q*, soit affirmative vs interrogative.

Dans cette structure, *p*, actualise une situation qui devient le repère temporel de *quand*, *quand-p* fonctionne donc comme une clause temporellement autodéterminée, *q* n'étant de toute façon incapable de lui fournir un point d'ancrage temporel en vertu de sa modalité.

Il est donc possible de représenter ainsi T_{11} -{conditionnelle} :

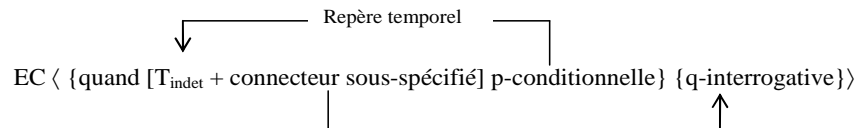


Figure 42. Structure référentielle de T₁₁-{conditionnelle}.

Le tableau ci-dessous récapitule les propriétés mises en évidence pour T₁₁ :

PROPRIETES	TYPE 11-CONDITIONNELLE
i. Classement hiérarchique de p	Epitaxique - adjointe
ii. IS de p	Extra-clausal - <i>Sentence level</i>
iii. Contraintes sur p	±
iv. IR entre p et q : temporelle	Décalage temporel
Statut contextuel de <i>quand</i>	Connecteur intégratif
Valeur sémantique de <i>quand-p</i>	Conditionnelle

Tableau 49. Propriétés de T₁₁-conditionnelle.

1-6.2 [quand-p : causale¹¹⁸]

Soit l'exemple suivant :

325. **Quand j'ai fait ça, je ferai bien le reste !** (Pédalan < TLFi)

326. *Mais à quoi bon poser à Rachel des questions, quand il savait d'avance que la réponse serait ou un simple silence ou un mensonge ou quelque chose de très pénible pour lui et qui ne décrirait rien ?* (Proust < TLFi)

Application des critères

Critère i. *Exotaxe* → *endotaxe*.

Dans cette structure, *quand-p* est bien épitaxique, ce que l'on peut vérifier par sa possible mobilité (327c), d'antéposition avec reprise pronominale (327d), et de proportionnalité avec (327e) :

327. *Quand j'ai fait ça, je ferai bien le reste !* (Pédalan < TLFi)

a. ? *Je ferai bien le reste quand ?*

b. ? *C'est (à ce moment-là) quand j'ai fait ça que je ferai bien le reste*

c. *Je ferai bien le reste quand j'ai fait ça.*

d. *Quand j'ai fait ça, je ferai bien le reste à ce moment-là.*

e. *Je ferai bien le reste à ce moment-là.*

Ici encore *quand* est un connecteur intégratif :

¹¹⁸ Le TLFi indique que *quand* est équivalent dans ce cas à *à partir du moment où, du moment que* (et synonyme : *dès lors que, puisque, là où* (au fig.).

328. ? *Je ferai bien le reste, et à ce moment-là j'ai fait ça*

Quand-p est donc temporellement autodéterminée, ce qui correspond à la formalisation précédemment donnée :

$$\text{Quand-p} = \langle [p(s)(t) \& [t : \text{à un moment } x]] \rangle$$

Soit pour T_{11} -causale :

329. [*j'ai fait ça à un moment x*]_i, et à ce moment-là_i je ferai bien le reste

Critère iii. *Contraintes sur p.*

Cette structure apparaît peu contrainte :

CONTRAINTES SUR P	TYPE II-CAUSALE
Contraintes sur temps et aspect	+ : (330a)
SI : polarité contrainte	+ : (330b)

Tableau 50. Contraintes sur T_{11} -causale.

Les manipulations ci-dessous exemplifient le tableau précédent :

330. a. ? *Quand je faisais ça, je ferai bien le reste*

b. ? *Quand je n'ai pas fait ça, je ferai bien le reste*

(330a) montre le procès causal doit être interprété comme accompli, d'où l'incompatibilité de l'imparfait, et (330b) s'explique d'un point de vue logique.

Critère iv. *IR entre p et q.*

Pour T_{11} -{causale}, la relation temporelle est nécessairement de l'ordre du décalage temporel ainsi que le montre l'alternance [p-passé composé vs q-futur]. T_{11} -{causale}, comme T_{11} -{conditionnelle}, est donc temporellement asymétrique, par conséquent, il n'y a pas d'IR temporelle entre ces deux clauses.

En T_{11} , p actualise une situation qui sert de repère temporel pour *quand*, elle est donc temporellement autodéterminée. On peut donc représenter ainsi T_{11} -{causale} :

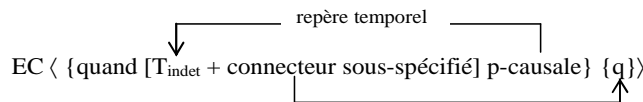


Figure 43. Structure référentielle de T_{11} -{causale}.

Le tableau ci-dessous récapitule les propriétés mises en évidence pour cette structure :

PROPRIETES	TYPE II CAUSALE
i. Classement hiérarchique de p	Épitauxique - Adjointe

ii. IS de p	Extra-clausal - <i>Sentence level</i>
iii. Contraintes sur p	+
iv. IR entre p et q : temporelle	Décalage temporel
Statut contextuel de <i>quand</i>	Connecteur intégratif
Valeur sémantique de <i>quand-p</i>	Causale

Tableau 51. Propriétés de T₁₁-causale.

Conclusion partielle sur la connexion extra-clausale

Au terme de cette section, on remarque que quatre groupes de clauses extra-clausales se dessinent, soit les suivants :

Groupe 1 : Type 6 (*quand-p* contrastive) et Type 7 (*quand (soudain)-p*), qui sont à la charnière de l'exotaxe et de l'építaxe, en raison de la proportionnalité de *quand-p* avec *à ce moment-là* et la possible antéposition de *quand-p* avec reprise pronominale dans q. Nous avons toutefois vu que ce second critère n'était pas valable pour toutes les clauses : pour T₆ lorsqu'il y avait absence de coréférence entre les sujet ; et pour T₇ en présence de l'adverbe soudain.

Groupe 2 : Type 8 (*quand-p* événementielle) qui répond positivement aux tests de proportionnalité avec un pronom assertif et d'antéposition avec reprise pronominale dans q.

Groupe 3 : Type 9 (q(t), quand-p) qui ajoute aux critères précédents celui de la mobilité.

Groupe 4 : Type 10 (*quand-p* modale ou épistémique) et Type 11 (*quand-p* autonymique) dont les critères correspondent à ceux du groupe 2 mais dans lequel on observe un changement de statut catégoriel pour *quand* : connecteur anaphorique → connecteur intégratif, ce que nous avons montré par sa non proportionnalité avec *et, à ce moment-là* contrairement aux groupes précédents.

Pour *quand* nous pouvons d'ores et déjà affirmer la polycatégorisation du morphème :

Connecteur anaphorique :

EC < c₁[q], c₂[et, à ce moment-là (référent à : M ; situation d'énonciation ou q) p] >

Connecteur intégratif :

EC < c₁[p-à un moment x]_i, c₂[et à ce moment-là_i q] >

Nous abordons à présent les derniers types de *quand-p* építaxiques, soit les structures corrélatives.

2- Connexion corrélatrice

Dans cette section, il ne s'agit pas de décrire la structure corrélatrice pour elle-même – ce qui a, par ailleurs, déjà été fait par Allaire (1982) entre autres – mais de combler un "vide syntaxique", qui concerne les structures en *⟨quand..., terme corrélatif...⟩* ou *⟨terme corrélatif..., quand...⟩*, dont nous pensons qu'il pourrait apporter quelques lumières sur d'autres types d'intégration de *quand-p* (non-)canoniques.

Allaire (1982 : 5) reconnaît elle-même, malgré le large éventail des structures corrélatives étudiées dans sa thèse, que sont exclus de cette dernière « les systèmes qui s'organisent autour de *comme, quand, si, parce* qu'ils relèvent [selon elle] d'une étude spécifique où entrent en considération le jeu des temps verbaux, et, pour le premier de ces termes, le fonctionnement des substituts. » Allaire (1982) ne nie donc pas la possibilité d'une structure corrélatrice en *⟨quand..., terme corrélatif...⟩*, mais ne se lance pas dans leur étude.

Lehmann (1988) place pour sa part le schème corrélatif au centre de son échelle d'intégration de *p*, soit au niveau 3. Il définit le diptyque corrélatif, ou structure corrélatrice, en s'appuyant sur Haudry (1973) et pour lui, la SC est au centre des niveaux initial et final de l'échelle de déclasserement hiérarchique (*hierarchical downgrading*) de *p*.

Les caractéristiques syntaxiques de *p*, dans la SC sont les suivantes : la proposition relative est *subordonnée* mais pas *intégrée* (*embedded*). Pour illustrer ce cas il propose les exemples hittite et latin suivants :

331. Hittite : *nu kwit LUGALu-s tezzi nu apat iyami*. - Ang. : 'And what the king says that I do' (déjà cité 74)

332. Latin : [*quei ager ex privato in publicum commutatus est*], *de eo agro siremps lex esto*. - Ang. : 'any land that has been converted from private into public, to such land the law shall apply in the same way' (déjà cite 75)

Au sujet de l'interprétation discursive de la SC, Lehmann (*ibid.* : 187) précise que la relative (ou *p*) pose un référent qui sera repris dans la principale, (ou *q*), comme c'est le cas pour l'exemple latin. En revanche, dans (333) ci-dessous, la relative dépeint une situation qui va fournir un cadre structurel à *q* :

333. Lat. : [*Calcem partiario coquendam qui dant*], *ita datur*.

Ang. : 'If lime is given for burning by shares, it is given thus:' (Cat.agr. < *ibid.* 187)

Pour Lehmann donc dans (333), « the topic function here suspends the semantic function of the subordinate clause. » (*ibid.* : 187)¹¹⁹

Pour résumer, la relative est *subordonnée* mais pas *intégrée* (*embedded*), et au niveau discursif, p dépeint une situation qui va fournir un cadre structurel ou situationnel à q. Le niveau d'IS de p (critère ii) est donc équivalent à celui vu précédemment pour l'adjonction, soit *sentence level*, ou extra-clausale.

Au sein de cette section, nous distinguerons entre deux groupes de structures corrélatives : 1. une SC comprenant une reprise pronominale en position de valence indirecte, *quand-p* est donc proportionnelle à *en* ; et 2. quatre autres SC, comprenant respectivement une reprise pronominale en position de valence sujet ou objet direct (*quand-p* est donc proportionnelle à *ça/cela*), ou des adverbes anaphoriques (*cependant* et *alors*).

Pour la première SC (désormais SC_{N1}), comprenant une reprise anaphorique en position de valence prépositionnelle, son statut de clause épitaxique ne pose pas de problème, puisqu'elle répond négativement aux critères de proportionnalité avec un pronom interrogatif (*de quoi* ?) et de clivage avec ou sans reprise pronominale (334a) ; mais elle répond positivement aux critères de l'ordre séquentiel libre, d'antéposition avec reprise pronominale dans q¹²⁰, et de proportionnalité avec un pronom assertif (*en*) (334b) :

334. **Type SC_{N1}** : *Nicolas est somnambule, chuchoterait-on à la maison. On ne le dirait d'ailleurs pas devant lui : quand un enfant est gravement malade, on n'en parle pas devant lui. Dans quelle mesure était-ce grave, d'être somnambule ? (FT : Carrère, La classe de neige, 1995)*

a. ? **De quoi** ne parle-t-on pas devant lui ? – *quand un enfant est gravement malade / ? C'est (de cela) quand un enfant est malade qu'on ne parle pas devant lui*

b. *On en parle pas devant un enfant quand il est malade / Quand un enfant est gravement malade, on n'en parle pas devant lui. / On en parle pas devant lui*

Pour les SC_{N2} (reprise pronominale en position de valence sujet) et SC_{N3} (reprise pronominale en position de valence directe), le statut épitaxique est moins évident.

En effet, s'il les *quand-p* ne peuvent être extraites dans la construction clivée (avec ou sans reprise pronominale) (335a) & (336a), elles sont en revanche proportionnelle à un pronom interrogatif (*qui est-ce qui* ou *qu'est-ce que*), leur ordre séquentiel est libre, *quand-p*

¹¹⁹ Attention Lehmann ne fait pas de ces deux fonctions discursives possibles pour p une généralité et cite des cas (*ibid.* : 188) où p fournit un cadre situationnel (*background*) à q.

¹²⁰ Il s'agit alors de la structure d'origine pour toutes les corrélatives.

est antéposée avec reprise pronominale dans q, et elles sont proportionnelles à un pronom assertif (335b) & (336b) :

335. **Type SC_{N2}** : *Quand un connard se fait étendre, ça fait jamais de vagues. C'est bon pour moi. Et pour toi aussi. Si je te plombe, tes copains prendront ma doublure. (FT : Izzo, Total Khéops, 1995)*

a. ? **C'est (ça)** quand un connard se fait étendre **qui** fait jamais de vagues.

b. **Qu'est-ce qui** fait jamais de vagues ? – quand un connard se fait étendre / Ça fait jamais de vague **quand un connard se fait étendre** / **Quand un connard se fait étendre, ça** fait jamais de vagues / **Ça** fait jamais de vagues.

336. **Type SC_{N3}** : *Nous n'avons pas la formule magique pour les battre, mais je peux vous assurer que, quand vous perdez deux fois contre une même équipe, vous n'aimez pas cela du tout. Todd Woodbridge, lui, s' imagine tout à fait dans la peau des « favoris ». (JLM 12/99)*

a. ? **C'est (cela)** quand vous perdez deux fois contre une même équipe **que** vous n'aimez pas du tout.

d. **Qu'est-ce que** vous n'aimez pas du tout ? – quand vous perdez deux fois contre une même équipe / Vous n'aimez pas cela du tout **quand vous perdez deux fois contre une même équipe** / **Quand vous perdez deux fois contre une même équipe, vous** n'aimez pas **cela** du tout / Vous n'aimez pas **cela** du tout

Pour SC_{N2} et SC_{N3} c'est l'impossible extraction de *quand-p* dans la clivée (avec ou sans reprise pronominale) qui résiste à un classement de ces structures parmi les endotaxiques.

Enfin pour SC_{N4} et SC_{N5} qui construisent un adverbe anaphorique (respectivement *cependant* et *alors*) dans l'apodose, le rapprochement avec les structures endotaxiques est encore plus flagrant dans la mesure où la *quand-p* peut apparaître sans la reprise anaphorique (337a) & (338a), et où la proportionnalité avec *quand ?* est possible, à condition de supprimer l'adverbe anaphorique dans q (337b) & (338b). L'extraction dans la clivée (avec ou sans reprise pronominale) (337c) & (338c) ne pose pas de problème, ainsi que l'antéposition de *quand-p* avec reprise pronominale dans q (337d) & (338d) ; de surcroît ces EC sont proportionnels à un pronom assertif (337e) & (338e). Seul l'ordre séquentiel est fixe (337f) & (338f) :

337. **Type SC_{N4}** : *Mais quand Degas parlait d'idées, il pensait cependant à des discours intérieurs ou à des images, qui, après tout, eussent pu exprimer des mots, mais ces mots, mais ces phrases intimes... (FT : Valéry, Variété V, 1944)*

a. **Quand** Degas parlait d'idées, il pensait \emptyset à des discours intérieurs

b. **Quand** Degas pensait à des discours intérieurs ? – quand il parlait d'idées

- c. **C'est** quand Degas parlait d'idées **qu'il** pensait \emptyset à des discours intérieurs / **C'est pendant ce temps là**, quand Degas parlait d'idées **qu'il** pensait \emptyset à des discours intérieurs
- d. **Quand Degas parlait d'idées**, il pensait **cependant** à des discours intérieurs
- e. Il pensait **cependant** à des discours intérieurs.
- f. ? Degas pensait **cependant** à des discours intérieurs **quand il parlait d'idées**
338. **Type SC_{N5}** : **Quand** il s'agira de défendre vos intérêts matériels ou financiers, **alors** vous ne plaisanterez pas du tout (PRAT:Horos < Benzitoun, 2007b : 245)
- a. **Quand** il s'agira de défendre vos intérêts, \emptyset vous ne plaisanterez pas du tout
- b. **Quand** vous ne plaisanterez pas du tout ? – quand il s'agira de défendre vos intérêts
- c. **C'est** quand il s'agira de défendre vos intérêts **que** vous ne plaisanterez pas du tout / **C'est alors** quand il s'agira de défendre vos intérêts **que** vous ne plaisanterez pas du tout
- d. **Quand il s'agira de défendre vos intérêts**, **alors** vous ne plaisanterez pas du tout
- e. **Alors** vous ne plaisanterez pas du tout
- f. ? **Alors** vous ne plaisanterez pas du tout **quand il s'agira de défendre vos intérêts**

Nous traiterons donc SC_{N2} et SC_{N3} comme des cas de métanalyse, et à plus forte raison encore SC_{N4} et SC_{N5}.

Pour toutes ces structures, le statut de *quand* est équivalent de celui que nous avons vu, i.e. un connecteur intégratif, ainsi que le montre son absence de proportionnalité avec *et*, à *ce moment-là* faute de modifier complètement le sens des propositions d'origine :

339. **SC_{N1}** : # On en parle pas devant lui **et**, **à ce moment-là** un enfant est gravement malade
- SC_{N2}** : # ça fait jamais de vagues **et**, **à ce moment-là** un connard se fait étendre
- SC_{N3}** : # Vous n'aimez pas cela du tout, **et**, **à ce moment-là** vous perdez deux fois contre une même équipe
- SC_{N4}** : ? Degas pensait **cependant** à des discours intérieurs **et**, **à ce moment-là** il parlait d'idées
- SC_{N5}** : # Vous ne plaisanterez plus du tout **et**, **à ce moment-là** il s'agira de défendre vos intérêts.

En (339), le sens des propositions est totalement modifié (d'où le symbole #), la *quand-p* est donc une fois encore temporellement autodéterminée, ce que l'on peut ainsi formaliser ainsi que nous avons déjà fait :

$$\text{Quand-p} = \langle [p(s)(t) \ \& \ [t : \text{à un moment } x]] \rangle$$

Soit pour nos clauses :

340. **SC_{N1}** : [un enfant est gravement malade à un moment x]_i, et on en_i parle pas devant lui.

SC_{N2} : [un connard se fait étendre à un moment x]_i, et ça fait jamais de vagues.

SC_{N3} : [vous perdez deux fois contre une même équipe à un moment x]_i, et Vous n'aimez pas **cela** du tout.

SC_{N4} : [Degas parlait d'idées à un moment x]_i, et il pensait **cependant** à des discours intérieurs.

SC_{N5} : [Il s'agira de défendre vos intérêts à un moment x]_i, et alors vous ne plaisanterez plus du tout.

Avant de commencer la description de chacune de ces SC, il convient de répondre à la question suivante : la *quand-p* est-elle syntaxiquement équivalente à une dislocation gauche¹²¹ d'un constituant temporel ou bien faut-il postuler un autre schème syntaxique : une structure corrélatrice ?

Si l'on se réfère à la distinction élaborée par Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989) et Berrendonner (1990a) entre les relations de liage et de pointage, alors il est aisé de répondre à cette question.

En effet, s'il s'agissait d'une dislocation gauche, alors il serait possible d'inverser la structure sans modification des relations référentielles, ainsi dans :

341. *Quand il_i pense, un philosophe_i ne peut douter qu'il_i existe.* (Berrendonner, 1990a : 28)

a. *Un philosophe_i ne peut douter qu'il_i existe, quand il_i pense*

Dans (341), on comprend qu'il s'agit de la même entité : *un philosophe*, par conséquent nous sommes en présence d'une relation de liage et l'énoncé forme une seule et même clause.

Dans nos structures en revanche, la reprise pronominale de *quand-p* est déjà une expression définie (*ça, cela, en, cependant, alors*), ce qui invite à une interprétation de type pointage. Par conséquent nous serions en présence de deux clauses distinctes, ce qui empêche une assimilation entre nos SC et la DG.

Abordons maintenant le premier type de SC, soit une structure [*quand-p... en...*].

¹²¹ Rebuschi (2002 : 40), et nous le suivrons dans cette définition, parle de DG « en l'absence de toute position vide clairement identifiable dans la principale » et donne pour exemple *les pâtes, j'aime* qui serait un cas de topicalisation avec position vide après le verbe transitif direct, qu'il oppose à *les pâtes, je les aime* cas de DG avec reprise pronominale.

2-1 Type SC_{N1} : $\langle c_1[\text{quand-p}]_i, c_2[\text{q-V2(en|y)}]_i \rangle$

Soit les exemples suivants :

342. *Nicolas est somnambule, chuchoterait-on à la maison. On ne le dirait d'ailleurs pas devant lui : **quand un enfant est gravement malade**, on n'en parle pas devant lui. Dans quelle mesure était-ce grave, d'être somnambule ? (FT : Carrère, La classe de neige, 1995)*
343. *En 1996, **quand la France à son tour signa un accord avec Moscou**, ils eurent du mal à y croire. (JLM 12/99)*

Remarques préliminaires

Nous avons montré qu'il s'agissait dans cette structure de deux clauses distinctes (relation de pointage) et non d'une seule et même clause (relation de liage).

En effet, dans les clauses (342) & (343) si des traces temporelles sont présentes et empêchent l'acceptabilité absolue d'une proportionnalité entre le pronom anaphorique (*en/y*) et une expression définie comme *cette situation*, il n'en reste pas moins qu'il est possible de substituer à *quand-p* l'expression définie :

344. *<Quand un enfant est malade>_i, on ne parle pas devant lui **de cette situation**_i / <Quand la France à son tour signa un accord avec Moscou>_i, ils eurent du mal à croire **à cette situation**_i.*

Cette manipulation (344) nous permet de déterminer la nature de la relation anaphorique mise en place dans SC_{N1} $\langle c_1[\text{quand-p}]_i, c_2[\text{q-V2(en|y)}]_i \rangle$, et au vu de la possible reprise de *quand-p* par une expression définie ainsi que la coréférence obligatoire entre *quand-p* et le pronom anaphorique (*en/y*), il est possible de conclure à une relation de pointage entre *quand-p* et *en/y*, ce qui induit, que nous sommes à un niveau macrosyntaxique, où deux clauses distinctes *quand-p* et q, forment une énonciation unaire, à l'inverse de ce qui se produit en DG où l'on se situe dans une relation microsyntaxique.

L'interprétation de *quand-p* dans SC_{N1} serait donc situationnelle dans le sens où l'anaphorique (*en/y*) réfère à la fois au procès donné dans p et à la temporalité régie par ce même procès.

Application des critères

Critère i. *Exotaxe* → *endotaxe*.

Cf. (334) ci-dessus qui nous permet de statuer sur le statut épitaxique de l'EC.

Critère ii. IS de p.

Nous sommes à un niveau extra-clausal, puisqu'il s'agit d'une relation de pointage.

Critère iii. Contraintes sur p.

CONTRAINTES	SC _{N1}
Temps et aspect	+
SI : polarité contrainte	-
Contrainte lexicale	+ : coréférence obligatoire <i>quand-p</i> ↔ <i>en/y</i>

Tableau 52. Contraintes sur p.

Les manipulations ci-dessous illustrent le tableau précédent :

345. a. ? *Quand un enfant **était** malade, on n'en parle pas devant lui / ? Quand un enfant est malade on en **parlait** pas devant lui*

b. *Quand un enfant **n'est pas** en bonne santé on n'en parle pas devant lui*

SC_{N1} est donc contraint au parallélisme temporel, en revanche la polarité de *quand-p* est libre.

Il faut noter ici une contrainte lexicale qui s'applique sur q dans le sens où cette dernière réfère à tout ou partie de *quand-p*. Sans cette coréférence entre *quand-p* et *en/y* il n'y aurait pas d'interprétation corrélatrice possible pour cette structure.

Critère iv. IR entre p et q.

Au niveau temporel, il s'agit d'une relation de concomitance entre p et q, ce qu'induit le parallélisme temporel obligatoire.

Le tableau ci-dessous récapitule les propriétés établies pour SC_{N1} :

PROPRIETES	SC _{N1}
i. Classement hiérarchique de p	Épithaxique - corrélatives
ii. IS de p	Extra-clausale
iii. Contraintes sur p	±
iv. IR entre p et q	+
Statut de <i>quand</i>	Connecteur intégratif
Interprétation de <i>quand-p</i>	Situationnelle
Relation anaphorique	Pointage = macro-syntaxe

Tableau 53. Récapitulatif des propriétés de SC_{N1}.

2-2 Type SC_{N2} : <C₁[quand-p]_i, C₂[q-(ça|cela)_iV2]>

Soit les exemples suivants :

346. *L1 non ce qu'il y a c'est que non quand on joue par exemple au bord de l'Atlantique + **quand la mer se retire ça** laisse un sable assez dur des fois + bien lisse et dur + (PRI-PNO-3 < Benzitoun, 2007b : 212)*
347. *ça revient à dire ça comme /comment, comme dans/ quand un peu **quand on emploie l'étiquette de travailleur ça** veut dire que les autres ne foutent rien + et en plus + l'intellectuel dont je parle euh c'est un chef de file des intellectuels qui s'appelle *** (ORAL:Corpaix < Benzitoun, 2007b : 212)*
348. ***Quand j'ai bu, ça** se voit ; **quand j'ai soif, ça** se voit pas (<http://joffray.tournier.free.fr> < Benzitoun, 2007b : 215)*
349. *Croyez-vous qu'un Français respirerait mieux si le rose des cartes repassait sur les départements annexés ? Tenez **quand j'entends les gens s'enorgueillir de nos conquêtes coloniales, cela** me fait mal au cœur. Des gens qu'on tue, la malaria : voilà leurs colonies. (FT : Aragon, Les voyageurs de l'impériale, 1947)*
350. ***Quand un connard se fait étendre, ça** fait jamais de vagues. C'est bon pour moi. Et pour toi aussi. Si je te plombe, tes copains prendront ma doublure. (FT : Izzo, Total Khéops, 1995)*
351. *Les journalistes, dans leur grande majorité, sont souvent inconsciemment complices de ce discours, et **quand on veut rompre cette unanimité, c'est** très difficile (JLM 12/99)*
352. ***Lorsqu'un homme est allé accompagner son épouse au théâtre, qu'il est allé tout seul, lui, préfet, garer sa voiture, quand on s'approche de lui et qu'on lui tire dans la tête, ça** ne fait pas de vous un héros. » Souscrivez-vous à cette phrase de Lionel Jospin ? (JLM 12/99)*

Remarques préliminaires

Pour ces structures, Benzitoun (2007b) avance l'idée d'une *quand-p* en position de valence sujet en double marquage avec Pro.A(*ça/cela*)¹²². Il interprète ainsi les propositions (346) à (352).

Ce type de construction est très fréquent à l'écrit comme à l'oral, et pour justifier son point de vue, Benzitoun (2007b) cite Muller (1996a : 217) qui précise, pour ce type de *quand-p*, qu'elles viennent, par le biais de la reprise pronominale « se nicher dans une position fonctionnelle à laquelle [elles] n'[ont] en principe pas droit », en l'occurrence la position argumentale de sujet.

¹²² C'est aussi la position de Smessaert *et al.* (2005) pour le Néerlandais.

Benzitoun (2007b) pour démontrer son hypothèse d'une proforme *ça* et d'une *quand-p* appartenant au même paradigme de sujet (soit le double marquage d'une place de valence), propose la manipulation suivante dans laquelle *quand-p* peut être insérée dans une construction pseudo-clivée :

353. *Ça me surprend toujours quand des êtres humains se comportent ainsi* (Benzitoun, 2007b : 211)

a. ***Ce qui me surprend toujours, c'est quand des êtres humains se comportent ainsi*** (*ibid.* : 212)

Il précise (2007b) que ce type d'emploi de *quand-p* serait réservé à certains verbes (notamment psychologique ou de sentiment) et que ces emplois sont à distinguer du suivant :

354. ***Ça se met quand on part travailler*** (Benzitoun, 2007b : 212)

En effet, dans (354), *ça* ne réfère pas à *quand-p*, et l'extraction dans la pseudo-clivée est impossible :

355. ? ***Ce qui se met c'est quand on part travailler***

Benzitoun (2007b) pour enrichir son interprétation d'une *quand-p* en position de sujet, postule la possibilité de trouver en langue la construction inventée suivante :

356. « ***Quand arrêter les hostilités des deux côtés de la frontière (constitue/représente) un sujet délicat lourd de conséquence.*** » (Benzitoun, 2007b : 213).

précisant toutefois, et nous confirmons le même échec, n'avoir pas trouvé en corpus (ni oraux, ni écrits) d'attestation de ce type d'emploi de *quand-p*.

Allant à l'encontre de l'analyse proposée par Benzitoun (2007b), nous formulerons l'hypothèse suivante : *quand-p*, dans les propositions (346) à (352), ne se trouve pas en position argumentale de sujet, ni ne constitue un cas de dislocation gauche d'un élément temporel régi, mais construit la protase d'une structure corrélatrice normale.

Par rapport à la position de Benzitoun (2007b), s'il est, certes, tentant d'attribuer à *quand-p* cette position argumentale de sujet, son exemple (356), *Quand arrêter les hostilités des deux côtés de la frontière constitue/représente un sujet délicat lourd de conséquence*, ne fournit pas un argument. En effet, si l'on regarde de près cette *quand-p*, alors on se rend compte que la proposition introduite par *quand* relève d'une interprétation interrogative, ce

que l'on peut aisément démontrer par la possible insertion du verbe *savoir* en tête de la EC, ce verbe construisant en valence une proposition interrogative indirecte :

357. **Savoir** quand arrêter les hostilités des deux côtés de la frontière représente un sujet délicat lourd de conséquences.

dont on trouve des emplois attestés comme :

358. On s'inquiète depuis longtemps de **savoir** quand le marché tout entier ouvrira ses portes cette année (JLM 12/99)

Le *quand* interrogatif de (356) est régi par le verbe *arrêter*.

Dans cette mesure, (356) se distingue syntaxiquement des propositions (346) à (352), qui n'acceptent pas l'insertion du verbe interrogatif *savoir*¹²³ :

359. ? **Savoir** quand la mer se retire ça laisse un sable assez dur des fois

Les *quand-p* des énoncés (346) à (352) ne peuvent donc être considérées comme des interrogatives.

De plus, si ces *quand-p* sont analysées comme étant en position argumentale de sujet, c'est qu'alors elles pourraient être comparables aux DG d'un élément nominal et donc syntaxiquement équivalentes à la thématization suivante :

360. **Un chat, ça** dort toute la journée

Si les propositions (346) à (352) étaient syntaxiquement équivalentes à (360) alors il serait possible de remplacer la proforme anaphorique (*ça|cela*) par *quand-p* sur le modèle suivant :

361. **Un chat, ça** dort toute la journée → **Un chat** dort toute la journée

Or pour nos énoncés (346) à (352) une telle manipulation est difficilement acceptable :

362. ? **Quand la mer se retire** laisse un sable assez dur des fois

Il est donc délicat d'estimer que les *quand-p* (346) à (352) sont des propositions temporelles disloquées à gauche.

¹²³ En raison du nombre d'exemples, les manipulations ne sont faites que sur le premier d'entre eux, mais tous réagissent de la même façon.

Par ailleurs nous avons vu que la comparaison avec une DG ne tenait pas si l'on prenait en compte les relations de liage et de pointage, puisque ces dernières révèlent pour la DG la présence d'une seule clause, tandis que notre SC_{N2} est constituée de deux clauses distinctes.

Application des critères

Critère i. *Exotaxe* → *endotaxe*.

Cf. (335) ci-dessus. Si la proportionnalité de *quand-p* avec un pronom interrogatif (*qu'est-ce qui*) pouvait nous conduire à une interprétation endotaxique de cette structure, les éléments donnés dans les remarques préliminaires discriminent une telle analyse et nous confortent dans notre choix de la traiter comme une véritable structure corrélatrice.

Dans SC_{N2}, le pronom anaphorique (*ça/cela*) peut être coréférent à l'intégralité (363a) ou partie (363b) de *quand-p* :

363. a. **<Quand la mer se retire>**_i, *ça*, laisse un sable assez dur des fois

b. Tenez **quand j'entends les gens s'enorgueillir de nos conquêtes coloniales, cela me fait mal au cœur.** > cela = les gens s'enorgueillir de nos conquêtes coloniales, plutôt que « j'entends les gens... » / **Quand on veut rompre cette unanimité, c'est très difficile** > c = rompre cette unanimité, plutôt que « on veut rompre... »

Dans les structures (346) à (352), la proforme peut donc référer à tout ou partie de *quand-p*, l'interprétation de la *quand-p* est donc situationnelle, quoique l'on trouve la présence d'un contour temporel, contour nécessairement saillant puisque le verbe de p régit la variable temporelle du support [T_{indet}] de *quand*.

Avant d'aller plus avant, il convient de revenir sur la mobilité de la *quand-p*, et en effet il est possible de trouver des exemples de ce types :

364. **Ça** me surprend toujours **quand** des êtres humains se comportent ainsi (Benzitoun, 2007b : 211)

365. **Ça** m'énerve **quand** je vois cette façon de traiter certaines entreprises ! (<http://linuxfr.org> < Benzitoun, 2007b : 212)

366. **Ça** me rend triste **quand** je lis ou j'entends que la loi a été respectée. (www.humanite.presse.fr < Benzitoun, 2007b : 212)

367. **Ça** m'étonne **quand** je lis les réactions qui visent à généraliser des idées (<http://tf1.lci.fr> < Benzitoun, 2007b : 215)

368. **Ça** m'ennuie **quand** une certaine histoire conflictuelle se répète d'une génération à l'autre (www.csa.fr < Benzitoun, 2007 : 216)

369. *C'est vrai que ça t'ennuie quand j'ai l'air triste ? (FT : De Beauvoir, Les mandarins, 1954)*
370. *C'est émouvant quand un père dit à sa fille, en lui volant à la dérobée quelques instants, le jour de son mariage, les paroles de cette comptine de son enfance. (JLM, 12/99)*
371. *A ces deux questions, M. Gayssot a fait « une réponse de ministre » (lire ci-contre), selon l'expression de M. Grasset. « Cela me satisfera quand je verrai arriver les moyens ! », commente-t-il simplement. « Les pouvoirs publics devraient mettre les compagnies pétrolières beaucoup plus devant leurs responsabilités. (JLM, 12/99)*

Dans ces structures, Benzitoun (2007b) analyse *quand-p* comme une valence sujet et rappelle Jeanjean (1982 : 129), qui affirme que : « *Quand-P* a le même statut que *de inf.* ou *que-P*, c'est-à-dire le statut d'un terme de valence qui figure en sujet. », ce qui se peut démontrer par la commutation de *quand* avec *que* ou *de inf.* :

372. a. *ça me surprend toujours quand des êtres humains se comportent ainsi (Benzitoun, 2007b : 211)*
 b. *ça me surprend toujours que des êtres humains se comportent ainsi (ibid.)*
 c. *ça me surprend toujours de se comporter ainsi (ibid.)*

Une telle interprétation syntaxique de *quand-p* induit que celle-ci est, dans les propositions (364) à (371), construite comme la dislocation droite d'un constituant valenciel, au même titre que peut l'être le SN dans l'exemple suivant :

373. *Ça dort énormément, un chat*

Or pour cette dislocation droite du SN, il est possible de remplacer *ça* par le SN :

374. *Un chat dort énormément*

Toutefois une telle manipulation est impossible sur ces structures :

375. *Quand des êtres humains se comportent ainsi me surprend toujours*

Ce qui signifie donc que cet EC n'est pas équivalent à la dislocation droite d'un constituant valenciel.

Notre hypothèse est que cette structure pourrait offrir deux interprétation syntaxique différente : soit on interprète *quand-p* comme coréférente à *c'/ça/cela*, auquel cas on serait en présence d'une structure corrélatrice inverse ; soit on interprète *quand-p* comme un élément rectionnel. Cette seconde hypothèse nous paraît meilleure en raison de l'application des critères d'intégration :

376. *ça t'ennuie quand j'ai l'air triste*

- a. #¹²⁴ *Ça t'ennuie quand ? - quand j'ai l'air triste MAIS : ? Qu'est-ce que ça t'ennuie ? – quand j'ai l'air triste.*
- b. *C'est (ça), quand j'ai l'air triste qui t'ennuie*
- c. *Quand j'ai l'air triste, ça t'ennuie*
- d. *Quand j'ai l'air triste, ça t'ennuie*
- e. *Ça t'ennuie*

Au vu de ces résultats équivalents deux ceux considérés pour la SC_{N1} il conviendrait ici de reconnaître une structure corrélatrice avec pronom cataphorique en position de valence sujet.

Critère ii. *IS de p* : extraclausal.

Critère iii. *Contraintes sur p*.

Le tableau ci-dessous résume les contraintes s'appliquant sur p :

CONTRAINTES	SC _{N2}
Contraintes sur le temps et l'aspect	+ (377a)
SI : contrainte sur la polarité	- (377b)
Contrainte lexicale	+ : Coréférence obligatoire <i>quand-p</i> ↔ <i>ça</i> (sujet)

Tableau 54. Contraintes sur SC_{N2}.

Les manipulations illustrent le tableau précédent :

- 377. a. ? *Quand la mer **retirait**, ça laisse un sable assez dur. / ? Quand la mer se retire, ça **laisait** un sable assez dur.*
- b. *Quand on veut rompre cette unanimité, c'est très difficile (JLM 12/99) → Quand on **ne veut pas** rompre cette unanimité, c'est très difficile.*

Pour SC_{N2}, s'il n'y a pas de contrainte au niveau de l'emploi des temps (passé, présent futur), il faut nécessairement qu'il y ait parallélisme temporel.

On observe donc une équivalence au niveau des types de contraintes entre SC_{N1} et SC_{N2} ce qui va dans le sens d'une interprétation corrélatrice pour ces structures, vs une interprétation endotaxique en dislocation gauche.

Critère iv. *IR entre p et q*.

¹²⁴ Perte de la coréférence entre *quand-p* et *ça*.

Au niveau temporel, la structure est nécessairement dans le registre de la concomitance, ce que montre le parallélisme temporel obligatoire.

Le tableau ci-dessous récapitule les propriétés définies pour SC_{N2} :

PROPRIETES	SC _{N2}
i. Classement hiérarchique de p	Epitaxique - corrélatrice
ii. IS de p	Extra-clausale
iii. Contraintes sur p	±
iv. IR entre p et q	+ Concomitance
Statut de <i>quand</i>	Connecteur intégratif
Interprétation de <i>quand-p</i>	Situationnelle
Relation anaphorique	Pointage = macro-syntaxe

Tableau 55. Récapitulatif des propriétés de SC_{N2}.

2-3 Type SC_{N3} : <C₁[quand-p]_i, C₂[q-V2(ça|cela + le)_i]

Pour cette analyse nous nous appuyerons sur les exemples suivants, dans lequel la reprise pronominale apparaît en position de valence directe :

378. *Nous n'avons pas la formule magique pour les battre, mais je peux vous assurer que, **quand vous perdez deux fois contre une même équipe**, vous n'aimez pas **cela** du tout. Todd Woodbridge, lui, s'imagine tout à fait dans la peau des « favoris ». (JLM 12/99)*
379. ***Quand** je vois encore des jeunes femmes + autour du marché des Capucins chercher dans les poubelles + pour ramasser un morceau de boudin + que le le charcutier au lieu de leur donner a mis sur la poubelle + **j'apprécie j'apprécie pas ça** (PRI-BOR-2 < Benzitoun, 2007b : 213)*
380. *Pour moi, un magistrat responsable, c'est quelqu'un qui, **quand il est amené à commettre une faute dans l'exercice de ses fonctions, le reconnaît** et en répond. (JLM 12/99)*

Remarques préliminaires

On peut d'ores et déjà observer une contrainte lexicale pesant sur V2, à savoir la restriction aux verbes de sentiments (*aimer*) ou psychologiques (*apprécier, reconnaître, etc.*).

Comme pour les autres SC étudiées, la coréférence entre *quand-p* et la proforme anaphorique peut être soit totale (378), soit partielle, comme en (379) et (380) dans lesquels la proforme est respectivement coréférente à « *des jeunes femmes chercher dans les*

poubelles », excluant « *je vois encore ...* », et coréférente à « *commettre une faute dans l'exercice de ses fonctions* », excluant « *il est amené à ...* ».

Application des critères

Critère i. *Exotaxe* → *endotaxe*. Cf. (336) ci-dessus.

Critère ii. *IS de p*. Elle est extra-clausale.

Critère iii. *Contraintes sur p*.

Le tableau ci-dessous résume les contraintes pesant sur p en SC_{N3} :

CONTRAINTES	SC _{N3}
Contraintes sur le temps et l'aspect	+ : (381a)
SI : contrainte sur la polarité	- : (381b)
Contrainte lexicale	Coréférence entre <i>quand-p</i> ↔ <i>ça/cela/le</i> (objet)

Tableau 56. Contraintes sur p.

Les manipulations illustrent le tableau précédent :

381. a. ? *Quand vous **perdiez** deux fois contre une même équipe vous n'aimez pas cela du tout / ? Quand vous perdez deux fois contre une même équipe vous n'**aimiez** pas cela du tout*

b. *Quand vous **ne** perdez **pas** deux fois contre une même équipe vous n'aimez pas cela du tout / Quand je **ne** vois **pas** des jeunes femmes [...] chercher dans les poubelles j'**apprécie** pas ça*

Ainsi que pour les deux SC précédemment étudiées, on remarque ici qu'il n'y a pas de contraintes sur l'emploi des temps (passé, présent, futur), mais une contrainte concernant le parallélisme temporel.

Critère iv. *IR entre p et q*.

Cette contrainte sur le parallélisme temporel induit nécessairement une relation de concomitance entre p et q.

Le tableau ci-dessous réunit les propriétés de SC_{N3} :

PROPRIETES	SC _{N3}
i. Classement hiérarchique de p	Epitaxique - corrélatif
ii. IS de p	Extra-clausale
iii. Contraintes sur p	±
iv. IR entre p et q	+ : concomitance
Statut de <i>quand</i>	Connecteur intégratif
Interprétation de <i>quand-p</i>	Situationnelle

Relation anaphorique	Pointage = macro-syntaxe
----------------------	--------------------------

Tableau 57. Récapitulatif des propriétés de SC_{N3}.

Conclusion partielle sur la structure corrélatrice

Nos trois SC étudiées, présentent des propriétés similaires : elles sont toutes épitaxiques, et constituées de deux clauses, l'IS de p est donc extra-clausal, leur OS est libre, l'interprétation de *quand-p* est situationnelle (quoique l'on observe la présence d'un contour temporel en raison de ce que le verbe de p régit la variable temporelle contenu dans le support [T_{indet}] de *quand*) et la relation temporelle est de l'ordre de la concomitance.

2-4 Type SC_{N4} et SC_{N5} : <C₁[quand-p], C₂[adverbe q]> : cas de métanalyse

Dans cette partie seront étudiés les adverbes *cependant* et *alors* intégrés dans une SC de type : <C₁[quand-p]_i, [cependant/alors_i q]>.

L'objectif de cette section est d'examiner les valeurs sémantiques de ces adverbes au sein de la SC, et de regarder l'incidence de ces adverbes sur l'interprétation de *quand-p* en SC.

Nous rappelons brièvement qu'une SC_N temporelle peut être construite sur le modèle de toute structure corrélatrice « classique », c'est-à-dire composée de deux prédications (association d'une relative libre et d'une prédication comprenant un anaphorique qui réfère à l'intégralité de p antécédent), unies au sein d'une énonciation unaire (Choi-Jonin, 2009) sur le modèle du latin dans lequel la SC_N temporelle est marqué par les corrélateurs [*cum...*, *tum*].

Selon Haudry (1973: 158-159), qui établit une typologie des tournures hypotaxiques du latin issues de la SC, la corrélation se situe entre parataxe et hypotaxe, et les subordonnées temporelles ordinaires en *cum* seraient issues du diptyque normal en [*cum...*, *tum*] par ellipse du corrélatif *tum*.

C'est dans ce sens d'une étroite conjonction entre hypotaxe et parataxe qu'Orlandini & Poccetti (2009) analysent cette structure en précisant ses valeurs sémantiques et énonciatives. Pour eux - comme pour Haudry (1973) - il y aurait effectivement une SC_N temporelle en [*cum...*, *tum*] exprimant la simultanéité, et relevant d'un type de relation symétrique, c'est-à-dire que la réalisation de l'un ou l'autre procès ne dépend pas de celui qui le précède ou le suit. Aux côtés de cette SC_N temporelle existerait aussi une autre SC_N, toujours marquée par [*cum...*, *tum*], mais possédant une valeur conditionnelle, et, par

conséquent, asymétrique : i.e. la réalisation d'un procès détermine celle de l'autre dans le cas d'un énoncé itératif ou générique. Cette SC_N conditionnelle, énonciativement dépendantiale, aurait permis le passage à la subordination.

En français, les structures [*quand p, cependant/alors q*] peuvent être rapprochées du type latin [*cum p, tum q*]. Or, si la SC, comprenant comme corrélatif l'adverbe *alors*, semble être encore vivante, on trouve très rarement celle qui convoque l'adverbe *cependant*.

Ce dernier, qui pouvait avoir, tout comme *alors*, une valeur temporelle de concomitance, s'emploie en français contemporain essentiellement comme connecteur discursif, instaurant une relation différentielle (oppositive ou concessive) entre les deux clauses qu'il relie.

Quant à l'adverbe *alors*, il peut être employé aussi bien comme adverbe temporel que comme connecteur discursif, et couvre un spectre plus important de valeurs sémantiques que *cependant*. En tant qu'adverbe temporel, il peut exprimer non seulement la concomitance mais aussi un décalage temporel entre deux clauses ; en tant que connecteur discursif, il peut exprimer une relation implicationnelle (consécutives, conditionnelle). Accompagné de *que*, *alors* peut aussi représenter une relation différentielle (oppositive ou concessive).

Les deux adverbes, qui pouvaient figurer tous deux dans une SC comme corrélatifs temporels à valeur anaphorique, n'ont donc pas développé les mêmes valeurs sémantiques lorsqu'ils ne sont pas corrélés à *quand*. Les différentes valeurs associées aux deux adverbes semblent donc prendre leur source dans la relation symétrique ou asymétrique de la SC.

En effet, comme nous le verrons dans ce qui suit, la SC_N ⟨_{C1}[quand-p]_i, [cependant/alors_i q]⟩, comme en latin, peut avoir soit une interprétation temporelle soit une interprétation conditionnelle ou oppositive, selon le type de relation qui s'instaure entre les deux clauses. De la relation symétrique relèvent les valeurs temporelle de concomitance et oppositive, et de la relation asymétrique, la valeur temporelle consécutives (décalage temporel) ainsi que la valeur conditionnelle.

L'adverbe *cependant* construit une relation symétrique dans la corrélatives, l'adverbe *alors*, une relation asymétrique.

2-4.1 SC_{N4} ⟨_{C1}[quand-p]_i, _{C2}[cependant q]⟩

Soit l'exemple suivant :

382. Mais **quand** Degas parlait d'idées, il pensait **cependant** à des discours intérieurs ou à des images, qui, après tout, eussent pu exprimer des mots, mais ces mots, mais ces phrases intimes... (FT : Valéry, Variété V, 1944)

Remarques préliminaires

Avant d'aborder l'étude proprement dite, il convient de s'arrêter brièvement sur la morphosyntaxe du corrélateur *cependant*.

Marchello-Nizia (2008) propose une description diachronique de l'adverbe *cependant* en expliquant que son évolution résulterait d'un processus de grammaticalisation dont elle donne le schéma d'évolution suivant :

Valeur temporelle : concomitance > oppositif (inféré) > concession

Selon elle, (2008 : § 18, 19), l'adverbe *cependant*, marquant majoritairement la concession en français moderne, viendrait du participe présent du verbe *pendre*, soit *pendant*, précédé du pronom *ce*, démonstratif anaphorique sujet - ou premier argument - du verbe *pendant*, qui aurait lui-même subi une double grammaticalisation (préposition ou adverbe), sachant que chacune de ces nouvelles formes a donné naissance à une locution conjonctive marquant la concomitance (*pendant que* & *cependant que*).

Au niveau sémantique, Marchello-Nizia affirme (2008 : § 37, 40) qu'en ancien français, *cependant* était employé essentiellement pour sa valeur temporelle (concomitance) et ce ne serait qu'après qu'il aurait acquis sa valeur concessive :

« *Cependant* indique une concomitance exacte ou partielle de deux procès. [...] À la fin du xv^e siècle, il est [...] des contextes où *cependant* semble bien à lui seul marquer la concession : de la concomitance on peut inférer une opposition (Heine, Kuteva, 2002 : 29), on est sur la voie de la concession [...]. »

Letoublon refuse de voir encore une valeur temporelle pour *cependant* en FC (1983 : 88) :

« Ce connecteur constitue donc un exemple de la dérivation diachronique d'une expression de la concession à partir de l'expression de la concomitance temporelle et cette dérivation est si bien passée dans l'usage que la valeur d'origine [temporelle] n'est plus aujourd'hui possible. »

En français contemporain, la valeur temporelle (simultanéité/concomitance) de *cependant* seul est rare. En revanche elle est encore saillante dans la locution co-jonctionnelle *cependant que*. Toutefois l'emploi de *cependant que* est marginal, en raison de la

concurrence avec *pendant que*, Grevisse précisant d'ailleurs (1980 : §2526c) que *cependant que* « est uniquement littéraire et a une teinte archaïque ».

Cette valeur temporelle de *cependant* s'observe également dans la SC_{N4} ⟨_{C1}[quand-p]_i, [ce;_ipendant q]⟩, structure qui est aussi très rare¹²⁵ en français contemporain, et dont nous avons proposé l'exemple suivant :

383. *Mais **quand** Degas parlait d'idées, il pensait **cependant** à des discours intérieurs ou à des images, qui, après tout, eussent pu exprimer des mots, mais ces mots, mais ces phrases intimes... (FT : Valéry, Variété V, 1944)*

Application des critères

Critère i. *Exotaxe* → *endotaxe*.

Nous avons précédemment (337) évalué l'intégration de la structure, et évalué un cas de métanalyse. En effet, la présence de *cependant* permet d'analyser *quand-p* comme épitaxique, mais en son absence *quand-p* devient rectionnelle.

Il paraît donc nécessaire de postuler ici l'existence d'une structure particulière et la suppression de *cependant* dans la seconde partie de la construction va dans ce sens, ce que l'on peut ainsi résumer :

Niveaux : extra-clausal (+*cependant*) vs intra-clausal (-*cependant*).

Dans la SC_{N4} ⟨_{C1}[quand-p]_i, [ce;_ipendant q]⟩, *cependant* peut être interprété comme adverbe temporel, pouvant commuter avec *pendant ce temps-là* (384a), sans pour autant exclure une interprétation oppositive (384b) :

384. *a. Mais quand Degas parlait d'idées, il pensait **pendant ce temps-là** à des discours intérieurs ou à des images, qui, après tout, eussent pu exprimer des mots*
*b. Mais quand Degas parlait d'idées, il pensait **pourtant** à des discours intérieurs ou à des images, qui, après tout, eussent pu exprimer des mots*

Cette interprétation oppositive est inférable de la concomitance obligatoire entre les deux clauses de la SC_{N4} :

385. ? *Mais quand Degas parlait d'idées, il pensait **cependant quelques temps après** à des discours intérieurs ou à des images, qui, après tout, eussent pu exprimer des mots.*

¹²⁵ Malgré une lecture attentive du corpus, nous n'avons pu relever qu'un seul exemple sur FT.

Ces dernières manipulations nous offrent des indications précieuses concernant la nature de la relation référentielle entre C1 et C2 (cf. 384a) ; ainsi que sur le type de relation temporelle mis en place par *quand* au sein de la SC (cf. 385).

En effet, (384a), la substitution possible du pronom anaphorique (*ce*) par une expression définie comme *pendant ce temps-là* ou *pendant cette période-là*, est un argument de plus en faveur d'une interprétation macro-syntaxique de notre EC, puisque la relation anaphorique est de l'ordre du pointage :

386. *Mais <quand Degas parlait d'idées>_i, il pensait **pendant cette période-là**_i à des discours intérieurs ou à des images, qui, après tout, eussent pu exprimer des mots*

Un autre argument en faveur d'une interprétation de la relation référentielle comme relevant d'un rapport de pointage entre Pro.A(*ce*) et son contrôleur *quand-p*, est fournie par l'impossible inversion de la structure, soit par le figement de l'ordre séquentiel :

387. *a. ? Mais, Degas pensait cependant à des discours intérieurs ou à des images, qui, après tout, eussent pu exprimer des mots, **quand il parlait d'idées.***

Si l'on se réfère à Allaire (1982), l'anaphore est une condition nécessaire à l'interprétation corrélatrice des constructions syntaxiques.

Pour (383) le démonstratif anaphorique *ce* inclus dans l'adverbe, s'ancre dans la référence construite préalablement par *quand-p*, c'est-à-dire que *ce* réfère à la fois à l'événement construit par la prédication et la temporalité indéterminée support de *quand*, régie par le verbe de la première proposition soit : *Degas parlait d'idées à un moment x* (cf. aussi (340)).

Ce *quand* incus dans la SC_{N4} <C1[quand-p]_i, [ce_ipendant q]_i>, comme pour les SC_{N1} à SC_{N3}, a donc un statut équivalent à celui des relatifs indéfinis. Il représente la variable temporelle de p <à un moment x>, et l'anaphorique *ce* réfère à la « relative temporelle » introduite par *quand* :

388. *<Degas parlait d'idées à un moment x>_i, et il pensait **ce**_ipendant à des discours intérieurs ou à des images, qui, après tout, eussent pu exprimer des mots.*

L'événement auquel Pro.A(*ce*) réfère doit par ailleurs être duratif comme en ancien et moyen français. En effet, selon Marchello-Nizia (2008 : § 16) :

« En ancien et moyen français, le mot *cependant*, comme la construction *ce pendant* qui en est l'origine, indiquait uniquement une durée, et plus spécifiquement la

concomitance du procès énoncé dans B par le verbe sur lequel portait ce morphème, avec le procès exprimé dans la phrase précédente A ; ce est ici un anaphorique faisant référence au procès énoncé dans A qui toujours implique une durée. »

La locution conjonctive *cependant que*, qui a une valeur temporelle, exprime aussi une durée et peut commuter sans difficulté avec *pendant que* (389a).

Or, contrairement à *cependant* qui figure dans la SC (384b), sa commutation avec *pourtant* n'est pas évidente (389b,c), rendant ainsi difficile une interprétation oppositive :

389. *La voix de Bernard, **cependant** qu'il parlait, reprenait un peu d'assurance. (Gide, Les Faux-monnayeurs, 1925)*

a. *La voix de Bernard, **pendant** qu'il parlait, reprenait un peu d'assurance.*

b. ? *La voix de Bernard reprenait un peu d'assurance, **mais** il parlait.*

c. ? *La voix de Bernard reprenait un peu d'assurance, **pourtant** il parlait*

Cependant que d'interprétation temporelle, concurrencé par *pendant que*, semble lui céder le pas, et la perte du sens anaphorique de *ce* figurant dans *cependant* peut expliquer celle de la valeur temporelle de *cependant*, au profit de la valeur oppositive ou concessive.

Par conséquent cela explique la conservation de la valeur temporelle de *cependant* au sein de SC_{N4} <C₁[quand-p]_i, [ce_ipendant q]>, puisque *ce* redevient nécessairement une proforme anaphorique, référent à l'intégralité de la proposition introduite par le relatif temporel *quand*.

Critère ii. *IS de p.* Elle est extra-clausale.

Critère iii. Contraintes sur p.

Le tableau ci-dessous récapitule les contraintes :

CONTRAINTES	SC _{N4}
Contraintes sur le temps et l'aspect	+ : (390a)
SI : polarité contrainte	- : (390b)
Contraintes lexicale	Coréférence obligatoire <i>quand-p</i> ↔ <i>cependant</i>

Tableau 58. Contraintes sur p.

Les manipulations illustrent le tableau précédent :

390. a. ? *Quand Degas **parle** d'idées il pensait *cependant* à des discours intérieurs ou à des images, qui, après tout, eussent pu exprimer des mots*

b. *Quand Degas **ne** parlait **pas** d'idées il pensait *cependant* à des discours intérieurs ou à des images, qui, après tout, eussent pu exprimer des mots.*

Ainsi que pour les autres SC étudiées, la structure n'est pas contrainte au niveau de l'emploi des temps (passé, présent, futur) mais au niveau du parallélisme temporel. Cette

contrainte s'explique aisément de par la présence de *cependant* qui implique une relation de concomitance.

Le tableau ci-dessous résume les propriétés de la SC_{N4} :

PROPRIETES	SC _{N4}
i. Classement hiérarchique de p	Epitaxe/endotaxe –corrélatives
ii. IS de p	Extra-clausale
iii. Contraintes sur p :	±
iv. IR entre p et q	+ concomitance
Statut de <i>quand</i>	Connecteur intégratif
Interprétation de <i>quand-p</i>	Temporelle / adversative
Relation anaphorique	Pointage

Tableau 59. Propriétés de SC_{N4}.

Concernant la contrainte de concomitance entre p et q, nous avons dit qu'elle était probablement à l'origine de l'interprétation possiblement adversative de la relation entre p et q. Cette hypothèse paraît justifiée par la comparaison du fonctionnement de cette structure avec notre [*q, quand-p : {adversative}*].

Si l'on replace notre SC_{N4} au centre de l'échelle, l'effacement du corrélateur *cependant* pourrait expliquer l'emploi adversatif de *quand*, cet effacement étant accompagné de plus grandes contraintes sur les verbes de C₁ & C₂.

Cette assimilation entre le fonctionnement de SC_{N4} et *quand-p{adversative}*, montre l'importance de la relation temporelle de concomitance dans l'interprétation du système complexe.

De plus la comparaison entre nos quatre SC, permet de caractériser le fonctionnement de *pendant* qui induit cette concomitance. *Pendant* par le biais de la concomitance, permet la superposition des situations données dans C₁ et C₂, invitant ainsi à une réanalyse de C₁{S₁} sous la lumière de C₂{S₂}. Le lien entre C₁{S₁} et C₂{S₂} pouvant être compris, suite à une réanalyse, comme une relation adversative ou simplement temporelle, l'interlocuteur pouvant inférer les deux types de relations sémantiques sur la structure corrélatrice sans que l'on ne puisse privilégier l'une par rapport à l'autre.

Cependant pourrait, en plus d'être interprété comme un adverbe temporel, être considéré comme connecteur anti-orienté au sein de la SC_{N4} <C₁[quand-p]_i, [ce:pendant q]>.

Les valeurs temporelles et oppositive de SC_{N4} , ne lui sont pas propre, et en effet, nous verrons que la structure en $[q, \textit{cependant-p}]$ accepte la valeur oppositive, et qu'il en va de même pour les structures en $[q, \textit{quand-p}]$ ¹²⁶ qui peuvent recouvrir l'une ou l'autre des valeurs, soit adversative (391) ou temporelle (392) :

391. *Tu es tout de même très gentil d'être venu me voir quand tu aurais pu aller t'amuser ailleurs. (déjà cité 156).*

392. *Je me promène quand il fait beau*

En (391) la valeur adversative est appuyée par la possible commutation de *quand* par *tandis que*, et en (392) la valeur temporelle peut être montrée par la possible substitution de *quand-p* par *à ce moment-là* :

393. a. *Tu es tout de même très gentil d'être venu me voir **tandis que** tu aurais pu aller t'amuser ailleurs*

b. *Je me promène **à ce moment-là** (\cong quand il fait beau)*

La particularité sémantique du SC_{N4} , est qu'il n'exclut pas l'une ou l'autre des valeurs définies (temporelle ou adversative), contrairement à *cependant* seul, mais qu'il les couple au sein d'une énonciation construite sur une double prédication.

Ce faisant il ne couple pas tout le panel des valeurs que peuvent recouvrir les corrélateurs, il en sélectionne, comme le montre l'impossibilité d'avoir une structure corrélatrice composée de *quand* et *cependant* de sens concessif :

394. * **Quand** il pleut, **cependant** je ne prends pas mon parapluie

Ce fonctionnement de *quand* et *cependant* comme corrélateurs, nous paraît comparable à ce qui se produit pour certaines structures en $[quand-p, \textit{alors q}]$, que nous supposons relever également de la corrélation.

2-4.2 Type $SC_{N5} \langle C_1[quand-p], C_2[alors_i q] \rangle$

Soit les exemples suivants :

395. **Quand** il s'agira de défendre vos intérêts matériels ou financiers, **alors** vous ne plaisanterez pas du tout (PRAT:Horos < Benzitoun, 2007b : 245)

¹²⁶ La position syntagmatique de *quand-p*, n'est pas prise en compte dans la formalisation $[q, \textit{quand-p}]$. Nous nous contentons de signifier les valeurs de *quand-p*, sans rendre compte des incidences de sa position ou de son intégration syntaxique dans l'énoncé.

396. **Quand** tu seras plus grand, **alors** tu comprendras ! (LITC:PoésieC < Benzitoun, 2007b : 245)

Remarques préliminaires

Avant d'aborder l'étude de ce type particulier de SC, il convient de définir rapidement le fonctionnement syntaxique et sémantico-référentiel de *alors*.

D'après *Le Robert, dictionnaire historique de la langue française*, *alors*, relativement rare jusqu'au XV^e siècle, s'est répandu ensuite aux dépens de *lors*. Il a tout d'abord une valeur temporelle, paraphrasable par "*à ce moment-là*", que l'on retrouve en français contemporain dans des exemples du type :

397. *Paul partit. **Alors [+ À ce moment-là]** l'orage éclata* (Le Draoulec & Bras, 2007 : 87)

À partir du XIII^e siècle, il exprime aussi un lien logique de conséquence que l'on peut gloser par : "*par/en conséquent*", que l'on trouve encore fréquemment en français contemporain :

398. *Elle s'est mise en colère. **Alors [+ Par/en conséquent]** il est parti* (Le Draoulec & Bras, 2007 : 85)

Concernant la locution conjonctive *alors que*, elle est employée, dès le XII^e siècle, avec le sens correspondant à "*à l'heure où*" ou "*lorsque*". Toutefois, ce sens temporel a été évincé par *lorsque* (*lors que*), et *alors que* s'est maintenu au sens adversatif de "*tandis que*", "*au lieu que*" (399), ou concessif au sens de "*bien que*" (400) :

399. *Il fait bon chez vous **alors que [+ tandis que/au lieu que]** chez moi on gèle* (Le Petit Robert)

400. *La marraine avait pris un assez fort ascendant sur Ninon, qui avait grand besoin de conseils, **alors que [+ bien que]** la vieille dame en fournissait à foison.* (Boylesve, *La Leçon d'amour dans un parc*, 1902).

Alors, comme *cependant*, semble ainsi développer la valeur adversative à partir de la valeur temporelle. En revanche, la valeur consécutive n'est portée que par *alors* et non par *cependant*. Ceci est probablement dû, à la valeur temporelle d'*alors* qui permet parfois un

décalage temporel entre les deux procès qu'il relie (401)¹²⁷, tandis que *cependant* est contraint à la concomitance.

401. *Il m'a fait un sale coup. Alors je me suis vengée (des années plus tard)* (Le Draoulec & Bras, 2007 : 90)

a. *Il m'a fait un sale coup. * Je me suis alors vengée (des années plus tard)* (ibid.)

Nous allons étudier ici deux types de clauses qui nous semblent syntaxiquement révélatrices d'une construction où *quand* et *alors* seraient construits comme des termes corrélateurs, dont le fonctionnement serait similaire à la corrélation latine en [*cum, tum*]¹²⁸ pouvant donner lieu à l'expression du temps ou à une implication conditionnelle.

Cette hypothèse d'une SC à corrélateurs [*quand, alors*] n'est pas nouvelle et Benzitoun (2007b) propose une telle interprétation pour les exemples (395) et (396).

Application des critères

Critère i. *Exotaxe* → *endotaxe*. (cf. (338) ci-dessus)

Malgré une possible interprétation endotaxique pour cette structure, la contrainte séquentielle d'antéposition pour *quand-p*, invite à une lecture particulière de la relation entre *quand-p* et *alors* :

402. a. ? *Alors vous ne plaisanterez pas du tout, quand il s'agira de défendre vos intérêts matériels ou financiers*

b. ? *Alors tu comprendras, quand tu seras plus grand !*

Cette relation anaphorique entre *quand-p* et *alors* est encore corroborée par le sens temporel d'*alors* paraphrasable par "à ce moment-là", sémantisme temporel qui trouve en *quand-p* son contrôleur :

403. a. *Quand il s'agira de défendre vos intérêts matériels ou financiers, à ce moment-là vous ne plaisanterez pas du tout*

b. *Quand tu seras plus grand, à ce moment-là tu comprendras !*

Ces deux dernières manipulations donnent de précieuses indications quant à la nature de la relation anaphorique entre p et q.

¹²⁷ La valeur temporelle d'*alors*, concomitance vs successivité semble soumise à sa position dans l'énoncé. Toutefois si nous notons cet élément, nous ne nous étendons pas sur le sujet puisque cela ne concerne pas directement les énoncés étudiés ici.

¹²⁸ Voir aussi Orlandini & Poccetti (2009).

En effet, l'impossible mobilité de *quand-p* montre qu'*alors* présuppose l'existence de son contrôleur dans M et la reprise possible de *quand-p* par une expression définie (*ce moment-là*), indiquent que la relation est de l'ordre du pointage, au même titre que pour les autres types de SC, ce qui induit naturellement une relation d'ordre macro-syntaxique entre les deux parties de l'énonciation, soit deux clauses distinctes.

Pour revenir à l'interprétation temporelle de *quand-p*, elle n'est pas la seule possible et semble doublée d'une interprétation conditionnelle, la clause p constituant une condition préalable à la réalisation de q, la relation entretenue entre les deux parties de la structure, serait alors asymétrique. Nous reviendrons sur ce sémantisme conditionnel et cette asymétrie, dans les paragraphes qui suivent.

Si nous suivons Benzitoun (2007b) pour l'interprétation corrélatrice de ces deux constructions verbales, il ne nous semble pas toutefois que ces deux exemples donnent lieu à une même interprétation, et c'est là que la valeur conditionnelle entre en jeu.

En effet, il semblerait que dans l'exemple (395) ce soit la valeur temporelle qui soit mise en relief, *a contrario* en (396), ce serait plutôt la valeur conditionnelle qui prendrait le pas sur la valeur temporelle.

Un argument en faveur de ce que nous avançons, soit la reconnaissance de deux SC distinctes en $\langle c_1[\text{quand-p}]_i, c_2[\text{alors}_i \text{ q}] \rangle$ temporelle ou conditionnelle, c'est la possibilité d'extraction de *alors* lorsqu'il comporte une valeur temporelle :

404. *Quand tu seras plus grand, c'est alors que tu comprendras*

extraction dont on trouve des exemples attestés :

405. *Quand je suis faible, c'est alors que la puissance de Dieu se déploie en moi.*
(<http://www.serviteurs.org>)

À l'inverse en (395), dans lequel la valeur conditionnelle semble privilégiée, il est plus difficile de cliver *alors* :

406. ? *Quand il s'agira de défendre vos intérêts matériels ou financiers, c'est alors que vous ne plaisanerez plus du tout.*

Cette possible focalisation de *alors* dans (396), met en évidence son statut d'élément régi par le verbe de la clause qu'il introduit, et dans laquelle il fonctionne, de fait, comme un

complément temporel, trouvant en *quand-p* un contrôleur. Par conséquent, l'interprétation de *quand-p* serait donc aussi nécessairement temporelle.

Ces exemples d'un *alors* corrélateur à valeur temporel sont fréquents et c'est le cas dans les deux EC suivants, dans lesquels il est possible de focaliser *alors* :

407. *Consens à la jouissance. Quand tu ne te cacheras plus, que tu oseras être pleinement toi-même, alors tu pourras t'épanouir. Donner tout ce dont tu es riche. (FT : Juliet, Accueils, Journal IV 1982-1988, 1994)*

a. *Quand tu ne te cacheras plus, c'est alors que tu pourras t'épanouir.*

408. *Tous les jours, le matin, ils volent à la mer, puis, les ailes imprégnées d'eau, reviennent en toute hâte et arrosent le temple. Quand cela est bien fait, ils nettoient alors le pavé avec leurs ailes. (FT : Gracq, Carnets du grand chemin, 1992)*

a. *Quand cela est bien fait, c'est alors qu'ils nettoient le pavé avec leurs ailes.*

Alors dans (395), (407) et (408) semble ainsi fonctionner comme complément temporel, coréférent à la *quand-p*, alors que dans (396), il fonctionne plutôt comme connecteur, introduisant une conséquence impliquée par la *quand-p* à valeur conditionnelle.

Ceci étant, la valeur temporelle n'est pas absente de (396), dans la mesure où *alors* peut tout de même commuter avec "*à ce moment-là*" (cf. 403a). De même, la valeur conditionnelle est présente aussi dans (395), (407) et (408), puisque *quand-p* est paraphrasable par "*dans/à cette condition-là*" :

409. a. *Dans/À cette condition-là, tu comprendras.*

b. *Dans/À cette condition-là, tu pourras t'épanouir.*

c. *Dans/À cette condition-là, ils nettoient le pavé avec leurs ailes.*

sur le modèle de (396) :

410. *Dans/À cette condition-là, vous ne plaisanterez pas du tout.*

Il faut cependant noter que la proposition introduite par *alors* représente le procès dont la réalisation est déterminée par celle du procès représenté par *quand-p*, et ce, même dans le cas où *alors* fonctionne comme adverbe temporel.

Dans cette SC_{N5}, comme c'était déjà le cas pour SC_{N4} à corrélateurs *quand* et *cependant*, l'une ou l'autre des valeurs sémantiques (conditionnelle ou temporelle) ne s'excluent pas mais au contraire fonctionnent de concert, contrairement aux constructions verbales dans

lesquelles l'un des deux corrélateurs est absent, comme dans *quand-p* à valeur conditionnelle (cf. section 1-6 de ce chapitre), ou encore dans les structures en *alors* à valeur temporelle, adversative ou conditionnelle (cf. 397, 398 et 399 cités plus haut).

La SC_{N5} couple donc deux valeurs sémantiques (temporelle et conditionnelle) en excluant toutefois la valeur adversative, et en effet on ne saurait trouver :

411. ? *Quand tu ne te cacheras plus, **mais/tandis qu'**alors tu pourras t'épanouir*

La SC_{N5} ⟨C₁[quand-p]_i, C₂[alors_i q]⟩ manifeste donc une relation asymétrique.

Au sein de cette SC_{N5}, le décalage temporel est permis, que l'on soit en présence de la valeur temporelle de *alors* :

412. #¹²⁹ *Quand tu seras plus grand, alors tu comprendras **quelques temps plus tard** / #
Quand je suis faible, alors la puissance de Dieu se déploie en moi **quelques temps plus tard**. / Quand cela est bien fait, ils nettoient alors le pavé avec leurs ailes **quelques temps plus tard***

ou de la valeur conditionnelle :

413. *Quand tu ne te cacheras plus, alors tu pourras pleinement être toi-même **quelques temps plus tard***

ce qui corrobore la persistance d'un contour temporel dans la valeur conditionnelle.

Le tableau ci-dessous résume les propriétés de la SC_{N5} :

PROPRIETES	SC _{N5}
i. Classement hiérarchique de p	Epitaxe/endotaxe –corrélatives
ii. IS de p	Extra-clausale
iii. Contraintes sur p : - Temps et aspect - SI : polarité contrainte - Contrainte lexicale	+ : (414a) - : (414b) + : coréférence obligatoire entre <i>quand-p</i> ↔ <i>alors</i>
iv. IR entre p et q	Décalage temporel
Statut de <i>quand</i>	Connecteur intégratif
Interprétation de <i>quand-p</i>	Temporelle / conditionnelle
Relation anaphorique	Pointage

Tableau 60. Propriétés de SC_{N5}.

¹²⁹ Dans cette proposition, ainsi que dans la suivante, la nuance d'interprétabilité est due à l'aspect statif de la C₁, aussi nous ne considérerons pas que cette nuance va à l'encontre d'un décalage temporel entre les deux C.

Les manipulations illustrent le tableau précédent :

414. a. ? *Quand tu étais plus grand, alors tu comprendras / Quand je **ne** suis **pas** faible, alors la puissance de Dieu se déploie en moi.*

b. *Quand je **ne** suis **pas** faible, alors la puissance de Dieu se déploie en moi / Quand je suis faible, alors la puissance de Dieu **ne** se déploie **pas** en moi*

Si l'emploi des temps (passé, présent, futur) n'est pas contraint dans cette SC_{N5}, en revanche on observe une contrainte de parallélisme temporel.

Conclusion partielle sur la structure corrélatrice avec adverbe anaphorique

Ces structures présentent des propriétés similaires aux autres types de SC étudiées précédemment, aussi nous considérerons qu'elles sont plus épitaxiques qu'endotaxique, mais une double interprétation reste possible, c'est pourquoi nous les situons à un niveau intermédiaire entre l'épitaxe et l'endotaxe.

CHAPITRE 6 : Les quand-p endotaxiques

1- Quand-p dans la zone de rection

1-1 Type C₀ : < [quand-p], q >

Soit l'exemple suivant :

415. *Quand Priscilla est rentrée, elle avait encore sa robe.* (Maurel, 1992 :74)

Remarques préliminaires

Nous choisissons de traiter dans une section particulière ces propositions appelées *dislocation gauche*.

Un tel choix a pour corolaire l'hypothèse suivante : la structure où *quand-p* est antéposée à la PP n'est pas une variante, ou une inversion, de la structure où elle lui est postposée.

Cette hypothèse est aussi celle de Maurel (1992 : 74) qui estime que : *Quand il pleut, je sors* (Maurel, 1992 : 74) n'est pas une variante de : *Je sors, quand il pleut* (Maurel, 1992 : 74), en raison de ce que dans le premier énoncé, soit [Quand-p, q], « la première séquence a un rôle énonciatif de topicalisation et définit un "monde" où la seconde séquence peut légitimement s'énoncer. Au contraire la temporelle de [q, quand-p] n'a pas d'autonomie énonciative et fonctionne (syntaxiquement) comme un modificateur circonstanciel. »

Il s'agit donc dans la première séquence (soit *quand-p*) d'une topicalisation, mais cette dernière doit être tenue pour seconde par rapport au « "commentaire" subséquent qu'[elle] permet » (Maurel, 1992 : 75).

En ce qui concerne ce commentaire, si l'on en croit ce que postule Jacobs (2001 : 664) pour les adverbiaux locatifs, alors on peut appliquer la même chose à notre DG temporelle, soit le commentaire n'est pas au sujet de la situation décrite par le verbe de la PP, mais au sujet du domaine temporel caractérisé par la *quand-p*, ce que l'on peut ainsi gloser :

Seq. 1 : Priscilla est rentrée à un moment T_i

Seq. 2 : à T_i elle a sa robe

Maurel va plus loin en signifiant (1992 : 74) que dans (415), « la temporelle [quand-p] ne teint aucun rôle syntaxique dans la seconde séquence. », et il précise en note que la seconde séquence contiendrait « un élément "pronominal" vide, qui anaphorise[rait] (en un sens traditionnel) le repère temporel défini par la première séquence. », ce qu'il formule ainsi :

416. *Elle avait encore sa robe (TEMP) (Maurel, 1992 : 74 note₄)*

Pour lui, cette catégorie vide n'est pas la trace d'un déplacement, ce dont il fait la preuve par le biais des positions respectives de *Priscilla* et *elle*, et en effet, en face de (415), on peut avoir :

417. *Quand elle_i est rentrée, Priscilla_i avait encore sa robe (Maurel, 1992 : 75)*

Mais en revanche, lorsque *quand-p* est postposée on ne peut inverser les relations anaphoriques :

418. *Priscilla_i est rentrée quand elle_i a eu mangé (Maurel, 1992 : 75)*

a. **Elle_i est rentrée quand Priscilla_i a eu mangé (Maurel, 1992 : 75)*

La trace d'un élément pronominal vide dans *q* dont parle Maurel (1992) montre que *quand-p* dans C_0 [Quand-p, *q*] relève nécessairement d'une interprétation temporelle : au sein de la clause, *quand-p* actualise donc un moment, dans lequel *q* vient (ou peut légitimement) s'inscrire par le biais d'une anaphore implicite contenue dans le temps et l'aspect du verbe de PP.

Borillo (1988) définit trois facteurs importants en jeu dont : 1. l'OS dans lequel apparaissent les clauses liées par *quand*, en l'occurrence *quand-p* antéposée ; 2. la corrélation temporelle, à savoir la corrélation entre temps simples et temps composés ; et 3. les contraintes aspectuelles portées par *quand* et qui agissent sur les clauses qu'il lie.

À partir de ces trois facteurs, elle interprète ainsi la relation temporelle établie par *quand* :

« Ces trois facteurs réunis permettent d'établir pour *quand* une relation temporelle qui peut s'interpréter comme une relation de simultanéité, mais avec des modulations telle que cette notion doit être réinterprétée en termes plus fins de *coïncidence-antériorité*, *d'incidence-cooccurrence*, de *recouvrement-partiel* et de *recouvrement total*. » (1988 : 72)

Par "coïncidence-antériorité", Borillo (1988) comprend que la fin d'une situation coïncide avec le début d'une autre en précisant que *quand* peut alors être traduit par *une fois que, sitôt que*, dont elle donne l'exemple suivant :

419. **Quand** la salle fut vide, on ferma les portes (Borillo, 1988 : 72)

→ **Une fois que/sitôt que** la salle fut vide on ferma les portes

Pour cette relation de "coïncidence-antériorité", Borillo (1988 : 76) précise :

« Pour que l'effet de coïncidence antériorité puisse être obtenu il faut que les deux situations soient de nature à pouvoir être envisagées l'une sous l'angle terminatif, l'autre sous l'angle inchoatif, puisque *quand* constitue le point de limite entre le terme d'une situation et le début de l'autre. »

Par "incidence" ou "cooccurrence", elle entend que deux situations ont lieu ponctuellement dans le même temps, et dans ce cas *quand* peut être traduit par *au (même) moment où*. Elle en donne l'exemple suivant :

420. **Quand** il entra tous les regards se tournèrent vers lui (Borillo, 1988 : 72)

→ **Au (même) moment où** il entra tous les regards se tournèrent vers lui

Borillo (1988) parle de "recouvrement partiel" lorsque une situation intervient dans une situation déjà en cours, on peut alors inverser la subordination par *tandis que / alors que* :

421. **Quand** il traversa le pont le soleil se couchait (Borillo, 1988 : 72)

→ Il traversa le pont **tandis que/alors que** le soleil se couchait

→ **Tandis que/alors que** le soleil se couchait, il traversa le pont

La notion de "recouvrement total" signifie que deux situations occupent une même durée, *quand* peut alors être traduit par *tout le temps que* ou *au temps où* :

422. **Quand** j'étais jeune j'étais sportif (Borillo, 1988 : 72)

→ **Tout le temps que/au temps où** j'étais jeune j'étais sportif

La *quand-p*, d'interprétation temporelle, définit donc le cadre temporel, le temps de référence, de l'intégralité de la proposition qui la suit. Ceci est provoqué par le caractère présuppositionnel de la subordonnée temporelle, ainsi défini par Le Draoulec (2001 : 2) :

« Le caractère présuppositionnel des subordonnées temporelles est lié à leur fonctionnement. Comme les adverbes de temps elles permettent de localiser temporellement la situation décrite par la principale. Mais alors que les adverbes le font de manière directe, les subordonnées temporelles le font de manière indirecte, dans la mesure où il faut d'abord localiser la situation qu'elles-mêmes décrivent. C'est-à-dire que pour connaître le temps de la principale il faut d'abord connaître le temps de la subordonnée. D'un point de vue pragmatique la présupposition correspond à cette connaissance préalable. »

C'est aussi ce qu'affirmait Borillo (1996 : 129) :

« Fonctionnant comme un présupposé, la subordonnée sert au repérage temporel de la proposition à laquelle elle se rattache, comme pourrait le faire un simple adverbe de temps [...] et de ce fait, elle vaut avant tout pour les éléments informatifs qui contribuent à ce repérage temporel. »

Les propositions temporelles exigent donc un double processus cognitif chez l'interlocuteur : il faut d'abord interpréter la temporelle puis inférer son interprétation sur le reste de l'énoncé qui y réfère, d'où la précision "indirecte" de Le Draoulec (2001). C'est là que se joue la présupposition selon elle, et c'est aussi ce que fait relève Le Goffic (1995 : 138) :

« Dans des énoncés comme : « *quand j'étais enfant, je croyais au Père Noël* » ; *quand*, opérateur de parcours, connecteur intégratif « chevillant » les deux structures propositionnelles, sert d'abord de repère temporel (indéfini) à *j'étais enfant*, pour construire un *quand j'étais enfant*, repère de *je croyais au Père Noël*. »

Ces remarques vont dans le sens de l'analyse de Maurel (1992) puisque *quand-p* crée un monde dans lequel q peut légitimement s'exprimer, ce qui fait de cette *quand-p* antéposée une relative "thème".

Application des critères

Critère i. Exotaxe-endotaxe.

423. **Quand Priscilla est rentrée, elle avait encore sa robe.**

a. **Quand Priscilla avait (encore) sa robe ?**

b. **C'est (à ce moment-là) quand Priscilla est rentrée qu'elle avait (encore) sa robe**

c. Priscilla avait (encore) sa robe **quand elle est rentrée**

d. **Quand Priscilla est rentrée, elle avait (encore) sa robe à ce moment-là**

e. **À ce moment-là, elle avait encore sa robe.**

Cette proposition est donc bien endotaxique puisqu'elle répond positivement à tous les critères proposés.

Pour ce qui est du statut de *quand* dans ces clauses, il semble qu'il soit ici un connecteur intégratif, soit :

Quand-p : [p (s) (t) & [t : à un moment x]]

Nos clauses sont donc temporellement autodéterminées ce que l'on peut ainsi paraphraser :

424. [Priscilla est rentrée **à un moment x**], **et à ce moment-là** elle a sa robe.

Critère ii. *IS de p.* Il s'agit d'une IS rectionnelle.

Critère iii. *Contraintes sur p.*

Il n'y a pas de contraintes d'ordre temporelle sur p, sinon que la concordance des temps entre p et q doit être logiquement respectée.

Il en va de même pour la polarité de p qui n'est pas contrainte :

425. *Quand il ne pleut pas, je sors.*

Critère iv. *IR entre p et q.*

La relation est nécessairement de l'ordre de la concomitance, ainsi que l'induit la glose précédemment proposée : *Seq. 1 : Priscilla est rentrée à T / Seq. 2 : à T elle a sa robe*

Le tableau ci-dessous résume les propriétés définies pour C_0 :

PROPRIETES	C_0
i. Classement hiérarchique	Endotaxe
ii. IS entre p et q	Zone de rection.
iii. Contraintes sur p	-
iv. IR entre p et q	+ : concomitance
Statut de <i>quand</i>	Connecteur intégratif
Interprétation de <i>quand-p</i>	Temporelle ¹³⁰

Tableau 61. Récapitulatif des propriétés de C_0 .

Il est donc possible de formuler ainsi le fonctionnement de cette *quand-p* :

Type C_0 : *Quand-p* dénote dans M la présence d'une information q pour laquelle elle est un pôle de référence temporel.

1-2 *Quand-p* postverbale : $C \langle q - (s) (t) \& [t : \text{quand-p}] \rangle$

Nous distinguerons dans cette section deux niveaux d'intégration de *quand-p* : 1. les traditionnelles circonstancielles postposées à q, soit $C_1 \langle q - (s) (t) \& [t : \text{quand-p}] \rangle$; et 2. les

¹³⁰ Il est possible de trouver pour *quand-p* des valeurs causale (*Quand je sens le gin, il me frappe*), conditionnelle (*Quand vous aurez fini de bavarder, on pourra reprendre le travail.* crée à partir de : *Quand vous aurez fini de bavarder, fainéants! cria la rude voix de Maheu (Zola < TLFi)*), hypothétique (*Quand j'en aurais envie, je viendrai*), etc. Toutefois, il semblerait que ces valeurs se surajoutent à l'interprétation temporelle, dans la mesure où c'est cette relation temporelle qui lie prioritairement q et p.

quand-p dans la rection d'un verbe de sentiment ou psychologique, ou ainsi formalisé : $C_2 \langle q - V\psi (s) (t) \& [t : \text{quand-p}] \rangle$.

1-2.1 Type $C_1 : \langle q - (s) (t) \& [t : \text{quand-p}] \rangle$

Soit le corpus suivant :

426. *La cuisson est terminée **quand** le jus forme de petites perles. (PRAT:Cuisine < Benzitoun, 2007b : 226)*
427. *Je ne pense pas que l'on puisse se tromper **quand** il s'agit d'un projet réalisé avec de bonnes intentions. (DIVS:JournLyc < Benzitoun, 2007b : 227)*
428. *Le ministre s'est également demandé pourquoi les autorités indiennes n'ont pas agi **quand** l'avion détourné s'était d'abord posé en territoire indien sur l'aéroport d'Amristsar. (JLM 12/99)*
429. *Les réformes se feront **quand l'opinion les exigera** : j'essaie de monter l'opinion ; pour ça il ne faut pas que j'indispose la moitié des lecteurs (FT : de Beauvoir, Les mandarins, 1954)*
430. *Quelques touffes de bruyères d'hiver, mahonias, viendront illuminer le jardin **quand il fera mauvais temps** (JLM 12/99)*
431. *Il haussa les épaules : ça aussi c'est le genre de prétexte qu'on se donne **quand le travail ne marche pas**. (FT : de Beauvoir, Les mandarins, 1954)*
432. *Il me giflait **quand je sentais le gin** (FT : Green, Moira, 1950)*

Application des critères

Critère i. *Exotaxe* → *Endotaxe*.

Critère i. *Exotaxe* → *Endotaxe*.

Pour ces structures, si l'on applique les critères définis jusqu'à présent, alors la nature endotaxique de C_1 ne pose pas de difficulté puisqu'elle répond positivement à tous les tests :

433. *Les réformes se feront **quand l'opinion les exigera** : j'essaie de monter l'opinion ; pour ça il ne faut pas que j'indispose la moitié des lecteurs (FT : de Beauvoir, Les mandarins, 1954)*
- Les réformes se feront **quand ?** – quand l'opinion les exigera*
 - C'est (à ce moment-là) quand l'opinion les exigera **que** les réformes se feront*
 - Quand l'opinion les exigera** les réformes se feront*
 - Quand l'opinion les exigera les réformes se feront à ce moment-là***
 - À ce moment-là**, les réformes se feront.*

Cette structure C_1 est clairement endotaxique. Nous notons de surcroit que cette clause répond positivement au test d'antéposition de *quand-p* avec ordre VSO dans q :

434. *Quand l'opinion les exigera, se feront les réformes.*

Toutefois, c'est la seule clause de notre pour laquelle ce test fonctionne, en raison de la faiblesse informationnelle du verbe de q.

Ainsi que nous l'avons dit dans le chapitre 3, nous signifions ici l'acceptabilité du test mais nous ne l'utilisons pas en raison des restrictions qui pèsent sur l'ordre VSO en français (contrairement au Néerlandais). Nous n'avons plus le temps de mener une étude approfondie, nous laissons donc la question en suspens.

La commutation possible de *quand-p* par *au moment où*, induit que cette dernière soit d'interprétation majoritairement temporelle, même si d'autres types de valeurs peuvent être inférées :

435. *Il me frappait au moment où je sentais le gin* soit l'équivalent de : *il me frappait à T tel qu'à T je sentais le gin*

En effet, dans notre exemple, on pourrait voir dans *quand-p* (*quand je sentais le gin*) la cause de q (*il me frappait*).

On peut donc proposer la formalisation sémantique suivante pour C_1 :

Quand n'aurait donc pas un fonctionnement tout à fait équivalent de celui de C_0 puisqu'on ne saurait accepter (436) ci-dessous :

436. ? *Il me frappait à ce moment-là, et [je sentais le gin à un moment x]_i*

Il ne serait donc plus ici connecteur mais véritable pronom relatif à antécédent incorporé, ce qui fait que *quand-p* est bien temporellement autodéterminée, mais qu'elle occupe une position syntaxique dans q, c'est ce que montre la proportionnalité de *quand* avec *au moment où*, puisque p détermine le support [T_{indet}] de *quand*, et que *quand-p* est régie par le verbe de q. Q comprendrait donc place syntaxique situationnelle spatio-temporellement indéfinie, dans laquelle *quand-p* vient se nicher en fournissant à q une détermination temporelle, ce que l'on peut ainsi formaliser : $C_1 : \langle q\text{-à } T : \text{à } T\text{-p} \rangle$, ou en glosant Jacobs (2001) :

$$C_1 : [q\text{-}(x, y, s) \ \& \ [(s) \ (t) \ \& \ [t : \text{quand-p}]]]$$

Soit pour notre proposition :

$$[\text{Il me frappait } (s) \ \& \ [(s) \ (t) \ \& \ [t : \text{je sentais le gin à un moment } x]]]$$

Ces éléments constituent un argument en faveur de la polycatégorisation de *quand* que nous avons considéré connecteur anaphorique, connecteur intégratif et pronom relatif temporel indéfini.

Critère iii. Contraintes sur p.

Elles sont réunies dans le tableau ci-après et montrent une structure peu contrainte :

CONTRAINTES	C_1
Temps et aspect	+ : concordance des temps (437a)
SI : polarité contrainte	- : (437b)

Tableau 62. Contraintes sur C_1 .

437. a. ? *Les réformes se **feront** quand l'opinion les **exige/exigeait***

b. *Il haussa les épaules : ça aussi c'est le genre de prétexte qu'on se donne **quand le travail ne marche pas**. (FT : de Beauvoir, Les mandarins, 1954)*

Ainsi que C_0 , en dehors de la contrainte logique de concordance des temps, ces clauses apparaissent relativement libres.

Critère iv. IR entre p et q.

Pour ces clauses on remarque que la relation temporelle entre p et q est de l'ordre de la concomitance temporelle (partielle ou totale).

Si l'on considère les types de relations temporelles mise en place par *quand*, alors dans cette structure de type C_1 , on observe que la simultanéité contrainte se décline dans les quatre nuances déterminées par Borillo (1988), soit "coïncidence-antériorité" (438), "incidence" ou "cooccurrence" (439), "recouvrement partiel" (440) et "recouvrement total" (441) :

438. *La cuisson est terminée **sitôt que/une fois que** le jus forme de petites perles. / Les réformes se feront **sitôt que/une fois que** l'opinion les exigera.*

439. *Le ministre s'est également demandé pourquoi les autorités indiennes n'ont pas agi **au (même) moment où** l'avion détourné s'était d'abord posé en territoire indien sur l'aéroport d'Amristsar. / C'est le genre de prétexte qu'on se donne **au (même) moment où** le travail ne marche pas.*

440. *Quelques touffes de bruyères d'hiver, mahonias, viendront illuminer le jardin **tandis que/alors que** il fera mauvais temps.*

441. *Il pleuvait quand j'ai soutenu → il pleuvait **tout le temps que** j'ai soutenu.*

Le tableau ci-dessous récapitule les propriétés mise en évidence pour C_1 :

PROPRIETES	C_1
i. Classement hiérarchique de p	Endotaxe
ii. IS de p	Intra-clausal : zone rectionnelle
iii. Contraintes sur p	-
iv. IR entre p et q	+ : Concomitance

Statut de <i>quand</i>	Pronom relatif temporel indéfini
Interprétation de <i>quand-p</i>	Temporelle
Fonction de <i>quand-p</i>	Adverbiale dans q

Tableau 63. Récapitulatif des propriétés de C₁.

Il est donc possible de gloser ainsi le fonctionnement de cette *quand-p* :

Type C₁ : *Quand-p* dénote dans M la présence d'une information q qu'elle localise temporellement.

Avant de clore cette section sur les *quand-p* rectionnelles intégrées à q, il est possible d'émettre l'hypothèse suivante : cette structure dériverait de l'inversion du diptyque normal, allant ainsi dans le sens de Haudry (1973). La structure corrélatrice normale aurait donc donné naissance à la structure dans laquelle l'adverbial temporel (en l'occurrence *quand-p*) est en antéposé à q, et l'inversion de ce même diptyque aurait permis l'intégration du constituant temporel. Une telle hypothèse, pour être véritablement corroborée mériterait une étude diachronique approfondie que nous ne pouvons menée ici, mais que nous espérons poursuivre plus tard.

1-2.2 Type C₂ < q-Vψ (s) (t) & [t : quand-p] > : rection ou valence directe ?

L'hypothèse de Benzitoun (2007b)

Dans cette section seront abordées les *quand-p* que Benzitoun (2007b : 213) décrit comme appartenant à la valence directe de certains verbes et dont il donne les propriétés suivantes :

« Les *Quand-C* peuvent aussi apparaître dans la valence objet de certains verbes (*voir, aimer, détester, adorer, ignorer, demander...*), car elles sont sélectionnées par ceux-ci, qu'elles ne sont pas proportionnelles au *quand* interrogatif [442a] comme le sont les *Quand-C* ajouts et qu'elles peuvent se construire sous la forme d'une pseudo-clivée en *ce que* [442b]. »

442. *Bien d'accord, je préfère quand tout est d'origine, du moins en vente chez BMW pour ce modèle.* (www.forum-auto.com < Benzitoun, 2007b : 213)

a. *Quand préfères-tu ? *Quand tout est d'origine.* (*ibid.*)

b. *Ce que je préfère c'est quand tout est d'origine.* (*ibid.*)

Benzitoun (2007b) précise qu'aux côtés de ces *quand-p* dans la valence d'un verbe psychologique (cf. aussi (443) ci-dessous), il existe d'autres constructions, déjà signalées par Muller (1996a) sous le nom de constructions "coucous", soit (444) ci-dessous, et qui reposent

sur l'hypothèse que la « *Quand-C* amalgame en fait deux compléments qui peuvent se réaliser séparément » (Benzitoun, 2007b : 214), soit (444a) ci-dessous :

443. Il **déteste** quand papa et moi on a des secrets, ou quand on se regarde en rigolant sans qu'elle sache pourquoi. (LITC:Policier < Benzitoun, 2007b : 213)
444. Tout bâtiment qui croise au large doit **signaler** quand il transporte des matières dangereuses... (télévision < Muller < Benzitoun, 2007b : 213)
- a. **Quand il transporte des matières dangereuses, il doit le signaler.**

Pour Benzitoun (2007b), lorsque *quand-p* occupe la valence directe de verbes psychologiques, de verbes tels que *signaler*, *préciser*, *indiquer*, elle est alors proportionnelle à *ça*, ou *le* :

445. Bien d'accord, je préfère **ça**. / Il déteste **ça**, ou **ça** / On ignore **ça**, mais s'ils viennent chez moi je vais m'en occuper ! / Tout bâtiment qui croise au large doit signaler **ça**.

Il précise alors (2007b) que dans le cas où *quand-p* occupe une position de valence d'un verbe interrogatif, elle possède une syntaxe interne spécifique qui permet au sujet de se réaliser sous forme d'inversions complexes :

446. Je me suis souvent demandé **quand** les jeunes japonais avaient-ils le temps d'étudier : on voit des uniformes scolaires à toute heure du jour et presque de la nuit, dans les rues des grandes villes... (LITC:Roman2 < Benzitoun, 2007b : 214)
447. Je voulais me permettre de vous demander **quand** cette loi pourra-t-elle être votée et dans quels délais sera-t-elle promulguée et comment va-t-on assurer sa communication sur le plan international ? (Chirac < Benzitoun, 2007b : 214)

Toutefois Benzitoun (2007b) signale l'existence de *quand-p* qui semblent en position de valence directe, mais qui en réalité sont des ajouts aux verbes, comme c'est le cas dans (448) qu'il oppose à (449) dans laquelle *quand-p* occupe une position de valence sujet :

448. De plus, sa société est naïve et originale, et je m'ennuie moins **quand je l'ai près de moi**. (Loti, Aziyadé < Benzitoun, 2007b : 216)
449. **Ça m'ennuie quand une certaine histoire conflictuelle se répète d'une génération à l'autre.** (www.csa.fr < Benzitoun, 2007b : 216)

Pour lui, la distinction entre le statut valenciens de *quand-p* en (449), vs son statut d'ajout en (448) est corroboré par la différence de sens que le verbe comporte (2007b : 216) : « [d]ans les deux cas, le verbe a un sens "psychologique" mais dans le premier cas [448], il signifie plutôt "ne pas trouver d'intérêt" alors que dans le second [449], "être désappointé" ».

Un autre argument en faveur d'une distinction entre (448) et (449), vient de ce que (449) accepte une tournure passive, contrairement à (448) :

450. a. *Je suis ennuyé **quand une certaine histoire conflictuelle se répète d'une génération à l'autre.*** (Benzitoun, 2007b : 216)

b. *# je suis moins ennuyé quand je l'ai près de moi.*

En effet, avec la construction passive (450b) le sens du verbe est modifié et il semble que l'on passe du sens "ne pas trouver d'intérêt" à "être désappointé".

Aux côtés de ces *quand-p* construites en valence directe, Benzitoun (2007b) distingue aussi des *quand-p* construites dans la valence prépositionnelle de certains verbes. Il remarque alors la présence (451) ou l'absence (452) de la préposition :

451. *Pour les légumes et les viandes, ça **dépend de** quand tu commences à diversifier... ici on commence généralement par des céréales pour bébé vers 4 mois (on a des céréales sans sucres pour bébé)...* (<http://forum.doctissimo.fr> < Benzitoun, 2007b : 217)

452. *Je **m'étonne** quand je lis des réactions qui visent à généraliser des idées* (<http://tf1.lci.fr> < Benzitoun, 2007b : 215)

Pour expliquer ce phénomène, il a recours à Blanche-Benveniste (2001b), qui parle de la suppression de la préposition « faible » (*à, de, en*) en présence d'un mot *qu-*, ainsi dans (453a,b)¹³¹ :

453. a. *(**Je me souviens, je m'étonne, je me plains**) de ce que Jean arrive très tard.* (Blanche-Benveniste < Benzitoun, 2007b : 217)

b. *(**Je me souviens, je m'étonne, je me plains**) que Jean arrive très tard.* (Blanche-Benveniste < Benzitoun, 2007b : 217)

Lorsque *quand-p* se trouve dans la valence prépositionnelle de ces verbes, Benzitoun (2007b) signale l'absence obligatoire (454), la facultativité (455), ou la stabilité (456) de la préposition :

454. ***Je m'étonne quand** c'est formulé par des gens dont la vocation, eux-mêmes, est de dire le droit, ou des gens qui sont des intellectuels et qui devraient donc être en cohérence intellectuelle.* (Jospin < Benzitoun, 2007b : 217)

a. ? ***Je m'étonne de** quand c'est formulé par ces gens-là.*

¹³¹ Pour analyser ce type de propositions dans lequel on observe l'effacement de la préposition au contact d'un mot *qu-*, Blanche-Benveniste (2001b) a recours à la pronominalisation en *en* qui indiquerait la présence d'une préposition sous-jacente : « *Je m'en étonne, quand c'est formulé par ces gens-là.* » (Benzitoun, 2007b : 218), sur le modèle de « *Je m'en souviens, quand j'échangeais quelques idées avec Mohammed V.* » (Benzitoun, 2007b : 218)

455. a. **Je me souviens quand**, à l'occasion des diverses commémorations du 20 août, j'échangeais quelques idées avec Mohammed V. (M-Diplo < Benzitoun, 2007b : 217)
- b. moi je me **souviens de quand** je les ai vus rentrer j'étais à la place Carnot (ORAL:Corpaix < Benzitoun, 2007b : 218)
456. a. Je **parle de quand** nous étions jeunes / ? Je **parle quand** nous étions jeunes. (< Benzitoun, 2007b : 218)
- b. Je **pense à quand** nous étions jeunes / ? Je **pense quand** nous étions jeunes. (ibid.)
- c. Le numéro **date de quand** ils l'ont présenté pour la 1ere fois a Francfort je crois. (<http://forums.motorlegend.com> < Benzitoun, 2007b : 218)

Au niveau de la syntaxe externe, Benzitoun signale (2007b : 218 *et suiv.*) qu'« au contact d'une préposition sélectionnée par le verbe enchâssé, la préposition du verbe externe disparaît », soit :

457. « Pour elle, le mariage est le moyen de rompre le joug des parents » mais ça dépend **sur qui on tombe**. (Le Monde < Defrancq < Benzitoun, 2007b : 219)
- a. ? Ça dépend **de sur qui** on tombe. (Benzitoun, 2007b : 219)
458. Traite de la situation d'une famille traditionnellement mise à l'écart par les autres familles du village, sans que nul ne se souvienne **à quand** remonte cette mauvaise décision et sur quoi elle repose réellement. (www.jans-aoste.org < Benzitoun, 2007b : 219)
- a. ? sans que nul ne se souvienne **de à quand** remonte cette mauvaise décision et sur quoi elle repose réellement. (Benzitoun, 2007b : 219)

Nous fermons ici cette longue parenthèse sur la description de Benzitoun (2007b), utile dans les critères qu'elle met en évidence.

Toutefois, contrairement à sa position (2007b), et comme nous l'avons signifié précédemment dans l'étude des SC_N, nous ne croyons pas que ces *quand-p* sont construites dans la valence directe des verbes.

Pour notre corpus de travail, nous retiendrons les verbes de sentiment (*aimer, haïr, admirer, mépriser, adorer, détester, regretter*, etc.), psychologique (*préférer, détester*), et 'autres' (*signaler, dire, imaginer* etc.).

Nous les traiterons en dernier lieu et dans une section à part, les *quand-p* incluses dans ce que Benzitoun (2007b) appelle la valence prépositionnelle.

Pour les verbes de sentiment, les exemples sont les suivants :

459. *J'aime aussi beaucoup quand il parle d'histoire naturelle* (Gide < Le Petit Robert)
460. *J'aime quand elle parle* (Benzitoun, 2007b : 302)
461. *Il déteste quand papa et moi on a des secrets, ou quand on se regarde en rigolant sans qu'elle sache pourquoi.* (LITC:Policié < Benzitoun, 2007b : 303)
462. *Je déteste quand elles s'en vont et qu'elles reviennent à la nuit.* (Bern < Sandfeld < Benzitoun, 2007b : 303)
463. *Je déteste quand on m'en veut* (FT : De Beauvoir, *Les mandarins*, 1954)
464. *Je déteste quand tu es vulgaire* (FT : De Beauvoir, *Les mandarins*, 1954)

ou des verbes psychologiques :

465. *Bien d'accord, je préfère quand tout est d'origine, du moins en vente chez BMW pour ce modèle.* (déjà cité 442)
466. *Moi je préfère quand ils crèvent tous* (FT : Queneau, *Zazie dans le métro*, 1959)
467. *Je m'étonne quand c'est formulé par des gens dont la vocation, eux-mêmes, est de dire le droit, ou des gens qui sont des intellectuels et qui devraient donc être en cohérence intellectuelle.* (Jospin < Benzitoun, 2007b : 217)
468. *Cependant, ils sont choqués quand ils apprennent que la majorité d'entre eux sont actifs du point de vue sexuel entre sept et douze ans.* (JLM 12/99)

ou encore *dire* :

469. *Vous nous direz quand ça se passe bien, rétorque Nestor* (JLM 12/99)

Remarques préliminaires

Pour (467) & (468), leur valence est normalement prépositionnelle mais la préposition saute obligatoirement en présence de *quand-p* ainsi que le montre l'impossibilité ci-dessous :

470. ? *Je m'étonne de quand c'est formulé par des gens dont la vocation, eux-mêmes, est de dire le droit [...] / ? Cependant, ils sont choqués de quand ils apprennent que la majorité d'entre eux sont actifs du point de vue sexuel entre sept et douze ans.*

En raison de cette contrainte, nous avons fait le choix de les traiter avec les verbes psychologiques possédant une valence directe, pensant qu'il n'était pas utile, au vu des résultats, de leur consacrer une section à part.

Pour ces structures dans lesquelles *quand-p* apparaît directement après un verbe de sentiment ou psychologique, il nous paraît délicat de considérer que *aimer*, *détester*, ou *préférer*, *s'étonner*, *être choqué* construisent un constituant temporel dans leur valence directe.

Par ailleurs si l'on s'appuie sur Van de Velde, (1998), les verbes de sentiment seraient intransitifs, et elle détermine pour *aimer* trois types de verbe :

- Aimer 1 [+ transitif] : qui comprend un objet [+humain] et pour lequel la passivation est possible :

471. *J'aime Marie → Marie est aimée de moi.*

- Aimer 2 [± transitif] : qui comprend un objet [-humain], nécessairement défini et pour lequel la passivation est interdite :

472. *J'aime le (*un) chocolat → *Le chocolat est aimé de moi*

- Aimer 3 [- transitif] : dont l'objet n'est pas contraint [± humain], et pour lequel la passivation n'est pas possible. C'est ce type de verbe *aimer* qui serait susceptible de construire une *quand-p* en position postverbale, et en effet pour nos structures la passivation n'est pas possible :

473. *J'aime quand il parle d'histoire naturelle → *quand il parle d'histoire naturelle est aimé de moi*

Mais en revanche, si la passivation n'est pas possible, on peut toutefois montrer que le sujet est bien un expérimenteur affecté par le biais du verbe *plaire* :

474. *Il me plaît quand il parle d'histoire naturelle.*

Dans ce sens, *quand-p* est la source qui affecte le sujet.

Si *aimer* est un intransitif, alors cela permet d'expliquer pourquoi il peut accepter indifféremment qu'une *que-p* ou une *quand-p* apparaisse en place de valence :

475. *J'aime qu'il parle d'histoire naturelle / Je déteste qu'on m'en veuille*

476. *J'aime quand il parle d'histoire naturelle / Je déteste quand on m'en veut*

La différence d'interprétation entre la *que-p* et la *quand-p* c'est que cette dernière construit un moment, à valeur itérative, qui inclut une expérience particulière, ce que l'on peut ainsi paraphraser :

477. *Chaque fois qu'il parle d'histoire naturelle, j'aime beaucoup / Chaque fois qu'on m'en veut, je déteste*

L'objet *que-p/quand-p* fonctionne donc comme un lieu, un domaine qui cause (dé)plaisir au sujet, mais au présent, *quand* fournit un contour temporel à une expérience particulière, ce que *que-p* ne fait pas.

Si l'on admet l'hypothèse que les V_{Ψ} sont intransitifs, alors *quand-p* est rectionnelle et non valencielle.

Ce test de la passivation permet de montrer que les verbes psychologiques *préférer*, *s'étonner* et *être choqué* réagissent de la même façon que *aimer* ou *détester*, et en effet on ne saurait trouver :

478. ? *Quand ils crèvent tous est préféré de moi*

Toutefois, il est possible de proposer une autre interprétation pour ces structures. Cette seconde analyse est comparable au phénomène de "captation" de Lemaréchal (1989 : 229). Il s'agit d'un phénomène qui fait qu'après un verbe transitif, un syntagme qui fonctionne habituellement comme circonstant est considéré comme actant, « pour peu que le sens s'y prête ».

Pour ces C₂, l'ambiguïté persiste donc, ambiguïté que ne lève pas l'application des critères :

Application des critères

Critère i. *Exotaxe* → *endotaxe*.

En effet, pour *quand-p* on peut avoir une interprétation situationnelle (et dans ce cas-là elle peut être considérée comme OD) (479), ou temporelle, et dans ce cas-là elle est rectionnelle (480) :

479. *J'aime aussi beaucoup quand il parle d'histoire naturelle* (Gide < Le Petit Robert)

a. *J'aime aussi beaucoup quoi ? – quand il parle d'histoire naturelle*

b. *C'est (ce moment-là) quand il parle d'histoire naturelle que j'aime aussi beaucoup.*

c. *Quand il parle d'histoire naturelle j'aime aussi beaucoup.*

d. *Quand il parle d'histoire naturelle, j'aime aussi beaucoup (à ce moment-là / ça)*

e. *J'aime aussi beaucoup ça/ce moment-là.*

480. a. *J'aime aussi beaucoup quand ? – quand il parle d'histoire naturelle*

b. *C'est (à ce moment-là) quand il parle d'histoire naturelle que j'aime aussi beaucoup.*

c. *Quand il parle d'histoire naturelle j'aime aussi beaucoup.*

d. *Quand il parle d'histoire naturelle, à ce moment-là j'aime aussi beaucoup*

e. *J'aime aussi beaucoup à ce moment-là.*

Cette double interprétation possible de la structure C₂ comprenant un verbe de sentiment, se retrouve dans C₂ avec un verbe psychologique, où l'on trouve une interprétation situationnelle (481) ou temporelle (482) :

481. *Moi je préfère quand ils crèvent tous.* (FT : Queneau, Zazie dans le métro, 1959)

- a. Je préfère **quoi ? – quand ils crèvent tous**.
- b. **C'est (ce moment là)** quand ils crèvent tous **que** je préfère.
- c. **Quand ils crèvent tous** je préfère.
- d. Quand ils crèvent tous, je préfère **ce moment-là / ça**
- e. Je préfère **ça/ce moment-là**.
482. a. Je préfère **quand ? – quand ils crèvent tous**.
- b. **C'est (à ce moment là)** quand ils crèvent tous **que** je préfère.
- c. **Quand ils crèvent tous** je préfère.
- d. Quand ils crèvent tous, **à ce moment-là** je préfère
- e. Je préfère **à ce moment-là**.

Et il en va de même pour la *quand-p* en position postverbale du verbe *dire* :

483. Vous nous **direz quand ça se passe bien**, rétorque Nestor
- a. Vous nous direz **quand ? – quand ça se passe bien**
- ET** : Vous nous direz **quoi ? – quand ça se passe bien**
- b. **C'est ((à) ce moment-là)** quand ça se passe bien **que** vous nous direz
- c. **Quand ça se passe bien**, vous nous direz.
- d. **Quand il transporte des matières dangereuses, à ce moment-là** vous nous direz
- ET** : **Quand il transporte des matières dangereuses**, vous nous direz **ce moment-là**
- e. Vous nous direz **(à ce moment-là / ça)**.

Il est donc vraiment délicat de se prononcer sur le statut syntaxique de cette *quand-p*. Nous laisserons ici la discussion ouverte, faute d'argument convainquant d'un côté ou de l'autre, à moins de considérer des degrés de transitivité, et dans ce cas, la proportionnalité de *quand-p* avec *ça/quoi* induirait que *quand-p* soit un OD non prototypique d'un verbe dont la transitivité est très faible (ce qui rejoint la notion de "captation").

Concernant le statut de *quand*, que *quand-p* soit temporelle ou situationnelle, il s'agit dans les deux cas d'un pronom relatif temporel indéfini à antécédent incorporé, ce qui induit que *quand-p* soit temporellement autodéterminée.

Mais si *quand-p* est temporelle, alors *quand* proportionnel à *au moment où* :

484. *J'aime aussi beaucoup* **au moment où** il parle d'histoire naturelle.

Ce que l'on peut ainsi formaliser : C < q- (x, y, s) (t) & [t : quand-p] >

En revanche, si l'interprétation de *quand-p* est situationnelle, alors *quand* n'est plus proportionnel à *au moment où* mais à *le moment où*, qui indique un changement de position syntaxique (constituant adverbial → constituant nominal) :

485. *J'aime aussi beaucoup le moment où il parle d'histoire naturelle.*

Ce que l'on peut ainsi formaliser : C ⟨ q – (x, y, t : quand-p) ⟩

Critère iii. *Contraintes sur p.*

Dans cette configuration, p apparaît plus contrainte que la précédente :

CONTRAINTES	C ₂
Temps et aspect	± : Parallélisme temporel obligatoire (486a)
SI : contrainte sur la polarité	- : (486b)
Contrainte lexicale sur le verbe	+ : Vψ ou psychologique

Les manipulations suivantes illustrent le tableau précédent :

486. a. ? *J'aime aussi beaucoup quand il **parlait** d'histoire naturelle / a. Vous nous direz quand ça se **passera/passait** bien*

b. *J'aime aussi beaucoup quand il **ne** parle **pas** d'histoire naturelle.*

Critère iv. IR entre p et q.

Dans cette configuration, la relation temporelle entre p et q est nécessairement de l'ordre de la concomitance. L'IR temporelle vient de ce que le parallélisme temporel est obligatoire entre V1 et V2.

Le tableau ci-dessous récapitule les propriétés mises en évidence selon les critères définis :

PROPRIETES	C ₂
i. Classement hiérarchique de p	Endotaxique
ii. IS de p	(Intra-clausal : rection) ou Intra-verbal : valence faible par "captation"
iii. Contraintes sur p	+
iv. IR entre p et q	Concomitance
Interprétation de <i>quand-p</i>	(Temporelle) ou Situationnelle
Statut de <i>quand</i>	Pronom relatif temporel indéfini
Fonction de <i>quand-p</i>	(Adverbiale dans q) ou OD non prototypique

Tableau 64. Récapitulatif des propriétés de C₂.

Il est donc possible de proposer la paraphrase suivante pour le fonctionnement de C_2 :

Type C_2 : *Quand* dénote dans M la présence d'une information q dont elle constitue un cadre temporel OU dont elle constitue un argument.

2- Quand-p en position de valence

2-1 Type C_3 : signaler, imaginer *quand-p* : valence directe par captation

Soit les exemples suivants :

487. *Tout bâtiment qui croise au large doit **signaler quand il transporte des matières dangereuses...** (déjà cité 444)*

488. *La simple intervention de police par endroit suffit à semer du trouble. Je n'ose même pas **imaginer quand on va s'intéresser à une femme voilée [...] dans un milieu sensible** (Libération 04/11)*

Pour Benzitoun (2007b), *quand-p* apparaît en position de valence directe, il propose une telle analyse pour l'exemple (487) notamment. Nous interrogerons cette position.

Application des critères

Critère i. *Exotaxe* → *endotaxe*.

Si l'on applique les critères d'intégration, alors nous obtenons les résultats suivants :

489. *Tout bâtiment doit **signaler quand il transporte des matières dangereuses...** /*

*a. ? Tout bâtiment doit signaler **quand ?** – quand il transporte des matières dangereuses*

MAIS : *tout bâtiment doit signaler **quoi ?** – quand il transporte des matières dangereuses*

*b. ? **C'est (à ce moment-là)** quand il transporte des matières dangereuses **que** tout bâtiment doit signaler*

MAIS : ***C'est (ça)** quand il transporte des matières dangereuses **que** tout bâtiment doit signaler*

*c. ? **Quand il transporte des matières dangereuses** tout bâtiment doit signaler*

*d. ? **Quand il transporte des matières dangereuses,** tout bâtiment doit signaler **à ce moment-là***

MAIS : ***Quand il transporte des matières dangereuses,** tout bâtiment doit signaler **ça***

*e. Tout bâtiment doit signaler (**? à ce moment-là / ça**).*

490. *Je n'ose même pas **imaginer quand on va s'intéresser à une femme voilée***

*a. ? Je n'ose même pas imaginer **quand ?** – quand on va s'intéresser à une femme voilée*

MAIS : *Je n'ose même pas imaginer **quoi ?** – quand on va s'intéresser à une femme voilée*

b. ? **C'est (à ce moment-là)** quand on va s'intéresser à une femme voilée **que** je n'ose pas imaginer

MAIS : C'est (ça) quand on va s'intéresser à une femme voilée **que** je n'ose pas imaginer

c. ? **Quand on va s'intéresser à une femme voilée**, je n'ose même pas imaginer

d. ? **Quand on va s'intéresser à une femme voilée**, je n'ose même pas imaginer **à ce moment-là**

MAIS : Quand on va s'intéresser à une femme voilée, je n'ose même pas imaginer **ça**

e. Je n'ose même pas imaginer (**? à ce moment-là / ça**).

Quand-p en C₃ est donc proportionnelle à un *quoi* ? (489a), ou au pronom assertif *ça* (489f), ainsi que l'est C₂ précédentes. En revanche l'interprétation temporelle n'est pas possible ici, nous postulons donc un phénomène de captation. La *quand-p* serait donc construite par un verbe à valence faible, et constituerait un objet direct non prototypique.

Toutefois, cette analyse vaut pour *signaler*, mais elle ne vaut pas pour *imaginer* et en effet on observe une différence de fonctionnement entre les deux verbes : *imaginer* peut apparaître seul, quand *signaler* en est incapable :

491. *J'imagine.*

492. ? *Je signale.*

Avec *imaginer* donc, *quand-p* ne peut pas être considérée comme étant captée comme OD, et d'ailleurs on peut rétablir un OD (493) contrairement à *signaler* (494) car alors *quand-p* devient rectionnelle :

493. *J'imagine tout ce qui se passera quand on va s'intéresser à une femme voilée*

494. *Je signale tout ce qui se passera quand un navire transporte des matières dangereuses*

Si cette hypothèse est exacte, alors il convient de corriger (490) dont l'inacceptabilité provient non pas de la structure syntaxique, mais de l'ellipse de l'OD, et en effet, si on le rétablit alors les manipulations ne posent plus de problème :

495. a. *Je n'ose même pas imaginer tout ce qui se passera quand ? – quand on va s'intéresser à une femme voilée*

b. **C'est (à ce moment-là)** quand on va s'intéresser à une femme voilée **que** je n'ose pas imaginer **tout ce qui se passera**

c. **Quand on va s'intéresser à une femme voilée**, je n'ose même pas imaginer **tout ce qui se passera**

d. **Quand on va s'intéresser à une femme voilée**, je n'ose même pas imaginer **tout ce qui se passera à ce moment-là**

e. Je n'ose même pas imaginer **tout ce qui se passera à ce moment-là**

Critère iii. Contraintes sur p.

Cette proposition apparait fort peu contrainte :

CONTRAINTES	C ₃
Temps et aspect	- : (496a)
SI : contrainte sur la polarité	- : (496b)

Tableau 65. Contraintes sur C₃.

Les manipulations illustrent le tableau :

496. a. *Tout bâtiment **doit signaler** quand il **transportera** des matières dangereuses*
 b. *Tout bâtiment qui croise au large doit signaler quand il **ne** transporte **pas** des matières dangereuses*

Critère iv. IR entre p et q.

Dans C₃, la structure n'est pas contrainte à la concomitance, puisque le décalage temporel est permis :

497. *Tout bâtiment **signale** quand il **transportera** des matières dangereuses.*

Dans la relation temporelle entre p et q, il est remarquable qu'en C₃ une valeur itérative est ajoutée, ce que l'on peut ainsi gloser :

498. *Tout bâtiment doit signaler **à chaque fois qu'il** transporte des matières dangereuses.*

Quand fournit donc un contour temporel à la situation exprimée dans p, d'où la perte sémantique importante lorsque l'on commute *quand* et *que* dans ce contexte :

499. # *Tout bâtiment doit signaler **qu'il** transporte des matières dangereuses*

Le tableau ci-dessous, récapitule les propriétés retenues de C₃ :

PROPRIETES	C ₃
i. Classement hiérarchique de p	Endotaxique
ii. IS de p	Intra-verbal : valence faible par "captation"
iii. Contraintes sur p	-
iv. IR entre p et q	
Interprétation de <i>quand-p</i>	Situationnelle
Statut de <i>quand-p</i>	OD non prototypique

Tableau 66. Récapitulatif des propriétés de C₃.

2-2 Type C₄ : V(-t) : valence prépositionnelle

Soit les exemples suivants dans lequel le verbe de la principale ne contient pas de sémantisme temporel :

500. Elle m'a parlé **de quand vous étiez petits** (Aymé < Le Petit Robert)
501. C'est avec moi qu'elle parlait le plus. Elle parlait tout le temps de manivelles **et de quand elle serait chanteuse**. C'était pas un rêve bidon : elle avait une voix émouvante. (FT : Therame, Bastienne, 1985)
502. Même que je les ai vus sniffer pendant le cours de maths dans un sac en plastoche. Moi y me suffisait de penser **à quand je serais grande** et que je serais devenue la collègue de mémé et qu'on ferait équipe toutes les deux... (FT : Seguin, L'arme à gauche, 1990)
503. Pour les légumes et les viandes, ça **dépend de** quand tu commences à diversifier... ici on commence généralement par des céréales pour bébé vers 4 mois (on a des céréales sans sucres pour bébé)... (<http://forum.doctissimo.fr> < Benzitoun, 2007b : 217)
504. L2 oui oui elle est gentille oui euh oui non plus vous vous souvenez pas **de quand il y avait les élections de chansons qui se chantaient de chansons** (déjà cité 455b)
505. moi je me souviens **de quand je les ai vus rentrer** j'étais à la place Carnot (déjà cité 455c)
506. Je me souviens **quand, à l'occasion des diverses commémorations du 20 août, j'échangeais quelques idées avec Mohammed V**. (déjà cité 455a)
507. Je me rappelle **quand j'arrivais le matin là-bas, entre six et sept heures du matin**... (FT : Léautaud, Le petit ouvrage inachevé, 1956)

Remarques préliminaires

En ce qui concerne la préposition, *se souvenir* et *se rappeler* paraissent accepter indifféremment la présence ou l'absence de sa préposition en présence de *quand-p*. Toutefois il convient de nuancer l'apparente liberté de la préposition puisque ces deux verbes peuvent introduire une expérience vécue un peu à la manière d'un marqueur testimonial (ou médiatif).

Application des critères

Critère i. *Exotaxe* → *endotaxe*.

508. Elle m'a parlé **de quand vous étiez petits**.
- Elle m'a parlé de **quoi ? – de quand vous étiez petit**.
 - C'est (de ça)** de quand vous étiez petit **qu'**elle m'a parlé.
 - ? **De quand vous étiez petits**, elle m'a parlé.
 - De quand vous étiez petits**, elle a parlé **de ça**.
 - Elle m'a parlé **de ça**.

La proposition répond positivement à tous les critères, mais son ordre séquentiel est fixe : position postverbale obligatoire (508c).

Critère iii. *Contraintes sur p*.

Cette construction n'est pas contrainte :

CONTRAINTES	C_4
Temps et aspect	- : (509a)
SI : contraintes sur la polarité	- : (509b)

Tableau 67. Contraintes sur C_4 .

Les manipulations illustrent le tableau :

509. a. Elle **parlait** tout le temps de manivelles et de quand elle **serait** chanteuse.
 b. Elle parlait [...] de quand elle **n'était pas** chanteuse.

Critère iv. IR entre p et q.

Il n'y a pas d'obligation de concomitance pour cette structure (cf. la non concordance des temps en (509a) ci-dessus).

Le tableau ci-dessous, récapitule les propriétés retenues de C_4 :

PROPRIETES	C_4
i. Classement hiérarchique de p	Endotaxe
ii. IS de p	Intra-clausal : valence prépositionnelle
iii. Contraintes sur p	-
iv. IR entre p et q	
Interprétation de <i>quand-p</i>	Situationnelle

Tableau 68. Récapitulatif des propriétés de C_4 .

2-3 Type C_5 : \langle q-V(t) préposition (quand-p) \rangle

Il s'agit d'étudier ici les *quand-p* qui apparaissent immédiatement après un verbe à valeur temporelle (désormais V(t)) construisant une valence prépositionnelle, soit les exemples suivants :

510. Le numéro date **de quand ils l'ont présenté pour la 1^{ère} fois à Francfort je crois.** (<http://forums.motorlegend.com> < Benzitoun, 2007b : 304)
511. Alors je peux d'ores et déjà dire que mon plus lointain souvenir remonte **à quand je vivais à Nîmes.** (<http://leeloolene.free.fr>)
512. Pour la police, j'ai le regret de t'annoncer que ce n'en est pas une! C'est ma propre écriture! En fait, ça remonte **à quand je n'avais pas de tablette graphique.** J'avais donc écrit à la plume, à l'encre et j'avais pris en photo ma feuille. (<http://malineetlubies.free.fr>)
513. En fait ma première grosse angoisse remonte **à quand je suis sorti avec ma première copine il y a plusieurs années.** (<http://forum.doctissimo.fr/psychologie>)

514. *Je crois que cela remonte... à quand je n'étais pas encore vampire... ou peut être même le jour ou je suis devenu Vampire...* (http://www.20six.fr/e_lestat)
515. *Tu peux le remettre à quand nous reviendrons.* (<http://pagesperso-orange.fr/patchanne>)
516. *C'est souvent plus simple et/ou plus rapide d'utiliser les applis qu'on connaît bien et de remettre à quand on a un peu de temps libre les expérimentations.* (<http://linuxfr.org/forums>)
517. *Quitte à toi de taper un peu du point sur la table, bon puisque tu t'investis pas, je préviens tout le monde, (et tu le fais !) on remet à quand tu seras décidé à prendre une décision de couple, et pas à me coller le boulot sur le dos.* (<http://forum.aufeminin.com/forum/mariage1>)

Application des critères

Critère i : *Exotaxe* → *endotaxe*

518. *mon plus lointain souvenir remonte à quand je vivais à Nîmes*
- mon plus lointain souvenir remonte à quand ? – à quand je vivais à Nîmes*
 - C'est à (ce moment-là,) quand je vivais à Nîmes que mon plus lointain souvenir remonte*
 - ? À quand je vivais à Nîmes mon plus lointain souvenir remonte*
 - ? À quand je vivais à Nîmes mon plus lointain souvenir remonte à ce moment-là*
 - Mon plus lointain souvenir remonte à ce moment-là*

Cette *quand-p* est donc clairement valencielle.

Critère iii. *Contraintes sur p.*

Il semble que peu de contraintes soient repérables sur C_5 :

CONTRAINTES	C_5
Temps et aspect	+ : (519a)
SI : contrainte sur la polarité	- : (519b)

Tableau 69. Contraintes sur C_5 .

519. *a. mon plus lointain souvenir remonte à quand je vis/vivrai à Nîmes.*
b. mon plus lointain souvenir remonte à quand je ne vivais pas (encore) à Nîmes.

Les contraintes temporelles et aspectuelles sont dues au sens du verbe, il est normal de ne pas pouvoir trouver un futur ou un présent quand le verbe appelle un moment du passé.

Critère iv. *IR entre p et q.*

Il n'y a pas d'IR temporelle entre p et q, puisque la structure admet nécessairement le décalage temporel.

Le tableau ci-dessous récapitule les propriétés définies pour C_5 :

PROPRIETES	C_5
i. Classement hiérarchique de p	Endotaxe
ii. IS de p	Intra-clausal : valence prépositionnelle
iii. Contraintes sur p	-
iv. IR entre p et q	
Interprétation de <i>quand-p</i>	Temporelle

Tableau 70. Récapitulatif des propriétés de C_5 .

Conclusion partielle sur les quand-p endotaxiques

Pour ces structures, on remarque à partir de C_1 un changement de statut de *quand* : connecteur intégratif → pronom relatif, et un changement notable d'intégration de *quand-p* (rection → valence) marqué par la modification de proportionnalité de *quand* : *au moment où* → *le moment où*.

CHAPITRE 7 : Quand-p et SN

Dans ce chapitre il s'agit d'aborder un dernier type d'intégration en *quand*, soit l'intégration au SN, dans le sens où le verbe de *q* régit un élément temporel (SNt), qui entretient avec *quand-p* une relation sémantique et temporelle particulière. *Quand-p* fonctionnerait donc ici comme une relative, prenant pour contrôleur – ou antécédent selon une terminologie plus traditionnelle – le SN temporel précédent.

Nous nous appuyerons donc sur les exemples suivant :

520. *L'actuelle vague de violences s'est ouverte fin novembre quand, en l'espace d'une seule journée, plus de 40 personnes ont été tuées à Amboise.* (JLM 12/99)
521. « *et maintenant, quand les seigneurs se battent, c'est nous les pauvres qui souffrons...* » (JLM 12/99)
522. *les ilotiers traitent les problèmes immédiats et concrets, et maintenant, quand on va au commissariat, on nous écoute.* » (JLM 12/99)
523. *alors, quand il travaillait aux champs, mon professeur prenait un autre instrument avec lui, une cithare monocorde utilisée dans les chansons de propagande.* » (JLM 12/99)
524. *mais récemment, quand il est allé à Mostar, il est resté plusieurs heures assis dans un café en attendant que passe une tête connue.* (JLM 12/99)
525. *Il pourra partir lundi quand il aura fini ses devoirs* (Benzitoun, 2007b : 271)
526. *Les heures de la contestation, quand Beaubourg était moqué pour ses allures d'usine à gaz, semblent bien lointaines !* (JLM 12/99)
527. *Nous revoici à l'époque d'Homère quand les déesses présidaient d'un nuage aux batailles des héros.* (Barrés < TLFi)¹³²
528. *Il y a eu la période de la transhumance quand les bergers quittaient la plaine pour aller à la montagne* (Benzitoun, 2007b : 272)
529. *Nana croyait retourner à ses débuts, quand sa première robe de soie lui avait causé un si gros plaisir* (Zola < TLFi)
530. [...] *et qui restitue de grands moments d'émotion romanesque, quand l'amour fait exploser les prétentions du totalitarisme à broyer l'humain.* (JLM 12/99)

Distinguant entre (520) à (525), ou nom expansé 1 (NE1), dans laquelle on observe une relation d'inclusion temporelle entre *quand-p* et SNt, vs (526) à (530), ou NE2, où *quand-p* et SNt sont plutôt dans une relation d'explicitation.

¹³² L'exemple est aussi cité par Benzitoun (2007b).

La relation d'inclusion temporelle peut ainsi être paraphrasée :

531. a. **Fin novembre quand**, en l'espace d'une seule journée, plus de 40 personnes ont été tuées à Amboise \cong **un jour de fin novembre où-p**

b. Il pourra partir **lundi quand** il aura fini ses devoirs \cong **à un moment de lundi où-p**

Quelques remarques préliminaires

Benzitoun (2007b : 276), établit une distinction entre NE1 (520) à (525), et NE2 (526) à (530), puisque pour lui, dans NE1, « la relation ne s'instaure pas entre l'élément temporel et la *Quand-C* mais entre la *Quand-C* et l'ensemble de la construction verbale qui la précède ». En effet dans ces clauses on peut reconnaître l'imbrication de trois éléments temporels¹³³ les uns dans les autres, du plus général au plus précis :

532. a. [q : l'actuelle vague de violences s'est ouverte] + [datation de q : fin novembre] $T \subset$ ¹³⁴ [quand, en l'espace d'une seule journée, plus de 40 personnes ont été tuées à Amboise].

b. [q : Il pourra partir] + [datation q : lundi] $T \subset$ [quand il aura fini ses devoirs].

Pour (532a), la relation d'inclusion temporelle n'est pas forcément obligatoire, en revanche pour (532b) elle l'est, ce que l'on peut sémantiquement formaliser ainsi :

[q : procès inchoatif-duratif] + [point d'ancrage temporel de q] $T \subset$ [p : événement accompli-ponctuel]

À l'inverse, pour NE2, Benzitoun propose (2007b : 272 et suiv.) de voir que *quand-p* et l'indication temporelle (*les heures de la contestation, l'époque d'Homère, la période de la transhumance, ses débuts et grands moments d'émotion romanesque*) n'occupent qu'une seule place syntaxique, soit de considérer une liste distributive avec ou sans coïncidence temporelle entre les deux éléments.

Dans ce sens, *quand-p* en NE2 n'est pas analysée par Benzitoun (2007b) comme une associée, mais comme une spécification sémantique du premier ajout, et dans la mesure où ce premier ajout et *quand-p* forment une seule et même liste distributive, il considère *quand-p* comme réactionnelle.

Il rapproche NE2 des propositions ci-dessous qui présentent une liste distributive (*quand-p* est précédée de *c'est-à-dire*, ou énumération *et... et...*), sans coïncidence temporelle :

¹³³ Nous entendons le terme de *constituants temporels* dans un sens très large, ainsi que Béguelin (2004) le fait, incluant dans cette catégorie l'aspect [inchoatif-duratif] du verbe de q.

¹³⁴ Le symbole « $T \subset$ » signifie « inclut temporellement ».

533. a. *donc les parlars approchés ou interlangue ou langue approximative + c'est l'autre cas de figure c'est-à-dire quand il n'y a pas moyen de communication + (PUB-PSE-1 > Benzitoun 2007b, 272)*

b. *J'ai connu dans ma jeunesse et quand les études de cet ordre m'intéressaient, plusieurs individus aussi emprisonnés que lui dans l'atmosphère des spéculations abstraites. (Disc. < Sandfeld < Benzitoun, 2007b : 273)*

ou selon les représentations de l'Approche Pronominale :

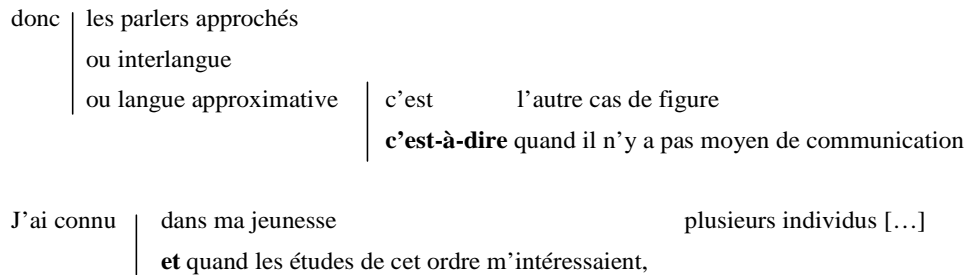


Figure 44. Représentations des structures syntaxiques de (533a) et (533b).

Pour Benzitoun (2007b), ce rapprochement entre NE2 et (533a,b) va dans le sens d'une analyse en liste paradigmatique, et permet d'assimiler le fonctionnement de ces constructions à celui des relatives appositives, puisque (*ibid.* : 272), « dans les deux cas, il y a une relation d'inclusion sémantique. Le champ de l'inclusion est dans un cas celui des objets concrets, dans l'autre celui des instants. »

Selon nous, si ce rapprochement entre NE2 et (533a) n'est pas complètement insatisfaisant, puisqu'il est possible en NE2 d'insérer *c'est-à-dire* devant la *quand-p* :

534. *Les heures de la contestation, c'est-à-dire quand Beaubourg était moqué pour ses allures d'usine à gaz, semblent bien lointaines !*

Il s'agit toutefois de décrire les modalités de ce rapprochement et les contraintes que cela révèle.

En revanche nous estimons peu heureux le rapprochement entre NE2 et (533b) au plan sémantique, car dans (533b), il ne semble pas qu'il y ait de relation explicative entre *quand-p* et *dans ma jeunesse*, contrairement à ce qui se produit pour les propositions de NE2. Cette distinction sémantique entre NE2 et (533b) peut être montrée par la délicate insertion de *c'est-à-dire* en (533b), cf. (535), vs l'impossibilité d'insérer *et* entre le SN et *quand-p*, cf. (536), ce qui conduit à une interprétation différente de la structuration sémantique et syntaxique de NE2 et (533b) :

535. ? *J'ai connu dans ma jeunesse **c'est-à-dire** quand les études de cet ordre m'intéressaient, plusieurs individus aussi emprisonnés que lui...*
536. a. ? *Les heures de la contestation, **et** quand Beaubourg était moqué pour ses allures d'usine à gaz, semblent bien lointaines !*

Pour notre part, nous estimons donc qu'il convient bien de distinguer NE1 de NE2, tant au plan syntaxique que sémantique, et en effet, au plan sémantique pour NE2 nous pouvons d'ores et déjà préciser que le rapport d'inclusion sémantique dont parle Benzitoun (2007b) est un rapport d'explicitation avec coïncidence temporelle lorsque le SN antécédent comporte une valeur temporelle. Cette relation d'explicitation pouvant être mise en évidence par la possibilité d'intégrer *c'est-à-dire* devant *quand-p* (cf. 534), contrairement à NE1 :

537. ? *L'actuelle vague de violences s'est ouverte fin novembre **c'est-à-dire** quand, en l'espace d'une seule journée, plus de 40 personnes ont été tuées à Amboise.*

Application des critères

Dans la mesure où il ne s'agit pas de relation interpropositionnelle, nous ne saurions ici utiliser les **critères i.** tels que définis précédemment.

Toutefois au niveau distributionnel, il est possible de montrer la relation entre *quand-p* et le SN antécédent :

- *quand-p* n'est pas proportionnelle à un *quand ?* ou *qu'est-ce que ?* (538a), à moins qu'on ne lui adjoigne le SN(t) qu'elle qualifie (538b) :

538. a. **NE1** : ? *L'actuelle vague de violences s'est ouverte fin novembre **quand ?** - Quand plus de 40 personnes ont été tuées à Amboise*

NE2 : ? *Les heures de la contestation semblent bien lointaines **quand ?** – quand Beaubourg était moqué pour ses allures d'usine à gaz.*

b. **NE1** : *L'actuelle vague de violences s'est ouverte **quand ?** – Fin novembre quand plus de 40 personnes ont été tuées à Amboise*

NE2 : ***Qu'est-ce qui** semble bien lointain ? – Les heures de la contestation, quand Beaubourg était moqué pour ses allures d'usine à gaz.*

- l'antéposition de *quand-p* seule pose problème (539a), à moins qu'elle ne soit accompagnée du SN(t), et dans ce cas la reprise pronominale du groupe [SN(t) + *quand-p*] dans q est possible (539b), sauf pour NE2 :

539. a. **NE1** : ? ***Quand plus de 40 personnes ont été tuées à Amboise,** l'actuelle vague de violences s'est ouverte fin novembre.*

NE2 : ? ***Quand Beaubourg était moqué pour ses allures d'usine à gaz,** les heures de la contestation semblent bien lointaines*

b. **NE1** : *Fin novembre, quand plus de 40 personnes ont été tuées à Amboise, (l'actuelle/) la vague de violences s'est ouverte (à ce moment-là) / Lundi, quand il aura fini ses devoirs, il pourra partir (à ce moment-là)*

NE2 : *Bien lointaines semblent les heures de la contestation, quand Beaubourg était moqué pour ses allures d'usine à gaz / ? Les heures de la contestation, quand Beaubourg était moqué pour ses allures d'usine à gaz, celles-ci semblent bien lointaines (à ce moment-là).*

Pour (539a) toutefois il s'agit de nuancer l'inacceptabilité. En effet, si l'on antépose le cadre temporel le plus large (i.e. celui qui inclut), alors la séparation entre SN(t) et *quand-p* ne pose pas de problème :

540. **Fin novembre, l'actuelle vague de violences s'est ouverte quand plus de 40 personnes ont été tuées à Amboise / Lundi, il pourra partir quand il aura fini ses devoirs.**

- l'extraction de *quand-p* seule ne fonctionne pas sauf pour NE1 (541a), mais il n'y a aucun problème lorsque l'on extrait le groupe [SN(t) + *quand-p*], avec ou sans reprise pronominale (541b) :

541. a. **NE1** : *C'est (à ce moment-là) quand plus de 40 personnes ont été tuées à Amboise que l'actuelle vague de violences s'est ouverte fin novembre.*

NE2 : ? *C'est (ce moment-là) quand Beaubourg était moqué pour ses allures d'usine à gaz que les heures de la contestation semblent bien lointaines*

b. **NE1** : *C'est (à ce moment-là) fin novembre, quand plus de 40 personnes ont été tuées à Amboise, que l'actuelle la vague de violences s'est*

NE2 : *C'est (ces moments-là) les heures de la contestation, quand Beaubourg était moqué pour ses allures d'usine à gaz qui semblent bien lointaines.*

- l'antéposition de *quand-p* seule ne fonctionne pas contrairement à l'antéposition du groupe [SN(t) + *quand-p*] (542a) & (543a), ou l'antéposition du SN(t) pour NE1 (542b) vs (543b). De surcroît en NE1 on remarque la possible antéposition de [SN(t) + *quand-p*] avec reprise pronominale dans q (542c) vs (543c) :

542. **NE1** : a. *Fin novembre, quand plus de 40 personnes ont été tuées à Amboise, l'actuelle vague de violences s'est ouverte*

b. *Fin novembre, l'actuelle vague de violences s'est ouverte quand plus de 40 personnes ont été tuées à Amboise*

c. *Fin novembre quand plus de 40 personnes ont été tuées à Amboise, à ce moment-là s'est ouverte l'actuelle vague de violences*

543. **NE2** : a. *(Les heures de la contestation), quand Beaubourg était moqué pour ses allures d'usine à gaz, elles semblent bien lointaines.*

b. ? *Les heures de la contestation semblent bien lointaines quand Beaubourg était moqué pour ses allures d'usine à gaz*

c. ? *Les heures de la contestation quand Beaubourg était moqué pour ses allures d'usine à gaz, ce moment-là semblent bien lointaines*

En revanche *quand-p*, en NE1 est proportionnelle à (*à ce moment-là* vs NE2 (544a), ainsi que le groupe [SN(t) + *quand-p*] en NE2 vs NE1 (544b) :

544. a. **NE1** : *L'actuelle vague de violences s'est ouverte fin novembre à ce moment-là*

NE2 : ? Les heures de la contestation, **ce moment-là**, semblent bien lointaines

b. **NE1** : ? *L'actuelle vague de violences s'est ouverte à ce moment-là* (

NE2 : **Ce moment-là** semble bien lointain

La proportionnalité de *quand-p* avec *à ce moment-là* dans NE1 montre le rapport temporel entre SN(t) et *quand-p*. En revanche une telle proportionnalité ne fonctionne pas pour NE2, ce qui se justifie par le rapport d'explicitation entre SN et *quand-p*.

Au niveau syntaxique, en NE2, la non proportionnalité du groupe [SN(t) + *quand-p*] à un pronom assertif, montre que le SN(t) et *quand-p* occupent deux places syntaxiques distinctes, contrairement à ce qui se produit en NE1, où la proportionnalité du groupe [SN(t) + *quand-p*] à *ce moment-là* montre qu'une seule place syntaxique est occupée.

Le tableau ci-dessous récapitule les propriétés distributionnelles pour ces NE1 et NE2 :

CRITERES	NE1 INCLUSION	NE2 EXPLICITATION
a. Proportionnalité avec un <i>quand</i> ? / <i>qui est-ce qui</i> ?	- : <i>quand-p</i> seule + : [SN(t) + <i>quand-p</i>]	- : <i>quand-p</i> seule + : [SN(t) + <i>quand-p</i>]
b. Extraction dans la clivée avec ou sans reprise pronominale dans q : <i>C'est ((à) ce moment-là) que q</i>	+ : c'est (<i>à ce moment-là</i>) <i>quand-p</i> que q + : c'est (<i>à ce moment-là</i> [SN(t) + <i>quand-p</i>]) que q	- : c'est (<i>ce moment-là</i>) <i>quand-p</i> que q - : c'est (<i>ce moment-là</i> [SN(t) + <i>quand-p</i>]) que q
c. Ordre séquentiel libre	- : <i>quand-p</i> q SN(t) + : SN(t) q <i>quand-p</i> + : [SN(t) + <i>quand-p</i>] q	- : <i>quand-p</i> q SN(t) - : SN(t) q <i>quand-p</i> + : [SN(t) + <i>quand-p</i>] q
d. Antéposition de <i>quand-p</i> avec ou sans reprise pronominale ((à) <i>ce moment-là</i>) dans q : <i>quand-p</i> , ((à) <i>ce moment-là</i>) q	- <i>quand-p</i> q SN(t) + : SN(t) q <i>quand-p</i> + : [SN(t) + <i>quand-p</i>] q + : [SN(t) + <i>quand-p</i>] (<i>à ce moment-là</i>) q	- <i>quand-p</i> q SN(t) - : SN(t) q <i>quand-p</i> + : [SN(t) + <i>quand-p</i>] q - : [SN(t) + <i>quand-p</i>] (<i>ce moment-là</i>) q
e. Proportionnalité avec un pronom assertif	+ : q SN(t) <i>à ce moment-là</i> (\cong <i>quand-p</i>) + : q <i>à ce moment-là</i> (\cong SN(t)) <i>quand-p</i> - : q <i>à ce moment-là</i> (\cong [SN(t) + <i>quand-p</i>])	- : q SN(t) <i>à ce moment-là</i> (\cong <i>quand-p</i>) - : q <i>à ce moment-là</i> (\cong SN(t)) <i>quand-p</i> + : q <i>à ce moment-là</i> (\cong [SN(t) + <i>quand-p</i>])

Tableau 71. Tableau comparatif des NE1 et NE2 sur le critère i.

Ce tableau présente l'avantage de montrer clairement qu'il s'agit de deux structures distinctes (NE1 vs NE2) qui présentent quasiment des propriétés inverses.

Critère iii. *Contraintes sur p.* Nous ne pouvons ici utiliser ce critère dans la mesure où les contraintes sur p se mesurent par rapport à q et qu'il s'agit ici d'une relation entre *quand-p* et un SN.

Critère iv. *IR entre SN(t) et quand-p.*

Dans NE1, comme dans NE2, la relation temporelle entre le SN et *quand-p* est nécessairement de l'ordre du recouvrement.

Toutefois cette coïncidence temporelle entre le SN(t) et *quand-p* n'est pas du même ordre dans les deux types de structure.

Dans NE1, où l'on observe une relation d'inclusion temporelle entre le SN(t) et *quand-p*, on peut dire que le SN fournit à *quand-p* un cadre temporel (d'où l'effet d'inclusion) dans lequel *quand-p* détermine un moment ponctuel, ce que l'on peut ainsi gloser comme nous l'avons déjà fait (531) :

545. a. **Fin novembre quand**, en l'espace d'une seule journée, plus de 40 personnes ont été tuées à Amboise \cong **un jour de fin novembre où-p**
 b. Il pourra partir **lundi quand** il aura fini ses devoirs \cong **à un moment de lundi où-p**

Dans NE2, la relation temporelle est autre, et de l'ordre du *recouvrement total*.

Nous empruntons l'expression de *recouvrement total* à Borillo (1988), qui entend par là que deux situations occupent une même durée. Pour elle, cette relation peut être explicitée par *le temps où*, *l'époque où*, *la période où*, ce que l'on peut vérifier pour nos propositions NE2 (546), contrairement aux NE1 (547) :

546. **NE2** : Les heures de la contestation, **le temps où/l'époque où** Beaubourg était moqué pour ses allures d'usine à gaz, semblent bien lointaines ! / Nous revoici à l'époque d'Homère **le temps où/l'époque où** les déesses présidaient d'un nuage aux batailles des héros / il y a eu la période de la transhumance, **la période où** les bergers quittaient la plaine / Nana croyait retourner à ses débuts, **l'époque où** sa première robe se soie lui avait causé un si gros plaisir / et qui restitue de grands moments d'émotion romanesque, **des moments où** l'amour fait exploser les prétentions du totalitarisme à broyer l'humain.
547. **NE1** : ? L'actuelle vague de violences s'est ouverte fin novembre **au temps où** en l'espace d'une seule journée, plus de 40 personnes ont été tuées à Amboise / ? Il pourra partir lundi **au temps où** il aura fini ses devoirs

Dans NE2, la relation temporelle entre SN(t) et *quand-p* ne va que dans un sens : i.e. *quand-p* explicite le SN(t) temporellement et situationnellement, mais le SN(t) n'appelle pas *quand-p*. Ce qui est donc explicité au sein du SN, ce n'est donc pas tant la valeur temporelle (*les heures, l'époque, la période, et grands moments*), mais bien plutôt le SP (*de la contestation, d'Homère, de la transhumance et d'émotion romanesque*) c'est pourquoi la valeur temporelle de *quand-p* passe ici au second plan.

Pour l'exemple (529) répété ci-dessous, il ne semble pas qu'il aille à l'encontre de ce que nous affirmons puisque le N *ses débuts* est défini par le déterminant possessif, et qu'il est possible de rétablir un SP (548a) :

548. *Nana croyait retourner à ses débuts, quand sa première robe de soie lui avait causé un si gros plaisir.*

a. *Nana croyait retourner à ses débuts de courtisane, quand sa première robe de soie lui avait causé un si gros plaisir.*

Pour NE1, *quand* trouve son contrôleur temporel dans le SN(t) antécédent. En retours *quand-p* permet un ancrage temporel défini du SN(t) antécédent, ce que l'on peut ainsi représenter :

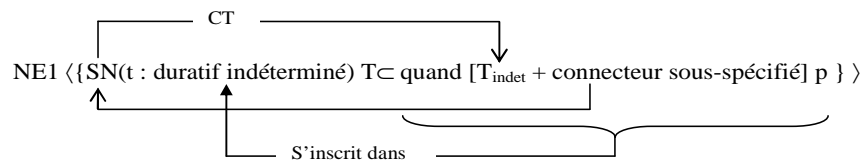


Figure 45. Structure référentielle de NE1.

Pour NE2 les choses sont légèrement distinctes. En effet, la connexion ne se fait pas avec le SN(t) antécédent mais avec le domaine spatio-temporel actualisé dans M par le SP complément de nom. La représentation pourrait donc être la suivante :

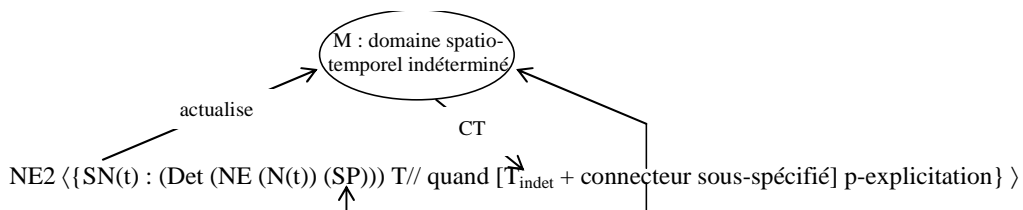


Figure 46. Structure référentielle de NE2¹³⁵.

Le tableau ci-dessous récapitule les propriétés mises en évidence pour ces structures :

¹³⁵ Le symbole T// signifie *recouvrement total*.

PROPRIETES	NE1	NE2
i. Classement hiérarchique de p	Intra-SN	
Statut contextuel de <i>quand</i>	Pronom relatif temporel	
Valeur sémantique de <i>quand-p</i>	Temporelle	Explicative

Tableau 72. Propriétés de NE1 et NE2.

Il est donc possible de paraphraser ainsi le fonctionnement de nos structures :

Type NE1 : *Quand-p* temporelle dénote la présence dans M d'un domaine temporel qui l'inclut temporellement.

Type NE2 : *Quand-p* explicative dénote la présence dans M d'un domaine spatio-temporel indéterminé qui appelle sa présence et qu'elle explicite.

CONCLUSION GÉNÉRALE

1- Synthèse

1-1 Continuum d'intégration de *quand-p* et paramètres d'intégration

Dans l'étude, nous avons adopté les critères d'intégration définis par Smessaert *et al.* (2005). Ces critères nous ont permis de sortir de la dichotomie traditionnelle (hypotaxe vs parataxe) par l'insertion d'un niveau intermédiaire : *exotaxe-épitaxe-endotaxe*.

Nous rappelons ces critères :

- a. proportionnalité avec un *quand* ? ;
- b. extraction dans la construction clivée avec ou sans reprise pronominale ;
- c. ordre séquentiel libre de *quand-p* ;
- d. antéposition de *quand-p* avec reprise pronominale dans q ;
- et e. proportionnalité avec un pronom assertif.

À partir de ces critères, il est possible de mettre en évidence différents groupes de *quand-p* exotaxiques, épitaxiques et endotaxiques que voici :

Quand-p exotaxiques :

- Groupe 1 : *quand-p* de type 1, 2, et 3 :

Type 1 : *Quand je pense à tout ce que mes parents ont fait pour essayer de me guérir !* (Marguerite < TLFi, déjà cité 52)

Type 2 : *Quand je vous le disais !* (Grevisse, 1975 : 142)

Type 3 : *Quand la médecine se trompe* (TV: Complément d'enquête, 17/05/2010)

Ces clauses sont "autonomes", dans le sens où elles peuvent apparaître seules, et ne sont pas proportionnelles avec un *quand* ? ou un pronom assertif ;

- Groupe 2 : *quand-p* de type 4- {concessive} et 5- {adversative} :

Type 4 : *Et, quand bien même il aurait de l'argent, rien à acheter ne se présente pour éveiller aucun désir* (Gide < TLFi)

Type 5 : *Tu es tout de même gentil d'être venu me voir, quand tu aurais pu aller t'amuser ailleurs.* (Zola < TLFi < Saez, 2009 : 72)

Ces *quand-p* ne peuvent apparaître seules mais elles répondent négativement à tous les autres critères. Pour la *quand-p* de type 4 concessive, nous notons l'ordre séquentiel libre, mais il s'agit non de *quand* seul mais de la locution co-jonctionnelle *quand (bien) même*, dans cette mesure nous maintenons notre classement.

Quand-p épitaxiques :

- Groupe 1 : les *quand-p* de type 6 (contrastives) et 7 (*quand soudain*-*p*) :

Type 6 : *Nous pataugions, quand nous ne glissions pas.* (Benzitoun, 2007b : 237) / *Chaque Arménien perd un proche quand ce n'est pas toute sa famille* (Benzitoun, 2007b : 237)

Type 7 : *Ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio, quand, soudain, une ombre se dressa devant eux.* (Verne < Benzitoun, 2007b : 248) / *Les passagers du vol IC 814 reliant Katmandou à New Delhi s'apprêtaient à déjeuner, vendredi 24 décembre, quand un homme leur a ordonné de ne pas toucher à leur nourriture, de tirer les rideaux des hublots, de baisser la tête et de ne plus bouger.* (JLM 12/99)

Pour ces clauses, seule la proportionnalité avec un pronom assertif (à *ce moment-là*) fonctionne, et seulement dans certaines conditions : pour T₆ la manipulation fonctionne s'il y a coréférence des sujets, et pour T₇ la manipulation n'est acceptable qu'en l'absence de *soudain/tout à coup*. Elles sont donc véritablement à la charnière de l'exotaxe et de l'endotaxe. Ces *quand-p*, à la charnière de l'exotaxe et de l'endotaxe, reposent sur une double orientation référentielle dans la mesure où elles fournissent à *q* un point d'ancrage temporel, et où *q* constitue le CT de *quand*. Elles entretiennent donc une relation plus proche que les exotaxiques avec le contexte linguistique qui les précède ;

- Groupe 2 : les *quand-p* de type 8 :

Type 8 : *Monsieur Goudineau était dans son hôtel de ville quand le téléphone a sonné* (JLM 12/99) / *On était à peine sorti, quand il se mit à pleuvoir.* (Maurel, 1992 : 76)

La *quand-p* est proportionnelle au pronom assertif à *ce moment-là*, l'antéposition de *quand-p* avec reprise pronominale (à *ce moment-là*) dans *q* est possible et l'ordre séquentiel est libre.

- Groupe 3 : de type 9 (*q(t)*, *quand-p*) :

Type 9 : *Le soir tombait quand mon père rentra enfin / Quand le docteur arrive enfin, la nuit tombe* (Gide, *Feuillets d'automne*, 1949 < Tffi)

Dans ce groupe, *q* contient une indication temporelle qui détermine l'ancrage de *quand-p*. Elles sont proportionnelles au pronom assertif à *ce moment-là* et l'ordre séquentiel est libre. En revanche, contrairement au groupe précédent, il n'est pas

possible d'antéposer *quand-p* avec reprise pronominale dans q, ce qui s'explique de façon logique puisque c'est q qui fournit l'ancrage temporel de *quand-p* ce qui provoque un effet d'inclusion temporel d'un procès ponctuel dans un procès temporellement plus large (cf. aussi le fonctionnement de NE1) ;

- Groupe 4 : les *quand-p* de type 10-{modale|autonymique} et 11-{conditionnelles|causales} :

Type 10 : modale : *Mais quand j'y regarde de plus près maintenant, je me rends compte que je cherchais le feng shui depuis de nombreuses années. (Google) / Les mecs ont peur de ce genre de nanas ils se disent évolués mais pas tant que ça quand on y regarde bien ! (http://forum.aufeminin.com < Benzitoun, 2007b : 310)*

Type 10 : autonymique : *Quand vous dites guérison, vous parlez de l'esprit ou du corps ? (DIVS:JournLyc < Benzitoun, 2007b : 310)*

Type 11 : conditionnelle : *Mais quand j'implore votre générosité, quand je vous montre les embarras où me jette votre présence, ne me déliez-vous pas de ce serment ? (Lewis, Le moine, trad. De Wailly, 1996 : 81, Acte Sud, coll. Babel)*

Type 11 : causale : *Quand j'ai fait ça, je ferai bien le reste ! (Pédalan < TLFi)*

Ces clauses sont proportionnelles au pronom assertif à *ce moment-là*, l'ordre séquentiel est libre, et l'antéposition de *quand-p* avec reprise pronominale (à *ce moment-là*) dans q est possible. La distinction avec le type 8 précédent vient du statut catégoriel de *quand* ainsi que nous le verrons ci-après ;

- Groupe 5 : les *quand-p* constituant la protase d'une structure corrélatrice, soit SC_{N1}, SC_{N2} et SC_{N3} :

Type SC_{N1} : *Nicolas est somnambule, chuchoterait-on à la maison. On ne le dirait d'ailleurs pas devant lui : quand un enfant est gravement malade, on n'en parle pas devant lui. Dans quelle mesure était-ce grave, d'être somnambule ? (FT : Carrère, La classe de neige, 1995)*

Type SC_{N2} : *Quand un connard se fait étendre, ça fait jamais de vagues. C'est bon pour moi. Et pour toi aussi. Si je te plombe, tes copains prendront ma doublure. (FT : Izzo, Total Khéops, 1995)*

Type SC_{N3} : *Nous n'avons pas la formule magique pour les battre, mais je peux vous assurer que, quand vous perdez deux fois contre une même équipe, vous n'aimez pas cela du tout. Todd Woodbridge, lui, s'imagine tout à fait dans la peau des « favoris ». (JLM 12/99)*

Elles sont proportionnelles au pronom assertif *ça, le, en*, l'antéposition de *quand-p* avec reprise pronominale (*ça/le/en*) dans q est possible, l'ordre séquentiel est libre et *quand-p* est proportionnelle au pronom interrogatif *de quoi ?/qu'est-ce qui ?/qu'est-ce que ?*. La différence avec les *quand-p* précédentes vient de la proportionnalité de *quand-p* avec un pronom interrogatif, ce qui la rapproche des structures endotaxiques.

De surcroît, dans cette structure, le pronom de reprise anaphorique occupe une place de valence dans q ;

- Groupe 6 : les *quand-p* constituant la protase d'une structure corrélatrice qui construit un adverbe anaphorique dans l'apodose, soit SC_{N4} et SC_{N5} :

Type SC_{N4} : *Mais quand Degas parlait d'idées, il pensait cependant à des discours intérieurs ou à des images, qui, après tout, eussent pu exprimer des mots, mais ces mots, mais ces phrases intimes... (FT : Valéry, Variété V, 1944)*

Type SC_{N5} : *Quand il s'agira de défendre vos intérêts matériels ou financiers, alors vous ne plaisanterez pas du tout (PRAT:Horos < Benzitoun, 2007b : 245)*

Ces structures sont à la charnière de l'épithèse et de l'endotaxe dans la mesure où la *quand-p* peut apparaître sans la reprise pronominale, mais qu'en revanche il est impossible de supprimer *quand-p*. Elles sont proportionnelles au pronom assertif *cependant* et *alors*, l'ordre séquentiel est libre et l'antéposition de *quand-p* avec reprise pronominale (*cependant/alors*) dans q est possible. De surcroît *quand-p* peut être extraite dans la construction clivée avec ou sans reprise pronominale (*pendant ce temps-là/alors*) dans q. De surcroît ces *quand-p* sont proportionnelles à un *quand* ? ce qui les rapproche encore de l'endotaxe.

Quand-p endotaxiques :

- Groupe 1 : les *quand-p* en dislocations gauches, soit C₀ :

C₀ : *Quand Priscilla est rentrée, elle avait encore sa robe (Maurel, 1992 : 74)*

Ces *quand-p* répondent positivement à tous les critères définis, elles sont donc bien endotaxiques ;

- Groupe 2 : les *quand-p* traditionnellement appelées *propositions subordonnées circonstancielles temporelles*, soit C₁ :

C₁ : *Les réformes se feront quand l'opinion les exigera : j'essaie de monter l'opinion ; pour ça il ne faut pas que j'indispose la moitié des lecteurs (FT : de Beauvoir, Les mandarins, 1954)*

Ainsi que C₀ tous les critères fonctionnent en ajoutant celui de l'antéposition de *quand-p* avec ordre VSO dans q, mais pour cet exemple uniquement. Nous rappelons que ce critère est utilisé ici mais qu'il est soumis à des nuances qui concernent globalement les restrictions pesant sur l'ordre VSO en français ;

- Groupe 3 : les *quand-p* dans la rectrice d'un verbe de sentiment ou psychologique, soit C₂ et C₃ :

C₂: *J'aime aussi beaucoup quand il parle d'histoire naturelle* (Gide < Le Petit Robert) / *Moi je préfère quand ils crèvent tous* (FT : Queneau, Zazie dans le métro, 1959) / *Vous nous direz quand ça se passe bien, rétorque Nestor* (JLM 12/99)

Ces *quand-p* répondent positivement à tous les critères mais elles relèvent à la fois d'une interprétation temporelle (rectionnelle) et situationnelle (valence faible par captation) ;

- Groupe 4 : les *quand-p* dans la zone de valence directe, soit C₃ :

C₃: *Tout bâtiment qui croise au large doit signaler quand il transporte des matières dangereuses...* (télévision < Muller < Benzitoun, 2007b : 213)

Ces *quand-p* sont construite dans la valence directe par le processus de captation, et si pour C₂ une certaine ambiguïté structurelle pouvait être relever, il semble ici qu'il faille postuler ce phénomène de valence faible puisque *quand-p* n'est proportionnelle qu'aux pronoms interrogatif *quoi ?* ou assertif *ça*, par conséquent, son interprétation est situationnelle. De l'ordre séquentiel est fixe (position postverbale obligatoire) ce qui est un argument en faveur d'une interprétation de *quand-p* dans la valence directe faible ;

- Groupe 5 : les *quand-p* dans la zone de valence prépositionnelle d'un verbe non temporel (*penser à, parler de, etc.*), soit C₄ ou d'un verbe temporel (*remonter à, dater de, remettre à*) soit C₅ :

C₄: *Elle m'a parlé de quand vous étiez petits* (Aymé < Le Petit Robert) / *Pour les légumes et les viandes, ça dépend de quand tu commences à diversifier... ici on commence généralement par des céréales pour bébé vers 4 mois (on a des céréales sans sucres pour bébé)...* (<http://forum.doctissimo.fr> < Benzitoun, 2007b : 217) / *Je me rappelle quand j'arrivais le matin là-bas, entre six et sept heures du matin...* (FT : Léautaud, Le petit ouvrage inachevé, 1956)

C₅: *Alors je peux d'ores et déjà dire que mon plus lointain souvenir remonte à quand je vivais à Nîmes.* (<http://leeloolene.free.fr>)

Elles sont proportionnelles à un pronom interrogatif (*quoi ?/à/de quand ?*) ou un pronom assertif (*ça/à/de ce moment-là*), elles peuvent être extraites dans la construction clivée avec ou sans reprise pronominale (*ça/à/de ce moment-là*) dans q et l'ordre séquentiel est fixe (position postverbale obligatoire). La distinction syntaxique entre les deux types de valence situationnelle ou temporelle réside dans l'antéposition de *quand-p* qui est possible avec reprise pronominale (*ça*) pour C₄, contrairement à C₅ pour laquelle la reprise (*à/de ce moment-là*) n'est pas possible.

En ce qui concerne le statut de *quand* nous avons opter pour la polycatégorisation du morphème, et en effet il semble qu'il faille distinguer au moins trois types différents de *quand* :

- Quand1** : concerne les types 1 à 9 : connecteur anaphorique, proportionnel à *et*, à *ce moment-là* et référent à M, la situation d'énonciation ou encore q ;
- Quand2** : concerne les types 10 à C₀ : connecteur intégratif, non proportionnel à *et*, à *ce moment-là* mais fournissant à p une variable temporelle (ce qui induit que p soit temporellement autodéterminée) ;
- Quand3** : concerne les C1 à C₅ : pronom relatif temporel indéfini, alors proportionnel à *au moment-où* en zone rectionnelle et à *le moment où* en zone valencielle.

Cette distinction entre nos trois types de *quand* peut être ainsi formalisée :

- Quand1** : EC $\langle c_1[q], c_2[et, à ce moment-là (\cong M/situation\ d'énonciation/q) - p] \rangle$
- Quand2** : EC $\langle c_1[p-à\ un\ moment\ x]_i, c_2[et\ q\ (pronom\ anaphorique/TEMP\emptyset)_i] \rangle$
- Quand3** : C_{rectionnelle} $\langle [q- (x, y, s) \& [(s) (t) \& [t : quand-p]]] \rangle$
C_{valencielle} $\langle [q- (x, y) \& [y : quand-p]] \rangle$

Il nous est donc possible de proposer le tableau suivant, réunissant les *quand-p* étudiées dans cette étude dans un continuum d'intégration allant de l'exotaxe à l'endotaxe :

			Proportionnalité avec <i>quand</i> ?	Clivage de <i>quand-p</i> sans reprise pronominale : <i>C'est quand-p que q</i>	Clivage de <i>quand-p</i> avec reprise pronominale : <i>C'est à ce moment-là, quand-p que q</i>	Ordre libre de <i>quand-p</i>	Antéposition de <i>quand-p</i> + reprise pronominale de <i>quand p</i> dans <i>q</i> : <i>Quand-P [à ce moment-là/ ceci/ça/le/...]q</i>	Proportionnalité avec un pronom assertif : <i>à ce moment là/ ça/le...</i>	Ordre fixe de <i>quand p</i>	
EXOTAXE	Gr1	Type 1/2/3 autonomes	-	/	/	/	/	-	/	
	Gr2	Type 4 concession	-	-	-	+	-	-	-	
		Type 5 adversatif	-	-	-	-	+ et, à ce moment-là	-	+ (position finale)	
ÉPITAXE	Gr1	Type 6 Contraste	-	-	-	-	± : entre exotaxe et épitaxe + et, à ce moment-là	+	+ (position finale)	
		Type 7 Quand (soudain)	-	-	-	-	± + et, à ce moment-là	+	+ (position finale)	
	Gr2	Type 8	-	-	-	+	+ à ce moment-là + et, à ce moment-là	+	-	
	Gr3	Type 9 Q(t), <i>quand-p</i>	-	-	-	+	- + et, à ce moment-là	+	-	
	Changement de statut catégoriel pour <i>quand</i> : <i>quand1</i> connecteur anaphorique → <i>quand2</i> connecteur intégratif									
	Gr4	Type 10 Modale / autonymique	-	-	-	+	+ à ce moment-là - et, à ce moment-là	+	-	
		Type 11 Condition / cause	-	-	-	+	+ à ce moment-là - et, à ce moment-là	+	-	
	Gr5	SCN1 : Quand-p/en	+ de quoi	-	-	+	+ en	+ en	-	
		SCN2 : Quand-p/ça (S)	+ qu'est-ce qui	-	-	+	+ ça	+ ça	-	
		SCN3 : Quand-p/ça (O)	+ qu'est-ce que	-	-	+	+ cela	+ ça	-	

EPI-TAXE - ENDOTAXE	Gr6	SCN4 : Quand-p/cependant	+	+	+ pendant ce temps-là	-	+ cependant	+ cependant	+ (position frontale)
		SCN5 : quand-p/alors	+	+	+	-	+ alors	+ alors	+ (position frontale)
ENDOTAXE : zone de rection	Gr1	C ₀	+	+	+	+	+ à ce moment-là	+	-
	Changement de statut catégoriel pour <i>quand</i> : <i>quand2</i> connecteur intégratif → <i>quand3</i> pronom relatif temporel indéfini								
	Gr2	C ₁	+	+	+	+	+ à ce moment-là	+	-
	Gr3	C ₂ aimer/préférer/dire Interprétation temporelle = rection	+ quand	+	+	+ à ce moment-là	+	+ à ce moment-là	+ à ce moment-là
Interprétation situationnelle = valence par captation		+ quoi	+	+	+ ce moment- là/ça	+	+ ce moment-là/ça	+ ce moment-là/ça	-
ENDOTAXE : zone de valence	Gr4	C ₃ Signaler/imaginer = valence par captation	+ quoi	-	+ ça	-	+ ça	+ ça	+ (pos. Postverbale)
	Gr5	C ₄ V(-t)	+ de quoi	+	+ ça	-	+ ça	+ ça	+ (pos. Postverbale)
		C ₅ V(t)	+ à/de quand	+	+	+ à/de ce moment-là	-	-	+ à/de ce moment-là
<i>Quand-p</i> fonctionne avec le N(t) qui précède dans un rapport d'inclusion temporelle (NE1) ou d'explicitation (NE2)									

Le tableau précédent présente l'avantage de montrer les degrés d'intégration de *quand-p*. On remarque que la SC, au centre du tableau est relativement équilibrée en termes de contraintes, plus on monte dans le tableau (exotaxe) moins de contraintes apparaissent, et inversement lorsque l'on descend (endotaxe). Il y aurait donc en synchronie un double processus de grammaticalisation possible pour *quand-p*, processus duel qui justifie, dans le sens de l'exotaxe, la grammaticalisation telle que Traugott l'entend (i.e. vers une plus grande subjectivité de l'énoncé) et dans le sens de l'endotaxe, la grammaticalisation telle que Lehmann l'entend (i.e. dans le sens d'une plus grande intégration grammaticale de *quand-p*).

Si l'on utilise ici l'hypothèse de Béguelin (2004), il s'agit alors d'un processus de dégroupage (i.e. vers l'endotaxe) et de coalescence (i.e. vers l'exotaxe).

On remarque également que dans les deux zones extrêmes (exotaxe vs endotaxe), la position de *quand-p* est contrainte : postposition obligatoire. D'un côté (exotaxe) cette position est contrainte d'un point de vue logique, de l'autre (endotaxe) d'un point de vue syntaxique (zone de valence), ce que nous avons indiqué par les termes de *position finale* et *position postverbale*.

On peut également observer que la proportionnalité de *quand-p* avec un pronom assertif disparaît aux deux extrémités du continuum.

Pour distinguer entre les différents types constituant les groupes, nous avons utilisé les critères sémantico-syntaxiques de Lehmann (1988), à savoir les contraintes pesant sur p.

Nous les rappelons :

- a. contraintes sur la modalité, i.e. la proposition comporte ou non sa propre modalité ;
- b. contraintes de temps et d'aspect ;
- c. contrainte sur la polarité ;
- d. contrainte sur la présence du verbe, i.e. possibilité de trouver ou non p averbale ;
- e. contraintes lexicales sur le verbe ou sur les actants de p ;
- et f. contraintes sémantiques.

Ces critères nous ont permis de distinguer des sous-catégories de *quand-p* à l'intérieur des groupes syntaxiques définis précédemment, ce que l'on peut rendre dans le tableau suivant :

		<i>Contraintes</i>	<i>Modalité propre</i>	<i>Temps et aspect</i>	<i>Polarité</i>	<i>Absence de V</i>	<i>Lexicales :</i>		<i>Sémantique</i>
							<i>Verbe</i>	<i>Actants</i>	
<i>exotaxe</i>	<i>Gr1</i>	<i>T1 autonome</i>	+ : <i>exclamative</i>	+ : <i>présent</i>	+ : <i>*ne pas</i>	-	+ : <i>V attitude propositionnelle</i>	+ : je/on/(tu-générique)	-
		<i>T2 autonome</i>	+ : <i>exclamative</i>	+ : <i>imparfait</i>	+ : <i>*ne pas</i>	-	(+ : <i>V discours</i>)	+ : je/on/(tu-générique)	-
		<i>T3 autonome</i>	+ : <i>libre</i>	-	-	-	-	-	-
	<i>Gr2</i>	<i>T4 concession</i>	-	-	-	-	-	-	-
		<i>T5 adversative</i>	-	+ : <i>conc.</i>	-	-	+ : <i>≠ lexicale</i>	+ : <i>≠ lexicale</i>	-
<i>épitaxe</i>	<i>Gr1</i>	<i>T6 contraste</i>	-	+ : <i>≠ aspectuelle</i>	+ : <i>ne pas</i>	-	±	± : <i>coréférence du sujet</i>	+ : <i>≠ prédicats et/ou ≠ actancielle + V1 < V2 & O1 < O2</i>
		<i>T7 quand (soudain)</i>	-	+ : <i>≠ aspectuelle</i>	+ : <i>*ne pas</i>	+	+ : <i>≠ lexicale</i>	-	-
	<i>Gr2</i>	<i>T8</i>	-	+ : <i>≠ aspectuelle</i>	+ : <i>*ne pas</i>	-	-	-	-
	<i>Gr3</i>	<i>T9 [q(t), quand-p]</i>	-	+ : <i>≠ aspectuelle</i>	+ : <i>*ne pas</i>	-	-	-	-
	<i>Gr4</i>	<i>T10 modale / autonymique</i>	-	-	+ : <i>*ne pas</i>	-	+ <i>V attitude propositionnelle ou V discours</i>	+ : je/on/(tu-générique) <i>ou identité actancielle</i>	-
		<i>T11 condition/ cause</i>	-	±	±	-	-	-	-
	<i>Gr5</i>	<i>SCN1 + ça (S)</i>	-	+	-	-	-	+ <i>coréférence</i>	-
		<i>SCN2 + en</i>	-	+	-	-	-	+ <i>coréférence</i>	-
		<i>SCN3 + ça (O)</i>	-	+	-	-	-	+ <i>coréférence</i>	-

<i>Epi / end o.</i>	<i>Gr5</i>	<i>SCN4 + cpdt</i>	-	+	-	-	-	+ coréférence	-
		<i>SCN5+ alors</i>	-	+	-	-	-	+ coréférence	-
<i>endotaxe</i>	<i>Gr1</i>	<i>C0</i>	-	-	-	-	-	-	-
	<i>Gr2</i>	<i>C1</i>	-	-	-	-	-	-	-
	<i>Gr3</i>	<i>C2 : aimer/préférer</i>	-	-	-	-	+ : $V\psi$	-	-
		<i>C4 : signaler/imaginer</i>	-	-	-	-	-	-	-
	<i>Gr5</i>	<i>C6 : V(-t) penser à / parler de</i>	-	-	-	-	-	-	-
		<i>C7 : V(t) : dater de, remonter à</i>	-	-	-	-	-	-	-
	<i>Gr6</i>	<i>C8 : V(t) : se souvenir / rappeler de</i>	-	-	-	-	-	-	-

Liste des abréviations et symboles utilisés dans ce tableau :

- '≠' signifie *opposition*.
- 'conc.' signifie *concordance des temps*.
- 'psy' signifie *psychologique*.

Seule la construction en *quand (soudain)-p* admet une construction averbale.

On observe une concordance entre nos deux tableaux : moins il y a de contraintes distributionnelles, plus il y a de contraintes sémantico-syntaxiques, et inversement. En effet, seules les clauses exotaxiques et épitaxiques sont concernées par des contraintes d'ordre lexicale et sémantique. Ce phénomène s'explique aisément par le fait que la *quand-p* exotaxique est soumise à des contraintes pragmatiques : point de vue du locuteur, contrairement aux *quand-p* endotaxiques, qui sont soumise à la rection ou valence du prédicat verbal ou nominal.

La confrontation des critères distributionnels et sémantico-syntaxiques justifie donc notre option théorique d'une description à l'interface entre syntaxe, sémantique et pragmatique.

2- Perspectives

A l'origine de ce travail il y avait la volonté d'étudier plusieurs marqueurs dont cependant, alors, à ce moment-là, en même temps, après et avant. Une telle étude s'est avérée trop ambitieuse.

Toutefois il nous semble que la présente étude sur *quand* permet de poser les jalons de ces études ultérieures, et nous supposons un fonctionnement équivalent à celui de *quand* (dans un continuum moins vaste d'intégration) pour tous ces marqueurs temporels.

L'objectif d'une telle étude (que nous espérons pouvoir mener) serait de rendre compte d'un fonctionnement global des connecteurs temporels en français contemporain, ainsi que l'on fait Smessart *et al.* (2005) pour le Néerlandais.

ANNEXE : TYPOLOGIE DE 'QUAND-P'

1- *Quand-p* exotaxiques

1-1 Groupe 1

- Type 1 : Quand je pense à tout ce que mes parents ont fait pour essayer de me guérir !
(Marguerite < TLFi, déjà cité)
- Type 2 : Quand je vous le disais ! (Grevisse, 1975 : 142)
- Type 3 : Quand la médecine se trompe (TV:Complément d'enquête, 17/05/2010)

1-2 Groupe 2

- Type 4 : Concessive : Et, **quand bien même il aurait de l'argent**, rien à acheter ne se présente pour éveiller aucun désir (Gide < TLFi)
- Type 5 : Adversative : Tu es tout de même gentil d'être venu me voir, **quand tu aurais pu aller t'amuser ailleurs**. (Zola < TLFi < Saez, 2009 : 72)

2- *Quand-p* épitaxiques

2-1 Groupe 1

- Type 6 : Nous pataignons, **quand nous ne glissons pas**. (Benzitoun, 2007b : 237)
Chaque Arménien perd un proche **quand ce n'est pas** toute sa famille
(Benzitoun, 2007b : 237)
- Type 7 : Ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio, **quand, soudain**, une ombre se dressa devant eux. (Verne < Benzitoun, 2007b : 248)
Les passagers du vol IC 814 reliant Katmandou à New Delhi s'apprêtaient à déjeuner, vendredi 24 décembre, **quand un homme leur a ordonné de ne pas toucher à leur nourriture, de tirer les rideaux des hublots, de baisser la tête et de ne plus bouger**. (JLM 12/99)

2-2 Groupe 2

Type 8 : Monsieur Goudineau était dans son hôtel de ville **quand le téléphone a sonné** (JLM 12/99)

On était à peine sorti, **quand il se mit à pleuvoir**. (Maurel, 1992 : 76)

2-3 Groupe 3

Type 9 : Le soir tombait **quand mon père rentra enfin** (Goosse-Grevisse < Béguelin, 2004 : 6)

Quand le docteur arrive enfin, la nuit tombe (Gide < Tffi)

2-4 Groupe 4

Type 10 : **Modale** : Mais **quand j'y regarde de plus près maintenant**, je me rends compte que je cherchais le feng shui depuis de nombreuses années. (Google)

Les mecs ont peur de ce genre de nanas Ils se disent évolués mais pas tant que ça **quand on y regarde bien** ! (<http://forum.aufeminin.com> < Benzitoun, 2007b : 310)

Autonymique : Quand vous dites guérison, vous parlez de l'esprit ou du corps ? (DIVS:JournLyc < Benzitoun, 2007b : 310)

Type 11 : **Conditionnelle** : Mais **quand j'implore votre générosité, quand je vous montre les embarras où me jette votre présence**, ne me déliez-vous pas de ce serment ? (Lewis, Le moine, trad. De Wailly, 1996 : 81, Acte Sud, coll. Babel)

Causale : **Quand j'ai fait ça**, je ferai bien le reste ! (Pédalan < TLFi)

2-5 Groupe 5

Type SC_{NI} : Nicolas est somnambule, chuchoterait-on à la maison. On ne le dirait d'ailleurs pas devant lui : **quand un enfant est gravement malade, on n'en parle pas devant lui**. Dans quelle mesure était-ce grave, d'être somnambule ? (FT : Carrère, La classe de neige, 1995)

Type SC_{N2} : **Quand un connard se fait étendre, ça fait jamais de vagues.** C'est bon pour moi. Et pour toi aussi. Si je te plombe, tes copains prendront ma doublure. (FT : Izzo, Total Khéops, 1995)

Type SC_{N3} : Nous n'avons pas la formule magique pour les battre, mais je peux vous assurer que, **quand vous perdez deux fois contre une même équipe, vous n'aimez pas cela** du tout. Todd Woodbridge, lui, s'imagine tout à fait dans la peau des « favoris ». (JLM 12/99)

2-6 Groupe 6 : Entre épitaxe et endotaxe

Type SC_{N4} : Mais **quand** Degas parlait d'idées, il pensait **cependant** à des discours intérieurs ou à des images, qui, après tout, eussent pu exprimer des mots, mais ces mots, mais ces phrases intimes... (FT : Valéry, Variété V, 1944)

Type SC_{N5} : **Quand** il s'agira de défendre vos intérêts matériels ou financiers, **alors** vous ne plaisanerez pas du tout (PRAT:Horos < Benzitoun, 2007b : 245)

3- Quand-p endotaxiques

3-1 Zone de rection

3-1.1 Groupe 1

C₀ : Quand Priscilla est rentrée, elle avait encore sa robe (Maurel, 1992 : 74)

3-1.2 Groupe 2

C₁ : Les réformes se feront **quand l'opinion les exigera** : j'essaie de monter l'opinion ; pour ça il ne faut pas que j'indispose la moitié des lecteurs (FT : de Beauvoir, Les mandarins, 1954)

3-1.3 Groupe 3 : Rection ou valence par captation

C₂ : J'aime aussi beaucoup **quand il parle d'histoire naturelle** (Gide < Le Petit Robert)

Moi je **préfère** quand ils crèvent tous (FT : Queneau, Zazie dans le métro, 1959)

Vous nous **direz quand ça se passe bien**, rétorque Nestor (JLM 12/99)

3.2 Zone de valence

3-2.1 Groupe 4 : Valence directe par captation

C₃ : Tout bâtiment qui croise au large doit **signaler** quand il transporte des matières dangereuses... (télévision < Muller < Benzitoun, 2007b : 213)

3-2.2 Groupe 5 : Valence prépositionnelle

C₄ : Elle m'a **parlé de quand vous étiez petits** (Aymé < Le Petit Robert)
Pour les légumes et les viandes, ça **dépend de** quand tu commences à diversifier... ici on commence généralement par des céréales pour bébé vers 4 mois (on a des céréales sans sucres pour bébé)... (<http://forum.doctissimo.fr> < Benzitoun, 2007b : 217)

Je me **rappelle quand j'arrivais le matin là-bas, entre six et sept heures du matin...** (FT : Léauté, Le petit ouvrage inachevé, 1956)

C₅ : Alors je peux d'ores et déjà dire que mon plus lointain souvenir **remonte à quand je vivais à Nîmes.** (<http://leeloolene.free.fr>)

4- Quand-p et SN

NE1 : L'actuelle vague de violences s'est ouverte **fin novembre quand, en l'espace d'une seule journée**, plus de 40 personnes ont été tuées à Amboise. (JLM 12/99)

NE2 : **Les heures de la contestation, quand Beaubourg était moqué pour ses allures d'usine à gaz**, semblent bien lointaines ! (JLM 12/99)

LISTE DES ABREVIATIONS

Adv. : adverbe

ConjC : conjonction de coordination

ConjS : conjonction de subordination

CT : contrôleur temporel

DG : dislocation gauche

EC : énoncé complexe

FI : force illocutoire

FT : Frantext

IR : identité référentielle au sens de Lehmann (1988)

IS : intégration syntaxique

JLM 12/99 : Journal *Le Monde*, décembre 1999

OD : objet direct

OS : ordre séquentiel

PP : proposition (ou clause) principale

Pro.A : proforme anaphorique

PS : proposition (ou clause) subordonnée, au sens de Lehmann (1988)

PSC : proposition subordonnée circonstancielle

quand ? : *quand* interrogatif

quand-p : clause introduite par *quand*

SC : diptyque corrélatif, ou structure corrélative

SC_I : structure corrélative inverse

SC_N : structure corrélative normale

SI : syntaxe interne

SN : syntagme nominal

V(t) vs V(-t) : verbe avec ou sans valeur temporelle

V_ψ : verbe de sentiment

TABLE DES ILLUSTRATIONS ET TABLEAUX

Figure 1. Stemmas de Tesnière (1959)	20
Figure 2. Stemma de la coordination selon Tesnière (1959)	21
Figure 3. Représentation arborescente du cas de symétrie ¹ de Rebuschi (2001)	23
Figure 4. Représentation de la typologie des nexus de Foley & van Valin par Rebuschi (2001).	27
Figure 5. Représentation X-Barre d'une tête fonctionnelle co-jonctionnelle selon Rebuschi (2001).	40
Figure 6. Typologie des différentes SC en <P1[adv. de degré] P2[que-P]> proposée par Allaire (1982).	54
Figure 7. Les trois formes de SC <adverbe...conjonction que> définies par Allaire (1982).	55
Figure 8. Schéma représentant la réciprocité interne à la SC.	56
Figure 9. Schéma représentant le fonctionnement des corrélateurs.	57
Figure 10. Schéma représentant les différents niveaux sur lesquels joue l'anaphore.	80
Figure 11. Schéma représentant les types de relations grammaticales selon Lehmann (1988).	85
Figure 12. Échelle donnant les niveaux de déclassement hiérarchique (hierarchical downgrading) de PS.	88
Figure 13. Degrés d'IS de la PS dans la PP.	90
Figure 14. Continuum schématisant l'opposition autonomie vs integration.	92
Figure 15. Degrés de désénonciation de PS.	94
Figure 16. Continuum de grammaticalisation du verbe de la PP.	94
Figure 17. Continuum du processus expansion vs reduction.	94
Figure 18. Continuum de l'évolution des connexions entre PS et PP.	99
Figure 19. Continuum entre isolation vs linkage.	99
Figure 20. Schéma représentant le parallélisme du le continuum du couplage de clauses.	101
Figure 21. Différents états de M.	122
Figure 22. Schéma de la construction du texte par Berrendonner (1990a).	125
Figure 23. Fonctionnement de EC T ₁ .	130
Figure 24. Révision du fonctionnement de EC T ₁ .	132
Figure 25. Fonctionnement de EC T ₂ .	136
Figure 26. Fonctionnement référentiel de EC T ₃ .	140
Figure 27. Fonctionnement de EC T ₃ .	141
Figure 28. Structure référentielle de T ₄ -{concessive}.	144
Figure 29. Structure référentielle de T ₅ -{adversative}.	148
Figure 30. Structure syntaxique et temporelle de Quand ne V1 < V2 pas + coréférence des sujets.	163
Figure 31. Structure référentielle de Quand ne V1 < V2 pas + coréférence des sujets.	164
Figure 32. Représentation des différents types de focus selon Dik (1997).	165
Figure 33. Fonctionnement pragmatique de soudain d'après Le Draoulec (2005 : 29).	175
Figure 34. Structure référentielle de T ₇ .	179
Figure 35. Structure référentielle de T ₈ .	183

Figure 36. Structure référentielle de T_9 .	188
Figure 37. Fonctionnement référentiel de T_{10} -modale en position frontale.	193
Figure 38. Fonctionnement référentiel de T_{10} -modale anaphorique en position finale.	194
Figure 39. Fonctionnement référentiel du T_{10} -autonymique.	199
Figure 40. Représentation des différents processus de thématization selon Choi-Jonin (2004).	201
Figure 41. Structure référentielle révisée de T_{10} -autonymique.	202
Figure 42. Structure référentielle de T_{11} -{conditionnelle}.	205
Figure 43. Structure référentielle de T_{11} -{causale}.	206
Figure 44. Représentations des structures syntaxiques de (533a) et (533b).	263
Figure 45. Structure référentielle de NE1.	268
Figure 46. Structure référentielle de NE2.	268
Tableau 1. Les modes de liaison interpropositionnels selon Riegel et al. (2009).	26
Tableau 2. Typologie des nexus selon Foley & van Valin (1984).	26
Tableau 3. Terminologie adoptée par Tesnière (1959).	38
Tableau 4. Types de SC reconnues par les grammaires traditionnelles.	52
Tableau 5. Types de schèmes rectionnels d'Allaire (1982).	58
Tableau 6. Récapitulatif des propriétés des sept niveaux de déclassement hiérarchique pour la PS.	89
Tableau 7. Propriétés liées aux niveaux d'IS de la PS dans la PP.	91
Tableau 8. Parallèle entre les échelles de déclassement hiérarchique et de degrés d'IS de la PS.	91
Tableau 9. Propriétés mesurant la désénonciation de PS.	93
Tableau 10. Récapitulatif des propriétés permettant de mesurer l'IR entre PS et PP.	96
Tableau 11. Récapitulatif des propriétés syntaxiques des PSC de Riegel et al. (1994).	106
Tableau 12. Comparatif des propriétés de quand-p PSC vs inverse.	112
Tableau 13. Classes catégorielles des mots qu- selon Benzitoun (2007b).	115
Tableau 14. Continuum de déclassement hiérarchique de quand-p.	120
Tableau 15. Propriétés différentielles des relations de pointage et de liage.	124
Tableau 16. Contraintes sur T_1 .	132
Tableau 17. Récapitulatif des propriétés syntaxique et sémantique du Type 1.	133
Tableau 18. Contraintes sur T_2 .	135
Tableau 19. Récapitulatif des propriétés syntaxique et sémantique de T_2 .	137
Tableau 20. Terminologie associée aux notions de thème et rhème.	139
Tableau 21. Contraintes sur T_3 .	140
Tableau 22. Récapitulatif des propriétés syntaxique et sémantique de T_3 .	141
Tableau 23. Contraintes sur T_4 .	144
Tableau 24. Récapitulatif des propriétés de T_4 .	145
Tableau 25. Contraintes sur T_5 .	147
Tableau 26. Récapitulatif des propriétés du T_5 .	148

Tableau 27. Récapitulatif des propriétés de T_1 à T_5	149
Tableau 28. Récapitulatif du fonctionnement de quand en T_1 , T_2 et T_3	150
Tableau 29. Récapitulatif du fonctionnement de quand en T_4 et T_5	151
Tableau 30. Contraintes sur p et q , à partir de Diakhoumpa (1989) < Benzitoun (2007b).....	158
Tableau 31. Arguments en faveur d'une analyse en liste pour quand ce n'est pas.....	158
Tableau 32. Contraintes sur T_6	162
Tableau 33. Récapitulatif des propriétés de Quand ne $V1 < V2$ pas & Quand ce n'est pas.....	167
Tableau 34. Propriétés des quand soudain/tout à coup < Benzitoun (2007b).....	168
Tableau 35. Contraintes sur T_7	173
Tableau 36. Récapitulatif des propriétés du T_7	179
Tableau 37. Contraintes sur T_8	182
Tableau 38. Propriétés de T_8	183
Tableau 39. Propriétés non régies des quand- p en T_9	184
Tableau 40. Propriétés de $q(t)$, quand- p par Benzitoun (2007b).....	186
Tableau 41. Contrainte sur T_9	186
Tableau 42. Propriétés de T_9	189
Tableau 43. Propriétés communes aux quand- p associées de T_{10} < Benzitoun (2007b).....	190
Tableau 44. Contraintes sur T_{10} -modale.....	196
Tableau 45. Propriétés syntaxique et sémantique du T_{10} -modale.....	198
Tableau 46. Contraintes sur T_{10} -autonymique.....	200
Tableau 47. Propriétés de T_{10} -autonymique.....	202
Tableau 48. Contraintes sur T_{11} -conditionnelle.....	204
Tableau 49. Propriétés de T_{11} -conditionnelle.....	205
Tableau 50. Contraintes sur T_{11} -causale.....	206
Tableau 51. Propriétés de T_{11} -causale.....	207
Tableau 52. Contraintes sur p	214
Tableau 53. Récapitulatif des propriétés de SC_{N1}	214
Tableau 54. Contraintes sur SC_{N2}	220
Tableau 55. Récapitulatif des propriétés de SC_{N2}	221
Tableau 56. Contraintes sur p	222
Tableau 57. Récapitulatif des propriétés de SC_{N3}	223
Tableau 58. Contraintes sur p	228
Tableau 59. Propriétés de SC_{N4}	229
Tableau 60. Propriétés de SC_{N5}	235
Tableau 61. Récapitulatif des propriétés de C_0	241
Tableau 62. Contraintes sur C_1	244
Tableau 63. Récapitulatif des propriétés de C_1	245
Tableau 64. Récapitulatif des propriétés de C_2	253

Tableau 65. Contraintes sur C_3	256
Tableau 66. Récapitulatif des propriétés de C_3	256
Tableau 67. Contraintes sur C_4	258
Tableau 68. Récapitulatif des propriétés de C_4	258
Tableau 69. Contraintes sur C_5	259
Tableau 70. Récapitulatif des propriétés de C_5	260
Tableau 71. Tableau comparatif des NE1 et NE2 sur le critère i	266
Tableau 72. Propriétés de NE1 et NE2.....	269

BIBLIOGRAPHIE

- ABEILLE, A., (2002), *Une grammaire électronique du français*, Paris : CNRS Editions.
- ABNEY, S. P., (1987), *The English Noun Phrase in its Sentential Aspects*, Thèse, MIT.
- ALLAIRE, S., (1982), *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, Thèse de doctorat de l'université de Rennes II.
- ALLAIRE, S., (1996), « Y a-t-il un *et* coordonnant ? », In Muller, C. (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 15-23.
- ANTOINE, G., (1959-1962), *La coordination en français*, Paris : d'Arthey.
- ARRIVE, M., GADET F. & GALMICHE M., (1986), *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris : Flammarion.
- BALLY, C., (1944), *Linguistique générale et linguistique française, 2e édition*, Berne : Francke.
- BAT-ZEEV SHYLDKROT, H., (1987), « *Quand, alors que et tandis que* : un cas classique d'évolution sémantique », *Romance Notes* 28, 45-50.
- BEGUELIN, M.-J., (2002), « Clause, période, ou autre? La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse ». In M. Charolles, P. Le Goffic & M.-A. Morel, (éds), *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase?* Actes du Colloque de Paris 3-Sorbonne Nouvelle, 21-22 septembre 2000, *Verbum*, XXIV, n° 1-2, 2002, 85-107, en ligne.
- BEGUELIN, M.-J., (2004), « Coalescences et dégroupages syntaxiques: réflexions sur les conditions pragmatiques et sémantiques des grammaticalisations ». In A. Auchlin *et al.* (éds), *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet*. Québec : Éditions Nota Bene, 2004, 139-150, en ligne.
- BEGUELIN, M.-J., (2003), « Variations entre macro- et micro-syntaxe: de quelques phénomènes de grammaticalisation », in A. Sacarano (a cura di), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse de l'oral*, Atti dell'Incontro Internazionale, Dipartimento di Italianistica, Firenze, 23-24 aprile 1999, Roma : Bulzoni Editore, 2003, 111-131, en ligne.
- BENZITOUN, C., (2007a), « Examen de la notion de “subordination”. Le cas des quand “insubordonnés” », *Faits de langue* 28, 35-46
- BENZITOUN, C., (2007b), *Description morphosyntaxique du mot « quand » en français contemporain*, Thèse de doctorat de l'université de Aix-Marseille I.
- BENZITOUN, C., (2007c), « Approche comparative de la notion de degré en syntaxe à travers l'opposition entre subordination et coordination », *Travaux de linguistique* 2007/1 (n° 54), 121-132.
- BENZITOUN, C., (2008), « Qui est *quand* ? Essai d'analyse catégorielle », *Langue Française* 2/2008 n°158, 129-143.
- BERRENDONNER, A. et REICHLER-BEGUELIN M.-J., (1989), « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue française* 81/1, *Structuration de textes : connecteurs et démarcations graphiques*, 99-125, en ligne : <http://www.persee.fr>
- BERRENDONNER, A., (1982), *Éléments de pragmatique linguistique*, coll. « Proposition », Paris : Les éditions de Minuit.
- BERRENDONNER, A., (1983), « Connecteurs pragmatiques et anaphore », *Cahier de linguistique française* 5, 215-246, en ligne : <http://clf.unige.ch/num.php?numero=5>.

- BERRENDONNER, A., (1990a), « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de linguistique* 21, 25-36.
- BERRENDONNER, A., (1990b), *Cours critique de grammaire générative*, Fribourg : Presses Universitaires de Lyon.
- BERTOCCI, A., MARALDI, M. & ORLANDINI, A., (2006), « Le latin entre coordination et subordination ; les cas où la distinction entre co- et sub-ordination est remise en cause : si et ses composés », *Faits de langues* 28, 47-56.
- BILGER, M., (1999), « Coordination ; analyses syntaxiques et annotations », *Recherches Sur le Français Parlé* 15, 255-272
- BLANCHE BENVENISTE, Cl., (2000), *Approche de la langue parlée en français*, Gap : Ophrys.
- BLANCHE BENVENISTE, Cl., (2001a), « Grammaticalisation d'un terme de lieu : *quelque part* et *mis à part* », *Recherches Sur le Français Parlé* 16, 83-101.
- BLANCHE BENVENISTE, Cl., (2001b), « Prépositions à éclipses », in Lucien Kupferman, Eva Katz et Maria Asnès (ed.), *La préposition*, *Travaux de linguistique* 42-43, 83-95.
- BLANCHE BENVENISTE, Cl., BILGER M., ROUGET C., EYNDE K. VAN DEN & MERTENS P., (1990), *Le français parlé : études grammaticales*, Paris : CNRS Editions.
- BLANCHE BENVENISTE, Cl., DEULOFEU H.-J., STEFANINI J. et EYNDE K. van den (1984), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application à la langue française*, Paris : SELAF.
- BOER DE, C., (1947), *Syntaxe du français moderne*, Leiden : Presses universitaires Leiden
- BORILLO, A., (1988), « Quelques remarques sur *quand* connecteur temporel », *Langues Française* 77, 71-91
- BORILLO, A., (1990), « Quelques marqueurs de la deixis spatiale » in La deixis, Colloque en Sorbonne (8-9 juin 1990), *Linguistique nouvelle*, Paris : Presses Universitaires de France, 245-256.
- BRUNOT, F., (1922), *La pensée et la langue*, Paris : Masson et Cie.
- BRUNOT, F., (1965), *La pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, 3^e ed., Paris : Presses Universitaires de France
- BUYSSENS, E., (1974), « Juxtaposition, parataxe et asyndète », *La Linguistique* 10/2, 19-24
- CHAROLLES, M. (1997), « L'encadrement du discours : Univers, Champ, Domaine et Aspect », *Cahier de Recherche Linguistique* 6, 1-73
- CHETRIT, J., (1976) *Syntaxe de la phrase complexe a subordonnée temporelle, étude descriptive* », Paris : Klincksieck
- CHOI-JONIN I., (A paraître), « La construction en *avec* en position détachée », in N. Flaux et D. Stosic (éds.), *Les constructions détachées*, Actes de Colloque de linguistique française et roumaine (8-10 juin 2005, Université de Timisoara) : Artois Presses Université.
- CHOI-JONIN, I. & DELAIS-ROUSSARIE, E., (2006), « Association de propositions sans marque segmentale en français parlé : étude syntactico-sémantique et prosodique », *Faits de Langues* 28, *Coordination et subordination : typologie et modélisation*, 83-94.
- CHOI-JONIN, I. & DELHAY, C., (1998), *Introduction à la méthodologie en linguistique, application au français contemporain*, Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg
- CHOI-JONIN, I., (1995), « La préposition *avec* : opérateur de (dé)composition », *SCOLIA* 5, 109-129.
- CHOI-JONIN, I., (2003), « Ordre syntaxique et ordre référentiel : emplois de la locution prépositive *quant à* », In B. Combettes, C. Schnedecker, A. Theissen(éd), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Actes du Colloque international de Metz (18, 19, 20 mars 1999), Paris : Honoré Champion éditeur, 133-147.

- CHOI-JONIN, I., (2004), *Syntaxe entre sémantique et pragmatique*, mémoire présenté pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Toulouse le Mirail (Toulouse 2), 198p
- CHOI-JONIN, I., (2009), « Présentation générale. Propriétés de la corrélation grammaticale. », *Langages* 174, *Construction et interprétation des systèmes corrélatifs*, 3-12.
- CHOMSKY, N., (1957), *Syntactic structures*, La Haye / Paris : Mouton
- CHOMSKY, N., (1981), *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht : Forris
- CHOMSKY, N., (1986), *Barriers*, Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- COMBETTES, B., (1982), « Grammaires floues », *Pratiques* 33, 51-59
- COMBETTES, B., (1996), « L'intégration syntaxique de la subordonnée conjonctive topicalisée en français : approche historique », in C. Muller (éd.) *Dépendance et intégration syntaxique*, Niemeyer, Tübingen, 89-96.
- COMBETTES, B., (1996a), « Facteurs textuels et facteurs sémantiques dans la problématique de l'ordre des mots », *Langue Française* 111, 83-96
- COMBETTES, B., (1998), *Les constructions détachées en français*, Paris : Ophrys
- CORBLIN, F., (1990), « Démonstratifs et Nomination » in La deixis, Colloque en Sorbonne (8-9 juin 1990), *Linguistique nouvelle*, Paris, Presses Universitaires de France, 439-456.
- CORMINBOEUF, G., (2007), « Coordination, subordination, corrélation ou énonciation autonome ? Une analyse syntaxique des constructions du type *Que je bouge (et) il me ramènera vite à l'ordre* », *Travaux neuchâtelois de linguistique* 47, 177-194
- CORMINBOEUF, G., (2008a), *L'expression de l'hypothèse en français contemporain, entre hypotaxe et parataxe*, Thèse de doctorat de l'université de Neuchâtel
- CORMINBOEUF, G., (2008b), « 'Tu m'embrasses encore, et c'est mon pied dans les pompons !' Comment construit-on le sens ? », *Varia* 3|2008, en ligne : <http://discours.revues.org>
- CORNISH, F., (2000), « L'accessibilité cognitive des référents, le centrage d'attention, et la structuration du discours : une vue d'ensemble », *Verbum*, t. XXII N°1, Nancy : Presses Universitaires de Nancy
- CREISSELS, D., (1995), *Éléments de syntaxe générale*, Paris : P.U.F
- CULLICOVER, P.W. & JACKENDOFF, R., (1997), "Semantic subordination despite syntactic coordination", *Linguistic Inquiry* 28/2, 195-217
- DANON-BOILEAU, L., (1987), *Énonciation et référence*, Gap : Ophrys
- DE MULDER, W., (2001), « La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype : présentation », *Langue Française* 130/1, 8-32, en ligne : <http://www.persee.fr>
- DEBAISIEUX, J.-M., (2002), « Le fonctionnement de *parce que* en français parlé : étude quantitative sur corpus », *Romanistische Korpuslinguistik, Korpora und gesprochene Sprache*, Claus D. Pusch und Wolfgang Raible (eds.), Günter Narr Verlag, Tübingen, 349-364.
- DEBAISIEUX, J.-M., (2005), « Quel statut syntaxique pour les propositions "subordonnées circonstancielles" ? La distinction entre dépendance grammaticale et dépendance macrosyntaxique comme moyen de résoudre les paradoxes de la subordination. », Actes du colloque « Typologie et modélisation de la coordination et de la subordination », LACITO-Paris III, 2005 – en ligne : <http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/colloque-coord-subord-2005/pre-textes/index.html>
- DEBAISIEUX, J.-M., (2005), « Quel statut syntaxique pour les propositions « subordonnées circonstancielles » ? La distinction entre dépendance grammaticale et dépendance macrosyntaxique comme moyen de résoudre les paradoxes de la subordination. », <http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/colloque-coord-subord-2005/pre-textes/Debaisieux.pdf>

- DECLERK, R., (1997), *When clause and temporal structures*, London: Routledge
- DEFRANCQ, B., (2005), *L'interrogative enchâssée, structure et interprétation*, Bruxelles : De Boeck.
- DEULOFEU, H.-J., (1981), « Perspectives linguistiques et sociolinguistiques dans l'étude des relatives en français. », *Recherches Sur le Français Parlé* 3, 135-191.
- DEULOFEU, H.-J., (1988a), « Syntaxe de *que* en français parlé et le problème de la subordination », *Recherches Sur le Français Parlé* 8, 79-104.
- DEULOFEU, H.-J., (1989), « Les couplages de construction verbale en français parlé : effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé », *Recherches Sur le Français Parlé* 9, 111-141
- DEULOFEU, H.-J., (1999), « Question de méthode dans la description morphosyntaxique de l'élément *que* en français contemporain », *Recherches Sur le Français Parlé* 15, 163-198.
- DEULOFEU, H.-J., (2001), « La notion de construction corrélatrice en français : typologie et limites », *Recherches Sur le Français Parlé* 16, 103-124.
- DEULOFEU, H.-J., (2006), « Les consécutives construites avec *tellement* ont-elles une syntaxe scalaire ? » prétexte, Séminaire La scalarité : autant de moyens d'expression, autant d'effets de sens, Bruxelles, 24-25 février 2006.
- DEULOFEU, H.-J., et DEBAISIEUX, J.-M., (2003), « Fonctionnement microsyntaxique de modifieur et fonctionnement macrosyntaxique en parataxe des constructions introduites par *que* et *parce que* en français parlé, avec extension au cas de *perché* et *che* en italien parlé », in F. Albano Leoni, F. Cutugno, M. Pettorino, R. Savy (eds.), *Il Parlato Italiano. Atti del Convegno Nazionale* (Napoli, 13-15 febbraio 2003), Napoli : D'Auria
- DIESSEL, H., (2001), « The ordering distribution of main and adverbial clauses: a typological study », *Language* 77|2, 433-453. En ligne : <http://muse.jhu.edu/journals/language/v077/77.3diessel.pdf>
- DIK, S. C., (1968), *Coordination: Its Implications for the Theory of General Linguistics*, Amsterdam: North Holland
- DIK, S. C., (1997), *The Theory of Functional Grammar, Part I: The Structure of the Clause* (second ed. Revisited), *Part 2: Complex and Derived Constructions*, Berlin – New-York: Mouton de Gruyter.
- DUBOIS J., MATHEE G., GUESPIN L., MARCELLESI C., MARCELLESI J.-B., & MEVEL J.-P., (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.
- DUCROT, O., (1980), *Les échelles argumentatives*, coll. Propositions, Paris : Minuit
- DUCROT, O., (1991), *Dire et ne pas dire*, 3^e ed., Paris : Hermann
- EYNDE, K. VAN DEN & BLANCHE-BENVENISTE, CL., (1978), « Syntaxe et mécanismes descriptifs: présentation de l'approche pronominale », *Cahiers de Lexicologie* 32, 3-27
- EYNDE, K. VAN DEN, MERTENS, P. & SWIGGERS, P., (1998) « Structuration segmentale et suprasegmentale en syntaxe: vers un modèle intégrationniste de l'écrit et de l'oral. » in: Bilger, M.; van den Eynde, K. & Gadet, F. *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Collection "Orbis/Supplementa 10", Leuven-Paris: Peeters, 33-57
- FEUILLET, J., (1990), « Place de la coordination », *L'information grammaticale* 46, 4-7
- FOLEY, W., & VAN VALIN, R. D. JR., (1984), *Functional Grammar and Universal Grammar*, Cambridge : CUP
- FRANCKEL, J.-J., (1985), « Alors - alors que. », *Bulag*, 12. 17-49.
- FUCHS, C., (1992), « Les subordonnées introduites par *encore que* en français », *Travaux de linguistique du CerLICO n°5*, 89-110

- GAATONE, D., (1996), « Subordination, subordinées et subordinants » In Muller, C. (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 7-14.
- GADET, F., (1996), *Le français ordinaire*, Paris : A. Colin.
- GARDE, P., (1985), « Dualité de la relation syntaxique : relation dépendantiale et relation référentielle », *Travaux 3, Les relations syntaxiques*, 1-26.
- GAZDAR, G., PULLUM, G., SAG, I., & WASOW, T., (1982), « Coordination and Transformational Grammar », *Linguistik Inquiry* 13.4, 663-674
- GÍVON, T., (2001), *Syntax. An introduction.*, Volumes I et II, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- GODARD, D., (1988), *La syntaxe des relatives en français*, Paris : éditions du CNRS
- GOSSELIN, L., (1999), « La cohérence temporelle : contraintes linguistiques et pragmatico-référentielles », *Travaux de linguistique* 39, p. 11-36
- GOURNAY, L., (2005 ?), « When dans les énoncés du type : *I'd just turned on the ignition when there was a big flash* », *la Subordination en Anglais, une approche énonciative*, Agnès Celle et Stéphane Gresset (ed.) : Presse Universitaires du Mirail.
- GREIMAS ALGIRDAS, J., (1995), *Sémantique structurale*, Paris : P.U.F.
- GREVISSE, M., (1975) et (1993), *Le bon usage*, 10^e et 13^e ed., Paris-Gembloux : Duculot
- GREVISSE, M., GOOSSE, A., (1995), *Nouvelle Grammaire du français*, 3^e ed., Bruxelles : De Boeck
- GROSU, A. & LANDMAN F., (1998), « Strange Relatives of the Third kind », *Natural Language Semantic* 6.2, 125-170
- GUIMIER, C., (2000), « Non congruence et congruence : *alors que* vs. *tandis que*. » In C. Guimier (M.), *Connecteurs et marqueurs de connexions, Syntaxe et sémantique* 1, 79-111.
- GUIRAUD, A.-M., (2008), « Les emplois corrélatifs de *parfois*, *quelquefois* et *des fois* », *Discours*, 2 | 2008, mis en ligne le 01 juillet 2008. URL : <http://discours.revues.org/index3062.html>. Consulté le 12 décembre 2008.
- HAGEGE, C., (1985), *L'homme de paroles, Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Fayard
- HAUDRY, J., (1973), « Parataxe, hypotaxe et corrélation dans la phrase latine », *Bulletin de la société linguistique de Paris* 68, 147-186
- HEINE, B. & KUTEVA, T., (2002), *World lexicon of Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- HJELMSLEV, L., (1959 ; 1971), *Essais linguistiques*, Paris : éditions de Minuit
- HOEHLE, T. N., (1990), « Assumptions about Asymmetric Coordination in German », in J. Mascaró & M. Nespert (eds.), *Grammar in Progress. GLOW Essay for Henk van Riemsdijk* (Dordrecht: Foris), 221-235.
- HOPPER, P. J., & TRAUGOTT E., (1993), *Grammaticalization*. Cambridge, England: Cambridge University Press.
- HYBERTIE, CH., (1996), *La conséquence en français*. Paris : Ophrys
- IMBS, P., (1956), *Les propositions temporelles en ancien français. La détermination du moment*, Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg
- JACKENDOFF, R., (1977), *X-bar Syntax*, Cambridge (Mass.) : MIT Press
- JACOBS, J., (2001), «The dimensions of topic-comment», *Linguistics* 39/4, 641-681.

- JEANJEAN, C., (1982), « Qu'est-ce que c'est que "ça" ? Etude syntaxique de "ça" sujet en français parlé : la construction "quand-P + ça" », *Recherches sur le français parlé* n°4, 117-151.
- JEANJEAN, C., (1985), « « Toi quand tu souris » : analyse sémantique et syntaxique d'une structure du français peu étudiée », *Recherches Sur le Français Parlé* 6, 131-159
- JESPERSEN, O., (1924 ; 1968), *The philosophie of grammar*, London: George Allen & Unwin.
- JOHANNESSEN, J. B., (1998), *Coordination*, Oxford : OUP
- KARTTUNEN, L. (1973), « Presuppositions of Compound Sentences », *Linguistic Inquiry* 2, 169-193.
- KARTTUNEN, L. (1974), "Presupposition and Linguistic Context", *Theoretical Linguistics* 1, 181-194.
- KAYNE, R. S., (1975), « French Relative *Que* », *Recherches linguistiques*, Université de Paris 8-Vincennes n°2, p. 40-61, et n°3, p.131-149.
- KAYNE, R. S., (1994), *The Antisymmetry of Syntax*, Cambridge (Mass.) : MIT Press
- KLEIBER, G., (1990), « Anaphore-deixis : deux approches concurrentes » in La deixis, Colloque en Sorbonne (8-9 juin 1990), *Linguistique nouvelle*, Paris : Presses Universitaires de France, 613-626.
- LE BELLEC, C. & SAEZ, F., (2009), *Maitriser la grammaire et l'orthographe*, Paris, Masson.
- LE DRAOULEC, A. et BRAS, M., (2006), « Quelques candidats au statut de « connecteurs temporels ». », *Cahier de grammaire « Spécial Anniversaire »*, 219-237
- LE DRAOULEC, A. et BRAS, M., (2007), « *Alors* as a possible Temporal Connective in Discourse », *Cahiers Chronos* 17, 81-94.
- LE DRAOULEC, A. et FABRE, C., (2006), « La dimension événementielle du syntagme nominal dans la structure *avant* + SN. », *Cahiers de Lexicologie* 89/2, 47-74.
- LE DRAOULEC, A. et PERY-WOODLEY, M.-P., (2005), « Encadrement temporel et relations de discours », *Langue Française* 148, 45-60
- LE DRAOULEC, A., (1997), *Etude présuppositionnelle des subordonnées temporelles*. Thèse de sciences du langage, Université de Toulouse - Le Mirail.
- LE DRAOULEC, A., (1999), « Subordonnée temporelle et cohérence discursive », *Travaux de linguistique* 39, 97-111
- LE DRAOULEC, A., (2003), « *Quand, jusqu'à ce que* et *avant que* : quelques cas particuliers de subordination temporelle hors présupposition. », In: E. Comès ; E. Hrubaru, (eds), *Dix ans de Séminaire de Didactique Universitaire - Recueil anniversaire*, Université Ovidius Constanta : Editura Universitaria Craiova, 175-196.
- LE DRAOULEC, A., (2005), « Connecteurs temporels d'immédiateté : le cas de *aussitôt* et *soudain*. », *Cahier Chronos* 12, 19-34.
- LE DRAOULEC, A., (2006a), « *Avant que-* or *Avant de-*Clauses: When Presupposition Gives Way to an 'Assertive Construction'. », In: Ch. Nishida & J.-P. Montreuil (eds), *New Perspectives on Romance Linguistics, Vol. I: Morphology, Syntax, Semantics, and Pragmatics*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, 155-168.
- LE DRAOULEC, A., (2006b), « De la subordination à la connexion temporelle. », *Cahiers Chronos* 15, 39-62.
- LEHMANN, Ch., (1985), "Grammaticalization: Synchronic variation and diachronic change." *Lingua e Stile* 20, 303-318 – en ligne.
- LEHMANN, Ch., (1988), "Towards a typology of clause linkage", *Typological studies in language*, Vol18, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins publishing company, 181-225.
<http://www.christianlehmann.eu/publ/linkage.pdf>

- LEHMANN, Ch., (2002), "Thoughts on grammaticalization. Second, revised edition.", ASSidUe : Arbeitspapiere des Seminars für Sprachwissenschaft der Universität Erfurt n°9 – en ligne.
- LEHMANN, Ch., (2006), « Les rôles sémantiques comme prédicats », *Bulletin de la société linguistique de Paris* 101/1, 67-88
- LEMARECHAL, A., (1989), *Les parties du discours, sémantique et syntaxe*, Paris : PUF.
- LEMARECHAL, A., (1990), « Deixis et accession des parties du discours à la substantivité et aux fonctions actanciennes » in La deixis, Colloque en Sorbonne (8-9 juin 1990), *Linguistique nouvelle*, Paris, Presses Universitaires de France, 105-113.
- LEMARECHAL, A., (1995), « Grammaticalisation et reconstruction », *Mémoires de la société linguistique de Paris*, t. V, 24-61.
- LETOUBLON, F., (1983), « Pourtant, cependant, bien que, quoique : dérivation des expressions de l'opposition et de la concession », *Cahier de linguistique française* 5|1983, 85-110.
- MARCHELLO-NIZIA, C., (2008), « Le principe de surprise annoncée », *discours*, 1 | 2007, mis en ligne le 02 avril 2008. URL : <http://discours.revue.org/index68.html>. Consulté le 19 mai 2008.
- MARTINET, A., (1967), *Éléments de linguistique générale*, Paris : Armand Colin
- MATHIEU, Y. Y., (1995), « Verbes psychologiques et interprétation sémantique. », *Langue française* 105|1, *Grammaire des sentiments*, 98-106, en ligne.
- MATTHIESSEN, C. & THOMPSON, S. A., (1998), « The structure of discourse and "subordination" », *Typological studies in language* 18, 275-329.
- MAUREL, J.-P., (1992), « Subordination inverse et neutralisation du relatif. », *Travaux de linguistique du CerLICO* 5, 72-88
- MEILLET, A., (1921), *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris : Champion.
- MELLET, S., & RUGGIA, S., (2011), « *Quand même*, à la croisée des approches énonciatives », Manuscrit auteur, publié dans "XXVème Congrès international de linguistique et philologie romanes (CILPR), Innsbruck : Autriche (2007)", en ligne : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/55/30/00/PDF/Quand-mA_me_DEFINITIF.pdf
- MICHELIS, S., (1998), « De la quantification à la cohérence textuelle : le cas de *aussi (bien)* », *Travaux de linguistique* 36, 103-113
- MILEWSKI, T., (1954), « Les équivalences de phrases composées indoeuropéennes dans les langues américaines ». *Biuletyn Polskiego Towarzystwa Jezykoznawczego* 13, 143-146. Reimpr.: Milewski, T., (1967), « Études typologiques sur les langues indigènes de l'Amérique ». Krakow : Polska Akademia Nauk (Prace Komisji Orientalistycznej, Nr.7).
- MILNER, J.-Cl., (1982), *Ordres et raisons de langue*, Paris : Editions du Seuil
- MOLENDJICK, A. et DE SWART, H., (1999), « L'ordre discursif inverse en français », *Travaux de linguistique* 39, 77-96
- MOUNIN, G., (2004), *Dictionnaire de la linguistique*, 4^e ed., Paris : Quadrige/P.U.F
- MULLER, Cl., (1983), « Les comparatives du français et la négation », *Linguisticae Investigationes* 7|2, Amsterdam/Philadelphia : J. Benjamins, 271-316.
- MULLER, Cl., (1996a), *La subordination en français*, Paris : Armand Colin
- MULLER, Cl., (1996b), « La conjonction *que* : rection vs dépendance immédiate et concurrence avec *que*-pronominal », In Muller, C. (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 97-114.
- MULLER, Cl., (1996c), *Les bases de la syntaxe*, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux
- NØLKE, H., (1997), « Note sur la dislocation du sujet : Thématisation ou focalisation ? » in G.

- Kleiber, M. Riegel (eds.), *Les formes du sens*, Paris-Gembloux : Duculot, 281-294.
- NØLKE, H., (2001), *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris : Edition Kimé.
- OLSSON, L., (1971), *Etude sur l'emploi des temps dans les propositions introduites par quand et lorsque et les propositions qui les complètent en français contemporain*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.
- ORLANDINI, A., & POCETTI, P., (2009), « Corrélation, coordination et comparaison en latin et dans les langues italiques », *Langage* 174
- ORLANDINI, A., & POCETTI, P., (2009), « Corrélation, coordination et comparaison en latin et dans les langues italiques. », *Langages* 174, *Construction et interprétation des systèmes corrélatifs*, 53-67.
- PERROT, J., (1978), « Fonction syntaxique, énonciation, information », *Bulletin de la Société linguistique de Paris* 73, 85-101.
- PIERRARD, M., (1988), *La relative sans antécédent en français moderne, essai de syntaxe propositionnelle*, Paris : Peeters
- POTTIER, B., (1962), *Systématique des éléments de relation. Etude de morphosyntaxe structurale romane*, Paris : Klincksieck
- POTTIER, B., (1974), *Linguistique générale : théorie et description*, Paris : Klincksieck
- PREVOST, S., (2003), « La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut », *Le français moderne* t. LXXI n°2, 144-166.
- REBUSCHI, G., (2001) « Coordination et subordination. Première partie : la co-jonction restreinte », *Bulletin de la société linguistique de Paris*, t. XCVI fasc. 1, 23-60.
- REBUSCHI, G., (2002), « Coordination et subordination. Deuxième partie : vers la co-jonction généralisée », *Bulletin de la société linguistique de Paris*, t. XCVII fasc. 1, 37-94.
- REICHLER-BEGUELIN, M.-J., (1988a), « Anaphore, cataphore et mémoire discursive », *Pratiques* 57, 15-40, en ligne.
- REICHLER-BEGUELIN, M.-J., (1988b), « Norme et textualité. Les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite ». In G. Schoeni, J.-P. Bronckart & P. Perrenoud (éds), *La langue française est-elle gouvernable?*, Neuchâtel-Paris : Delachaux et Niestlé, 185-216, en ligne.
- REICHLER-BEGUELIN, M.-J., (1989). « Anaphores, connecteurs, et processus inférentiels ». In C. Rubattel (éd.), *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*. Berne : Peter Lang, coll. Sciences pour la communication, 1989, 303-336, en ligne.
- REICHLER-BEGUELIN, M.-J., (1990). « La connexion logique et argumentative en français: typologie des anomalies et source des jugements normatifs ». In W. Settekorn (éd.), *Sprachnorm und Sprachnormierung. Deskription, Praxis, Theorie*, Actes du Colloque d'Osnabrück, mars 1989. Wilhelmsfeld : Gottfried Egert Verlag (Pro Lingua Band 7), 1990, 85-101, en ligne.
- REICHLER-BEGUELIN, M.-J., (1992). « L'approche des « anomalies » argumentatives ». *Pratiques* 73, 51-78, en ligne.
- REICHLER-BEGUELIN, M.-J., (1993), « Anaphores associatives non lexicales: incomplétude macrosyntaxique? ». In S. Karolak & T. Muryn (éds), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves. Actes du 6e Colloque international de Linguistique romane et slave* (Cracovie, 29 sept.-3 oct. 1991), Cracovie, 1993, 327-379, en ligne.
- REY, A., (2010), *Dictionnaire historique de la langue française*, Nouvelle édition, Le Robert, Paris.
- RIEGEL, M., PELLAT J.-Ch., RIOUL, R., (1994, rev. 2009), *Grammaire méthodique du français*, Paris : P.U.F.

- ROSIER, L., (1995), « La parataxe : heurs et malheurs d'une notion linguistico-littéraire », *Travaux de linguistique* 30, 51-64.
- ROUSSEAU, A., (1996), « Modèle d'intégration syntaxique : le cas de l'énoncé complexe », In Muller, C. (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 25-34.
- RUWET N., (1955), « Les verbes de sentiment peuvent-ils être agentifs ? », *Langue française* 105|1, *Grammaire des sentiments*, 28-39, en ligne.
- RUWET N., (1994), « Être ou ne pas être un verbe de sentiment. », *Langue française*, 103|1, *Le lexique : construire l'interprétation*, 45-55, en ligne.
- SAEZ, Y., (2010), *Présence du Rite Écossais Rectifié. Repères et actualité d'un courant maçonnique*. Paris, Dervy.
- SAEZ, F., (2009), « De la corrélation temporelle à la connexion discursive : les cas de *cependant* et *alors* », *Langage* n°174, 67-82
- SANDFELD, Kr. (1965), *Syntaxe du français contemporain, les propositions subordonnées*, 2^e ed., Genève (Suisse) : Droz S.A.
- SMESSAERT, H., CORNILLIE, B., DJIVAR, D., & EYNDE, K. VAN DEN, (2005), "Degrees of clause integration from endotactic to exotactic subordination", *Linguistics* 43, 471-529
- SRIVASTAV, V., (1991), "The syntax and semantics of correlatives", *Natural Language and Linguistic Theory* 9, 637-686.
- STALNAKER, R., (1973), « Presuppositions », *Journal of Philosophical Logic*, Dordrecht : Reidel, 447-457.
- STALNAKER, R., (1974), « Pragmatic presuppositions », in M. Munitz & P. Unger (eds), *Semantics and Philosophy*, New York : New York University Press, 197-214.
- TESNIERE, L., (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck
- TOGEBY, K., (1965), *Structure immanente de la langue française*, Paris, Larousse
- TORTERAT, F., (2000), « Et en emploi 'syndético-hypotactique' : hypothèses sur une jonction implicite en ancien et en moyen français », *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* XCV|1, 183-202.
- TRAUGOTT E., (1980), "Meaning-change in the Development of Grammatical Markers". *Language sciences* 2|1, 41-61
- VALLDUVÍ, E., (1993), *Information packaging: A survey*, Research Paper HCRC / RP-44, University of Edimburgh, 43p.
- VAN DE VELDE, D., (1998a), « Cet obscur objet du désir. L'objet des verbes de sentiment. », *Travaux de linguistique* 35, 67-78.
- VAN DE VELDE, D., (1998b), « Aimer, verbe intransitif », in A. Rousseau (ed.), *La transitivité*, 441-469, Presses Universitaires du Septentrion.
- VAN VALIN, R. D. JR. & LAPOLLA, R. (1957), *Syntax. Structure, Meaning and Function*, Cambridge: CUP
- VAUVENARGUES, L. DE CLAPIER (marquis de), (1746), *Réflexions et Maximes*.
- VINCENT, N., (1980), "Some issues in the theory of word order." *York Papers in Linguistics* 8, 167-179.
- VOGELEER, S., (1998), « *Quand* inverse », *Revue Québécoise de linguistique* 26/1, 79-101.
- WAGNER, R-L et PINCHON, J., (1991), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris : Hachette

- WILMET, M., (1991), « L'aspect en français : essai de synthèse », *French Language Studies*, 209-222.
- WILMET, M., (1995), « L'articulation *mode-temps-aspect* dans le système du verbe français », *Modèles Linguistiques* t. XVI n°1, 91-110.
- WILMET, M., (2007), *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles : De Boeck.